UNE

ÉLECTION A L'EMPIRE

EN 1519.

PREMIÈRE RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT.

I.

Lorsque l'empire devint vacant en janvier 1519 par la mort de Maximilien Ier, deux puissans monarques se présentèrent pour l'obtenir, le roi catholique Charles et le roi très chrétien François Ier. Doués l'un et l'autre de grandes qualités et poussés par une extrême ambition, ils voulaient ajouter le gouvernement électif de l'Allemagne à la vaste possession de leurs états héréditaires. C'est par là qu'ils entrèrent dans la première phase de cette rivalité longue et ardente qui devait ébranler si fortement l'Europe et s'étendre jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Charles, dont les ancêtres paternels avaient porté cinq fois la couronne du saint empire depuis la chute de la grande et infortunée dynastie des Hohenstauffen, semblait destiné à maintenir cette couronne dans la maison chaque jour grandissante d'Autriche, que le choix des sept électeurs en 1438 avait substituée à la maison éteinte de Luxembourg. Héritier, comme archiduc, de l'Allemagne orientale, souverain des Pays-Bas, de l'Espagne, de Naples, de la Sicile, comme successeur des ducs de Bourgogne, des rois de Castille et d'Aragon, ce possesseur de tant de territoires, qui régnait sur les

principales îles de la Méditerranée, qui occupait par plusieurs points le littoral de l'Afrique, et pour le compte duquel se découvrait un monde nouveau au-delà de l'Océan, n'avait alors que dix-neuf ans. Sans annoncer entièrement ce qu'il fut depuis, il le laissait déjà pressentir. Son grand chambellan Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, qui l'avait élevé, le dirigeait encore; mais, aimant sa grandeur, il s'était appliqué à le rendre capable de la conserver et de l'accroître, lorsqu'il ne serait plus à côté de lui. Il l'avait formé de bonne heure à la connaissance et à la conduite de ses intérêts divers. Dès l'âge de quinze ans, Charles présidait tous les jours son conseil. Il y exposait lui-même le contenu des dépêches qui lui étaient remises aussitôt qu'elles arrivaient, fût-ce au milieu du sommeil de la nuit. Son conseil était devenu son école, les affaires lui avaient servi de livres, et la politique, où il devait se rendre si habile, avait été son principal enseignement.

L'ardeur qu'il ressentait dans son adolescence à la vue d'un beau chien de chasse ou d'un épieu pour le sanglier (1), la passion qui, lors du mariage de sa sœur, l'infante Isabelle, avec le roi Christiern II de Danemark, l'avait entraîné si fougueusement à la danse qu'il en était tombé malade (2), il savait maintenant les porter, en les contenant, des petites choses sur les grandes. Réfléchi comme celui qui décide, patient comme celui qui commande, il avait acquis une dignité précoce. Ayant un sens naturel supérieur, une finesse d'esprit pénétrante, une rare vigueur d'âme, il apprenait à juger, dans chaque situation et sur chaque chose, ce qu'il y avait à faire et comment il le fallait faire; il s'apprêtait à être le plus délié et le plus ferme politique de son temps, à regarder la fortune en face, sans s'enivrer de ses faveurs, sans se troubler de ses disgrâces, à ne s'étonner d'aucun événement, à se résoudre dans tous les périls. Il avait déjà des volontés impérieuses (3) et un aspect imposant. « Sa gravité est si grande, écrivait vers cette époque un écrivain contemporain, et son esprit tellement altier, qu'il semble tenir tout l'univers sous ses pieds (4). »

(1) Lettre de Marguerite d'Autriche à l'empereur Maximilien, du 28 janvier 1511. *Correspondance de l'empereur Maximilien*, etc., publiée par M. Le Glay, Paris, 1839, t. Ier, p. 379.

(2) Lettre de Marguerite à Maximilien, du 14 juin 1514. *Ibid.*, t. II, p. 261.

(3) En mars 1518, il disait à La Roche-Beaucourt, ambassadeur de François Ier auprès de lui, au sujet de Tournay, que ce prince semblait prêt à reprendre par les armes sur le roi d'Angleterre : « Je vous prie que l'on voye le moyen que cela ne passe plus oultre, car j'en seroye plus courroucé que de chose qui m'advint jamaiz. » Lettre de La Roche-Beaucourt, Bibliothèque nationale, mss. Bethune, 8407. f° 128.

(4) « Tanta est ejus gravitas et animi magnitudo ut habere sub pedibus universum præ se ferre videatur. » — Petri Martyris Anglerii *Epistolæ*, lib. XXXII, ep. 643.

Son compétiteur, François Ier, était un peu plus âgé que lui. Il avait des états moins nombreux, mais non dispersés, et sa puissance était égale, parce qu'elle était concentrée. Le royaume de France, qu'il possédait sans partage et qu'il gouvernait sans contradiction, ne contenait plus sur sa surface vaste et compacte aucune souveraineté particulière assez importante pour menacer son existence, aucune classe assez indépendante pour troubler son repos. De l'Océan aux Alpes, des Pyrénées aux Ardennes, il était uni et obéissant. Le prince qui y commandait était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire. Il avait vingt-cinq ans. Ce que Charles promettait d'être un jour, François l'était déjà devenu. A peine monté sur le trône, il avait réparé les désastres extérieurs qui avaient attristé la fin du règne de son populaire et inhabile prédécesseur. Franchissant, par des chemins jusque-là inaccessibles à une armée, les Alpes, dont les passages ordinaires lui étaient fermés, il avait paru en vainqueur dans les plaines de la Lombardie, où l'on ne croyait pas qu'il parvînt à descendre, et, à l'étonnement de l'Europe, presque entière conjurée contre lui, il avait reconquis le duché de Milan, que Louis XII avait perdu deux fois. Ces redoutables Suisses qui n'avaient jamais été battus et qui avaient successivement triomphé des archiducs d'Autriche à Morgarten et à Sempach, des ducs de Bourgogne à Granson, à Morat et à Nancy, des empereurs d'Allemagne à Pratteln, à Constance, à Schwaderloch et à Dorneck, des rois de France à Milan, à Novare et à Dijon, lui seul les avait mis en fuite à Marignan. Durant cette terrible bataille de deux jours, il n'avait pas quitté la selle de son cheval, et, la lance au poing, le casque en tête (1), il avait reçu, aux premiers rangs, trois coups de pique dans son armure (2).

Après avoir combattu en soldat, vaincu en capitaine, il avait agi en politique. Imitant l'exemple de Louis XI et remédiant à l'une des fautes les plus graves de Louis XII, il avait remis les Suisses dans l'amitié et au service de sa couronne par la ligue perpétuelle de Fribourg. Duc accepté de Milan, seigneur reconnu de Gênes, souverain affermi de la France, les négociations ne lui avaient pas moins réussi que les armes. Il avait obtenu du pape Léon X la restitution de Parme et de Plaisance au Milanais, de l'empereur Maximilien la cession de Vérone à ses alliés les Vénitiens, du roi d'Angleterre Henri VIII le rachat de Tournay, de Mortagne, de Saint-Amand, réintégrés à la France. Il ne devait pas être toujours aussi heureux

(1) Lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême, du 14 septembre 1515, sur la bataille de Marignan, dans l'introduction aux *Mémoires* de Du Bellay. Collection Petitot, vol. XVII, p. 186.

(2) *Les première et deuxième années du règne de François Ier*, par Jean Barillon, secrétaire du chancelier Du Prat. Mss. de la Bibl. nat. Bethune, n° 8618.

ni aussi habile; mais après ces quatre premières années de juste félicité qui semblaient les débuts éclatans d'un grand prince, ayant acquis de la gloire et imposé la paix, laissant voir en lui les mérites les plus hauts comme les plus aimables, un esprit noble, un cœur intrépide, un caractère gracieux, des mœurs chevaleresques, ayant l'amour élevé des lettres, le goût délicat des arts, montrant une grande application aux affaires et disposant de forces jusque-là irrésistibles, il avait tourné vers lui les regards du monde et les espérances d'une partie de l'Allemagne, menacée d'être envahie par les Turcs.

L'empire germanique, qu'allaient briguer ces deux rois, le premier en invoquant les souvenirs de sa maison et en s'engageant à le gouverner selon ses usages, le second en faisant valoir les ressources de sa puissance et en s'offrant à le défendre contre ses ennemis, l'empire germanique était très divisé. Ce grand corps, dont s'était séparé le royaume d'Italie, dont avait été détaché le royaume d'Arles, presque tout entier annexé à la France, dont les cantons confédérés de la Suisse s'étaient rendus indépendans de fait, quoiqu'ils lui appartinssent encore de droit, tout réduit qu'il était, n'était pas devenu plus compacte. Il restait formé d'une multitude de membres mal joints. Il renfermait des états héréditaires et électifs, un royaume, des électorats, des duchés, des margraviats, des landgraviats, des comtés, des seigneuries de dimensions variées, des villes libres de diverse importance, des principautés ecclésiastiques d'ordre différent depuis les archevêchés jusqu'aux prieurés souverains. A cette époque, il comptait vingt-neuf princes séculiers, quatre-vingts prélats ou abbés, environ quatre-vingt-dix villes impériales, plus de deux cents comtes territoriaux avec juridiction et plusieurs milliers de seigneurs médiats. Ainsi composée, l'Allemagne, malgré les récentes tentatives de l'empereur Maximilien, qui avait voulu y fonder une justice commune par la *chambre impériale*, une milice régulière par l'établissement *des cercles*, conservait un esprit d'insubordination que la force fédérale n'avait pu réduire à l'obéissance et une diversité d'intérêts que rien n'était capable de ramener à l'accord.

Lorsqu'il fallait donner un chef à cette vaste et faible confédération, au milieu de laquelle se maintenaient toujours les ligues des villes, les associations des nobles, les alliances particulières des princes, le droit en était dévolu aux sept électeurs. Les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, comme archichanceliers de l'empire pour les royaumes de Germanie, d'Arles et d'Italie; le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte palatin de Bavière, le margrave de Brandebourg, comme archi-échanson, archi-maréchal, archi-sénéchal et archi-chambellan de l'empire, nommaient seuls,

au nom de tous les souverains germaniques, dont ils étaient les premiers et les plus considérables, le roi des Romains, futur empereur. Ce haut pouvoir, qu'ils exerçaient depuis le XIIIe siècle, avait été réglé en 1356 par la bulle d'or de Charles IV, qui prescrivait de faire l'élection dans la ville de Francfort, et qui rendait cette élection valide à la majorité des suffrages.

Quelle était la position des sept électeurs vis-à-vis des deux princes qui aspiraient à l'empire, et par suite de quels intérêts ou de quels sentimens devaient-ils se déclarer pour les prétentions de l'un ou de l'autre? La maison de Hohenzollern possédait les deux électorats de Brandebourg et de Mayence. Le margrave Joachim, chef de cette puissante famille, avait reçu héréditairement le premier en 1499, et son frère, l'archevêque Albert, avait obtenu le second par élection depuis 1514. En toute rencontre, l'empereur Maximilien s'était prêté à l'agrandissement de leur maison. Il avait accordé au margrave l'expectative du duché de Holstein, laissé réunir par l'archevêque, à peine âgé de trente et un ans, les trois siéges importans d'Halberstadt, de Magdebourg et de Mayence, et contribué à faire donner la grande maîtrise de l'ordre teutonique à leur cousin le margrave Frédéric. Il semblait donc pouvoir compter sur ces deux frères pour faciliter l'élévation de son petit-fils à l'empire; mais ils étaient ambitieux, calculés, cupides. D'ailleurs les Hohenzollern se dirigeaient d'après l'utilité, non d'après la reconnaissance, et un avantage présent leur faisait aisément oublier les bienfaits passés.

La maison de Saxe n'avait aucun motif d'affermir et de rendre héréditaire la puissance de l'Autriche en Allemagne. Loin de là : elle était disgraciée depuis quelques années par l'empereur. Maximilien avait refusé à l'électeur Jean-Frédéric les duchés de Berg et de Juliers, dont il lui avait cependant promis l'expectative; il avait contraint le duc George, son cousin, à rétrocéder la Frise aux Pays-Bas; il avait désiré, après la mort du grand-maître Frédéric de Saxe, qu'un prince de Brandebourg fût mis à la tête de l'ordre teutonique. La maison de Saxe nourrissait contre lui de légitimes ressentimens. Aussi l'électeur Frédéric, que recommandaient en Allemagne de nobles sentimens de justice et un véritable esprit de sagesse, s'était déjà opposé dans plusieurs diètes, bien qu'il fût très mesuré et peu entreprenant, aux projets généralement mal conçus de Maximilien. Il était beau-frère du duc de Lunebourg, le plus puissant des princes de la vieille maison de Brunswick, et oncle du duc de Gueldre, alliés l'un et l'autre de François Ier.

L'électeur palatin, Louis V de Bavière, n'avait pas de moindres griefs. La succession de Bavière-Landshut avait été refusée en 1503 à son père Philippe, qui, l'ayant alors revendiquée les armes à la

main, avait été mis au ban de l'empire, battu et dépouillé même de *l'avouerie* de Haguenau, dont l'empereur s'était emparé et qu'il avait gardée. Le comte palatin Louis n'avait pas encore reçu l'investiture impériale. Sa politique et ses ressentimens le poussaient du côté de la France; mais ses craintes et son avarice pouvaient le ramener à l'Autriche.

Richard de Greiffenclau de Wolrath, archevêque-électeur de Trèves, était préoccupé des périls de l'Allemagne, et voyait avec alarme la grandeur toujours croissante de la maison de Habsbourg. La contiguité des territoires avait amené entre elle et lui, ainsi que cela arrive ordinairement, l'opposition des intérêts. Voisin des Pays-Bas comme le duc de Gueldre, le prince-évêque de Liége, le duc de Bouillon, seigneur de Sedan, le duc de Lorraine, il était, comme eux, l'adversaire naturel de leur souverain, et il ne se souciait pas que celui-ci, déjà possesseur de tant de royaumes, devînt encore le chef de l'empire. Aussi penchait-il pour François Ier. Son appui était d'autant plus précieux, qu'il joignait à une rare prudence une fermeté habile.

L'archevêque-électeur de Cologne, Hermann de Wied, lui ressemblait peu. C'était un prince sans direction fixe. Timide par scrupule autant que par faiblesse, manquant à la fois de lumières et de volonté, il était livré à des influences qui entraînaient ou paralysaient ses résolutions selon qu'elles s'accordaient ou se combattaient entre elles. Avec ce caractère, il était à croire qu'il attendrait le dernier moment pour se prononcer en faveur du prétendant qui lui semblerait avoir le plus de droits, parce qu'il aurait le plus de chances. Quant au jeune roi Louis, électeur de Bohême, il ne disposait pas encore de son suffrage. A peine âgé de treize ans, il était placé sous la double tutelle de son oncle, le roi Sigismond de Pologne, et de l'empereur Maximilien. Le pacte de succession qui unissait les maisons de Bohême et d'Autriche, les mariages projetés entre le roi Louis et l'archiduchesse Marie, sœur du roi catholique, l'archiduc Ferdinand, frère de celui-ci, et Anne, sœur de Louis, assuraient en quelque sorte d'avance le suffrage de cet électorat à un prince autrichien.

II.

Plus de deux ans avant la mort de Maximilien, plusieurs électeurs, séduits par la valeur de François Ier, frappés de sa puissance, qui lui aurait permis de protéger efficacement l'Allemagne, et attirés par son argent, songèrent à lui assurer la future possession de la couronne impériale. L'archevêque de Trèves ouvrit à ce sujet les négociations. Dès le mois de novembre 1516, il envoya de son château d'Ehren-

breitstein le docteur Henri Dungin de Vuitlich, son chancelier, auprès de François Ier (1), auquel il engagea son vote. Le margrave Joachim de Brandebourg ne fit pas attendre le sien. Le docteur Bernard Zedwitz, le bourgmestre de Crossen Melchior Pful, le gentilhomme brandebourgeois Joachim de Moltzan, ses conseillers et ses plénipotentiaires, se rendirent des bords de la Sprée sur ceux de la Somme, et en traitèrent à Abbeville avec le chancelier Du Prat, investi de toute la confiance et dépositaire des pouvoirs particuliers de son maître. Une étroite confédération fut conclue, le 26 juin 1517, entre le roi et le margrave. Le roi devait donner la seconde fille de Louis XII, la princesse Renée, alors âgée de huit ans, en mariage au prince électoral de Brandebourg, avec une dot de 150,000 écus d'or au soleil (8,300,000 francs au moins) (2) et une pension de 4,000 livres. Une autre pension de 8,000 livres était accordée au margrave, qui s'obligeait à fournir, en cas de guerre, des levées de reitres et de lansquenets aux frais de François Ier, qu'il promettait de plus de porter à l'empire (3).

Le 17 août, l'électeur Joachim ratifia en ces termes, à Cologne sur la Sprée, et le traité de confédération, et la promesse de son suffrage : « Nous nous attachons, disait-il, au seigneur François Ier, roi des Français, duc de Milan, seigneur de Gênes, dont la renommée et l'*humanité* brillent dans tout l'empire, et, requis par ses ambassadeurs, nous avons promis pour la gloire du Dieu tout-puissant, de la foi chrétienne et de l'église catholique, pour l'honneur, l'avantage et l'élévation de tout l'empire romain, et par ces présentes nous promettons de bonne foi qu'à la mort du sérénissime et très invincible empereur notre maître, le seigneur Maximilien, que Dieu par sa grâce fasse vivre longtemps, lorsque l'empire romain vaquera, et qu'avec nos confrères amis et cousins les princes électeurs, nous nous réunirons dans le lieu ordinaire de notre libre élection, et que nous pourrons comprendre que leur voix et la nôtre serviront à pro-

(1) Archives générales de France, section historique, carton J., 995. Pièce du 8 novembre 1516. L'original latin avec les sceaux pendans en cire noire. — Plus tard, le 23 octobre 1518, le roi le fit remercier de la fidélité qu'il lui avait gardée à la diète d'Augsbourg. « Et primum archiepiscopo treverensi dicet quod christianissimus rex ingentes ei gratias agit, tum propter firmam et constantem voluntatem quam illi servavit... tum quod cæteros principes hortatus est et monuit ut idem facerent. » Instructions à J. de Moltzan. *Ibid.*, carton J. 952.

(2) L'écu d'or au soleil de François Ier de 1519 pesait 3 grammes 25 centigrammes à 3 francs 30 centimes le gramme, ce qui en portait la valeur métallique à 11 fr. 5 cent. Or, le pouvoir de l'or et de l'argent étant à cette époque cinq fois plus fort au moins qu'aujourd'hui, un écu d'or au soleil de 1519 avait la valeur relative de 55 fr. 25 c. de notre monnaie actuelle.

(3) *Ibid.* Minute originale.

curer l'empire au seigneur François, roi des Français, non-seulement nous ne l'empêcherons pas, mais nous y contribuerons de toutes nos forces et par notre vote (1). »

L'archevêque de Mayence suivit assez promptement l'exemple de son frère le margrave. Ayant appris les arrangemens convenus avec le chef et dans l'intérêt de la maison de Brandebourg, il avait donné le 12 octobre de pleins pouvoirs, pour traiter de sa part en France, à l'un des hommes qui faisaient l'ornement de sa petite cour splendide et lettrée, au célèbre Ulric de Hutten, qui représentait à la fois les idées nouvelles et les mœurs anciennes de l'Allemagne érudite et guerrière. « Par ces lettres patentes, disait-il, nous déclarons et faisons savoir que nous députons le vaillant et parfaitement docte notre féal et notre conseiller Ulric de Hutten, chevalier à l'éperon d'or et docteur, auprès du sérénissime et très chrétien prince François Ier, roi des Français, notre seigneur et notre ami, afin qu'il conclue avec sa sérénité et en notre nom un pacte de solide alliance, et qu'il y termine certaines autres affaires que nous lui avons commises..... Tout ce qu'il aura conclu, nous le tiendrons pour ferme et inébranlable (2). » L'archevêque vendit mystérieusement le suffrage (3) que le margrave avait vendu éventuellement.

François Ier n'avait plus qu'un vote à acquérir pour disposer de la majorité électorale. Il gagna (4) celui du comte palatin Louis, qui lui offrit de *travailler* au succès *de l'affaire si bien connue de sa majesté* en répandant son argent en Allemagne, et qui supplia toutefois de jeter sa lettre au feu (5). Avec les quatre voix de Trèves, de Brandebourg, de Mayence et du Palatinat, il put se croire assuré de l'empire et rêver en sa faveur le rétablissement de la puissance de Charlemagne sur le continent. Se regardant déjà comme le chef convenu de l'Allemagne, il étendit dans cette vaste contrée ses rapports et son influence pour la mieux préparer à sa prochaine souveraineté. Outre les quatre électeurs dont il était devenu le confédéré et le candidat, il se fit d'utiles alliés et il entretint de puissans pensionnaires dans

(1) Archives générales de France, carton J. 952, pièce 3. L'original sur parchemin, signé de l'électeur et muni de son scel en cire jaune.

(2) *Ibid.* L'original sur parchemin.

(3) *Ibid.* L'original sur parchemin. « Christianissimus rex habet in scriptis fidem et promissionem dicti archiepiscopi maguntini. » Instructions du 23 octobre 1518 à J. de Moltzan. Carton J. 952, p. 8.

(4) « Iceluy conte palatin a juré et promis que advenant icelle vacation (de l'empire) eslira le dit seigneur et lui aideroit envers les autres pour le faire eslire. » Instruction de février 1519 pour Cordier (conseiller du roi en son grand conseil) et La Mothe au Groing (l'un des gentilshommes de la maison du roi), envoyés auprès de l'électeur. Bibl. nat. Mss. de La Mare, $\frac{10335}{3}$.

(5) L'original a été conservé et se trouve dans le carton J. 995.

tout le corps germanique. Ainsi il eut dans son amitié ou il prit à son service : sur la frontière sud-est des Pays-Bas, le duc Antoine de Lorraine, Robert de la Marck, duc de Bouillon et seigneur de Sedan, son frère Éberhard de la Marck, prince-évêque de Liége; sur la frontière nord-ouest, le belliqueux duc de Gueldre, auquel offrit de s'adjoindre cette année même le duc de Clèves, de Juliers et de Berg (1); dans le voisinage du Rhin, le comte Gerlach d'Isenbourg (2) et le comte Jean de Salm, seigneur de Reiferscheid, de Dyk et d'Alster, maréchal héréditaire de l'électorat de Cologne (3); vers l'Allemagne septentrionale, le duc de Brunswick-Lunebourg, gendre de l'électeur de Saxe, et le duc Frédéric de Holstein (4), souverain du Schleswig et héritier du royaume de Norvége, tandis que du côté de l'Allemagne méridionale, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade et l'évêque de Strasbourg n'étaient pas éloignés de se mettre à sa dévotion.

Il y avait alors dans le corps germanique un homme très puissant quoiqu'il ne fût ni électeur, ni prince, ni comte, et François Ier ne manqua point de se l'attacher : c'était le fameux Franz de Sickingen. Il appartenait à la plus ancienne noblesse possessionnée des environs du Rhin; ses ancêtres avaient combattu en Italie pour les empereurs souabes, et son père avait été proscrit par l'empereur Maximilien pour avoir soutenu les armes à la main les prétentions de la maison palatine à l'héritage de la Bavière-Landshut. Sickingen avait acquis une importance extraordinaire en Allemagne (5). Il pouvait à toute heure mettre au service de ses alliés deux mille chevaux bien équipés, dix mille vaillans lansquenets, une nombreuse artillerie, et leur ouvrir les portes de plus de vingt-trois forteresses (6). D'une bravoure entreprenante, d'un caractère chevaleresque, d'un esprit cultivé, élève de Reuchlin, le chef des érudits allemands, ami d'Ulrich de Hutten, qui fut son compagnon à la guerre, son lecteur pendant la paix, et se fit le chantre poétique de sa renommée de la Moselle à l'Elbe (7), Sickingen aimait les armes et les lettres. Continuateur des vieilles mœurs de son pays, défenseur des idées nouvelles de son temps, il se plaisait dans les hasards des grandes aventures et les

(1) Pièce 48, carton J. 952, pension de 4,000 livres promise en échange de ses services qu'il a offerts.

(2) *Ibid.* Carton J. 995, pension de 4,000 livres tournois, du 4 avril 1518, et promesse originale du comte de servir François Ier, dans le carton J. 952, pièce 7.

(3) *Ibid.* Pension de 1,200 livres du 10 février 1518.

(4) *Ibid.* Traité original du 19 mai 1518, avec pension de 4,000 livres.

(5) *Vie de Franz de Sickingen,* par E. Münch; 2 vol. in-8°. Stuttgart et Tubingen, 1827.

(6) *Mémoires du maréchal de Fleuranges,* dans la collection Petitot, vol. XVI, p. 316.

(7) Voir les vol. II, III et IV de Hutten, et une dédicace dans le vol. V, p. 157. — *Ulrichi ab Hutten equitis Germani Opera,* édition de J.-H. Münch, in-8°. Berlin, 1822.

entretiens élevés des savans, et avait dans le principal de ses châteaux une imprimerie à côté de ses canons (1).

A cette époque d'impuissance publique et de guerres privées, où il n'était guère possible d'obtenir justice qu'en se la rendant à soi-même, Franz de Sickingen s'était fait comme le justicier général et armé de la vaste contrée qu'arrosent la Moselle, le Rhin, le Necker, le Mein et la Lahn. La noblesse, accoutumée aux confédérations particulières, s'enrôlait avec empressement sous sa victorieuse bannière. Sickingen, à la tête d'armées de plus de quinze mille hommes, se chargeant des querelles des faibles et des droits des impuissans, avait tour à tour marché contre le comte Reinhard des Deux-Ponts, la ville impériale de Metz, le duc Antoine de Lorraine, le landgrave Philippe de Hesse, qu'il avait contraints à accorder des réparations ou réduits à souscrire des arrangemens. Mis au ban de l'empire pour avoir pillé les marchands de Worms et fait le siége de leur ville, il avait bravé la colère de Maximilien dans sa citadelle d'Ebernbourg, près de Creuznach, qui devint bientôt l'asile des lettres effrayées ou de la piété en péril, et que ses protégés reconnaissans appelèrent l'*Hôtellerie de la Justice* (2). Cette forteresse s'élevait sur un rocher vaste et escarpé au pied duquel coulaient les eaux de l'Alseuz; ses abords étaient protégés par de nombreuses batteries de canon, et les voûtes intérieures en avaient été mises à l'épreuve de la bombe. Le puissant possesseur d'Ebernbourg, le chef valeureux de la noblesse secondaire de l'Allemagne, entra alors au service de François Ier. Le maréchal de Fleuranges, de la maison de La Marck, avec laquelle Sickingen était en étroite alliance, le conduisit au château d'Amboise, où ce prince lui fit le plus grand accueil. François Ier donna à Sickingen et aux douze gentilshommes de sa suite de magnifiques chaînes d'or, et il accorda une pension considérable de 3,000 livres (3) au précieux auxiliaire qui pourrait plus tard, s'il en était besoin, lever une armée à l'appui de ses desseins.

Cependant le jeune roi catholique ne devait pas se laisser enlever ainsi la couronne impériale qu'avaient portée dans le XIIIe et dans le XIVe siècle Rodolphe de Habsbourg et Albert Ier, ses ancêtres paternels,

(1) La plupart des lettres véhémentes et des formidables pamphlets d'Ulrich de Hutten contre l'église romaine et pour la liberté germanique sont datés en 1520-1521 de la citadelle d'Ebernbourg. *Opera Ulrichi ab Hutten*, vol. III, IV.

(2) *Ebernburg*, ubi pretium est equis et armis, ubi Dei cultus, hominum cura et charitas, ubi virtutibus honor, ubi liberaliter liberi sunt viri, ubi pecuniam contemnunt homines et magni fiunt;... ubi innocentia propugnatur, viget probitas, fœdera valent, hoc illud est æquitatis receptaculum. *Ulrichi ab Hutten Opera*, etc., vol. IV, p. 84. — Gardesius dit : « Arx Eberburgensis portus et asylum veritatis testium, eruditionis et depressæ libertatis vindicum. » *Monumenta*, t. Ier, p. 161.

(3) *Mémoires de Fleuranges*, vol. XVI, p. 319.

et qui depuis quatre-vingt-un ans semblait fixée dans sa maison. Ses vastes états auraient été compromis si François Ier, qu'il avait pour voisin en Flandre, en Franche-Comté, en Espagne, en Italie, s'établissait aussi en Allemagne. Il mit tout en œuvre pour l'en empêcher. Jusque-là il s'était ménagé avec soin l'amitié de ce prince, afin d'éviter la guerre vers les Pays-Bas, de prévenir l'invasion du royaume de Naples et de n'être pas troublé dans la prise de possession de la péninsule espagnole. Il lui avait prêté hommage, comme son vassal, pour les comtés de Flandre et d'Artois, et, par le traité de Noyon, il avait accepté pour future femme Louise de France, fille de François Ier, qui, en considération de ce mariage, lui céda ses droits sur le royaume de Naples. Gendre éventuel et ami momentané de François Ier, le roi de Castille avait réconcilié son aïeul et son beau-père. Arrachant Maximilien à ses turbulens desseins et à ses ligues agressives, il avait obtenu son adhésion au traité de Noyon, et moyennant 200,000 écus d'or il avait décidé le nécessiteux empereur à rendre aux Vénitiens alliés de la France la seule place qui lui fût restée de ses conquêtes sur eux. Le traité de Noyon du 13 août 1516 avait été confirmé le 11 mars 1517 par le traité de Cambrai, dans lequel le roi très chrétien et le roi catholique avaient renvoyé la question difficile du royaume de Navarre à une conférence qui se tiendrait prochainement à Montpellier. Après toutes ces stipulations, Charles, en constante amitié avec Henri VIII, en alliance étroite avec François Ier, en accord parfait avec Maximilien, s'apprêtait à partir pour l'Espagne afin d'y consolider sa puissance, qu'il avait mise à l'abri de toute atteinte du côté des Pays-Bas, qu'il comptait avoir assurée en Italie et qu'il espérait étendre plus tard à l'Allemagne.

C'est dans ce moment qu'il fut instruit des dangereuses menées de François Ier. Il ne voulait pas enfreindre la paix, qui lui était nécessaire, et qu'il avait rétablie avec tant de peine dans l'occident de l'Europe; mais il n'entendait pas non plus que le roi de France, devenu son compétiteur, se servît de la paix pour lui enlever d'avance la couronne impériale. Des côtes de la Zélande, où il allait s'embarquer, il chargea le trésorier Villinger d'informer l'empereur de toutes les pratiques françaises auprès des électeurs; plusieurs d'entre eux s'offraient à soutenir ses propres prétentions, qu'il était résolu à faire prévaloir par tous les moyens, s'il obtenait l'assentiment et le concours de son aïeul (1). Il monta ensuite sur la flotte qui devait le conduire en Espagne, et il s'éloigna des lieux où s'était déjà ouvert le marché électoral. Mais l'empereur son grand-père y restait pour

(1) Instruction donnée à Villinger par le roi de Castille en août 1517, dans Bucholtz. *Geschichte der regierung Ferdinand des Ersten*, in-8°; Vienne, 1831, vol. Ier, p. 84.

lui. Attaché à la grandeur de sa maison, qu'il avait singulièrement accrue, Maximilien sentait la nécessité de ne pas la laisser déchoir, et d'en unir les états dispersés par le lien puissant de l'autorité impériale. Il entra donc, et avec son ardeur accoutumée, dans les vues de son petit-fils. Avant tout, il lui fit connaître ce qu'il devait accorder de faveurs, dépenser d'argent, offrir de pensions, s'il ne voulait pas échouer dans une pareille entreprise. C'est ce que lui écrivirent de sa part le trésorier Villinger et le secrétaire Renner (1), instruits à fond de la position, du caractère et des intérêts des princes allemands.

Charles était aux prises avec les difficultés d'un règne nouveau, lorsqu'il reçut en Espagne les instructions qui lui étaient transmises et les demandes qui lui étaient adressées par les deux conseillers de l'empereur. Il venait de prendre possession de la souveraine autorité dans la Castille. Ce n'était pas sans quelque peine qu'il avait été reconnu roi du vivant de sa mère, Jeanne la Folle, enfermée à Tordesillas. Les grands et les villes lui avaient cependant prêté serment d'obéissance dans les cortès de Valladolid, après qu'il eut juré lui-même d'observer leurs lois et de garder leurs priviléges; mais les Flamands qui l'entouraient excitèrent l'animadversion et la jalousie des Castillans par l'excès de leur pouvoir et de leur cupidité. Le gouverneur Chièvres et le chancelier Jean Le Sauvaige dirigeaient tout et vendaient tout autour de lui. Les Flamands traitaient l'Espagne comme les Espagnols avaient traité l'Amérique, et dans leur avidité cynique et offensante ils allaient jusqu'à appeler ceux-ci *leurs Indiens* (2). Aussi préparaient-ils le terrible soulèvement des *communeros*, et ils rejetaient même du côté de la France les *grands*, indignés de l'abandon où on les laissait. Les personnages les plus considérables des deux Castilles visitaient assidûment La Roche-Beaucourt, et, aussi nombreux à la table de l'ambassadeur de François Ier qu'à la cour du roi Charles, ils lui disaient : « Quand il le vouldra, votre maistre trouvera autant de serviteurs en ce pays qu'en lieu qu'il sauroit souhaiter (3). » La présence de l'infant Ferdinand dans la Péninsule, l'ambition qu'il avait déjà montrée, l'attachement que lui portaient les Espagnols, au milieu desquels il avait été élevé, dont il parlait la langue et suivait les mœurs, n'inspiraient pas moins d'inquiétude au roi son frère. Aussi, malgré le vœu formel des cortès, se décida-t-il à

(1) Le contenu de cette lettre est mentionné dans la lettre de Maximilien au roi de Castille du 18 mai 1518, extraite des archives de Lille et publiée dans les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche* par le savant archiviste M. Le Glay, in-4°, vol. II, p. 126.

(2) Sandoval, *Historia de Carlos Quinto*, t. Ier, lib. v, § II.

(3) Lettre de La Roche-Beaucourt de mars 1518. Mss. Bethune, n° 8487, f° 128 et suiv.

ne pas le laisser dans un pays où les mécontens pourraient un jour le prendre pour chef. Dans son trajet de Valladolid à Saragosse, il l'éloigna sans bruit de l'Espagne et l'envoya en Flandre. Fort soucieux des dispositions des Castillans, encore incertain sur l'obéissance des Aragonais, par lesquels il allait se faire reconnaître comme roi, ils se trouvait de plus tellement pauvre, qu'il fut réduit, peu de temps après, à emprunter 70,000 ducats du duc de Verajas, du duc d'Arcos et du comte de Benavente pour l'entretien de sa maison (1). Il en était là quand lui parvint le message de son grand-père Maximilien.

Malgré la pénurie de ses finances, Charles se procura 100,000 ducats, qu'il fit porter à l'empereur par son chambellan Jean de Courteville. Il obtint en outre de trois banquiers de Gênes et d'Augsbourg qu'ils en mettraient à sa disposition 200,000 autres au mois d'avril 1519; mais il n'offrit que des pensions de 4,000 florins aux électeurs, et il défendit à Courteville de rien débourser sans être certain que l'empire lui serait accordé. Maximilien, mécontent de cette parcimonie et de ces précautions, également contraires au succès d'un dessein qui exigeait beaucoup de libéralité et de confiance, écrivit à son petit-fils pour lui en exprimer sa surprise. Il lui dit que les pensions offertes étaient trop petites, que la somme envoyée était insuffisante, et que d'ailleurs il fallait pouvoir s'en servir tout de suite, parce que sans cela les princes allemands croiraient plus à l'argent comptant des Français qu'à ses bonnes paroles. Il insista fortement sur la nécessité de dépenser sans hésitation et d'agir sans retard. « Pour gagner les gens, ajouta-t-il, il faut mettre beaucoup en aventure. Veuillez donc bien penser à notre conseil et le suivre, autrement il n'y a pas d'apparence de conduire notre affaire au désir et à l'honneur de nous deux. Il nous déplairoit fort d'avoir eu tant de peine et labeur pour faire grande et exalter notre maison et toute notre postérité, et de voir tout mis au hasard par une faute ou une négligence (2). » Il convoqua en même temps les électeurs à Augsbourg pour le mois d'août.

III.

La diète se réunit à l'époque fixée. Elle avait deux grands objets : l'un public, la défense de la chrétienté contre l'invasion imminente des Turcs; l'autre secret, la succession à l'empire d'Allemagne. Le

(1) Dépêche de La Roche-Beaucourt, de Saragosse, 1518. Mss. Béthune, n° 8486, f° 56 et suiv.

(2) Lettres de Maximilien au roi Charles, du 18 et du 24 mai 1518 (archives de Lille), imprimées, la première, dans les *Négociations diplomatiques*, t. II, p. 125, la seconde, dans *Anzeiger für Kunde der Teutschen Vorzeit*, par F.-J. Mone, Karlsruhe, 1836, in-4°, p. 14.

premier n'était cependant pas étranger au second, car le pape devait se déclarer ouvertement en faveur de celui des deux compétiteurs qui, par son âge, sa gloire, sa puissance militaire, lui semblait le plus capable d'arrêter les progrès de l'invasion musulmane. Léon X ne semblait occupé dans le moment que de cet immense péril. Sélim Ier, continuant l'œuvre de ses plus heureux et de ses plus terribles prédécesseurs, s'apprêtait à attaquer l'Occident. En trois années, de 1514 à 1517, il avait vaincu le sophi de Perse Ismaïl à Tschaldiran, et lui avait enlevé le Diarbekir, Orfa et Mossoul, entre l'Euphrate et le Tigre; il avait battu complétement le soudan d'Égypte à Alep et au Caire, détruit l'empire des Mamelucks, occupé la Syrie, la Palestine, l'Égypte, reçu la soumission du chérif de la Mecque et de beaucoup de tribus arabes. Après avoir consolidé ses conquêtes et créé une puissante flotte de plus de deux cents voiles, il était rentré à Constantinople, plus menaçant que jamais pour l'Europe, dont ses armes n'avaient été détournées que par la guerre si vite achevée d'Orient.

L'approche du danger avait ému le chef spirituel de la république chrétienne. Il craignait que les Turcs, établis sur le Bosphore, maîtres de la Bessarabie, de la Bulgarie, de la Roumélie, de la Servie, de la Bosnie, déjà parvenus dans la Croatie et sur les côtes de la Dalmatie, n'attaquassent en même temps le boulevard le plus avancé et le centre même du christianisme par une invasion en Hongrie et une descente en Italie. Il poussa de bonne heure le cri d'alarme, et s'efforça d'unir les rois et les peuples de l'Occident, alors en paix les uns avec les autres, dans une nouvelle guerre sainte contre l'ennemi commun de leur foi et de leur indépendance. Il fit décréter la croisade dans la douzième et dernière session du concile de Latran, autorisa les souverains confédérés à Cambrai à tirer du clergé par des décimes l'argent qu'exigerait la levée des troupes, et leur adressa un long mémoire pour concerter avec eux la conduite de l'expédition sacrée.

Chacun d'eux proposa un emploi différent des forces chrétiennes. François Ier déclara qu'il consacrerait armes, hommes, chevaux, canons, vaisseaux, argent, sa vie même, à une si sainte et si nécessaire entreprise. Il s'engagea, pourvu qu'on préparât les fonds nécessaires, à réunir quatre mille hommes d'armes, huit mille chevau-légers, cinquante mille hommes de pied, et, suivi des Écossais, des Suisses, des Lorrains, des Savoisiens, des Vénitiens, des Florentins, des Siennois, à attaquer les Turcs par le Frioul et l'Illyrie, tandis que l'empereur, les rois de Hongrie et de Pologne, les princes d'Allemagne, marcheraient contre eux du côté de la Hongrie, et que les rois d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, leur feraient face dans la Méditerranée.

L'empereur Maximilien, à l'imagination duquel rien ne coûtait, avait conçu un plan gigantesque, dont l'exécution aurait exigé plusieurs années, et qui, faisant remonter les nouveaux croisés d'occident en orient par l'Afrique, l'Europe et l'Asie, aurait conduit leurs bandes victorieuses jusqu'à Jérusalem, où elles se seraient rejointes, après avoir chassé devant elles les Turcs dépossédés de leurs anciennes et de leurs récentes conquêtes. Moins intempérant et plus judicieux que lui, son petit-fils demanda que l'expédition fût ajournée à l'année suivante, les princes chrétiens n'étant pas encore en mesure de l'entreprendre, et qu'en attendant la France, l'Espagne, le saint-siége, Venise, Florence, etc., défendissent l'Italie contre les Turcs. Les forces de l'Allemagne, de la Pologne, de la Bohême et de la Hongrie serviraient à les repousser, s'ils attaquaient la chrétienté du côté du Danube (1).

Afin de poursuivre ce projet et d'y faire entrer l'Allemagne, Léon X avait envoyé à Augsbourg, comme son légat auprès de l'empereur et de la diète, le dominicain Thomas de Vio, cardinal de Saint-Sixte. Le légat apporta à Maximilien l'épée et le chapeau bénits par le souverain pontife, et conjura la diète germanique de fournir son contingent dans la grande croisade qui servirait à délivrer l'Europe, à reprendre Constantinople, à conquérir même Jérusalem. Il fut donc proposé de lever un homme par cinquante propriétaires de maison, et d'appliquer à l'entretien de cette armée le dixième du revenu des gens d'église et le vingtième du revenu des laïques; mais la diète refusa cet impôt comme trop écrasant pour l'Allemagne, déjà épuisée par toutes les exactions ecclésiastiques. Mêlant le cri public à la parole depuis quelque temps tonnante de Luther, elle fit entendre ses plaintes sur les abus du pouvoir pontifical, l'extension des annates, le mépris des concordats, et elle prétendit que l'argent demandé ne serait pas plus employé à la guerre contre les Turcs que celui des indulgences ne l'était à la construction de l'église de Saint-Pierre. Agitée par un esprit nouveau de résistance, elle fit au nom des intérêts ce que Luther entreprenait au nom des croyances. Elle ne céda pas plus aux invitations du souverain pontife que Luther n'obéit aux injonctions du légat, devant lequel il comparut à Augsbourg, et la diète, défiante et indocile, mit un terme aux croisades au moment même où le moine convaincu et désobéissant commençait les révolutions. Elle se borna en effet à prescrire que, durant trois années, chaque personne admise à la communion payât au moins le dixième d'un florin, et que le produit de cette contribution pieuse fût con-

(1) Toutes les pièces relatives à ce projet de croisade, la plupart extraites des cartons des archives et des manuscrits de la Bibliothèque nat., sont imprimées dans le vol. Ier, p. 10 à 82, des *Négociations de la France dans le Levant*, publiées par M. E. Charrière, in-4°, 1848. — Collection des *Documens inédits sur l'Histoire de France*.

servé par les gouvernemens jusqu'au moment de la guerre. Accorder si peu et si tard, c'était tout ajourner et tout interdire.

Tandis que se discutait cet objet ostensible de la diète, les négociations secrètes pour l'empire se poursuivaient avec les électeurs. Maximilien, arrêté un instant par la défiance parcimonieuse de son petit-fils, avait emprunté à la banque des Fugger 30,000 florins d'or pour défrayer les princes venus surtout à Augsbourg dans un intérêt qui lui était particulier (1). Enfin arrivèrent les nouvelles instructions du roi catholique, qui envoyait une assignation de 100,000 ducats de plus sur le royaume de Naples, et qui autorisait à se servir immédiatement de l'argent porté par Courteville. Maximilien se mit alors à l'œuvre vivement. Il obtint sans peine la voix du jeune roi de Bohême en distribuant 11,000 florins d'or aux ambassadeurs du roi de Pologne, qui était avec lui cotuteur de ce prince. Le suffrage de l'électeur de Cologne n'avait pas été engagé encore; il l'acquit au prix peu élevé de 20,000 florins d'or et d'une pension de 6,000. Afin de l'affermir dans ses volontés, qu'il savait n'être pas invariables, il gratifia de sommes et de pensions — proportionnées à l'influence qu'ils exerçaient sur lui — ses deux frères, les comtes Guillaume et Jean de Wied, son chancelier, ses divers conseillers, et Guillaume de Newenar, l'un des comtes les plus puissans de l'électorat.

Il semblait beaucoup moins facile de gagner l'archevêque de Mayence et le margrave de Brandebourg. Ce dernier, en partant pour la diète d'Augsbourg, avait fait assurer François Ier de la fidélité persévérante qu'il garderait envers lui, et le prince électoral son fils avait envoyé une bague montée d'un beau diamant à Mme Renée de France, qu'il considérait comme sa fiancée (2). Il n'avait su cependant résister ni aux instances, ni aux offres de Maximilien. Défaisant un mariage par un autre, l'empereur avait promis la plus jeune de ses petites-filles, l'infante Catherine, au fils du margrave, auquel elle serait remise l'année suivante avec une dot de 70,000 florins d'or payables le jour de l'élection, outre 30,000 en don gratuit. L'archevêque de Mayence, qui reçut le chapeau de cardinal à Augsbourg, dut avoir pour sa part 52,000 florins d'or comptant, une crédence et un service d'argent à sa discrétion, et le prix d'une belle tapisserie qu'il avait commandée en Flandre. Deux pensions de 8,000 florins d'or étaient assurées aux deux frères sur les villes d'An-

(1) *Estat de l'argent comptant que à cette journée impériale d'Augsbourg a, pour et au nom du roy, esté desboursé.* Dans Mone, p. 407 à 411. Le florin d'or valait un peu moins que l'écu d'or au soleil. Il pesait 3gr.225, ce qui lui donnait une valeur métallique de 10 fr. 64 c., qu'il faut multiplier par 5 pour avoir sa valeur relative.

(2) Instructions latines données à Moltzan par François Ier le 23 octobre 1518. Archiv., carton J. 952, pièce 8.

vers et de Malines, dont ils exigeaient la garantie formelle. Maximilien s'applaudissait d'avoir détaché de François Ier l'électeur de Brandebourg, tout en trouvant qu'il faisait payer cher son infidélité à la France et son retour à l'Autriche. « Le marquis, disait-il, couste beaucoup à gagner; toutefois son avarice est avantageuse au seigneur roi (mon petit-fils), car par elle il parvient à son désir (1). » Il récompensa d'une somme de 12,000 florins d'or et d'une pension le zèle ardent que déployait pour la maison impériale le margrave Casimir de Brandebourg de la branche de Franconie.

Le comte palatin ne s'était pas rendu à la diète. Il avait envoyé un messager à François Ier pour l'assurer de ses bonnes dispositions (2), et il chassait à Dilsberg (3) pendant que Maximilien pratiquait les électeurs à Augsbourg. Son éloignement inquiéta le vieil empereur, qui en connaissait les causes trop fondées. Il se servit, pour l'amener et le séduire, de son frère le comte Frédéric, qui n'avait pas moins à se plaindre de la maison d'Autriche, dont il avait reçu naguère un affront public, mais à laquelle il portait un long et inébranlable àttachement. Ce cadet de la maison palatine, élevé auprès de l'archiduc Philippe le Beau, demeuré à la cour du roi Charles, avait conçu une passion romanesque pour l'infante Éléonore, qui le payait de retour; il avait même obtenu de cette princesse, alors âgée de vingt ans, qui épousa en 1518 le roi Emmanuel le Fortuné, et en 1530 François Ier, une promesse de mariage. Le roi Charles surprit entre les mains de sa sœur une lettre d'amour du comte Frédéric, qui l'appelait *sa mie* (4) et lui disait : « Je suis prest de ne demander aultre chose, synon que je soye à vous et vous à moy. » L'altier descendant des empereurs et des rois, courroucé de ce langage et d'une semblable prétention de la part d'un petit prince sans territoire et sans souveraineté, fit rompre devant un notaire apostolique, en présence du seigneur de Chièvres, du seigneur de Rœulx, du baron de Montigny, du chambellan Courteville, tous chevaliers de la Toison-d'Or, et par la déclaration des deux parties, l'engagement qu'elles avaient pris l'une à l'égard de l'autre (5); puis il éloigna durement le comte Frédéric sans consentir à le voir, malgré ses supplications (6), et il conduisit sa sœur en Espagne pour la marier avec le roi de Portugal.

(1) Mémoire du 27 octobre dressé par l'empereur Maximilien pour le roi catholique. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 172.

(2) Lettre de remerciement de François Ier à l'électeur palatin du 13 août. Minute sur parchemin. Archives, carton J. 952, pièce 24.

(3) *Annalium de vita et rebus gestis, etc., Frederici II, electoris palatini, libri XIV.* Authore Huberto Thoma Leodio. In-4°. Francofurti, 1624, lib. IV, p. 68.

(4) Cette lettre est parmi les papiers de Simancas aux Arch. nat., sér. B., liasse 2. n° 79.

(5) Cet acte est dans les papiers de Simancas. *Ibid.*, n° 79[1].

(6) Lettres du comte Frédéric. *Ibid.*, n° 79[4].

Après cette expulsion offensante, qui avait eu lieu l'année d'auparavant, vers la fin d'août, le comte Frédéric s'était retiré à Amberg, dans le haut Palatinat. Son affection pour le roi Charles survivait à sa disgrâce. Il lui avait écrit, en le quittant, qu'il continuerait à le servir en quelque lieu qu'il se trouvât et qu'il ferait avec bonheur tout ce qu'il lui commanderait (1). Mandé alors à Augsbourg, il se rendit en toute hâte auprès de l'empereur, qui oublia les hardiesses qu'il s'était permises et lui fit oublier les affronts qu'il avait reçus. Maximilien le combla de ses bonnes grâces et lui accorda 20,000 florins d'or avec une pension, s'il entraînait l'électeur son frère à Augsbourg et le décidait à conclure avec lui un accord politique et électoral. Afin de faciliter sa venue, il mit ses états sous la sauvegarde de l'empire, et il interdit à la ligue de Souabe d'exercer contre lui aucune espèce de représailles à cause des déprédations dont avaient souffert les marchands de Worms de la part de Franz de Sickingen, l'un des châtelains du Palatinat. Il promit de faire la paix de l'électeur avec cette redoutable ligue et de le dédommager de ce que la maison d'Autriche avait enlevé à la maison palatine. Le comte Frédéric partit pour Dilsberg et persuada si bien le faible et changeant électeur par la double considération de la crainte et de l'intérêt, qu'il le conduisit à la diète presque vaincu. Maximilien acheva sa défaite assez aisément. Il acquit son suffrage en lui accordant l'investiture de ses fiefs, en renouvelant l'alliance héréditaire entre l'Autriche et le Palatinat, en lui assurant 80,000 florins comme compensation de l'*avouerie* d'Haguenau qu'il ne pouvait pas lui rendre parce qu'elle couvrait les possessions autrichiennes du côté de l'Alsace (2), enfin en offrant de donner 20,000 florins d'or à la ville de Worms pour réparer les dommages commis envers elle par Sickingen. L'empereur voulait réconcilier avec les confédérés de la ligue de Souabe, — dont faisaient partie vingt-deux villes impériales, les nobles de la compagnie de Saint-George, les ducs de Bavière et les archiducs d'Autriche, — cet indomptable chef de bande qui devait jouer un grand rôle dans l'élection. Sickingen venait de se brouiller avec François Ier fort peu de temps après être entré à son service. Un marchand allemand en contestation avec des marchands milanais qui ne voulaient pas le payer s'adressa à lui comme au justicier national. Sickingen acheta sa créance qu'il fit acquitter les armes à la main par les Milanais qui trafiquaient en Allemagne. Ceux-ci portèrent leurs plaintes à leur souverain François Ier, qui suspendit la pension de Sickingen (3).

(1) Papiers de Simancas aux Arch. nat., nº 79[5].

(2) Lettre de Maximilien au roi de Castille du 24 mai. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 127. — *Estat de l'argent comptant*, etc., Mone, p. 407 à 411.

(3) *Mémoires de Fleuranges*, édit. Petitot, vol. XVI, pag. 324-325. « Lequel Francisque,

L'aventurier allemand fut par-là poussé du parti de la France dans celui de l'Autriche. Maximilien s'empressa de l'attacher aux intérêts de son petit-fils, auquel il écrivit : « Touchant Francisque de Sickinghe, il nous semble bien fait de le bien entretenir avec pension et autrement. Nous l'avons aussi actrait (attiré) à nous, car nous savons qu'il peut faire grand service à nous deux (1). »

Maximilien avait réussi auprès de cinq électeurs, mais il échoua auprès des deux autres. L'archevêque de Trèves demeura fidèle à François Ier. Il refusa d'engager d'avance au roi catholique sa voix, que la bulle d'or lui prescrivait de conserver libre jusqu'au jour de l'élection. Ce qui ne fut pour lui qu'un prétexte dont il couvrit sa politique et sa loyauté servit de fondement à la conduite du duc Frédéric de Saxe. Cet électeur, dont la probité et la fermeté étaient inaccessibles à la corruption et à la crainte se déclara ouvertement contre les arrangemens proposés. Son opposition et la résistance de l'archevêque de Trèves contrarièrent Maximilien sans l'arrêter. Assuré de la majorité du collége électoral qu'il avait enlevée à François Ier, moyennant la somme énorme de 514,075 florins d'or (valant au moins 27,245,975 fr. de notre monnaie), indépendamment de 70,400 de pensions qui seraient touchées à Malines, à Anvers, à Francfort (2), et dont le gouvernement des Pays-Bas cautionnerait l'exact paiement, il se montra décidé à passer outre. Il fit signer le 27 août aux quatre électeurs gagnés, ainsi qu'aux représentans du cinquième, la promesse formelle d'élire roi des Romains son petit-fils, au nom duquel il leur garantit, par des lettres reversales, le maintien de leurs priviléges particuliers, des droits généraux de leur pays, et donna l'assurance que l'administration de l'empire serait concertée avec les princes allemands et confiée à des mains allemandes (3). Ces engagemens réciproques furent échangés le 1er septembre 1518.

L'empereur Maximilien fit aussitôt partir pour l'Espagne Jean de Courteville, avec les seize pièces relatives aux acquisitions de votes, convention de mariage, promesses d'argent et de pensions, garanties de priviléges, qu'il avait stipulées dans l'intérêt et au nom de son petit-fils (4). Il invitait celui-ci à les signer sans retard, à n'y introduire aucun changement, à les expédier bien vite, afin de lier définitivement les électeurs envers lui et de ne pas ébranler l'édifice si coû-

dit-il, porta depuis au roi grand dommage et spécialement pour le faict de l'empire. »

(1) Lettre de Maximilien au roi de Castille du 24 mai. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 129.

(2) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 170-172-173.

(3) Ces lettres sont dans Bucholtz, *Histoire de Ferdinand Ier*, vol. III, p. 665.

(4) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 171.

teusement élevé de sa grandeur. Il lui représentait de plus comme indispensable l'envoi immédiat de lettres de change sur les banques des Fugger et des Welser à Augsbourg pour 450,000 florins d'or à toucher avant l'assemblée de Francfort. Sur ces 450,000 florins qui s'ajoutaient aux 75,000 déjà apportés par Courteville, le besoigneux empereur, que les Italiens appelaient si justement *pochi danari*, s'en attribuait 50,000. Ils étaient destinés à le défrayer de ses dépenses à la diète prochaine de Francfort, où, après avoir reçu la confirmation que le roi Charles donna le 24 décembre des arrangemens pris à Augsbourg, il devait se rendre avec les électeurs pour y faire nommer et proclamer son petit-fils roi des Romains.

IV.

François Ier n'avait pas appris sans une pénible surprise ce qui s'était passé à Augsbourg. L'archevêque de Trèves lui avait envoyé son secrétaire pour l'en instruire. L'électeur de Brandebourg lui-même, embarrassé de son infidélité et voulant en atténuer la honte, avait, le 16 août, prévenu Baudouin de Champagne, seigneur de Bazoges, ambassadeur de François Ier auprès de Maximilien, que l'entreprise de son maître était désespérée, parce que le roi catholique avait déjà 5 voix contre 2. Il avait ajouté cependant qu'on pourrait regagner l'archevêque de Mayence et les autres électeurs à force d'argent; mais il n'avait donné pour avoir la réponse du roi que dix-huit jours, terme au bout duquel tout serait conclu. Ce délai était illusoire, car il était déjà expiré lorsque la dépêche de Bazoges fut remise, le 4 septembre, à François Ier, qui était alors à Vannes. Ce prince n'en expédia pas moins sur-le-champ cinq pouvoirs en blanc à Bazoges, auquel il adjoignit Marigny, bailli de Senlis, pour traiter avec les électeurs (1); mais il n'y avait déjà plus personne à Augsbourg.

François Ier ne se laissa point décourager par le manque de foi du comte palatin, de l'archevêque de Mayence et du margrave de Brandebourg. Il pensa que, les ayant perdus malgré leurs anciennes promesses, il pourrait les regagner malgré leurs nouveaux engagemens. Il fit donc partir pour l'Allemagne d'abord Joachim de Moltzan, conseiller de l'électeur de Brandebourg et qu'il avait pris à son service, ensuite Beaudouin de Champagne, avec les offres les plus capables de tenter ces princes (2); mais, pour qu'ils se laissassent

(1) Lettre originale de François Ier au chancelier Du Prat, du 5 septembre. Mss. Dupuy, vol. 486, feuille 114.

(2) Instructions du 23 octobre 1518 à Joachim de Moltzan, et de la fin de novembre à Baudoyn de Champagne, seigneur de Bazoges. Carton J. 952, pièces 8 et 45.

séduire, il fallait que l'élection ne se fît pas tout de suite à Francfort. Or cette élection rencontra un obstacle légal : Maximilien, n'ayant pas été couronné empereur, n'était que roi des Romains. Dès lors, un roi des Romains existant déjà, on ne pouvait pas en nommer un second, comme le représentèrent avec force et non sans succès le duc Frédéric de Saxe et l'archevêque de Trèves.

Maximilien n'osa point procéder à une élection nouvelle avant d'avoir reçu lui-même la couronne impériale. Cette couronne se donnait en Italie. Irait-il la prendre à Rome à la tête d'une armée, au risque de remettre ce pays en feu et de troubler la paix toute récente de l'Europe? C'est ce que craignait la cour timide du roi d'Espagne. Peu rassurée sur les dispositions de la Castille et de l'Aragon et cherchant à résoudre amiablement dans les conférences de Montpellier les difficultés qui subsistaient entre elle et la cour de France relativement au royaume de Navarre, elle ne voulait pas s'exposer dans ce moment à la guerre et souhaitait que l'empereur n'entreprît pas ce périlleux voyage (1). Maximilien se borna donc à faire demander par son petit-fils au pape que la couronne impériale lui fût envoyée dans la ville de Trente, et que les cardinaux de Médicis et de Mayence fussent désignés pour y accomplir, le jour de la Noël, la cérémonie solennelle de son couronnement (2). Ce projet était chimérique. Il devait rencontrer et l'objection des usages jusque-là consacrés et la résistance du pape Léon X, qui, étroitement uni à François Ier, ne se souciait pas de favoriser l'élévation du roi de Naples à l'empire, contrairement aux intérêts de son allié et aux maximes du saint-siége depuis la bulle de Clément IV.

Aussi Maximilien, avant d'avoir pu réaliser le dessein qui devait assurer la grandeur héréditaire de sa maison, fut surpris par la mort. Il avait bien près de soixante ans, et sa santé était depuis quelque temps chancelante. Tourmenté par la fièvre dans le Tyrol, il était allé, pour s'en délivrer, dans la haute Autriche. Là, pendant qu'il était à la chasse, il éprouva une soif ardente qu'il crut apaiser en mangeant du melon avec excès. Cette imprudence augmenta son mal. D'intermittente, la fièvre devint continue et l'enleva à Wels le 12 janvier 1519. Depuis 1515, il portait toujours avec lui un coffre destiné à recevoir ses restes après sa mort. On l'entendait souvent lui adresser la parole lorsqu'il était seul. Pendant ses nuits sans sommeil, il se fit lire l'histoire de ses ancêtres qu'il allait bientôt rejoindre. Il régla lui-même ses funérailles et demanda que son cœur fût porté à Bruges auprès de sa première femme, Marie de Bourgogne; mais,

(1) Lettres de La Roche-Beaucourt, écrites de Saragosse, du 16 novembre 1518, au grand-maître Boisy, et du 20 novembre à François Ier. Mss. Bethune, nº 8486, fº 81 et 63.

(2) Mémoire de Maximilien du 27 octobre. Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 175.

bizarre jusqu'au bout, il prescrivit qu'on rasât son corps et qu'on arrachât ses dents avant de l'inhumer (1).

Ce prince avait l'âme noble, l'esprit inventif, le caractère affable et entreprenant. Réunissant en lui toutes sortes de contrastes, il était crédule et défiant, courageux et irrésolu, pauvre et prodigue, emporté et inconstant. Il agissait tantôt en empereur, tantôt en aventurier. On l'avait vu se mettre de sa personne à la solde des princes avec lesquels il combattait, stipuler une sorte de gratification impériale dans tous les traités qu'il avait conclus, quitter brusquement son armée au milieu d'une campagne parce que, dans les rêves de la nuit, les ombres de Rodolphe de Habsbourg et de Charles le Téméraire lui étaient apparues, et l'avaient averti de se défier des Suisses enrôlés à son service, enfin songer même à se faire élire pape à la mort de Jules II.

Du reste les singularités de sa vie avaient contribué à développer ses bizarreries naturelles, et la dispersion de ses intérêts en plusieurs pays avait provoqué l'inconstance de ses desseins. Enfermé à l'âge de cinq ans dans la citadelle de Vienne, où son père, Frédéric III, était assiégé et où il avait eu pour toute nourriture un mauvais pain de son, longtemps fugitif avec la famille impériale dépouillée de ses états par Mathias Corvin, plus tard prisonnier des Flamands, contre lesquels il avait eu à défendre son pouvoir sous les minorités de son fils et de son petit-fils, après avoir protégé leur territoire contre les manœuvres tortueuses de Louis XI, son imagination s'exalta, et il lui laissa prendre trop d'élan et trop d'empire. Tour à tour occupé des affaires de l'Allemagne sans avoir assez de force pour y introduire la règle, des troubles des Pays-Bas sans posséder l'autorité nécessaire pour les administrer en maître, des guerres d'Italie sans disposer de l'argent indispensable pour y entretenir des armées et s'y établir solidement, il commença beaucoup d'entreprises et n'en acheva aucune. Néanmoins il jeta les fondemens d'un ordre plus régulier en Allemagne, en y supprimant de droit les guerres privées, en y abolissant les tribunaux vehmiques, en y fondant la justice légale de la chambre impériale et du conseil aulique, en achevant de la diviser par cercles. Il fut aussi le véritable auteur de la puissance de sa maison. Par son mariage avec Marie de Bourgogne, il lui procura les Pays-Bas; par le mariage de son fils Philippe le Beau avec Jeanne de Castille et d'Aragon, il lui ménagea la possession de l'Espagne et du royaume de Naples; par le mariage projeté de son petit-fils Ferdinand avec Anne de Bohême, il lui valut quelques années plus tard le riche héri-

(1) Voir ce qu'en dit Cuspinien son médecin et son ambassadeur. — *De Cæsaribus atque imperatoribus Romanis.* — *Maximilianus Cæsar*, p. 610, in-fol.; Basle, 1561, et *Correspondance de l'empereur Maximilien*, Le Glay, t. II, p. 411, 412, 413.

tage de la Bohême et de la Hongrie. Enfin la transmission de la couronne impériale à Charles, son autre petit-fils, préparée de son vivant, fut assez avancée pour avoir des chances de réussir après sa mort.

V.

Cette mort remettait cependant tout en question. Dès que François Ier en fut informé par la voie de la banque des Fugger (1), il ne perdit pas un instant pour renouer fortement sa trame brisée. Il fit partir pour les cours de tous les électeurs des hommes habiles pris dans la noblesse et dans la judicature, et il couvrit l'Allemagne de ses agens. Il envoya même le maître des requêtes Langhac et le bailli des Montagnes de Bourgogne, Antoine Lamet, seigneur du Plessis, au fond de la Pologne. Ces derniers devaient se rendre, déguisés en pèlerins ou en marchands, auprès du roi Sigismond, tuteur de l'électeur de Bohême, et traiter secrètement avec lui de l'élévation de leur maître à l'empire dans l'intérêt même de la Pologne et de la Hongrie, menacées d'une invasion prochaine (2). Comme il importait à François Ier de ramener à lui son ancien pensionnaire Sickingen, qui pouvait également le seconder ou le desservir, il chargea le capitaine Brander (3) d'aller lui offrir, avec le retour de son amitié, les avantages les plus considérables. Il dépêcha le bâtard de Savoie en Suisse pour se rendre les cantons favorables en cette importante occasion. Il fit en même temps supplier le pape Léon X de lui accorder l'appui de toute son influence en Allemagne, et prier le roi d'Angleterre, Henri VIII, de s'y déclarer pour sa candidature. L'ambassadeur de ce prince, Thomas Boleyn, lui ayant demandé s'il irait faire la guerre en personne aux infidèles dans le cas où il serait élu, il le saisit vivement par la main, et, posant l'autre sur son cœur, il lui dit : « Trois ans après l'élection, je jure que je serai à Constantinople ou que je serai mort. » Quelques instans après, il ajouta : « Je dépenserai trois millions pour être élu empereur (4). »

Indépendamment des agens particuliers qui furent attachés à chaque électeur, François Ier nomma des ambassadeurs chargés de la conduite générale de l'entreprise. Postés en Allemagne, ceux-ci

(1) Histoire inédite écrite du temps du chancelier Du Prat. Mss. Colbert, nº 8437 et Mss. Dupuy, vol. 745.

(2) Minute originale des instructions données à Langhac et à Lamet, carton J. 952, pièce 9.

(3) Instruction pour le capitaine Brander, envoyé par le roy devers Franciscus de Sieckemgen. Carton J. 953, pièce 62.

(4) Lettre de Thomas Boleyn au cardinal Wolsey, du 28 février. Dans Ellis, *Original Letters*, vol. Ier, p. 147.

devaient recevoir toutes les correspondances, donner toutes les directions, et conclure les divers traités électoraux qu'il promettait, sur sa parole royale, de ratifier et d'exécuter. Jean d'Albret, comte de Dreux, sire d'Orval et gouverneur de Champagne, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, et Charles Guillart, président au parlement de Paris, furent chargés de cette importante mission (1). Ils établirent d'abord le quartier-général de la négociation à Lunéville en Lorraine, et le rapprochèrent ensuite davantage des quatre électeurs du Rhin en le transportant à Coblentz. François Ier les autorisa à ouvrir toutes les dépêches qui lui étaient adressées. Il leur donna ou leur envoya tous les blanc-seings qui le rendaient en quelque sorte présent lui-même sur la frontière d'Allemagne, et leur confia le *sceau du secret* (2). Ne négligeant rien durant le cours de cette active négociation, il leur écrivit presque chaque jour pour les tenir en haleine, pour les encourager, pour aplanir de sa main souveraine les difficultés suscitées par l'avarice ou la mauvaise foi des princes allemands, et lorsque la timidité de ses ambassadeurs hésitait devant de trop grandes concessions, pour accorder hardiment tout ce qui pouvait faciliter un dessein dont la poursuite agitait son âme et occupait toute sa politique.

Le scrupuleux président Guillart aurait voulu que François Ier persuadât les Allemands au lieu de les acheter, et qu'il obtînt auprès d'eux la préférence sur son rival pour les éclatans mérites de sa personne et les grandes ressources de sa puissance. Il dit au chancelier Du Prat qu'il était de la gloire comme de l'honnêteté du roi son maître de *ne parvenir à l'empire ni par force ni par dons*. François Ier n'accepta pas cette manière un peu trop pure et complétement inusitée de traiter avec des princes allemands, et il écrivit à son candide négociateur : « Si nous avions à besogner à gens vertueux ou ayant l'ombre de vertus, votre expédient seroit très honneste; mais en temps qui court de présent, qui en veult avoir, soit papauté, ou empire, ou aultre chose, il y fault venir par les moyens de don et force, et ceulx ausquels l'on a à besogner ne font la petite bouche de demander, et jà l'argent de la marchandise menée par l'empereur, s'il estoit encores en vie, estoit prest aux bancques d'Allemaigne pour estre délivré. La fin que je tendz n'est pernicieuse ni mauvaise, car avarice, cupidité de dominer, ni ambition ne me meuvent, mais seul-

(1) Original de leur nomination sur parchemin, signé du roi et de Robertet, et muni du grand scel en cire jaune. Carton J. 952, pièce 6. — Leur curieuse et complète correspondance avec le roi et celle du roi avec eux est dans les mss. de La Mare $\frac{10332}{3}$ à la Bibliot. nationale.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 20 février. Mss. de La Mare $\frac{10332}{3}$, f° 54.

lement l'intention qu'ay de faire la guerre aux Turcs que j'exécuterai par là plus facilement (1). »

Argent, pensions, faveurs, les agens de François Ier étaient autorisés à tout offrir à chaque électeur, pour le gagner à quelque prix que ce fût. Ils devaient en outre faire valoir des raisons générales assez habilement exposées dans leurs instructions. L'empereur étant le chef suprême et le défenseur naturel de la chrétienté, ces instructions recherchaient quel était le prince qui pouvait le mieux remplir cette grande charge dans un moment où le territoire chrétien était menacé. François Ier s'y exprimait en ces termes sur lui-même : « Content de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner, le roi très chrétien, qui n'est mu par aucun motif d'intérêt ni d'ambition, n'aurait point visé à l'empire qu'il sait lui devoir plus coûter et peser que profiter, s'il n'y avait pas été invité par ceux qui demandent à être défendus, et si son grand désir d'être utile à la chrétienté ne l'y avait point décidé. Il est jeune et à la fleur de son âge, libéral, magnanime, aimant les armes, expérimenté et habile à la guerre, ayant de bons capitaines, un gros royaume, plusieurs pays, terres et seigneuries riches et puissantes où il est aimé et obéi tellement qu'il en tire ce qu'il veut; il a un grand nombre de gens d'armes qu'il tient continuellement à sa solde, et qui sont aussi vaillans que nuls autres de la chrétienté, beaucoup d'artillerie montée et d'aussi bons canonniers qu'on puisse trouver, des ports et havres en son royaume et dans ses autres pays, tant sur la mer Méditerranée que sur l'Océan, avec navires, galères, carraques, etc., équipés et armés. Il a bonne paix et amitié avec tous ses voisins, en sorte qu'il pourra employer au service de Dieu et de la foi sa personne et tout son avoir, sans que nul ne le détourne et que rien ne l'en empêche (2). »

Il peignait son rival, le roi catholique, sous de tout autres couleurs, et chargeait ses ambassadeurs de représenter « qu'il était en bas âge, qu'il n'avait aucune expérience et aucune pratique de la guerre, où il n'avait jamais paru encore; qu'il était maladif et hors d'état de porter un si lourd fardeau; qu'il gouvernait par des serviteurs qui bien souvent s'occupaient plus de leur intérêt que de la chose publique; que ses royaumes étaient éloignés de l'Allemagne, et qu'il lui serait impossible de la secourir dans ses dangers et de l'aider dans ses affaires; que les mœurs des Espagnols étaient tout à fait contraires à celles des Allemands, comme on l'avait vu lorsqu'ils avaient fait la guerre ensemble; enfin que le roi catholique était roi de Naples, et qu'aucun roi de Naples, par suite même du serment

(1) Dépêche du roi du 7 février. Mss. de La Mare $\frac{1053}{3}$, f° 50, sqq.

(2) Instructions pour les électeurs de l'empire, — fin de janvier. Minute originale. Arch., carton J. 952, pièce 9.

qu'il prêtait lors de son investiture, ne devait aspirer à l'empire, et que, s'il y parvenait, ce serait entre lui et le pape un commencement de guerre qui remettrait la division dans la chrétienté, maintenant unie (1). » Le grand intérêt de François Ier était encore plus d'empêcher son puissant compétiteur d'être élu empereur que de le devenir lui-même; aussi recommanda-t-il subsidiairement à ses ambassadeurs, s'ils ne pouvaient pas le faire nommer, d'offrir la couronne à l'électeur de Brandebourg, ou à l'électeur de Saxe, ou bien encore au roi de Pologne.

Le roi catholique avait senti à son tour combien il lui importait de ne pas échouer dans cette épreuve décisive, après avoir réussi dans la précédente. Il était au monastère de Montserrat, dans le royaume d'Aragon, lorsqu'il connut, au commencement de février, la mort de son grand-père. Après les premiers momens donnés à la douleur et au deuil, il transmit en Allemagne les ordres nécessaires pour y reprendre et y poursuivre vivement l'entreprise de son élection. Il en confia d'abord la conduite à Mathieu Lang, cardinal de Gurk, très attaché à la maison d'Autriche, mais fort peu aimé en Allemagne. Il désigna comme devant le seconder Michel de Wolkenstein, le chancelier Sarentein, le trésorier Villinger, les secrétaires Renner et Ziegler, qui avaient si longtemps manié, sous son grand-père, les affaires de l'empire, et son propre chambellan, l'actif et insinuant Armerstorff. Cependant, ayant appris plus tard que les électeurs répugnaient à traiter avec le cardinal de Gurk, il envoya celui-ci au Tyrol et en Autriche, où l'interrègne avait occasionné des troubles, et il chargea le comte Henri de Nassau et le maître des requêtes Gérard de Pleine, seigneur de La Roche, de diriger la négociation. Il y employa aussi le prince-évêque de Liége et le seigneur de Sedan, que François Ier avait imprudemment détachés de lui, en ne faisant pas donner à l'un le chapeau de cardinal, comme il le lui avait promis, et en cassant la compagnie d'hommes d'armes dont il avait confié le commandement à l'autre (2). Il ordonna d'attirer à son service Sickingen à quelque prix que ce fût, et il écrivit à Maximilien de Berghes, seigneur de Zevenberghen, qui unissait beaucoup de dextérité à beaucoup d'ardeur, de se rendre en Suisse pour y déjouer les pratiques du bâtard de Savoie, et obtenir des cantons qu'ils se déclarassent contre les prétentions du roi très chrétien. Il chargea aussi don Luis Carroz, son ambassadeur auprès du saint-siége, de lui concilier la faveur du pape, et il demanda à Henri VIII de le préférer à son rival.

(1) Minute et copies originales des *Instructions pour le faict de l'empire*, etc., de février 1519, dans les mss. de La Mare, $\frac{10330}{3}$.

(2) *Mémoires de Fleuranges*, dans Petitot, vol. XVI, p. 322 à 324.

Avant que la distance des lieux lui permît de prendre toutes ces mesures, ses intérêts n'avaient pas été négligés en Allemagne. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, sa tante, l'avait habilement suppléé. Cette princesse, qui le seconda jusqu'au bout par la sagesse de ses conseils, l'activité de ses démarches, par l'influence que conservait auprès des princes allemands la fille de Maximilien, avait envoyé en toute hâte Maximilien de Berghes à Augsbourg pour qu'il s'y concertât avec Villinger, Renner et Ziegler. Ces trois conseillers principaux de l'ancien empereur s'étaient mis à l'œuvre avec ardeur. Ils avaient décidé le comte palatin Frédéric à poursuivre auprès de son frère, l'électeur Louis, ce qu'il avait si bien commencé à Augsbourg, et à le maintenir ferme dans ses engagemens. Le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach avait consenti à se rendre, dans la même vue, à la cour de son parent l'électeur Joachim. Ils avaient fait partir encore deux agens adroits et exercés pour la Hongrie et la Bohême, en même temps que Marguerite d'Autriche dépêchait de Bruxelles son trésorier Marnix vers l'électeur de Trèves, et chargeait le comte de Nassau de pratiquer celui de Cologne. Enfin Armerstorff s'était rendu à Mayence en passant par Heidelberg (1).

La partie était bien liée des deux côtés. Des deux côtés, on était décidé à ne rien épargner pour réussir, à répandre l'argent, à multiplier les pensions, à promettre les faveurs, à employer même la force. L'Allemagne était dans la plus extrême agitation : elle présentait à la fois l'aspect d'un grand marché et d'un camp. Tout le monde y était à vendre, et tout le monde s'y armait. L'un voulait faire acheter sa voix, l'autre son influence, celui-ci les services indirects qu'il pouvait rendre, celui-là les soldats qu'il proposait d'enrôler. Le territoire de l'empire était incessamment traversé par des courriers qui portaient des dépêches, par des agens des deux rois qui se croisaient dans tous les sens avec leurs brillantes escortes de gentilshommes, et qui se rencontraient ou se succédaient auprès des électeurs dont ils se disputaient les suffrages, par des hommes de guerre qui offraient au parti vers lequel les faisaient incliner leurs préférences des bandes prêtes à en venir aux mains.

François Ier reprit la supériorité au début de cette seconde lutte électorale. Des cinq électeurs qui avaient promis à Augsbourg leurs voix au roi catholique, quatre, le comte palatin, le margrave de Brandebourg, les archevêques de Mayence et de Cologne, s'étaient concertés pour se soustraire à leur engagement, et ils se considé-

(1) Les pouvoirs qu'ils reçurent, les traités qu'ils poursuivirent, les dépêches qu'ils écrivirent, extraits des archives de Lille, sont dans Mone, *Anzeiger*, etc., et dans Le Glay, *Négociations*, etc. vol. II.

raient de nouveau comme libres. Déjà même le 14 janvier, sur le lendemain de la mort de Maximilien, le comte palatin avait écrit d'Heidelberg à François Ier qu'il était dans les mêmes sentimens qu'autrefois à son égard, et qu'il donnerait des sûretés pour son vote en retour de l'argent qui lui serait remis, si on lui gardait le secret (1). L'archevêque de Trèves était demeuré inébranlablement fidèle, et Moltzan annonça que le margrave de Brandebourg et l'électeur de Mayence proposaient de revenir à François Ier (2). Ils offrirent en effet de le soutenir vivement à certaines conditions. — Voici ces conditions pour les deux frères (3).

Le margrave demandait que la dot de la princesse Renée fût portée à 200,000 écus d'or, dont 100,000 payables le 1er mai à Berlin, et les 100,000 autres immédiatement après l'élection, que sa pension fût fixée à 12,000 florins d'or, que le roi mariât son second fils en France, ainsi qu'il lui en faisait l'offre, et qu'il lui prêtât secours s'il était attaqué (4). L'archevêque, couvrant sous l'apparence d'une fondation religieuse la vente de son suffrage, comme le margrave donnait à la vente du sien la forme d'une dot, exigeait, pour l'érection d'une église à Halle, une somme de 120,000 florins d'or payable moitié le 1er mai, moitié le 15 juillet de cette année; le titre de légat perpétuel en Allemagne, obtenu du pape par les soins du roi; la faculté de désigner ses coadjuteurs, la confirmation des priviléges qui lui appartenaient en sa double qualité d'archevêque de Mayence et d'archi-chancelier de l'empire; enfin l'assurance d'être soutenu dans ses démêlés avec le landgrave de Hesse et la ville d'Erfurt, et protégé contre l'inimitié des archiducs d'Autriche et l'opposition de son propre chapitre, qui était favorable au roi catholique (5).

En recevant les propositions des deux frères et bien qu'il les trouvât sous certains rapports excessives, François Ier fut rempli d'espérance. Décidé à les accepter, s'ils ne voulaient rien en rabattre, il envoya successivement à Berlin l'écuyer Francisque, La Poussinnière et Bazoges avec le pouvoir de les discuter et de les admettre. Il se croyait d'autant plus fondé à compter dès ce moment sur son élec-

(1) Lettre latine de l'électeur palatin à François Ier, du 14 janvier. Bib. nat., mss. Colbert, vol. 385, p. 6, copie.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 11 fév. et du 8 mars. Mss. de La Mare, $\frac{10353}{3}$, fo 52-61.

(3) Moltzan les avait envoyées aux ambassadeurs de François Ier sur les frontières d'Allemagne. Lettre de J. Moltzan du 12 mars 1519, mss. Dupuy, vol. 264, fo 1.

(4) *Primi articuli.* L'original avec le déchiffrement des mots chiffrés écrit dessus. Mss. Dupuy, vol. 263. Envoi de ces articles à François Ier par Jean d'Albret, Bonnivet, etc., qui les avaient reçus de Moltzan à Lunéville. Lettre du 28 mars 1519. Mss. de La Mare, $\frac{10353}{3}$ fo 119.

(5) *Articuli moguntini.* L'original mss. Dupuy, vol. 263.

tion, que le margrave Joachim, qui était chargé de conclure pour son frère et pour lui, se faisait fort de gagner aussi l'électeur de Cologne sur lequel il exerçait beaucoup d'influence, — que le roi d'Angleterre lui promettait son appui, un peu mystérieusement, il est vrai (1), et que le pape se déclarait très haut en sa faveur.

Léon X n'aurait désiré pour empereur ni un duc de Milan, ni un roi de Naples; mais, obligé de choisir entre eux, il préféra le premier, qui semblait moins redoutable au saint-siége, et qui d'ailleurs n'était pas exclu du trône impérial, comme le second, par une constitution pontificale. Il adjoignit au cardinal de Saint-Sixte, son légat en Allemagne, et au protonotaire Carracioli l'archevêque de Reggio, Orsini, entièrement dévoué au roi très chrétien. Léon X, ne comptant plus sur la croisade générale, n'avait d'espoir qu'en François Ier pour repousser les Turcs. Il se déclara donc ouvertement en sa faveur, et il lui écrivit : « Dans l'intérêt de la république et pour le salut commun, nous avons jugé que votre majesté est éminemment propre à l'empire, tant à cause des insignes vertus par lesquelles Dieu, dispensateur de tous les biens, vous a distingué, que parce que, surpassant en richesse et en puissance les autres rois chrétiens, vous tiendrez tête à la fougueuse attaque des farouches barbares, et que vous êtes plutôt en mesure d'abattre l'orgueil et l'insolence que font peser sur nous les impies Turcs, et de rétablir, Dieu aidant, la vraie foi dans son ancien éclat. Nous en avons la confiance. C'est pourquoi, mus moins par la considération de notre alliance particulière que par le motif du salut commun et du bien universel, nous avons donné et donnerons tous nos soins et nous interposerons notre autorité, afin que vous soyez choisi comme le plus utile empereur de la république chrétienne. Pour mieux faciliter un événement aussi avantageux, et pour induire ceux qui ont le pouvoir d'élire un empereur à y concourir non-seulement par vertu, mais par de justes et légitimes récompenses, nous promettons à votre majesté, sur la parole d'un pontife romain, et nous lui engageons très sincèrement notre foi, que, si vous obtenez le titre impérial par les bons offices et les suffrages de nos vénérables frères les archevêques de Cologne et de Trèves, électeurs du saint empire romain, nous les appellerons, à la demande de votre majesté, dans l'ordre très considérable des cardinaux de la sainte église romaine, et les honorerons volontiers d'une si grande dignité. Cette promesse, que nous faisons à votre majesté, nous vous accordons, par les présentes,

(1) « J'ay receu lettres du roi d'Angleterre très honnestes et tant gratieuses qu'il n'est possible de plus. » François Ier à l'amiral Bonnivet, 7 février. Mss. de La Mare, $\frac{10313}{3}$, f° 50.

la faculté et le pouvoir de la leur communiquer sous notre autorité et en notre nom (1). »

Afin que François Ier pût gagner l'archevêque de Mayence par l'appât d'un titre qu'il désirait ardemment, Léon X s'engagea, s'il donnait sa voix à ce prince, à le faire son légat pérpétuel en Allemagne. Il écrivit lui-même à l'ambitieux archi-chancelier de l'empire que, son devoir pastoral lui prescrivant de veiller au salut de la chrétienté prête à périr, il souhaitait qu'on opposât, en un si grand danger, le plus puissant de ses monarques au plus formidable de ses ennemis. Il l'invitait donc à élire le roi de France, et il ajoutait : « Nous avons autorisé notre très cher fils en Christ, François, roi très chrétien, à vous promettre de notre part tout ce qui peut servir à élever et à agrandir votre dignité, principalement comme notre légat en Germanie. Les promesses qui vous auront été faites touchant cette *légation*, nous nous engageons aujourd'hui envers vous, et sur la parole d'un vrai pontife romain, à les observer, lorsque le but convenu et désiré sera atteint (2). »

Léon X expédia à François Ier les bulles qui devaient être montrées aux trois archevêques et qui contenaient leurs nominations conditionnelles. Il fit encore passer par ses mains des brefs adressés à tous les électeurs, et dans lesquels il excluait formellement de l'empire le roi catholique, en sa qualité de roi de Naples. Il instruisit de ses intentions le cardinal de Saint-Sixte et l'archevêque de Reggio, avec lesquels il entretint des communications promptes et réglées, en établissant entre Rome et Francfort des postes qui passaient par Inspruck et le Tyrol. Il les chargea de recommander en particulier le roi très chrétien aux suffrages des électeurs. Son avis semblait surtout devoir être d'un grand poids sur les déterminations des trois princes que leur caractère religieux rattachait plus étroitement au chef de l'église, et qu'il tentait par des offres si capables de les séduire.

VI.

François Ier était sur le point de réussir. Les partisans les plus zélés du roi catholique le craignirent : ils considérèrent la candidature de ce dernier comme désespérée, et ils songèrent à en produire une autre qui pût empêcher l'élection de son rival. Ils jetèrent les yeux sur son frère Ferdinand, qui était archiduc d'Autriche, et qui ne rencontrerait ni l'opposition du pape, dont il était indépendant, ni la tiédeur des Allemands, au milieu desquels il fixerait sa résidence.

(1) Bref du 12 mars 1519. L'original sur parchemin. Archives, carton J. 952, pièce 10.

(2) Bref du 14 mars. L'original sur parchemin. *Ibid.*, carton J. 952, pièce 5.

La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite, disposa donc tout pour envoyer en Allemagne ce prince, arrivé depuis quelques mois auprès d'elle, à Malines; mais, avant de prendre une aussi grave détermination, elle la soumit à son neveu, le roi catholique, en l'engageant à y consentir. Elle lui adressa, le 20 février, une lettre, que signèrent avec elle ses fidèles conseillers, Philippe de Clèves, Ch. de Croy, Henri de Nassau, A. de Lalaing, Jean de Berghes, pour lui proposer de porter à sa place l'archiduc à l'empire (1). En recevant cette lettre, loin de se laisser atteindre par le découragement de ceux qui l'avaient écrite, il repoussa leur conseil avec autant de hauteur que de promptitude. Le frère qu'il avait éloigné des Pyrénées comme trop cher aux Espagnols, il ne souffrit point qu'on le présentât au-delà du Rhin comme devant lui être préféré par les Allemands. Il prétendit établir, sous sa plus vaste forme, la domination qui avait été lentement préparée à la maison d'Autriche, dont il était l'aîné et dont il voulut rester le chef. C'est ce qu'il signifia à Marguerite, sa tante, et à Ferdinand, son frère, par ses dépêches du 5 et du 6 mars, où il laissa éclater la vigueur précoce de son opiniâtre caractère, et où, avec une grandeur surprenante de vues, il montra les desseins qu'il exécuta plus tard.

Il y disait que Ferdinand n'avait rien de ce qu'il fallait pour acquérir l'empire et pour en soutenir le fardeau, que ses poursuites ne se fonderaient ni sur la désignation de leur aïeul Maximilien, ni sur les engagemens des électeurs, comme les siennes, qu'elles seraient aussi déplacées que dangereuses, que les favoriser serait de sa part perdre l'honneur et exposer de plus leur maison, conformément aux désirs des Français, qui voulaient en diviser les forces et *faire un tiers empereur en cas qu'ils ne le pussent estre* (2). Insistant sur ce point, il ajoutait avec une prévoyance politique et dans un langage coloré : « Ce seroit pour desmembrer tous les pays et seigneuries d'Autriche, mettre division entre nous et nostre frère, séparer la trousse des puissances et seigneuries que nos prédécesseurs nous ont laissée, afin qu'icelles désunies et séparées, l'on pust plus facilement rompre les flèches de nostre commun pouvoir et destruire entièrement nostre maison (3). »

(1) Lettre du roi de Castille Charles, du 5 mars, dans laquelle est mentionné le contenu de celle de Marguerite et de ses conseillers. Archives des affaires étrangères, correspondance d'Espagne, vol. de 1235 à 1594, f° 134 sqq. C'est une copie faite sur l'original déposé à la chambre des comptes de Lille et vérifiée par Godefroy, garde des chartes de cette chambre; elle ne se trouve point dans les *Négociations diplomatiques* de M. Le Glay.

(2) Lettre du roi Charles à Marguerite, du 5 mars.

(3) Instructions du 5 mars données au sieur de Beaurain. Ces instructions sont publiées dans les *Négociations diplomatiques* de M. Le Glay, t. II, p. 304.

Charles interdisait donc et la candidature et le voyage de Ferdinand. Il promettait à celui-ci de le dédommager de ce nouveau sacrifice et de le traiter non-seulement comme son frère, mais comme son fils. « Je n'entends rien avoir, lui dit-il, qui ne soit autant à votre commandement que au mien (1). » Afin de conserver cette précieuse union de la famille autrichienne qu'il sut maintenir durant trente-six années, il annonça qu'il augmenterait la part de Ferdinand dans l'héritage encore indivis de Maximilien et déciderait plus tard le corps germanique à l'accepter pour son successeur. « Estant esleu et couronné empereur, disait-il, nous pourrions assez facilement et sans dangier le faire eslire roi des Romains, et mectre l'empire en tel estat qu'il pourroit à toujours demeurer en nostre maison (2). » Ce qu'il promit alors, il le réalisa depuis. Il donna en 1520 l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Styrie et même le Tyrol à Ferdinand, auquel, en 1531, fut décernée d'avance, sur sa demande et par ses soins, cette couronne germanique qui ne devait plus sortir en effet de la famille des Habsbourg.

Le roi Charles annonça en même temps qu'il visait à l'empire pour exécuter de grandes choses, et il prescrivit d'employer les derniers efforts à faire réussir les poursuites commencées en son nom : « Nous sommes, disait-il, totallement délibéré à y rien épargner et à y mettre le tout pour le tout, comme la chose en ce monde que plus désirons et avons à cœur (3). » Il recommandait de ne rien refuser aux électeurs, d'enrôler Sickingen, de s'attacher le prince évêque de Liége et le duc de Bouillon, d'envoyer de l'argent au cardinal de Sion et d'en promettre aux Suisses, en un mot d'assurer *l'élection pour chose quelconque qu'elle lui dût couster*. C'est ce qu'on n'avait pas manqué de faire en attendant sa réponse, et ce qu'on continua avec plus d'ardeur encore après l'avoir reçue.

Il fut particulièrement bien servi dans cette œuvre laborieuse par le plus hardi de ses agens auprès du plus influent des électeurs. Le chambellan Armerstorff était arrivé le 27 février à Mayence. Il avait déjà passé quelques jours à Heidelberg, où il avait trouvé deux négociateurs français, le président Guillart et le bailli de Caen. L'électeur palatin, qui, moitié faiblesse, moitié avarice, montra jusqu'au bout la même duplicité, traitant tour à tour avec les deux rois, afin d'éviter leur inimitié et de prendre leur argent, avait promis à Armerstorff son suffrage à un prix élevé et mystérieux. Il l'avait engagé en même temps à s'assurer des autres électeurs, *car*, lui avait-il dit,

(1) Lettre du roi catholique à son frère l'archiduc Ferdinand, du 5 mars. Archives des affaires étrangères, correspondance d'Espagne.

(2) *Instructions au sieur de Beaurain*. Le Glay, t. II, p. 309-310.

(3) Lettre à Marguerite, du 5 mars. Archives des affaires étrangères.

le vent est assez contraire pour détourner un mauvais navire (1). Armerstorff s'en aperçut bien en abordant l'archevêque Albert. Il le trouva très mal disposé pour son maître. L'archevêque, qui venait d'apprendre, par un messager du margrave son frère, l'état avancé de leur négociation commune avec le roi très chrétien, lui dit résolument que les conditions arrêtées avec l'empereur défunt n'ayant pas été remplies au terme fixé, et les traités conclus à Augsbourg n'ayant pas été tenus secrets, tout était rompu entre eux et le roi catholique. En vain Armerstorff le supplia-t-il de reprendre ses anciens engagemens et lui offrit-il toutes les satisfactions au nom de son maître: l'archevêque lui répondit que son frère et lui avaient été avertis secrètement que rien de ce qui leur avait été promis ne serait exécuté après l'élection, que leurs pensions ne seraient pas payées, et que l'infante Catherine ne serait point donnée en mariage au fils du margrave. Il ajouta que le pape, le roi de France, le roi d'Angleterre s'étaient ligués pour empêcher le roi catholique de devenir empereur, que le pape défendrait aux électeurs spirituels et temporels de le nommer sous peine de désobéissance à l'église et d'excommunication, que d'ailleurs le roi très chrétien disposait déjà d'un très grand nombre de voix et avait même le dessein de se présenter en Allemagne avec une grosse armée, afin d'y être au besoin couronné par le souverain pontife; qu'en cet état de choses, il ne lui convenait point de combattre ses prétentions de peur d'exposer lui et l'église de Mayence au danger de son inimitié.

Armerstorff lui reprocha de se laisser abuser par les mensonges du parti contraire. Il lui annonça que les villes de Malines et d'Anvers garantiraient le paiement de la pension et des sommes qui lui avaient été promises; mais l'archevêque refusa cette garantie comme insuffisante. Alors Armerstorff, courroucé, jugeant tous ses efforts inutiles, lui demanda la permission de s'expliquer librement, et lui dit : « Je vois bien que nos adversaires vous ont fait des offres plus grandes que les nôtres; c'est pour cela que vous voulez vous dégager d'avec nous, mais ce sera un déshonneur pour vous et pour votre frère. Vous causerez un dommage irréparable à l'empire et à toute la nation allemande (2). »

L'archevêque convint froidement qu'on lui avait en effet offert beaucoup plus de l'autre côté. Il avoua sans détour son avidité. Il dit qu'il voulait être sûr de son marché, et que d'ailleurs, quand le roi catholique lui donnerait plus que ne lui avait promis l'empereur, il

(1) Paul Armerstorff au roi catholique, le 25 fév. à Heidelberg. Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 281.

(2) Paul Armerstorff au roi catholique, 4 mars, à Offenbourg.— Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 287.

l'aurait bien gagné, car c'était lui qui avait décidé les autres électeurs à Augsbourg. Il ajouta qu'il ne tenait encore qu'à lui de faire et de défaire le tout, puisque ses collègues suivraient ses conseils et son exemple, ainsi qu'il pourrait le prouver en montrant les lettres qui lui étaient écrites. Il finit en demandant qu'on lui remît 100,000 florins d'or de plus, sinon il affirma que tout serait perdu pour le roi catholique.

Armerstorff recula devant l'énormité de cette nouvelle prétention; il répondit avec colère qu'il n'avait pouvoir de rien accorder que ce qui était déjà convenu, que le roi Charles ne serait point empereur, mais que le margrave de Brandebourg et l'archevêque seraient déshonorés, que Dieu les punirait, et qu'ils feraient eux-mêmes la verge dont ils seraient battus (1). Il prit aussitôt congé de l'électeur, qui, un peu troublé de cette violente sortie, le pria de bien réfléchir pendant la nuit, et le prévint qu'il lui enverrait le lendemain son valet de chambre pour savoir sa conclusion et l'avertir de la sienne.

Au fond, l'archevêque de Mayence, malgré le cynisme de son avidité, comprenait qu'un archiduc d'Autriche convenait mieux pour empereur qu'un roi de France. Il se sentait entraîné d'ailleurs par l'opinion allemande, qui commençait à se déclarer avec force dans ce sens. Il aurait donc voulu s'arranger avec le roi Charles, mais en se faisant payer son suffrage le plus cher possible. Le lendemain matin, il envoya dans cette vue à Armerstorff son valet de chambre, qui ne demanda plus que 80,000 florins et qui descendit successivement à 60 et à 50,000. Armerstorff répondit, comme la veille, qu'il était sans pouvoirs, qu'il lui était dès lors interdit de rien promettre, mais qu'il allait écrire pour demander les ordres du roi son maître. L'archevêque répliqua qu'il ne pouvait pas attendre, parce que son frère et les autres électeurs, dont les messagers étaient là, le pressaient de conclure, et qu'il ne voulait pas être à terre entre deux selles. La vue du danger décida Armerstorff à excéder ses pouvoirs et à prendre quelque chose sur lui; il dit à l'archevêque qu'il lui ferait accorder une somme de plus, s'il gardait cette augmentation secrète et s'il persuadait aux autres électeurs de s'en tenir à l'arrangement d'Augsbourg. Après trois jours de débats, il parvint à le décider à se contenter de 20,000 florins d'or de plus. La pension de 10,000 florins dut lui être garantie sur les recettes du gouvernement d'Inspruck, et Armerstorff s'engagea à lui faire remettre la vaisselle et les tapisseries qui lui avaient été promises. Le roi catholique dut en outre solliciter pour lui à la cour de Rome la charge de légat perpétuel et lui assurer les autres avantages qu'il attendait du roi de France.

(1) Le Glay, *Négociations*, t. II, p. 289-290.

Lorsqu'on fut convenu de tout, l'archevêque dit à Armerstorff : « Je veux maintenant vous faire voir que je tiens moins à mes intérêts que vous ne pouvez le penser, et que j'ai l'intention de servir efficacement votre maître. » Il ouvrit devant lui ses coffres et lui montra, sous le secret, les lettres qu'il avait reçues, les avantages qui lui étaient offerts, et les pratiques déjà si avancées du roi très chrétien auprès des autres électeurs. Armerstorff en demeura confondu. Aussi supplia-t-il le roi catholique, avec les plus fortes instances, de confirmer l'arrangement qu'il venait de conclure, « car, ajouta-t-il, aussi vrai que Dieu est, si vous le perdez, il tirera son frère et Cologne après lui. »

Afin de prouver la sincérité et l'ardeur de son zèle, l'archevêque envoya immédiatement son valet de chambre à l'électeur de Brandebourg pour le gagner aux intérêts du roi catholique. Il lui écrivit que ce prince avait dépêché auprès de lui son conseiller et chambellan Armerstorff pour ratifier les anciens engagemens, et que dès lors ils devaient s'y tenir de leur côté. « Je vous prie, lui dit-il, de considérer en cette occasion l'honneur et le bien de l'empire, de vous, des vôtres et de toute la nation allemande. Si la couronne tombait entre les mains de ceux qui, séparés depuis longtemps de la souche germanique et n'ayant ni foi ni loyauté, ne voulurent jamais du bien à l'empire, ce serait pour la ruine de celui-ci, car ils chercheraient à le mettre sous les pieds et à s'en rendre seigneurs et maîtres héréditairement (1). » Comme s'il n'avait pas marchandé lui-même pendant trois jours son adhésion au parti de Charles, il disait avec une audacieuse hypocrisie de désintéressement qu'il mettait son honneur à ne rien demander de nouveau. « Autrement, ajoutait-il, on pourrait penser que je cherche ou à échapper à ma promesse ou à rançonner le roi catholique sans me soucier de sa bonne grâce, mais uniquement de son argent, ce qui ferait tort à moi et aux miens. »

Le margrave de Brandebourg reçut cette lettre le 8 mars. Loin de céder aux conseils de son frère, il lui exprima sa surprise de ce brusque changement de résolution. Il lui répondit qu'il ne devait plus se regarder comme libre de disposer de sa voix, que les articles souscrits de sa propre main avaient été remis à Moltzan, qui les avait envoyés au roi de France, avec lequel, lui électeur de Brandebourg, avait déjà conclu en leur nom et dans leur intérêt commun; qu'ils étaient tenus l'un et l'autre de conserver d'autant plus religieusement leur foi à ce prince, qu'ils la lui avaient déjà précédemment

(1) Lettre inédite de l'archevêque de Mayence à l'électeur de Brandebourg, du 1er mars 1519, incluse dans la dépêche d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche de la même date et non comprise dans la publication de M. Le Glay. Archives de Lille.

engagée et qu'il faisait preuve de la plus grande libéralité à leur égard. Il l'invita donc à demeurer ferme et à décider l'électeur palatin à agir dans le même sens qu'eux, comme il se chargeait de le persuader de son côté à l'électeur de Cologne. Il assura que, pour lui, il ne changerait jamais plus de sentimens (1).

Les exhortations du margrave ne furent pas sans effet sur l'esprit mobile de l'archevêque de Mayence : elles l'ébranlèrent encore une fois. Aussi, lorsque, vers la fin de mars, Armerstorff retourna auprès de lui avec la ratification du dernier arrangement que le roi catholique s'était hâté d'envoyer, il ne trouva plus l'archevêque disposé à le maintenir. Il redoubla d'efforts pour le ramener, et à la fin il triompha de ses nouvelles hésitations en lui accordant des avantages plus considérables (2). *J'ai honte de sa honte*, écrivait-il (3). Il ajouta toutefois que l'archevêque rachetait ses variations et ses exigences par l'activité de ses démarches auprès des autres électeurs.

VII.

En effet, cette sixième détermination fut la dernière de la part de l'archevêque. Il se rendit pour la faire prévaloir à Ober-Wesel, près de Cologne, où les quatre électeurs des bords du Rhin devaient se réunir depuis quelque temps pour prendre des mesures communes contre les dangers dont les troubles croissans de l'interrègne menaçaient leurs états. Il descendit le Rhin, conduisant sur son propre bateau Armerstorff et Ziegler. Il eut toutes les peines du monde à empêcher le violent Armerstorff de faire attaquer le légat et l'archevêque Orsini, dont le bateau suivait de près le sien, et qui allaient continuer à Wesel les sollicitations commencées en faveur de François Ier à Mayence (4).

Le comte palatin, les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, arrivèrent à Wesel le 28 mars. Ils y conclurent le 3 avril un traité réciproque d'union et de défense qui devait durer jusqu'à l'élection d'un nouveau roi des Romains. Ils s'y engagèrent à ne rien faire sans le consentement les uns des autres et que d'un accord unanime (5). Pendant les six jours qu'ils passèrent à Wesel, ils furent entourés, priés, pressés par les agens des deux monarques rivaux. L'archevê-

(1) Lettre latine de Joachim de Moltzan à François Ier, du 12 mars 1519. L'original mss. Dupuy, vol. 264, fo 1.

(2) Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 26 mars 1519. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 376.

(3) Lettre d'Armerstorff au roi de Castille, du 2 avril. Archives de Lille.

(4) Post-scriptum de la lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 26 mars. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 377.

(5) Dumont, *Corps dipl.*, vol. IV, part. I, p. 283.

que de Mayence exhorta en secret l'électeur de Cologne et le comte palatin surtout à préférer le roi Charles, que le vœu des Allemands réclamait pour empereur. En effet, les villes impériales, dont Charles soutenait dans ce moment la cause contre les attaques du duc Ulric de Wurtemberg, s'étaient déclarées en sa faveur, ainsi que la plupart des comtes de la Franconie et des nobles des bords du Rhin. Ceux-ci avaient pour organe de leurs impérieux désirs à Wesel le comte de Kœnigstein, qui disait avec menaces « que, si les électeurs songeaient à élire le roi de France, eux mettraient le tout pour le tout jusqu'à la dernière goutte de sang pour l'empêcher, à l'aide de tous ceux en Allemagne qui n'entendaient pas être Français (1). »

Les ambassadeurs de François Ier n'abandonnèrent point la partie. Ils s'agitaient extrêmement et allaient d'un électeur à l'autre. Ils furent secondés par les insinuations de l'archevêque de Trèves et par l'intervention ouverte des délégués pontificaux. Le cardinal de Saint-Sixte, l'archevêque Orsini et le protonotaire Carracioli invitèrent par écrit les quatre électeurs, au nom de Léon X, à choisir un empereur qui, par sa puissance et une habileté déjà éprouvée, fût en état de soutenir la république chrétienne chancelante, et à ne pas élire le roi de Naples, qui, d'après la constitution de Clément IV, ne pouvait pas devenir légalement le chef de l'empire. Ils les sommèrent de plus de leur faire connaître catégoriquement et sans ambiguïté leurs intentions à cet égard (2). Les électeurs répondirent qu'ils ne s'étaient pas assemblés à Wesel pour s'y occuper de l'élection d'un roi des Romains; qu'ils chercheraient, lorsque le moment serait venu, à donner le protecteur le plus utile à la république chrétienne et le chef le plus convenable au saint empire; que le pape Léon X pouvait en être persuadé, mais qu'ils s'étonnaient eux-mêmes de cette sommation de sa sainteté, qui, contre l'usage depuis longtemps établi par les souverains pontifes et malgré sa modération habituelle, voulait leur imposer la loi en leur prescrivant ce qu'ils devaient ou faire ou éviter dans l'exercice de leur pouvoir électoral. Afin d'échapper à de nouvelles sollicitations de la part du légat, ils ne lui remirent cette réponse qu'à l'instant même où ils allaient quitter Wesel et remonter dans leurs bateaux.

Les troubles qui avaient déterminé leur entrevue et leur confédération avaient mis toute l'Allemagne méridionale en armes. Dès la fin de janvier, au sortir même des funérailles de l'empereur Maximilien, le duc Ulric de Wurtemberg avait attaqué, pris, pillé et gardé la ville impériale de Reutlingen. Ce prince turbulent et violent s'était en-

(1) Lettre de Henri de Nassau à la régente Marguerite, du 11 mars (archives de Lille), publiée dans Mone, p. 124.

(2) Goldast, *Constitutiones imperiales*, vol. I, p. 439.

gagé dans cette dangereuse entreprise, parce que la ville de Reutlingen avait vengé sur un forestier ducal la mort d'un de ses propres bourgeois qu'Ulric avait surpris et tué sur son territoire. Ce nouvel excès, ajouté à tous ceux dont Maximilien, avant de mourir, se proposait de lui demander compte devant la justice impériale, marqua le terme de son impunité. Il avait mécontenté ses sujets en les accablant d'impôts, terrifié ses serviteurs en faisant torturer et périr ceux dont il redoutait les conseils et l'autorité, excité la mortelle inimitié de ses voisins les ducs Louis et Guillaume de Bavière en forçant sa femme, qui était leur sœur, à se réfugier auprès d'eux toute tremblante et couverte d'affronts. Il encourut alors les terribles représailles de la ligue de Souabe.

Cette ligue, composée surtout des villes de la haute Allemagne et dont Reutlingen faisait partie, leva aussitôt une armée pour attaquer et punir le duc. Le commandement général en fut donné au duc Guillaume de Bavière. Sickingen, qui avait résisté à toutes les offres de François Ier appuyées par le duc de Lorraine (1), et qui s'était mis au service du roi catholique moyennant une pension de 3,000 florins d'or et l'entretien de vingt hommes d'armes, en fut le véritable chef (2). Avec ses vaillans lansquenets et six cents cavaliers soldés par le roi catholique (3) ouvertement déclaré pour la ligue, il se plaça à la tête des troupes confédérées, fortes de vingt-quatre mille hommes, et s'avança vers le Wurtemberg.

Le duc Ulric passait en Allemagne pour l'allié de François Ier; on y disait même, et les ennemis de la France ne manquaient pas de l'affirmer, que c'était par les conseils du roi très chrétien qu'il avait attaqué Reutlingen et avec son argent qu'il avait levé quatorze mille Suisses dans ce moment à son service. Il n'en était rien. En apprenant qu'on répandait des bruits aussi dangereux pour lui, François Ier se hâta de les démentir. Il adressa, le 3 mars, aux villes de

(1) Il est fait mention des offres qu'il reçut des deux parts dans plus de vingt lettres de François Ier, du roi Charles, de Marguerite d'Autriche et de leurs commissaires respectifs. Les deux correspondances sont aussi remplies de lui que des électeurs. Bonnivet n'avait rien oublié pour le regagner. Il lui avait écrit en mars une lettre dans laquelle il lui disait qu'*il n'y avoit pas de personnage en Allemagne, ni d'amy* que François Ier *eut veu de meilleur visage, eut en meilleure estime, ni en qui il dist avoir plus de seureté;* il ajoutait : *Capitaine Francisque, je suis et toujours ay esté vostre amy, et tel vous me trouverez en tout ce que vous me vouldrez employer et aussi pour ce que je desire bien que le roy mon maistre eust beaucoup de telz personnages en son service que vous.* Il le priait de venir le trouver et l'assurait « qu'il ne le quitterait point *sans être satisfaict et content.* » Mss. de La Mare, $\frac{1033}{3}$.

(2) La régente Marguerite à Maximilien de Berghes. Lettre du 4 mars dans Mone, p. 121 à 122.

(3) *Instructions du roi catholique*, etc., du 5 mars. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 307.

Lubeck, de Constance, de Spire, de Worms, d'Erfurt, de Cologne, de Francfort, etc., des lettres toutes remplies de ses protestations à ce sujet et des assurances de son amitié. « Nous avons toujours eu, leur disait-il, les villes impériales pour très chères, et avons affectueusement permis à leurs citoyens de commercer en liberté et en sûreté dans notre royaume et dans nos domaines héréditaires. Nous les y avons traités avec autant de faveur que s'ils étaient nos propres sujets et les y avons comblés des plus amples priviléges, comme nous avons la confiance qu'ils n'hésiteront pas à vous l'affirmer, s'ils sont interrogés à cet égard. C'est pourquoi nous ne pouvons pas supporter sans un grand déplaisir qu'on ait répandu en Allemagne, ainsi que nous l'avons appris, le bruit que nous avons aidé avec de l'argent et des armes ceux qui se sont déclarés les ennemis des villes impériales et qui les ont attaquées. Nous avons été si loin de le faire et nous en avons si peu la pensée, que, dans le présent état des choses, si nous avions à entrer en guerre, ce serait pour vous et pour le saint-empire que nous prendrions les armes plus volontiers que pour qui que ce soit. Ainsi devez-vous l'attendre et vous le promettre de nous à cause de notre ancienne amitié et de l'alliance qui nous a été jusqu'à présent chère et sacrée (1). »

Mais cette démarche de François Ier ne servit de rien : le mal était fait. Vainement refusa-t-il de s'entendre avec le duc Ulric, qui lui envoya un homme de sa confiance (2), et s'abstint-il même d'intervenir comme arbitre entre lui et la ligue, à l'exemple de l'électeur palatin, qui, en sa qualité de vicaire de l'empire, avait tenté de pacifier cette querelle : l'on ne tint compte ni de son désaveu ni de sa réserve. Ce qu'il y eut de pis pour lui, c'est qu'à l'irritation produite par cette alliance supposée s'ajouta bientôt le discrédit d'une défaite.

L'armée des confédérés s'était mise en campagne à la fin de mars. Elle avait le bon droit, la passion et la force pour elle; aussi envahit-elle le Wurtemberg sans rencontrer de résistance. Elle entra, presque au début des hostilités, dans Stuttgart, et le 21 avril elle s'empara de Tubingue, où s'étaient enfermés les enfans du duc Ulric, qui se réfugia dans le comté de Montbelliard en attendant des temps meilleurs. Le 24 mai, Asperg, dernière forteresse du duché, tomba entre les mains des confédérés de Souabe, dont l'armée resta à la dévotion du roi catholique.

Ce qui avait rendu si prompt et si complet le désastre du duc de Wurtemberg, c'était l'abandon où l'avaient laissé les quatorze mille

(1) Lettres sur parchemin signées du roi et contre-signées de Robertet. Archives, carton J. 952, pièces 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 21 mars. Mss. de La Mare, n° 1031/3, f° 66.

Suisses sur lesquels il comptait pour se défendre. Les cantons les avaient subitement et impérieusement rappelés dans les premiers jours d'avril, à l'ouverture même de la campagne. Ce rappel était l'œuvre de Maximilien de Berghes, dont l'habileté n'avait pas procuré ce seul avantage à son maître auprès de la confédération helvétique, qui se considérait toujours comme partie intégrante de l'empire germanique, bien qu'à la paix de Bâle de 1499 elle se fût affranchie de l'obéissance à ses décrets, de la soumission à sa justice, de la contribution à ses impôts, après avoir remporté sept victoires sur son chef et ses armées. Maximilien de Berghes était arrivé le 15 mars à Zurich. Une diète y avait été assemblée par les soins du cardinal de Sion. Cet ancien et opiniâtre ennemi de la France avait parfaitement disposé l'esprit de ses compatriotes pour la mission de Maximilien de Berghes. Les Suisses disaient déjà tout haut qu'ils ne souffriraient point qu'on élût un autre empereur qu'un prince de race allemande. Leurs députés allèrent en grand nombre à la rencontre de Maximilien de Berghes, qu'ils accueillirent cordialement. Ils écoutèrent avec faveur ses propositions, et, pour lui prouver encore mieux leurs bons sentimens, ils s'invitèrent sans façon chez lui, où ils remplissaient chaque jour trois ou quatre grandes tables. Comme, à l'exemple des Allemands, ils ne faisaient rien pour rien, ils mirent leur amitié et leurs concessions à prix, et ils voulurent avant tout qu'on payât les arrérages de leurs anciennes pensions et qu'on leur en accordât de nouvelles. Tout ne souriait pas à Maximilien de Berghes dans cette négociation. Accablé de leurs demandes, les ayant du matin au soir en sa présence ou à sa table, obligé d'entendre leurs plaintes, de supporter leurs arrogantes familiarités, de subir leurs exigences multipliées, de traiter sans cesse l'argent et le verre à la main, il écrivait à Augsbourg avec une sorte de désespoir, qu'il avait soin de cacher à Zurich sous la sérénité d'une imperturbable patience : « Si j'eusse su que l'on eût mené ici une pareille vie, j'eusse mieux aimé porter des pierres que d'y être venu (1). »

Il réussit toutefois dans ses desseins. Le roi catholique l'avait autorisé à dépenser la somme de 20,000 florins d'or en pensions qui devaient être distribuées au taux de 1,500 par canton, outre les 200 anciennement stipulés pour la ligue héréditaire avec la maison d'Autriche. Maximilien de Berghes dépassa un peu son crédit, et porta à 26,000 florins d'or la somme totale des pensions. Il paya en même temps les arrérages des principaux meneurs des cantons et promit de satisfaire les autres. Il obtint par là tout ce qu'il désirait, et le

(1) Lettre de Maximilien de Berghes, de Zurich, le 22 mars 1519. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 364 à 373.

renouvellement de la ligue héréditaire, et le rappel des Suisses au service de Wurtemberg, et une démonstration éclatante contre la candidature de François Ier à l'empire (1). La diète de Zurich renvoya l'ambassadeur de ce prince, en lui déclarant qu'elle ne voulait pas pour empereur son maître, qui devait se contenter d'un aussi grand royaume que celui de France, et lui signifia qu'elle l'empêcherait de tout son pouvoir de parvenir à l'empire. En effet elle écrivit aux électeurs pour les détourner de choisir François Ier, et au pape pour l'inviter à ne plus gêner le choix des électeurs. Elle dit que les Suisses ne s'étaient jamais séparés du saint-siége, naguère encore protégé par eux sous le pontificat de Jules II, ni du corps germanique, dont ils continuaient à être membres, et qu'ils demandaient, dans l'intérêt commun de la chrétienté et du saint empire, un chef tiré de la nation allemande et non de la nation *welsche* (2).

Cette démarche des Suisses, jointe à la défaite du duc Ulric de Wurtemberg dans le midi de l'Allemagne et à l'échec que les ducs de Calenberg et de Wolfenbüttel, partisans dévoués de l'Autriche, venaient de faire éprouver au duc de Lunebourg dans le nord, — au triomphe de la ligue de Souabe, qui avait renouvelé l'alliance héréditaire avec la maison d'Autriche et défendu aux banquiers des villes confédérées de prêter le concours du change au roi très chrétien dans ses poursuites électorales, — porta un grand coup aux affaires de ce prince en Allemagne. François Ier en fut alarmé et irrité. Il écrivit à ses ambassadeurs : « Je serais très aise que l'affaire se pût conduire sans entrer en guerre, pour éviter le hasard et l'effusion du sang humain. Toutefois, puisque les choses en sont venues où elles sont, me désister me serait une honte, et par-ci après les Suisses voudraient me donner la loi, ce qui me serait fort grief à porter. J'ai fait dresser une armée de quarante mille hommes de pied pour six mois. Si on m'assaille, je mettrai peine à me défendre. Vous entendez assez la cause qui me meut de parvenir à l'empire, et qui est d'empêcher que le roi catholique n'y parvienne. S'il y parvenait, vu la grandeur des royaumes et des seigneuries qu'il tient, cela me pourrait, par succession de temps, porter un préjudice inestimable. Je serais toujours en doute et soupçon, et il est à penser qu'il mettrait bonne peine à me jeter hors de l'Italie (3). »

Le roi de France avait longtemps hésité entre les conseils de l'archevêque de Trèves, qui le dissuadait de lever des troupes, de peur

(1) Lettre de Maximilien de Berghes au roi de Castille, du 12 avril, à Constance. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 415 à 424.

(2) Lettre du 4 avril 1519 écrite de Zurich par les Suisses aux électeurs. Dans Bucholtz, vol. I, p. 97.

(3) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 16 avril. Mss. de La Mare, $\frac{10331}{3}$, f° 78.

qu'on ne l'accusât de vouloir se faire élire par force, et ceux du margrave de Brandebourg, qui le pressait au contraire d'en mettre sur pied, afin d'inspirer plus de confiance à ses partisans. Il embrassa alors ce dernier parti. Pendant trois jours, il s'enferma avec le surintendant Semblançay, le trésorier Babou et les autres gens de ses finances pour trouver les sommes nécessaires à ces armemens (1). L'élection lui en coûtait déjà de fort considérables, et il était obligé de tout faire argent comptant. Avant même les défenses de la ligue de Souabe, la puissante maison des Fugger lui avait refusé le secours de sa banque, et avait ainsi renoncé, par un patriotique désintéressement, à gagner environ 30,000 florins (2). Aussi, indépendamment des espèces en or que Bonnivet avait portées en Allemagne, François Ier y envoya-t-il, dans le courant d'avril et les premiers jours de mai, 400,000 écus au soleil, qu'il fit escorter à travers la France, la Lorraine, l'électorat de Trèves, et que ses ambassadeurs, suivis de huit cents chevaux, eurent avec eux sur les bords du Rhin, dans les sacs de cuir de leurs archers (3). Il expédia en même temps vers le nord — à son allié le duc de Lunebourg, à son pensionnaire le duc de Holstein, au duc de Mecklenbourg qui demandait à le servir, et surtout au margrave Joachim qui proposait de lever à lui seul quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux, — des ordres et de l'argent pour qu'ils se disposassent à le seconder avec des forces suffisantes. Il prit de semblables mesures du côté du Rhin avec le rhingrave, qu'il fit son pensionnaire (4) pour l'opposer à Sickingen, dont il était le voisin et le rival, et avec le duc de Gueldres, vieil et persévérant allié de la France. Il rassembla lui-même ses compagnies d'ordonnance sur la frontière de Champagne, où il fit marcher soixante pièces d'artillerie toutes neuves qu'il avait à Tours, et où il réunit, sous le commandement du maréchal de Chabannes, un corps d'armée prêt, s'il le fallait, à entrer en Allemagne.

Le roi catholique ne resta pas plus en arrière du roi de France pour les préparatifs militaires que pour les menées électorales. Disposant dans la Franconie, où elle s'était transportée après la campagne de Wurtemberg, de l'armée victorieuse de la ligue de Souabe que dirigeait toujours Sickingen, il recommanda de ne point la licencier et la prit à sa solde pour trois mois (5). Il concentra en outre des troupes

(1) Lettre de François Ier aux mêmes, du 21 avril. *Ibid.*, fo 79.

(2) Lettre de Maximilien de Berghes à Marguerite d'Autriche, des 26 et 27 février 1519. Dans Mone.

(3) *Mémoires de Fleuranges*, vol. XVI, p. 331.

(4) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 19 mars. *Ibid.*, fo 65.

(5) Marguerite d'Autriche avait écrit au roi, son neveu : « La ligue de Zwave antreffois a fait eslire empereur, parquoy est l'une des choses les plus nécessaires que bien entretenir la dite armée en Estre, pour donner à icelle soubz le dit messire Francisque (Sickingen) une bonne assistance, par le moyen de laquelle les gagnerez pour en faire

sur la frontière des Pyrénées, vers Perpignan et vers Pampelune, et il prescrivit d'enrôler des soldats pour le royaume de Naples. Ainsi la rivalité des deux rois, qui divisait déjà l'Europe, était sur le point d'amener la guerre en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne, et l'annonçait tout au moins bientôt dans les pays où devaient se rencontrer la diversité de leurs intérêts et s'entrechoquer leur puissance.

VIII.

Au milieu de ces armemens, les négociations avaient continué sans se ralentir. Après de longs pourparlers avec l'électeur de Brandebourg, Joachim de Moltzan avait écrit à François Ier : « Tout ira bien, si nous pouvons rassasier le margrave. Lui et son frère l'électeur de Mayence tombent chaque jour dans de plus grandes avarices... La chose en est arrivée au point que celui des deux rois qui donnera et promettra le plus l'emportera. Il me paraît très à propos d'envoyer tout de suite quelqu'un qui se joigne à moi, et qui soit muni des pouvoirs nécessaires pour conclure et ratifier. » Il finissait sa lettre par ces mots : *Vite, vite, vite* (1). François Ier avait fait partir alors pour Berlin La Poussinière et Bazoges, qui y étaient arrivés vers la fin de mars. Il voulait qu'on conclût à tout prix avec le margrave, que les agens autrichiens appelaient *le père de toute avarice* (2). Prévoyant même que le margrave pouvait lui échapper après s'être engagé, il ajoutait : « Si, avant ou après la totale et finale conclusion prise par mes ambassadeurs avec le marquis, ils aperçoivent quelques offres pour le faire bransler et changer, qu'ils soient advertis d'y avoir l'œil et eulx tenir près dudit marquis et de ses serviteurs, et principalement de ceux qui conduisent les affaires; et s'il demande quelque chose, soit pour lui ou son fils, qu'ils le lui accordent et lui en facent, en vertu de leurs pouvoirs, les promesses telles qu'il les demandera, et qu'ils le traitent et menent de sorte qu'il demeure ferme et tiene sa foy et promesse; car, pour ce faire, je n'y veuil aucune chose espargner, quelle qu'elle soit. Ayant luy et Mgr de Mayence, son frère, pour moi, avec Mgr de Trèves et le comte palatin, l'affaire est du tout assurée (3). »

C'est sur ce pied que la négociation avait été poursuivie. François Ier ne s'était laissé rebuter par aucune des exigences de l'élec-

ce que vous vouldrez. » Lettre du 9 mars, Le Glay, *Négociations*, etc., p. 324. C'est ce qu'ordonna le roi de Castille à ses commissaires en Allemagne. Lettre du 31 mars, non imprimée. Archives de Lille.

(1) *Cito, cito, cito.* — Lettre latine de Moltzan, du 28 février. L'original. Archives, carton J. 952, pièce 57.

(2) Lettre de Maximilien de Berghes à Marguerite d'Autriche, des 5 et 6 fév. 1519. — Le Glay, *Négociations*, etc., p. 203.

(3) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 28 mars. Mss. de La Mare, $\frac{2033}{3}$, fo 69.

teur de Brandebourg, et lorsque ses ambassadeurs hésitaient à le satisfaire, il leur mandait : *Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim* (1). Il lui accorda ainsi, avec les autres avantages qu'il réclamait, 175,000 écus d'or pour la dot de la princesse Renée, et le traité fut définitivement conclu le 8 avril. On convint que le premier terme du paiement s'effectuerait le 10 mai à Coblentz, où Jean d'Albret alla remettre lui-même 50,000 florins aux envoyés de l'électeur.

L'électeur prit le même jour, 8 avril, l'engagement suivant signé de sa main, scellé de son sceau, qui fut transmis à François Ier : « Nous Joachim, par la grâce de Dieu, margrave de Brandebourg, archi-chambellan du saint empire romain prince-électeur, duc de Stettin, de Poméranie, des Slaves, burgrave de Nuremberg, etc., songeant dans notre esprit que l'office d'empereur a été principalement institué pour protéger et défendre la foi catholique, et aussi pour repousser ses plus féroces ennemis, ce qui ne saurait se faire comme il convient, à moins que la couronne impériale ne soit décernée à un prince très prudent dans le conseil, vaillant dans les batailles, doué de toute la vigueur du corps, arrivé à la fleur de l'âge, de telle sorte qu'on puisse le dire puissant de parole et d'action. Or, comme dans ce temps le cruel tyran des Turcs, prince très redoutable, projette diverses entreprises contre la chose chrétienne, il est indubitablement à craindre, si les chrétiens ne lui résistent pas d'un opiniâtre courage et avec les forces les plus considérables, et si le Dieu très bon et très grand n'arrête pas sa cupidité et sa volonté, qu'il ne ravage la chrétienté, ne l'asservisse, et ne l'accable sous un joug insupportable. C'est pourquoi, appelés que nous sommes par la divine Providence à la dignité de margrave, à la principauté du saint empire, au nombre des électeurs, nous désirons par-dessus tout qu'il soit mis de nos jours à la tête de l'empire quelqu'un possédant les vertus nécessaires pour remplir virilement l'office qui lui sera imposé. Nous avons donc jeté les yeux sur le très invincible et très chrétien prince François, par la faveur de Dieu roi des Français, duc de Milan et seigneur de Gênes, qui, par son âge florissant, son habileté, sa justice, son expérience militaire, l'éclatante fortune de ses armes, et toutes les autres qualités qu'exigent la guerre et la conduite de la république, surpasse au jugement de chacun tous les autres princes chrétiens. »

Après avoir loué les grandes actions des prédécesseurs de François Ier et les siennes, avoir exprimé le ferme espoir que François Ier emploierait sa capacité et sa puissance à protéger la chrétienté, qu'il tournerait contre les conquérans ennemis de la foi l'épée qui

(1) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 30 mars. *Ibid.*, fo 71.

s'était teinte jusque-là de sang chrétien, l'électeur ajoutait que ces raisons et ces espérances le décidaient à *promouvoir* le roi de France à l'empire vacant. « Y ayant mûrement réfléchi, disait-il, nous avons fidèlement promis et nous promettons en parole de prince, sur notre foi et par ces présentes, que nous élirons le roi très chrétien roi des Romains et ensuite empereur, et que nous lui donnerons notre voix, pourvu cependant que deux de nos coélecteurs, votant avant nous, l'élisent et lui donnent la leur (1). »

On en était là lorsque le comte de Nassau et Gérard de Pleine arrivèrent à Berlin de la part du roi Charles. Le margrave les reçut froidement, et leur fit des propositions dérisoires. Il offrit de donner sa voix au roi catholique, si ce prince en avait quatre avant la sienne, et il exigeait pour ce suffrage inutile qu'on augmentât la dot de l'infante Catherine de 100,000 florins d'or, sa pension de 4,000, son don gratuit de 30,000, et qu'on transportât de l'électeur de Saxe à lui le vicariat de l'empire dans le nord de l'Allemagne. C'était un vrai refus de négocier. Voulant toutefois se ménager quelque avantage si le roi catholique l'emportait sur le roi de France, après avoir résisté à tous les efforts des ambassadeurs autrichiens, il finit par leur dire qu'il se contentait des conditions stipulées à Augsbourg (2).

Le comte palatin avait été moins scrupuleux dans son avidité. Depuis la mort de Maximilien, il n'avait cessé de traiter avec les deux partis (3). Il avait tour à tour accueilli d'un côté le chambellan Lamothe au Groing, le président Guillart, le bailli de Caen, le maître des requêtes Cordier, de l'autre Armerstorff, le comte de Nassau et le seigneur de La Roche. Pendant qu'il entretenait de ses bonnes dispositions les ambassadeurs de François Ier, son chancelier concluait le 4 avril un traité avec les ambassadeurs du roi Charles. Ceux-ci lui avaient assuré 10,000 florins de don gratuit de plus, avaient porté sa pension de 6 à 8,000, et devaient appuyer auprès de leur maître ses prétentions à l'*avouerie* d'Haguenau, dont la perte lui valait une compensation de 80,000 florins. De plus, pour indemniser les marchands qui avaient été pillés en traversant le pays du comte palatin, ils avaient remis 9,000 florins à la ligue de Souabe, afin qu'elle n'en poursuivît pas contre lui le recouvrement à main armée (4).

Ce traité fut bientôt suivi d'un autre dans un sens tout contraire.

(1) L'original en latin, sur parchemin, signé de la main de l'électeur et muni de son scel en cire rouge. Archives, carton J. 952, *olim* 892, pièce 13.

(2) Lettre du comte de Nassau au roi Charles, — faussement datée du 8 avril et qui doit être du 8 mai. Archives de Lille. Cette lettre est très curieuse et inédite.

(3) « Il fait comme Pilate, et pour ce est besoin le tenir de prez et non dormir, » écrivait Armerstorff le 14 mars au roi Charles. — Le Glay, *Négociat.*, etc., vol. II. p. 340.

(4) Lettre du 4 avril de Henri de Nassau et de Gérard de Pleine au roi catholique. — Le Glay, *Négociations*, etc., vol. II, p. 403 à 406.

L'électeur palatin, qui depuis six semaines avait échappé sous divers prétextes à une entrevue avec Bonnivet, envoya secrètement, le 9 mai, son même chancelier dans un village voisin pour s'aboucher et conclure avec lui. Le même jour, on convint que l'électeur voterait en faveur de François Ier, qui lui donnerait 100,000 florins d'or après l'élection, lui paierait exactement 5,000 couronnes d'or pour sa pension, distribuerait chaque année 2,000 florins à ses conseillers, conférerait des évêchés à ses deux frères, et prendrait au service de France, avec une allocation annuelle de 6,000 francs, le comte Frédéric, s'il voulait s'y mettre. Une somme de 30,000 florins lui était assurée de plus comme moyen de défense contre la ligue de Souabe, et François Ier devait l'aider à reconquérir les villes et les châteaux dont Maximilien l'avait privé à la diète de Cologne en prononçant son arrêt sur l'hérédité de Landshut (1). La conclusion définitive traîna jusqu'au 22 mai, jour où elle fut signée à Coblentz (2). François Ier la ratifia le 28 et reçut de l'électeur la promesse formelle de voter pour lui, conçue à peu près dans les mêmes termes que celle du margrave de Brandebourg et fondée sur les mêmes raisons. Cette promesse, écrite sur parchemin, ne mentionnait pas davantage le prix auquel François Ier l'avait acquise. Couvrant son marché des motifs les plus hauts et les plus louables, ne subordonnant même son suffrage à aucune condition, le comte palatin disait : « Afin que nos pieuses intentions se réalisent, nous supplions le roi très chrétien, autant que nous le pouvons, de ne pas cesser d'aspirer à l'empire, vu les avantages que la chrétienté tout entière retirerait de son élévation. C'est pourquoi nous nous engageons, en parole de prince et sur notre foi, à l'élire, à lui donner notre voix et à presser les autres princes de lui donner la leur. Nous ne pouvons rien faire de meilleur, de plus digne, de plus agréable au Christ, de plus utile à tous les chrétiens. En témoignage de quoi nous avons souscrit ces présentes de notre propre main et nous avons ordonné de les revêtir de notre sceau. — En notre château d'Heidelberg (3). »

Le duc Frédéric de Saxe et l'archevêque de Cologne refusèrent seuls de prendre des engagemens. Le premier agit ainsi par intégrité et pour se montrer jusqu'au bout observateur fidèle de ses devoirs

(1) Lettre des ambassadeurs de François Ier au roi, du 10 mai (Mss. de La Mare, $\frac{1^{c}533^{a}}{3}$, f° 141), et *Histoire politique de la Bavière*, par Stumpf, archiviste du royaume de Bavière, Munich, 1816 à 1818, t. I, sect. I, p. 32 et suiv.

(2) Lettre des mêmes au même, du 23 mai. *Ibid.*, f° 160. « Nous avons devers nous, écrivaient-ils à François Ier, la promesse du dict comte par escript, signée de luy et scellée de son sceau, qui est pure et simple, par laquelle il promect vous eslire et est pareille de celle de monsieur de Trèves, qui ne pourroit estre mieulx. »

(3) L'original latin, sur parchemin, signé de la main de l'électeur et muni de son scel en cire rouge. Archives, carton J. 952, pièce 16.

électoraux; le second, par faiblesse et irrésolution, n'osant pas se décider entre des offres et des influences contraires. Cependant l'électeur de Cologne, après s'être longtemps refusé à une conférence avec les ambassadeurs de François Ier, avait reçu secrètement Jean d'Albret dans la ville de Bonn vers la fin du mois de mai. Il lui avait montré les dispositions les plus favorables pour le roi son maître, sans s'obliger par écrit à voter pour lui. Supposant toutefois qu'il avait plus de chances d'être élu que son compétiteur, il insinua qu'il lui donnerait son suffrage, afin de se ménager ainsi les avantages qu'il n'osait pas stipuler d'avance : « Finalement, écrivit Jean d'Albret à François Ier, sa réponse a esté qu'il entendoit bien par mes paroles que votre majesté avoit parmi les électeurs de bons amys qui donneroient à cognoistre le service qu'ils vous feroient lorsqu'ils seroient ensemble,... et qu'il espéroit que vous suiviez la doctrine de Dieu qui donna autant à ceulx qui vindrent besongner à sa vigne à la moitié du jour qu'à ceulx qui y estoient dès le matin (1). »

Du reste les espérances qu'il donnait au roi très chrétien, il ne les refusait nullement au roi catholique. Aussi les ambassadeurs des deux rois se flattèrent également d'obtenir son suffrage au moment décisif, tout comme les deux compétiteurs se croyaient l'un et l'autre l'objet des démarches d'Henri VIII auprès du collége des électeurs. Ce prince avait promis à chacun d'eux d'intervenir secrètement en sa faveur. Au lieu de cela, il avait envoyé sir Richard Pace en Allemagne avec la mission expresse de briguer pour lui-même la couronne impériale (2). Richard Pace avait trouvé les négociations trop avancées et les suffrages mis à un prix trop haut pour donner suite à cette vaniteuse fantaisie de son maître. Il abandonna la candidature d'Henri VIII, mais il se garda prudemment d'en recommander aucune autre (3).

La diète électorale avait été convoquée par l'archevêque de Mayence, en sa qualité d'archi-chancelier de l'empire, pour le 17 juin. Ce grand jour approchait. La conscience des électeurs liés par des engagemens sembla se réveiller au souvenir du serment qui devait être bientôt prêté; mais elle ne leur servit qu'à reprendre, ou, pour mieux dire, qu'à affecter une indépendance menteuse. Terminant cette œuvre de vénalité et de déception comme ils l'avaient commencée, ils couronnèrent par une formalité hypocrite des négociations toutes pleines de duplicité. Ils demandèrent aux deux rois, et ils obtinrent d'eux, qu'ils les déliassent par écrit de leurs pro-

(1) Lettre de d'Albret à François Ier, du 27 mai. Mss. de La Mare, $\frac{1033}{3}$, f° 154.

(2) Lettre latine d'Henri VIII aux électeurs, du 11 mai. Dans Bucholtz, *Histoire de Ferdinand Ier*, t. III, p. 673. Voir aussi le t. I, p. 104.

(3) Lettre de Richard Pace au cardinal Wolsey, du 27 juillet. Dans Ellis, *Original Letters*, vol. I, p. 157.

messes (1), afin de pouvoir en apparence observer les prescriptions de la bulle d'or et jurer qu'ils étaient libres tout en restant engagés.

Les électeurs furent tous rendus à Francfort le 8 juin. Ils arrivèrent avec la pompeuse suite de leurs conseillers, de leurs serviteurs et des troupes de cavaliers leur servant d'escorte, dans cette ville réservée aux élections impériales, et où, depuis l'ouverture de leur conclave jusqu'à son terme, ne pouvait pénétrer aucun autre prince, ni l'ambassadeur d'aucun roi. L'archevêque de Trèves, qui avait eu de fréquentes entrevues avec Bonnivet, d'Albret et Guillart, reçut d'eux et y porta 50,000 écus d'or pour gagner l'archevêque de Cologne et les envoyés de Bohême (2) à François Ier. Ce monarque attendait avec confiance le résultat de la diète. Il avait adressé à l'archevêque de Trèves et au margrave de Brandebourg, les deux plus fermes soutiens de sa cause, de pleins pouvoirs pour traiter avec les autres électeurs et confirmer leurs priviléges, s'il était élu (3).

Sur les sept membres du collége électoral, quatre lui avaient promis leurs suffrages à deux reprises diverses. Si l'archevêque de Mayence lui avait fait encore une fois défaut, et si le comte palatin s'était engagé presque en même temps avec son adversaire comme avec lui, les chances du roi catholique ne paraissaient pas meilleures que les siennes. Celui-ci ne pouvait compter avec certitude que sur l'archevêque de Mayence. Il avait aussi raison d'espérer la voix de la Bohême à cause des liens qui unissaient ce pays à l'Autriche, et parce qu'il venait de marier la veuve de Ferdinand d'Aragon au margrave Albert de Brandebourg, qui exerçait une grande influence en Bohême. François Ier avait négligé de faire épouser, comme il l'aurait pu, cette princesse à Lautrec. Langhac et Antoine Lamet, qu'il avait fait partir pour la Pologne sous un déguisement, avaient obtenu de bonnes paroles du roi Sigismond, qui n'avait pas été insensible à l'argent de France (4). Il avait envoyé de plus le duc de Suffolk vers les états de Bohême assemblés à Prague, mais le duc n'y était pas arrivé avant le départ du chancelier Ladislas Sternberg,

(1) Lettres des ambassadeurs de François Ier à ce prince, du 10 et 14 mai. (Mss. de La Mare, $\frac{10332}{3}$, fo 141 et 146.) Vers la fin de mai, les ambassadeurs montrèrent à l'archevêque de Trèves les lettres de la *Relaxacion des sermens*. (Lettre du 27 mai à François Ier. *Ibid.*, fo 157.) Archives, carton J, pièce 42. — De son côté, le roi Charles envoya *lettres pour deschargier les dicts électeurs de leur promesse*. — Le roi de Castille à ses députés en Allemagne, le 20 avril. — Le Glay, *Négociations*, etc., t. II, p. 437.

(2) Lettre des ambassadeurs de François Ier à ce prince, du 27 mai. Mss. de La Mare 10332, fo 157.

(3) L'original sur parchemin, signé par le roi, contre-signé par Robertet, daté du 12 mai et muni du sel en cire jaune. Archives, carton J. 952, pièce 17.

(4) « Bien est vray, écrit Bonnivet au comte palatin, que je diz à vostre chancelier que Poulogne avoit prins argent de nous, et que leurs ambassadeurs avoient charge de donner leur voix au dt sgr roy. » Lettre écrite le 26 ou le 27 juin. Mss. de La Mare $\frac{10332}{3}$, fo 172.

délégué de son jeune souverain à la diète. Les deux voix de Cologne et de Saxe étant incertaines, il restait encore beaucoup à faire de part et d'autre pour obtenir une majorité définitive.

On y travailla des deux côtés avec ardeur. Sickingen parut aux environs de Francfort avec plus de vingt mille hommes de l'armée de Souabe, *ce* (1) *dont furent merveilleusement estonnez ceux qui vouloient bien au roy de France et très fort joyeux ceux qui vouloient bien au roy catholique* (2). Afin d'ajouter à l'influence exercée par la vue de ces troupes l'action de leurs sourdes menées, le comte palatin Frédéric, l'évêque de Liége, le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach, le comte Henri de Nassau et Maximilien de Berghes s'établirent à Höchst, à deux lieues de Francfort, tandis que les autres agens du roi catholique demeurèrent à Mayence. Bonnivet s'était transporté depuis quelque temps de la Lorraine sur les bords du Rhin, avec un cortége de huit cents chevaux. Afin d'être plus près des électeurs et d'agir, autant qu'il le pourrait, sur eux, il se rendit alors déguisé, et sous le nom du capitaine Jacob, à Rüdesheim, village situé à cinq ou six lieues de Francfort, laissant Jean d'Albret et le président Guillart à Coblentz.

IX.

La diète s'ouvrit le 18 juin. Aux termes de la bulle d'or, les électeurs entendirent, dans l'église de Saint-Barthélemy, la messe du Saint-Esprit qui devait inspirer leur choix (3). Après la messe, ils s'approchèrent tous de l'autel, et là les trois archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, la main sur la poitrine, le comte palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le nonce du roi de Bohême, la main sur le livre des Évangiles, ouvert au premier chapitre de saint Jean, *in principio erat Verbum*, etc., prêtèrent chacun à son tour le serment qui suit : — « Je jure, sur les saints Évangiles ici présens et placés devant moi, que je veux, par la foi qui me lie à Dieu et au sacré empire romain, élire, selon mon discernement et mon intelligence et avec l'aide de Dieu, pour chef temporel du peuple chrétien, c'est-à-dire roi des Romains, futur césar, celui qui convient le mieux à cette charge, autant que mon discernement et mon intelligence me dirigent et me commandent, conformément à ma foi, et que je lui donnerai ma voix, mon vote, et mon susdit suf-

(1) *Instructions données par le roy François Ier au duc de Suffolk.* Mss. Colbert, vol. 385, p. 1.

(2) *Mémoires de Fleuranges*, dans Petitot, vol. XVI, p. 342. « Jamais ne fismes mieulx que de nous fortifier de ceste armée, laquelle nous faisons marcher. » Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, du 2 juin. Archives de Lille.

(3) Bulle d'or, cap. II, art. 1er.

frage, libre de tout pacte, de tout prix, de toutes arrhes et de tout engagement, quelque nom qu'on lui donne. Qu'ainsi Dieu et tous ses saints me soient en aide (1). »

Dès que la diète fut assemblée, les ambassadeurs des deux rois lui adressèrent des manifestes dans lesquels, notifiant la candidature de leurs maîtres, ils donnèrent à l'appui toutes les raisons qu'ils avaient déjà tant de fois exposées à chaque électeur en particulier. Les conférences et les intrigues durèrent pendant plusieurs jours. Les plus grands efforts se firent autour de l'électeur palatin, dont la détermination pouvait entraîner celle de l'électeur de Cologne, et qui, ayant vendu tour à tour sa voix aux ambassadeurs du roi catholique en avril, aux ambassadeurs du roi très chrétien en mai, flottait entre le souvenir de son dernier engagement et la crainte des soldats de Sickingen. Le comte Frédéric, qui l'avait décidé à s'engager envers Maximilien à Augsbourg, promit de le faire voter pour Charles à Francfort. Il dit à Armerstorff : « Je vous réponds et assure de mon frère, » et offrit comme garantie, s'il le fallait, d'*être prisonnier du roi* (2). Il pénétra dans Francfort, sous un déguisement, afin d'arracher l'électeur palatin à ses hésitations et de le donner entièrement au roi catholique (3). Il l'ébranla. L'archevêque de Trèves prévint aussitôt du danger de cette défection Bonnivet, qui écrivit au comte palatin la lettre la plus pressante et la plus forte. Il lui dit qu'il trouverait merveilleusement étrange qu'il voulût trahir un prince qui était son parent et son ami, pour en favoriser un autre dont l'aïeul l'avait mis au ban de l'empire et avait amoindri ses états. « Je vous supplie, monseigneur, ajoutait-il, de penser combien cela vous touche. Vous feriez une grosse playe à votre maison, en étant celui qui commencerait à montrer qu'il n'y a point de foi ni d'honneur. Il ne faut pas que la peur que l'on vous fait de brûler et ruiner votre pays vous induise à changer d'opinion, car je vous offre d'aller, dès cette heure, vous servir en personne avec sept ou huit mille lansquenetz, que j'ai tout prêts, et huit cents chevaux, de faire marcher incontinent l'armée du roi qui est sur la frontière d'Allemagne et la plus puissante qu'on ait vue de longtemps, et, si vous me l'écrivez, de prendre même au service du roi la moitié de l'armée de Francisque de Sickingen, ce que je pourrai toutes les fois que je le voudrai (4). »

(1) Bulle d'or, cap. II, art. 2.

(2) Lettre d'Armerstorff à Marguerite d'Autriche, d'Heidelberg le 2 juin 1519, déposée aux archives de Lille et non imprimée dans les *Négociations*, etc., de M. Le Glay.

(3) Leodius. *Vita Frider. II, palatini*, lib. v, p. 76.

(4) Lettre de l'amiral Bonnivet au comte palatin du 24 juin. Mss. de La Marc $\frac{1033}{3}$, f° 170.

Afin de le tenter aussi par l'appât d'un plus grand intérêt, il lui proposa une des sœurs du roi de France en mariage, avec une dot de 2 ou 300,000 florins, la solde de 200 chevaux pendant toute sa vie, pour la garde de son pays et le dédommagement des pertes qu'il pourrait éprouver s'il était attaqué à cause de son vote (1). Il informa en même temps François Ier de tout ce qui se passait. Ce prince prit résolument son parti : il écrivit à Bonnivet que si l'élection n'était pas encore terminée, et si lui et ses amis dans Francfort voyaient qu'il était impossible de la faire tourner en sa faveur, ils missent tous leurs soins à empêcher le roi catholique d'être nommé empereur. Il lui prescrivait dans ce cas de faire porter les voix dont il disposait sur un prince allemand, de préférer le margrave de Brandebourg à tout autre à cause de l'amitié qu'il avait pour lui, et si le margrave de Brandebourg n'était pas possible non plus, de se replier sur le duc Frédéric de Saxe, vers lequel penchait l'électeur de Trèves, d'exiger de celui des deux qui serait ainsi nommé l'assurance qu'après avoir été couronné empereur, il solliciterait pour lui-même le titre de roi des Romains, et si le duc de Saxe s'y refusait, de le faire élire sans condition, afin d'écarter à tout prix du trône impérial le roi catholique, dont l'élévation aurait tant de danger pour lui (2).

C'est ce que François aurait dû faire depuis longtemps. Son intérêt n'était pas d'être élu. S'il l'avait été, il s'en serait bientôt repenti. Il aurait excité la défiance et l'indocilité de l'Allemagne, les mécontentemens de la France, et peut-être à la longue sa rébellion, la jalousie, l'union et l'hostilité de tous les souverains. Les forces de son royaume, déjà détournées de leur emploi régulier par les guerres d'Italie, qui laissaient ses frontières naturelles imparfaites et son organisation intérieure inachevée, seraient allées se perdre encore et s'épuiser en Allemagne. L'empire l'aurait réellement affaibli et infailliblement embarrassé. Il fallait dès lors qu'il se bornât à empêcher le roi catholique de l'obtenir. L'affermissement de sa position en Italie l'exigeait tout comme la sécurité de son royaume. Héritier unique des quatre puissantes maisons de Bourgogne, d'Autriche, de Castille, d'Aragon, le roi catholique était devenu le possesseur universel de leurs états et le représentant redoutable de leurs vieilles animosités contre la France. Il importait avant tout à François Ier que ce prince ne joignît point à l'Autriche, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Sicile, à Naples, la couronne impériale. Or, pour l'empêcher d'acquérir ce surcroît de puissance et d'ajouter la suzeraineté de Milan à toutes les causes de

(1) Lettre de l'amiral Bonnivet au comte palatin du 24 juin. Mss. de La Mare $\frac{1033}{3}$, f° 170, et autre lettre qu'il lui écrit en allemand, et dans laquelle il lui dit : « Je monstrays à vostre chancellier troys scellez que j'avoye, et vous qui faisiez le quart, qui estoit la seureté de notre affaire. »

(2) Lettres de François Ier à ses ambassadeurs, du 26 juin. *Ibid.*, f°s 95-96.

collision qui naissaient déjà du contact des territoires et de l'opposition des intérêts, il n'y avait qu'un bon moyen : c'était de placer à la tête de l'Allemagne un chef local qui la tînt éloignée de la grande lutte prête à éclater entre eux; mais il fallait y employer la prévoyance, l'activité, le temps, l'argent qu'il avait consacrés jusque-là à sa propre élection. De pareils résultats ne sauraient être des pis-aller. Ils ne peuvent réussir qu'en étant préparés de longue main.

Aussi la lettre du roi de France, partie de Melun le 26 juin, arriva trop tard à Rüdesheim. Déjà le 24 le cardinal légat avait cessé de soutenir exclusivement sa candidature. Il avait reçu de nouvelles instructions du souverain pontife, auquel le roi catholique s'était plaint de l'intervention ouverte du saint-siége en faveur de François Ier. Charles avait chargé don Luis Carroz, son ambassadeur à la cour de Rome, de dire à Léon X qu'il ne saurait reculer sans honte dans la poursuite de l'empire, ni y échouer sans détriment pour son autorité comme pour sa réputation, et il l'avait fait supplier de changer de résolution à son égard. Rappelant à l'ambitieux Florentin les bienfaits que les Médicis avaient reçus de ses prédécesseurs, et rassurant le suzerain inquiet sur la trop grande puissance de son royal feudataire, il avait ajouté : « Sa béatitude peut être certaine que, après l'élection, nous nous gouvernerons de telle manière, en tout ce qui touche au saint-siége, et particulièrement à sa sainteté, à son état, à la maison de Médicis, qu'elle verra clairement que nos œuvres ont été et seront toujours d'un vrai fils et d'un fils très obéissant (1). » Léon X, déjà ébranlé par la résistance des quatre électeurs assemblés à Wesel et intimidé par les manifestations des préférences germaniques, s'était rendu aux vœux du roi Charles. Il avait prescrit à son légat, s'il voyait prendre à l'élection un certain tour, de ne plus s'opposer au choix du roi de Naples, de peur que l'empereur futur ne devînt un ennemi du pape. Le légat avait dès lors signifié aux électeurs que le souverain pontife, dans des intentions de concorde et de paix, adhérerait à la nomination de ce prince, si leurs suffrages se portaient sur lui. La résignation du légat et le manque de foi du comte palatin, qui répondit à Bonnivet en lui conseillant de pourvoir à la sûreté de sa personne, ruinèrent les affaires de François Ier. L'entreprenant amiral, les jugeant désespérées, prit alors sur lui de renoncer à la candidature de son maître pour susciter celle d'un prince allemand, comme il l'aurait fait s'il avait reçu à temps la dépêche du 26 juin.

Bonnivet se rejeta d'abord sur le margrave de Brandebourg, qui ne put pas même obtenir la voix de l'archevêque de Mayence, son frère, ensuite sur l'électeur de Saxe, que sa réputation de sagesse, de droiture, de désintéressement, de patriotisme, rendait un candidat beau-

(1) Lettre du roi catholique à don Luis Carroz, du 17 avril. Minute orig. Arch. de Lille.

coup plus sérieux. La politique bien entendue de l'Allemagne semblait conseiller aux électeurs de ne donner pour chef à leur pays ni l'un ni l'autre des deux puissans monarques qui, capables de le défendre, seraient aussi en état de l'asservir. La cour de Rome, redoutant presque au même degré de voir monter sur le trône impérial le duc de Milan ou le roi de Naples, ce qui la mettrait à la merci du possesseur de la haute ou de la basse Italie, eût préféré le choix de l'électeur de Saxe; mais ce prince, prudent et peu résolu, craignit de n'être pas au niveau d'une aussi grande charge, de succomber sous son poids et d'en écraser sa maison. La nécessité de repousser les Turcs, le besoin urgent de ramener la paix dans l'empire et de poursuivre avec vigueur ceux qui la troublaient, le devoir de raffermir l'unité religieuse prête à se rompre, lui semblèrent au-dessus de ses forces ou de son caractère. Il déclina donc les offres qui lui furent faites, et il s'apprêta à donner sa voix à celui-là même dont les armes victorieuses devaient plus tard envahir ses états, réduire en captivité son héritier, et faire passer la dignité électorale de la branche de sa maison dans une autre.

Ce grand conflit marqué par des phases si diverses, et pendant la durée duquel le roi catholique lui-même avait paru si près d'échouer, qu'on lui avait conseillé de travailler à l'élection d'un autre prince, ce grand conflit touchait à son terme. Le 28 juin, les électeurs, revêtus de leurs costumes de drap écarlate, se rendirent au son des cloches dans l'église de Saint-Barthélemy pour procéder définitivement au choix d'un empereur. Ils s'assemblèrent dans la petite chapelle près du chœur qui leur servait de conclave.

L'archevêque de Mayence prit le premier la parole. Il se demanda lequel il fallait élire, du roi très chrétien, du roi catholique ou d'un prince allemand. Il examina d'abord s'il convenait de choisir François Ier, et dit qu'aux termes de la bulle d'or, les électeurs juraient de ne pas élire un empereur étranger, et qu'ils manqueraient à cette loi et à leur serment, s'ils nommaient le roi de France; que celui-ci d'ailleurs voudrait accroître son royaume, qui était héréditaire, aux dépens de l'empire qui ne l'était point; que, s'étant emparé de Milan après sa grande victoire sur les Suisses à Marignan, il aspirerait désormais à soumettre toute l'Italie et dirigerait ensuite son ambition contre l'Allemagne; qu'il chercherait à enlever la Flandre et l'Autriche au roi Charles, d'où résulteraient de grands troubles et des guerres civiles dans leur patrie; que si, dans ce cas, les électeurs et les autres princes s'opposaient à ses desseins en voulant défendre les droits de l'empire et le petit-fils de Maximilien, à qui ils devaient tant, il les déposséderait pour en mettre d'autres à leur place; qu'ils pouvaient juger de la liberté qui leur serait laissée en jetant les yeux

sur le royaume de France, où se trouvaient naguère encore plusieurs grands princes disposant de beaucoup d'autorité, et où il n'y avait plus aujourd'hui personne qui ne tremblât au plus petit signe du roi. Après avoir ainsi combattu la candidature de François Ier, l'archevêque de Mayence lui donna pour sa part une exclusion formelle.

Discutant alors le choix d'un prince allemand, il ne s'y montra pas moins défavorable, parce qu'un semblable empereur, faible et désobéi, serait hors d'état de conduire, de pacifier, de défendre l'Allemagne, et d'y rétablir l'unité religieuse compromise. Restait le roi catholique. L'archevêque convint que, s'il était élu, les affaires de l'Allemagne paraîtraient exposées à souffrir de son éloignement, et ses libertés à être menacées par sa puissance. Il ajouta toutefois que, lorsqu'il considérait l'origine allemande de ce prince, les états qu'il possédait dans l'empire, les heureuses et grandes qualités dont il était doué, les ressources considérables qu'il mettrait au service de l'Allemagne et de toute la république chrétienne, les sages précautions à l'aide desquelles on pourrait éviter les dangers de son autorité, nul autre ne lui semblait plus digne de recevoir la couronne impériale (1).

Ce discours produisit beaucoup d'effet sur les électeurs, qui désirèrent néanmoins entendre l'archevêque de Trèves. Celui-ci, s'étonnant de voir l'archevêque de Mayence préférer le roi catholique au roi très chrétien, dit que la bulle d'or ne les autorisait pas plus à élire un Espagnol qu'un Français, et que, si l'on jugeait le premier capable d'être élu parce qu'il possédait des provinces de l'empire, le second ne l'était pas moins comme possédant la Lombardie et le royaume d'Arles, qu'il fallait donc rechercher lequel des deux leur convenait le mieux. Il soutint alors qu'en choisissant le roi très chrétien et en l'obligeant à ne point attaquer Naples ni la Flandre, ce prince entreprendrait infailliblement de chasser les Turcs de la Hongrie pour protéger l'Allemagne, qui était l'avenue et le rempart de son royaume, tandis que, si l'on nommait le roi catholique, on pouvait être certain que la guerre éclaterait dans les Pays-Bas et en Italie, — que le roi Charles s'efforcerait d'enlever Milan à François Ier pour l'annexer à ses états, et que, durant cette lutte des deux plus puissans princes de la chrétienté, les Turcs envahiraient la Hongrie sans résistance. Il insista fortement sur le mérite éprouvé et la valeur connue de François Ier, qu'il opposa à la jeunesse inexpérimentée de son compétiteur, sur le naturel facile des Français et la dureté orgueilleuse des Espagnols. Puis il conclut en disant qu'à choisir un étranger, le

(1) Lettre du cardinal Cajetan à Léon X, en italien, écrite de Francfort le 29 juin. *Lettere di Principi*, vol. Ier, p. 68 à 70. — Sleidan, t. Ier, édit. de Francfort, 1785, p. 66 à 70.

roi très chrétien valait mieux que le roi catholique, et qu'à exclure les étrangers, il fallait prendre pour empereur un prince tout à fait allemand par l'origine, par les habitudes, par le caractère, par le langage; que les trois puissantes maisons de Bavière, de Brandebourg et de Saxe pouvaient donner à l'empire un chef qui, à l'exemple de Rodolphe de Habsbourg et de Maximilien, se ferait respecter non-seulement en Allemagne, mais dans le monde entier (1).

Cette combinaison aurait pu réussir encore, si l'électeur de Saxe s'y était prêté; mais, loin de la seconder, il prit la parole pour se ranger de l'avis de l'archevêque de Mayence. Il dit que la loi en vertu de laquelle ils délibéraient ne leur permettait pas d'élire le roi de France, mais qu'elle les laissait libres de nommer le roi d'Espagne, qui était archiduc d'Autriche et vrai prince allemand; que, dans les conjonctures présentes, ce choix lui paraissant le meilleur, il voterait en faveur de ce prince, mais en lui imposant des conditions qui assurassent la liberté et l'intégrité de l'empire, et qui prévinssent les périls signalés par les deux électeurs de Mayence et de Trèves (2). Son opinion entraîna toutes les autres. L'archevêque de Trèves se rendit lui-même, et le soir, à dix heures, les sept électeurs, réunissant leurs suffrages sur l'heureux Charles, l'élurent roi des Romains et futur empereur sous le nom de Charles-Quint.

Le lendemain, ils s'assemblèrent pour régler les conditions auxquelles ils entendaient le soumettre. Outre la garantie ordinaire des lois, des priviléges et des usages de l'empire, ils exigèrent qu'il ne pût, sans eux, convoquer aucune diète, établir aucun nouvel impôt, entreprendre aucune guerre, conclure aucun traité; qu'il n'introduisît point en Allemagne de soldats étrangers, qu'il y donnât tous les emplois publics à des Allemands, qu'il se servît dans ses lettres de la langue allemande, et qu'il vînt au plus tôt se faire couronner en Allemagne et y résider. Nicolas Ziegler accepta et signa le 3 juillet cette capitulation au nom de Charles-Quint (3). Les électeurs envoyèrent aussitôt en Espagne le comte palatin Frédéric, avec Armerstorff et Bernard Wurmser, pour notifier leur choix au nouvel élu et lui signifier leurs vœux.

François Ier connut le 3 juillet à Poissy le résultat de l'élection; il fit très bonne contenance. Les principaux personnages de sa cour et de son conseil s'applaudirent tout haut d'un échec qui leur semblait très heureux pour la France. Il parut s'en féliciter lui-même, et dit aux ambassadeurs étrangers que, sans les instances des électeurs, il n'aurait pas songé à l'empire, mais qu'à bien considérer les embar-

(1) Lettre du cardinal Cajetan à Léon X. *Ibid.*, p. 70 à 72, et Sleidan, *ibid.*, p. 70 à 75.
(2) *Ibid.*, p. 72, et Sleidan, p. 75.
(3) Capitulation impériale dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, part. Ire, p. 296.

ras que cette dignité lui aurait suscités et les répugnances qu'elle rencontrait dans son royaume, il devait remercier Dieu d'y avoir échappé (1). Il écrivit en même temps à Bonnivet, à Jean d'Albret et à Guillart, qu'il prenait en bonne part l'issue de son affaire, qui au fond était avantageuse pour lui, et serait profitable à ses sujets (2). Il les invita à le rejoindre au plus tôt en évitant toute mauvaise rencontre. Ceux-ci quittèrent l'Allemagne sans accident, et même avec réputation. Ils envoyèrent 4,000 lansquenets au duc de Lunebourg, qui battit et fit prisonnier le duc Henri de Brunswick, et ils laissèrent au duc de Lorraine, en repassant par Nancy, les moyens de se mettre en défense contre les attaques dont il était menacé à cause de son dévouement à leur maître (3).

Ainsi commença entre François Ier et Charles-Quint cette grande rivalité qui devait remplir encore plus d'un quart de siècle. Le plus jeune et le moins expérimenté l'emporta sur l'autre. Une puissance moins redoutable en apparence contribua à lui rendre l'opinion propice, en même temps que la fortune favorisait, comme il arrive souvent, les débuts de son ambition et de ses entreprises.

Cette élection devait avoir des suites considérables : elle changeait la proportion des forces entre les deux rivaux ; elle était pour eux le signal d'une lutte acharnée, qui aurait pour théâtre l'Italie, pour objet la conservation ou le recouvrement du Milanais. Elle exigeait de la part des deux princes l'assujettissement de plus en plus grand de leur royaume héréditaire, afin qu'ils pussent poursuivre leurs desseins extérieurs sans en être détournés, l'un par le vieil esprit d'indépendance de l'Espagne, l'autre par les ardeurs tumultueuses de la France. Elle laissait pour longtemps l'Allemagne sans chef, livrée à la rapide invasion des idées nouvelles dont François Ier était appelé à être l'auxiliaire actif, tandis que Charles-Quint, occupé, durant plus de vingt années, de guerres d'où il attendait la possession absolue de l'Italie, devait être le défenseur impuissant des anciennes croyances. Enfin elle poussait le roi très chrétien non-seulement à favoriser l'hérésie en Allemagne pour annuler l'empire en le divisant, mais à s'allier avec les Turcs, qu'il avait promis de combattre, afin de tenir avec leur aide son ennemi capital en échec. Cette élection précipita le cours des événemens, et facilita le triomphe des doctrines de Luther.

MIGNET, de l'Institut.

(1) Lettre de Thomas Boleyn, ambassadeur d'Henri VIII auprès de François Ier, au cardinal Wolsey, du 4 juillet. — Dans Ellis, *Original Letters*, vol. Ier, p. 154.

(2) Lettre de François Ier à ses ambassadeurs, du 5 juillet. M. de La Mare $\frac{10332}{3}$, fo 98.

(3) Lettre des ambassadeurs de François Ier à ce prince, des 29 juin, 15 et 18 juillet. *Ibid.*, fos 164-166.

DU

CARACTÈRE GÉNÉRAL

DE

L'HISTOIRE CIVILE DE FRANCE

L'histoire nationale est une mine inépuisable de réflexions et de découvertes. Il y a trente ans, dans la pleine sécurité d'un bonheur qu'on croyait assuré, on n'interrogeait le passé que pour voir comment le présent en était sorti : on ne s'occupait que des origines de l'histoire de France. Dans l'incertitude où les révolutions nous ont plongés, c'est l'avenir aujourd'hui qu'on voudrait pénétrer. On demande maintenant à l'histoire de France une conclusion et un sens. D'éminens travaux ont marqué ici même cette direction nouvelle. Le tiers-état suivi par M. Augustin Thierry dans ses alternatives de grandeur et de faiblesse, la bourgeoisie française, qui n'est que le tiers-état émancipé, et dont M. de Carné, avec un sens si ferme, a dépeint le rôle à travers nos dernières agitations, ce sont là des sujets significatifs qui indiquent assez dans quel sens se porte la curiosité publique. — On ne s'étonnera donc point qu'à propos d'un ouvrage déjà examiné dans cette *Revue* (1), notre attention soit ramenée sur toutes les questions que soulève l'histoire civile de notre pays et sur le beau livre qui nous l'a retracée. C'est le privilége des esprits féconds et justes, comme M. Thierry et M. de Carné, de faire naître dans l'esprit de leurs lecteurs encore

(1) *L'Essai sur l'histoire et la formation du Tiers-État*, par M. Augustin Thierry, dont plusieurs parties ont paru dans les livraisons du 15 mai, 1er juin 1846, 1er mars, 1er mai 1850. M. de Carné a consacré à cet ouvrage une éloquente appréciation dans la *Revue* du 1er août 1853.

plus d'idées qu'ils n'en expriment eux-mêmes. Ils mettent la pensée en mouvement, et elle va son train; quand on a fermé leurs livres, on aurait toujours envie, pour abonder dans leur sens, pour distinguer quelquefois, sinon pour combattre, de reprendre avec eux la conversation. C'est ce qui me fait espérer qu'ils me permettront de me mêler à leur entretien sur les progrès et la formation du tiers-état, et qu'ils ne trouveront cette intervention ni trop indiscrète ni trop importune.

Dans une préface pleine d'une noble franchise, M. Thierry nous apprend lui-même au travers de quelles impressions différentes son livre avait été commencé, poursuivi, puis terminé ou plutôt interrompu. « En l'entreprenant, dit-il, je croyais avoir sous les yeux la fin providentielle du travail des siècles écoulés depuis le XIIe. » Le narrateur, nous dirions volontiers le chantre des communes (car les récits de M. Thierry ont une grâce sévère qui les rapproche de la poésie), s'était fait de l'ensemble de notre histoire une idée pleine de grandeur, et qui semblait parfaitement conforme à la vérité des faits. Suivant lui, cette histoire entière n'était que le long développement de l'égalité civile, tendant, avec l'aide de la royauté, vers l'établissement de la liberté politique. De siècle en siècle, il se plaisait à suivre l'élévation graduelle de toutes les classes de la société vers un niveau commun d'intelligence et de bien-être, et l'abaissement des barrières aristocratiques qui les avaient longtemps séparées. Dans cette œuvre lente, toujours laborieuse et parfois sanglante, il voyait le pouvoir royal venir habituellement au secours des petits, des faibles et des opprimés. « Chaque grande réforme, disait-il, chaque époque décisive correspond dans la série des règnes au nom d'un grand roi et d'un grand ministre. » Une alliance permanente s'était ainsi établie, à travers les âges, entre les rois de France et les classes moyennes et roturières qui, sous le nom de tiers-état, cherchaient à conquérir leur place au soleil et leur droit dans la cité. Le résultat d'une si longue alliance, interrompue seulement par un divorce de quelques années, avait dû être une transaction solennelle qui avait partagé le pouvoir politique entre la royauté encore antique, mais renouvelée, et le tiers-état, désormais maître absolu. La monarchie constitutionnelle de 1814 et de 1830 paraissait à l'historien du tiers-état avoir consacré cette transaction. La liberté politique, fondée au sein de l'égalité sociale et au pied du trône, telle était à ses yeux la conclusion et, si nous osons ainsi parler, la moralité de l'histoire de France.

C'était ce tableau que M. Thierry avait entrepris de nous peindre. Il n'en était pas de plus grand ni de plus digne de sa plume. Raconter la fin de nos révolutions, c'était donner le complément de ses propres travaux. Il comptait éclairer d'une dernière et vive lumière

les contours décrits par ce grand fleuve de notre histoire sur laquelle l'aurore de son talent avait déjà répandu tant de feux. Par malheur, pendant qu'il peignait, le modèle changea. Ce fut d'abord la royauté qui disparut derrière un nuage de poussière et de sang, puis la liberté politique n'a pas beaucoup tardé à la suivre. De cette trinité respectable dont M. Thierry essayait de dégager les diverses personnes dans le développement historique de la France, il n'est plus guère resté que l'égalité, et celle-là même ne s'est plus montrée que sous des traits assez déplaisans, sous l'aspect tantôt d'une cupidité farouche convoitant le bien d'autrui, tantôt d'une envie un peu dénigrante se plaisant à railler le mérite, à insulter le talent, à proscrire les services rendus, à obscurcir les renommées justement acquises.

M. Thierry ne s'est point découragé, et tous ses lecteurs le remercieront. On est heureux, en effet, quand on peut comprendre le sens moral et le but providentiel des faits historiques. C'est un grand repos pour un esprit curieux : pour un cœur religieux, c'est d'ordinaire une occasion précieuse de contempler et d'admirer l'action de Dieu; mais quand cette consolation manque à l'historien, il lui reste toujours à accomplir une tâche de fidélité et d'exactitude. Il peut toujours peindre ce qu'il ne comprend pas. Il peut décrire la marche des faits alors même qu'il n'en aperçoit pas clairement le but. C'est ce qu'a fait M. Thierry. Quand les événemens sont venus tromper son système, quand la catastrophe de février 1848 a, comme il le dit lui-même, *bouleversé* pour lui l'histoire de France, sans chercher à s'expliquer ce retour subit de la fortune, il a continué à peindre et s'est abstenu de conclure. Il a arrêté son récit au moment où s'élevaient les problèmes qui ne sont pas encore aujourd'hui résolus. Il nous trace à grands traits un résumé éloquent et rapide de notre développement social jusqu'à l'entrée de la grande et dernière révolution, laissant au temps et à des critiques plus téméraires le soin de tirer les conséquences, et de dire, comme le fabuliste antique, *ce que signifie l'apologue.*

Ce que M. Thierry n'a pas tenté, il peut sembler présomptueux de l'entreprendre. Comme lui, et sur la foi de son enseignement, qui avait si vivement ému toute notre génération, nous avons cru la France arrivée au port. Comme à lui, il nous en coûte profondément de nous sentir de nouveau en pleine mer et dans le brouillard, et personne n'a moins que nous la prétention d'y voir clair; mais le sort des nations, qui dépend beaucoup de Dieu, dépend aussi un peu d'elles-mêmes. L'opinion qu'elles se font de leur destinée influe sur cette destinée même. L'estime qu'elles conçoivent de leur caractère accroît ou diminue les qualités ou les défauts dont elles sont douées. Le jour sous lequel elles envisagent leur passé se reflète sur leur ave-

nir. Rien n'est donc plus important, même dans des temps de doute et d'obscurité, que l'étude attentive de l'histoire nationale. S'il nous est impossible de bien comprendre vers quel but marche aujourd'hui l'histoire de la France, si brusquement jetée hors de la voie où nous la croyions engagée sans retour, il nous est utile encore d'étudier les faits passés, pour nous apprendre dans quel sens nous devons diriger nos efforts ou du moins nos vœux. En examinant nos fautes, nous pouvons apprendre à nous corriger. En regardant par où nous avons péri, nous pouvons nous préparer à revivre. Que ce soit là notre excuse, si nous nous montrons moins réservé que M. Thierry, et si, en reprenant à sa suite les points capitaux de notre histoire, nous essayons de faire sortir de cet examen quelques considérations, applicables peut-être, au besoin, à notre situation présente.

L'historien du tiers-état a eu, selon nous, pleinement raison de faire du développement de cet ordre le centre et comme le pivot de tous ses travaux historiques. Des trois ordres qui composaient l'ancienne France, la noblesse, le clergé et le tiers-état, le dernier est assurément celui dont le rôle est, sinon toujours brillant, du moins constamment grandissant. Le tiers-état est la partie ascendante de la nation en France : il n'a cessé de croître jusqu'au jour où, absorbant tous les autres élémens, il est devenu ce que nous le voyons, c'est-à-dire la nation entière. Toutes nos révolutions ont eu pour fin dernière les progrès de l'influence du tiers-état; toutes nos agitations intérieures ont commencé par ses réclamations et fini par ses conquêtes. C'est le refrain, souvent glorieux et parfois un peu monotone, qui commence et termine chacune de nos périodes historiques. M. Thierry le démontre à merveille, et voici comment (toujours en consultant ses admirables résumés) on voit les événemens se dérouler avec la régularité et la certitude d'une véritable loi de la nature.

Toutes les fois que le tiers-état veut monter d'un degré dans l'échelle sociale au bas de laquelle il était placé, toutes les fois qu'il veut se faire ouvrir une des portes qui lui étaient fermées, c'est d'abord un droit commun qu'il réclame, c'est une liberté civique qu'il revendique. Il monte lui-même seul, tantôt par la voie de l'insurrection, tantôt par le petit nombre de procédés légaux qui lui étaient ouverts, à l'assaut du bien qu'il cherche, et que les ordres privilégiés lui disputent. D'ordinaire il l'obtient sans trop d'efforts. A la faveur de l'anarchie générale ou des malheurs publics, le tiers-état se fait écouter et rendre justice. Une fois en possession du droit réclamé, il en use mal, sans prudence, sans esprit de mesure, de suite et de persévérance. La liberté entre ses mains tourne en désordre, et le droit dégénère en abus. Faible d'ailleurs dans la conduite quotidienne autant qu'irréfléchi dans les jours d'élan, tour à tour mou et

emporté, incapable de grands sacrifices et de longs efforts, le tiers-état laisse souvent périmer entre ses mains, en pleine paix, les prérogatives qu'il a gagnées à la sueur du front et sur la brèche. Affaibli par ses divisions intérieures, hors d'état de faire tête aux piéges dont l'environne le ressentiment des ordres privilégiés, il est sur le point de reculer dans la voie de l'affranchissement. A ce moment critique, la royauté apparaît, mettant une habileté consommée au service d'un patriotisme sincère. Possesseurs d'une dignité assez élevée et d'une puissance assez étendue pour que leurs intérêts privés aient le caractère de grandeur et de généralité du bien public, les rois de France interviennent, à un jour marqué, dans la lutte des diverses classes. Ils tendent la main au tiers-état près de succomber, l'enlèvent à une ruine déjà menaçante; mais ils vendent et ne donnent pas leur alliance. Ce qui était pour le tiers-état un accroissement de prérogatives devient pour la royauté une extension de pouvoir; ce qui était une franchise devient une concession royale; ce qui était un droit civique devient une faveur du souverain, et les citoyens d'hier, qui craignaient de retomber au rang de vassaux ou de serfs, s'estiment trop heureux de se trouver des *gens du roi*.

Nous croyons qu'on peut signaler d'âge en âge, sans faire preuve d'un excessif esprit de système, la reproduction à peu près exacte de ces diverses phases. On peut assister, à sept ou huit reprises différentes, à la même action dramatique s'ouvrant, malgré la diversité des personnages, par la même exposition, pour se terminer par le même dénoûment. Il faudrait commencer par où M. Thierry commence lui-même, mais en insistant plus que lui sur une époque qu'une sorte de modestie paternelle lui a fait cette fois traiter un peu légèrement. Nous voulons parler de cet admirable mouvement communal et municipal du XIIe siècle,—la première apparition du tiers-état sur la scène historique,—dont M. Thierry a été autrefois non-seulement le narrateur, non-seulement le poète, mais l'*inventeur*, dans le sens véritable et étymologique du mot. C'est M. Thierry qui a le premier donné le vrai caractère de l'émancipation communale du XIIe siècle. Depuis le prophète soufflant l'esprit de Dieu sur les os des morts jusqu'à M. Cuvier évoquant tous les témoins de la Genèse et toutes les victimes du déluge, il n'y a, je crois, jamais eu de résurrection aussi subite que celle que l'écrivain des *Lettres sur l'Histoire de France* opéra, par quelques paroles magiques, sur les héros inconnus de nos anciennes communes. Ces races oubliées, couchées sous les dalles brisées de nos églises ou sous les vieux ifs des cimetières, se réveillèrent tout d'un coup, après six cents ans, à la voix du *vates sacer* qui leur avait manqué jusqu'alors. —Écoliers de mon âge, mes camarades d'il y a vingt ans, enfans d'une génération qui applaudissait à

la liberté florissante et qui a grandi pour lui survivre, vous vous souvenez sans doute encore avec quel enthousiasme sincère, avec quel ravissement d'imagination et de cœur, nous suivions dans les livres de M. Thierry les péripéties des communes de Laon, de Vézelay, de Beauvais, d'Amiens, tous ces petits chefs-d'œuvre de récit, parés à la fois des grâces de l'art et des vives couleurs de la réalité! Ces leçons d'histoire avaient pour nous tout le charme d'un roman, mais elles avaient aussi un sens plus profond, que nous aimions à recueillir. Nous nous plaisions à reconnaître que le fait le plus ancien de notre histoire civile, la première apparition de la nation politique, avait un caractère franchement et profondément libéral. Nous retrouvions avec joie dans ces fondateurs de communes de vrais citoyens, des serviteurs et souvent des martyrs d'une liberté d'autant plus pure peut-être que son théâtre était plus restreint, et ses prétentions plus modestes. Dans ces *chartes* du XIIe siècle, dont le nom même plaisait à nos oreilles, nous aimions à retrouver le vote populaire des contributions, la milice urbaine, les délibérations publiques et communes, tous les germes de la liberté politique. Dans nos convictions, alors candides, ce n'était pas sans plaisir que nous entendions parler dès le moyen âge de constitutions jurées et de parjures punis. Ceux d'entre nous qui ont pris leur parti des vicissitudes du temps, et que les soins ou les profits d'une carrière à suivre consolent des illusions perdues, trouveront bien ces impressions-là logées quelque part encore dans un coin de leur mémoire.

Il est donc incontestable que le premier acte viril du tiers-état dans notre histoire fut un acte de liberté. L'émancipation communale du XIIe siècle fut l'affaire propre de la bourgeoisie naissante, de l'honnêteté et de la vigueur de ses réclamations, de l'usage habile qu'elle sut faire des premières richesses acquises par son industrieuse économie. Heureuse dès lors si elle avait su garder comme elle savait conquérir! M. Thierry nous a donné une monographie très détaillée et très curieuse de la commune d'Amiens, où l'on voit une constitution écrite, en plus de cent articles, comme une vraie charte de nos jours, établissant toute une république au petit pied, avec haute, moyenne et basse justice, libre administration des propriétés, libre perception des contributions locales, le tout remis à un échevinage électif qui rendait des arrêts scellés du sceau de ses armes. Cette constitution a été en vigueur cinq cents ans! Si une telle organisation eût été, avec quelques restrictions, générale et durable, qu'elle eût été fortunée pour la France! Quelle chaleur de vie politique et morale se fût allumée dans ces petits foyers de discussion et d'activité! Quel utile apprentissage pour les droits d'un citoyen! Quelle école salutaire pour les devoirs d'un magistrat! Quel marchepied

solide et quelle base inébranlable de pareilles franchises communales auraient faits pour l'édifice d'une grande et générale liberté politique! J'ai de la peine, je l'avoue, à me consoler, quand je pense que nous pourrions avoir, nous aussi, comme d'autres, nos vieilles libertés, nos libertés séculaires et chrétiennes, filles de la religion et du temps, revêtues de formes patriarcales, — des libertés qui seraient des coutumes et non des nouveautés, transmises par nos pères, et qui inspireraient à nos enfans les deux sentimens les plus honnêtes dont puisse être animés un être moral, le respect du passé et l'estime de soi-même! Quelle autre figure feraient nos communes de France, si, à la place d'administrateurs en habit brodé, portant gauchement une épée de cour et une écharpe de théâtre, on voyait figurer à leur tête les échevins, les jurés, les prévôts, sous leurs robes aux couleurs communales, et siégeant, non pas dans quelque hôtel-de-ville d'une architecture de fabrique, mais au pied de la vieille tour et du beffroi qui appelait tous les bourgeois à l'assemblée populaire! Hélas! ces franchises communales, qui, dans tous les pays d'Europe, ont été comme le gland d'où sont sorties, ainsi que de grands chênes, les fortes institutions de liberté, elles ont été déposées sur le sol de France; il ne leur a manqué que d'y prendre racine et d'y fleurir.

On n'a pas plus tôt en effet tourné la page, et le XIIIe siècle est à peine commencé, que ce mouvement d'émancipation des communes, la première œuvre du tiers-état naissant, s'embarrasse, recule et bientôt s'arrête. Plus d'une commune affranchie devient le théâtre de violences populaires ou de brigues électorales. Les seigneurs dont elles ont secoué le joug y pratiquent par la corruption de secrètes intelligences. On conspire derrière les créneaux du château voisin contre la liberté communale; dans l'enceinte de la ville, on la trahit et on la déshonore. Aussi y a-t-il très peu de ces chartes précieuses qui atteignent dans leur intégrité les années 1250 ou 1300. A cette époque, à la fin du XIIIe siècle, voici ce qu'est déjà devenue la situation du tiers-état : il a perdu, presque sans avoir eu le temps d'en jouir, ses franchises municipales (1). Les bourgeois ne conservent plus qu'une ombre de leur droit d'élection et d'administration; ils ont cessé de faire et d'appliquer eux-mêmes leurs propres décrets, de lever et de dépenser eux-mêmes leurs propres deniers. Et cependant ils ne sont pas pour cela retombés sous la juridiction de leur suzerain; ils ne sont redevenus ni justiciables ni corvéables à la fantaisie de leurs anciens seigneurs féodaux. Un nouveau maître les a pris à la fois sous son patronage et sous son empire. La royauté a étendu

(1) Voici la fin des principales communes de France dont M. Thierry a tracé l'histoire : Abolition de la commune de Reims en 1257, de Laon en 1294, de Vézelay dès 1155, etc.

sur eux sa protection efficace, mais déjà impérieuse. D'habiles souverains, comme Philippe-Auguste ou Blanche de Castille, ont su dans chaque cité se porter au secours de la bourgeoisie menacée par ses propres fautes, et faire payer leur auxiliaire par une soumission à peu près complète. Voici le bon saint Louis sous son chêne, voici l'astucieux Philippe le Bel dans ses conseils de justice et de finances: auprès d'eux siégent des bourgeois, des hommes du tiers déjà vêtus de vair et d'hermine, comme des seigneurs; mais ce ne sont plus des élus d'une cité franche, ce sont des favoris de princes ou des conseillers royaux; ce ne sont plus des bourgeois, ce sont déjà des fonctionnaires publics. Dans leurs assises, si l'on proclame que *toute* créature *est formée à l'image de Notre-Seigneur et doit être franche de droit naturel*, on pose aussi en principe que *nulle commune ne peut s'établir sans le consentement du roi* (1). L'égalité sociale a fait un grand pas; mais la liberté compromise est restée à moitié route.

M. Thierry, qui a bon courage, applaudit à ce résultat; il prend son parti de la destruction des franchises communales, qui ne pouvaient, dit-il, rester *intactes que dans leur isolement primitif;* il aime mieux *un roi absolu* proclamant *au nom de la loi naturelle* le *droit* de *liberté pour tous* (2). Si nous avions à discuter avec lui, nous nous permettrions peut-être d'être d'un autre avis : à la profession éclatante des plus beaux droits, nous préférerions, pour les progrès véritables d'une nation, la pratique sincère des plus modestes; mais ce serait reprendre vraiment de trop haut le procès que nous pouvons avoir à faire au cours providentiel des événemens : il faut se borner pour le moment à exposer les faits de la cause.

Si le XIIe siècle peut être appelé l'âge des communes et des franchises locales, le XIVe est celui des états-généraux et voit commencer l'influence de la capitale. C'est dans le sein des assemblées des trois ordres et dans l'enceinte de Paris que vont se poursuivre désormais les progrès du tiers-état. Ce laborieux enfantement, baigné de sang et de pleurs, se poursuit entre les désastres nationaux et les triomphes de l'étranger, — entre Crécy, Azincourt et Poitiers, — entre la captivité de Jean et la démence de Charles VI. Privé par ce double interrègne, et par une question de succession douteuse, de l'appui et en même temps du joug de la royauté, seul riche d'ailleurs au milieu d'une noblesse ruinée, et riche de cette richesse dont la guerre a besoin, l'argent comptant, le tiers-état se voit tout d'un coup l'arbitre des rois et le maître du pays. Dans les états-généraux, si fréquens pendant les guerres des Anglais, le tiers-état prend tout d'un

(1) *Essai sur la formation et le progrès du tiers-état*, p. 29-30.
(2) *Ibid.*, p. 24-29.

coup une influence prépondérante. La noblesse s'était mal battue à Poitiers. *Les chevaliers et écuyers*, dit Froissart, *qui retournés étaient de la bataille, étaient tant haïs et si blamés des communes, que en vis ils s'embâtaient ès bonnes villes.* Humiliée, décimée, à peine la noblesse siégeait-elle et elle ne parlait point aux états; le clergé gardait aussi, par divers motifs, une réserve prudente. Le tiers-état posséda seul le pouvoir à plusieurs reprises pendant ce siècle de douleurs, et il en fit par deux fois un usage hardi jusqu'à la témérité, et libéral jusqu'à l'anarchie.

Les états-généraux de 1355, l'ordonnance rendue à Paris en 1413, ce sont là deux tentatives libérales et même démocratiques d'une franchise dont jusqu'à nos esprits du XIXe siècle restent surpris. « L'autorité partagée entre le roi et les trois états représentant la nation, et représentés eux-mêmes par une commission de neuf membres; l'assemblée des états s'ajournant d'elle-même à terme fixe, l'impôt réparti sur toutes les classes de personnes et atteignant jusqu'au roi..., le contrôle de l'administration financière donné aux états agissant par leurs délégués, l'établissement d'une milice nationale par l'injonction de s'équiper d'armes selon son état..., enfin la défense de traduire qui que ce soit devant une autre juridiction que la justice ordinaire, » c'est ainsi que M. Thierry rend compte de l'entreprise faite par les états (1). L'ordonnance arrachée au régent par la population de Paris en 1413 est peut-être plus remarquable encore par l'esprit de généralité précoce, par la tendance de centralisation prématurée qui s'y font voir. — Deux idées y dominent, dit encore M. Thierry : la centralisation de l'ordre judiciaire et celle de l'ordre financier. Tout aboutit d'un côté à la chambre des comptes, et de l'autre au parlement. L'élection est le principe des offices de judicature : plus de charge vénale. Les gens de loi et avocats de chaque district élisent les lieutenans de prévôts, de baillis et de sénéchaux. Des officiers supérieurs sont élus par le parlement, même au scrutin. Tout vient en appel au parlement. Tel fut le régime d'administration presque républicaine que la ville de Paris imposa durant six mois aux rois de France.

En relisant ces textes, que des témoignages authentiques rendent à peine croyables, il semble qu'on ne soit plus au XIVe siècle. On croit assister à quelqu'une de ces fictions poétiques qui font apparaître, sous forme d'ombres, toute la descendance d'un héros ou tout l'avenir d'un peuple. C'est Anchise montrant à Énée les limbes où s'élaborent les âmes des guerriers romains; ce sont les vieilles fatidiques faisant passer devant Banquo toute la dynastie des rois d'Écosse. Aperçues à

(1) *Essai, etc.*, p. 35.

travers une vapeur fantastique et dans un lointain mystérieux, ces visions ne dessinent que des contours indécis : l'armure des guerriers ne résonne point, leurs coups sont sans portée, leurs glaives impuissans ne fendent que l'air; mais ce sont déjà leurs traits, c'est l'expression de leurs sentimens sur leurs visages. Ainsi cette crise démocratique du XIVe siècle, c'est la révolution française tout entière, moins la force de sa main et moins l'écho de sa voix. Caractère national et système politique, générosité et emportement, juste indignation des abus, exagération insensée des réformes, noblesse du but et violence des moyens, facilité à exercer la tyrannie sous prétexte de la combattre, recherche d'une régularité artificielle dans les lois au travers du désordre des rues et des mœurs, tout ce qui plaît ou effraie dans la révolution française, toutes ses faiblesses et toutes ses grandeurs se trouvent là reproduites dans un clair-obscur, qui ne fut longtemps visible que pour un œil prophétique, et que la lumière des événemens a seule mis dans tout son jour. Pour qu'il n'y manque rien, c'est la commune de Paris qui conduit tout : le prévôt Étienne Marcel, *si qua fata aspera rumpat*, ce sera Bailly ou plutôt Pétion. Voyez siéger la municipalité de Paris dans son Hôtel-de-Ville, prédestiné aux gouvernemens provisoires. Un médecin renommé, Jean de Troyes, *vir eloquens et astutus*, est assis à côté du boucher Saint-Yon et de son valet Simon Caboche. C'est ainsi que la municipalité parisienne va à l'assaut de la bastille de Saint-Antoine, *castrum fortissimum Sancti-Antonii, locum illum regium ferè inexpugnabilem* (1). Des maîtres ès-arts de collége et des *garçons écorcheurs*, voilà la population parisienne, de toutes les multitudes la plus spirituelle tour à tour et la plus brutale, lettrée et violente, sensible à l'éclat d'une phrase ou au tour piquant d'un bon mot, insouciante de la majesté des lois, s'arrêtant devant une métaphore au sortir du palais dévasté de ses rois. Les démocrates du 20 juin et du 24 février, ces grands ennemis de toute hérédité, ne se doutaient guère à quel point ils étaient les fils de leurs pères, combien leurs titres généalogiques abondent dans nos archives, et combien de fois leur blason s'est inscrit à coups de fronde ou d'arquebuse au fronton de nos monumens.

L'histoire ne nous dirait pas le résultat de cette effervescence prématurée et excessive de démocratie, que nous serions, ce semble, en état de le deviner. La force appelle la force, la terreur engendre l'humiliation; une liberté imposée par violence finit par une servitude volontaire. Le tiers-état avait passé le but sans l'atteindre; il avait voulu obtenir des garanties pour la bonne administration de la

(1) *Essai*, etc., p. 57.

justice et l'équitable répartition des impôts : il se trouvait avoir détruit, par des conceptions insensées, toute justice et toute fortune publiques. Il n'avait constitué qu'une autorité monstrueuse, qui rendait des arrêts sous forme de massacre populaire, et procédait aux recettes par des pillages. Par deux fois il lui fallut revenir aux pieds de l'autorité royale, ressuscitée dans la personne de souverains sages. Après les états-généraux de 1355, Charles V reprit le pouvoir, et l'exerça pendant tout son règne d'une façon douce, mais absolue. L'ordonnance de 1413 dura moins encore : elle n'eut que six mois d'exécution nominale, et le souvenir du désordre qui en était résulté contribua beaucoup à maintenir les populations bourgeoises dans cet état de soumission respectueuse et presque aimante qui ne se démentit pas sous le règne réparateur de Charles VII, et environna même la sombre autorité de Louis XI. Seulement les rois de France, mieux avisés et prenant conseil de l'expérience, ne perdirent pas eux-mêmes le souvenir de ces terribles épreuves. Ce que le tiers-état avait voulu leur arracher, ils se firent fort de le lui donner de bonne grâce. On n'eut point de justice élue ni de financiers responsables, mais on eut des rois bons justiciers et ménagers du pauvre peuple; on eut une administration ferme jusqu'à la dureté, qui fit rendre gorge aux concussionnaires, et imposa aux nobles des contributions de guerre. On n'eut plus un prévôt des marchands parlant en maître au nom de la volonté du peuple, mais on s'éleva sans bruit, on s'enrichit paisiblement, et l'on put voir messire Jacques Cœur, assis au comptoir dans sa jeunesse, devenu trésorier du roi, se faire bâtir un palais dans la ville de Bourges, et, prêtant à gros intérêts à tous les chevaliers, se rendre, par la voie douce de l'expropriation légale, suzerain des plus belles seigneuries féodales de France.

A partir de Louis XI, et pendant une durée de près de cent années, commence pour le tiers-état une série d'accroissemens paisibles, et entre la royauté et lui un échange de bons procédés, de concessions, de dons gratuits, qui maintient la paix générale et la confiance réciproque. Grâce à un arrangement presque consenti par la noblesse, toutes les fonctions publiques, toutes les délégations du pouvoir royal deviennent l'apanage des enfans du tiers. La haute bourgeoisie a toutes les charges de robe et de finance; elle pénètre en majorité jusque dans les conseils d'état. La basse bourgeoisie se fait un nom dans les lettres ou se fait une fortune dans le commerce. Tout le mouvement civil et intellectuel de la nation lui appartient. Il y a comme une sorte de trève entre les diverses classes sociales. La royauté, traitant la noblesse et le tiers-état comme ses deux fils, semble avoir fait entre eux un partage de père de famille. La noblesse la défend et l'amuse, le tiers-état la sert; la noblesse se bat et se ruine, le tiers-état s'enrichit et s'instruit : il éclaire et nourrit toute

la société. Pendant que la noblesse fait retentir les grands coups d'épée des Bayard, des La Palisse et des La Trémouille, on entend dans les rangs du tiers comme le bourdonnement d'une ruche laborieuse.

C'est dans cette force chaque jour croissante, c'est appuyé sur ces racines chaque jour plus profondes, que la grande crise du XVIe siècle, la réforme, et les guerres de religion surprennent le tiers-état de France. Plus de quarante ans de guerres civiles, cette fois excitées par des passions tout à fait étrangères aux luttes sociales, allaient mettre cette prospérité naissante à forte épreuve. Ici s'est élevée une question de quelque importance. On a reproché à M. Thierry de ne pas avoir rendu une justice suffisante à la grandeur du rôle de la bourgeoisie pendant les longues luttes civiles du XVIe siècle. C'est M. de Carné, dans son ingénieuse appréciation, qui a soutenu cette opinion. Il a professé pour la ligue et ses efforts mêlés d'héroïsme et de violence une admiration à peu près sans réserve, et il en a fait en même temps hommage au bon sens aussi bien qu'au courage du tiers-état (1). Forcé de choisir entre deux autorités que nous aimons ordinairement à voir marcher de concert, nous penchons décidément du côté de M. Thierry. Nous aurions beaucoup à dire sur cette curieuse phase de la ligue, sur laquelle le sentiment public a rendu une sentence dont il n'est guère possible d'appeler; mais, quelque jugement qu'il en faille porter, ce n'est point au tiers-état lui-même ni à son initiative qu'il en faut attribuer ni l'origine ni le caractère. Dans les troubles de la ligue, le tiers-état fut, comme il ne l'a été que trop souvent, instrument, victime, et non pas auteur. Il se vit entraîné, par emportement, par étourdissement et par faiblesse, très loin de ses désirs et de sa politique naturelle. Ces désirs et cette politique, ce rôle propre et personnel du tiers-état dans les guerres de religion, il faut les chercher, comme M. Thierry, dans les premiers cahiers des états-généraux, dans les vœux exprimés par lui avant que le bruit des armes lui eût un peu ébranlé le cerveau et assourdi les oreilles.

C'est là qu'on voit avec surprise que le tiers-état avait deviné dès le premier jour, par un instinct patriotique, la politique de conciliation et de sagesse qui ne devait prévaloir qu'au bout de cinquante ans de combats. Attachement inébranlable à la vieille foi de la France, mais défense un peu jalouse du pouvoir temporel, respect profond du dogme et réforme de quelques points de discipline, soumission à l'église, limitation des biens et des priviléges exagérés des ecclésiastiques, maintien d'une religion d'état et tolérance des cultes dissidens, — M. Thierry montre parfaitement bien que tous ces principes,

(1) Voyez l'article de M. de Carné dans la *Revue* du 1er août 1853.

qui furent ceux du pacificateur de la France, sont déjà posés dans les premiers cahiers du tiers aux assemblées d'Orléans et de Pontoise. Puis, en post-scriptum de ces vœux honnêtes et sages, on voit aussi se glisser la demande que les états-généraux soient convoqués régulièrement pour tempérer l'omnipotence de l'autorité royale. Ainsi un désir, un soupçon de liberté, naissant timidement du sein de tant de lumières et de richesses accumulées, vient interrompre cette fois encore la prescription du pouvoir absolu.

Ici encore, si le tiers-état eût su réaliser ce qu'il avait conçu, s'il avait su vouloir fermement ce qu'il avait pensé sagement, s'il avait su faire prévaloir entre les cabales et les factions, entre la ruse des uns et le fanatisme des autres, le plan de politique nationale dont il s'était fait l'interprète, non-seulement il eût épargné à la France des années de calamité et d'orage, mais il eût définitivement fait sa place et pris son assiette au rang des pouvoirs politiques. Jamais occasion ne fut plus belle et plus facile, et Dieu même semblait l'y convier. Dieu avait fait naître dans ses rangs un de ces hommes tels qu'il les forme par grâce et ne les montre que rarement à la terre, un de ces hommes en qui l'âme et le génie s'élèvent et se développent ensemble, et chez qui l'amour du bien maintient énergiquement le sentiment du vrai. Le chancelier de L'Hôpital était né dans la bourgeoisie avant d'entrer dans les conseils du roi. Il avait inspiré la politique du tiers-état; il le représenta, il le défendit à la cour avec une persévérance inébranlable. Planant du haut de sa vertu au-dessus des passions et des intrigues qu'il démêlait d'un regard perçant, sa droiture était plus fine que le machiavélisme de Médicis, et sa charité plus ardente que l'ambition des Lorrains. Le maintien d'un pareil homme au pouvoir dans un tel temps est un de ces hommages consolans que l'autorité du bien arrache de loin en loin à la corruption humaine. Si L'Hôpital eût été soutenu par une volonté un peu énergique dans le tiers-état, s'il avait pu appeler à sa défense, dans les fréquentes convocations d'états-généraux, la majorité au moins d'un des trois ordres, il aurait pu triompher dans sa lutte obstinée pour la tolérance. Il succomba, l'âme navrée et non ébranlée. Il mourut à la peine, de douleur encore plus que de fatigue, et le massacre de la Saint-Barthélemy doit compter en lui une victime de plus. Le tiers-état, qui l'avait inspiré, ne l'avait pas défendu. Le rôle actif du tiers, dans ces agitations, fut aussi incertain et aussi pauvre que sa première pensée avait été nette et élevée. Subissant à son tour l'influence de passions qu'il ne partageait pas, prenant la responsabilité de crimes qu'il n'avait pas conçus, complice involontaire, mais complaisant des massacres de Paris, puis du meurtre de Guise, puis de la rébellion de la ligue et de l'entrée des étrangers dans la capitale, jouet de toutes les intrigues et instru-

ment de toutes les ambitions, le tiers-état perdit là en considération ce qu'il avait gagné pendant la paix en influence et en force. A la fin de la ligue, le bourgeois de Paris, avec sa versatilité quotidienne, ses terreurs successives, ses désirs contradictoires, était devenu un vrai personnage de comédie. Les naïves confidences de Pierre de l'Étoile nous font pénétrer au vif dans cet état de trouble d'un esprit sage, mais faible, désorienté par les révolutions et comme étourdi du bruit du canon. On le voit, fanatique dans la rue, humble les jours de procession, se raillant des prêtres et quelquefois de la religion à portes closes, gémissant du désordre et le tolérant, y applaudissant même au besoin dans la mesure de la nécessité et de la prudence, prompt également à s'abattre et à se distraire, se consolant et croyant même se laver de ses faiblesses par quelque plaisanterie discrète sur les maîtres du jour, ménageant beaucoup M. de Mayenne, mais prêtant l'oreille de loin aux progrès du libérateur qui s'approche, et que M. Thierry, par une expression éloquente, appelle le L'Hôpital armé.

Il arriva en effet, et en armes, imposant par l'édit royal de Nantes cette tolérance mutuelle des cultes que les premières assemblées avaient exigée presque comme un droit naturel, faisant encore cette fois de la liberté une faveur et de la justice un bienfait. Encore une fois, du sein des agitations civiles, l'autorité royale sortit plus populaire, mais aussi plus arbitraire et plus absolue que jamais. Ces mots étonnent quand on parle de Henri IV. Personne en effet, que je sache, ne s'est jamais imaginé de se demander si le gouvernement de Henri IV, pendant ses glorieuses, mais trop courtes années, fut libéral ou despotique. Il fut aimé, il fut respecté, il fut obéi, il fut béni; voilà tout ce qu'on en sait et tout ce qu'on en pense. La vérité est qu'il n'y eut jamais peut-être de pouvoir plus étendu que celui dont Henri IV jouit de 1594 à 1610, entre la ligue et Ravaillac; mais s'il n'y eut jamais d'autorité moins limitée, il n'y en a peut-être jamais eu non plus dont le poids ait été moins senti par ceux qui le supportaient. Jamais joug ne fut à la fois et plus fort et plus léger, jamais rênes moins tendues ne continrent et ne guidèrent mieux l'élan d'un char. Toutes les classes de la société, presque également obéissantes, se croyaient presque également favorisées et maîtresses. C'est que Henri IV, avec son caractère souple et ses facultés variées, les représentait, les résumait toutes en sa personne. L'originalité du caractère de Henri IV, qu'on peut envisager par tant de points de vue, et dont on faisait dernièrement une analyse si éloquente, réside peut-être au fond dans cette union de qualités diverses empruntées aux différentes aventures de sa vie, à l'éducation agitée de sa jeunesse. Il avait le sang, la figure et l'épée d'un gentilhomme, avec l'application d'esprit et la modération d'âme d'un membre du tiers. Fils de

roi, il avait le don naturel du commandement, et une autorité native brillait dans son regard. Enfant de ses œuvres, il avait l'âpreté patiente du parvenu. Il aimait presque également la gloire et la paix, l'éclat et l'économie, le hasard des batailles et les calculs raisonnés d'une administration prudente. Il savait risquer sa personne et ménager les deniers de son peuple. N'affectant ni la trivialité comme Louis XI, ni une chevalerie de parade comme François Ier, son langage savait passer sans art de l'élégance des cours et de la franchise des camps à la gravité judiciaire et politique, le tout emporté et comme fondu dans la vivacité entraînante d'un fils du Midi.

Réunissant ainsi en lui-même les mérites divers des deux grandes classes de la société, satisfaisant leur imagination comme leurs intérêts, présentant à chacune d'elles l'image d'un roi idéal, Henri IV fut aisément leur idole et se maintint leur maître sans effort. Il aurait pu être aussi leur conciliateur, et, s'il eût présidé plus longtemps à leur destinée commune, il lui eût peut-être été donné de terminer à temps leur long duel. C'était, nous le croyons, sinon le plan, au moins l'instinct de sa politique. Tout l'indique, jusqu'au choix même de ses confidens habituels et de ses amis. Le ministre dont le nom est demeuré éternellement lié à celui d'Henri IV, le duc de Sully, présente en effet dans d'autres proportions, et, si on osait ainsi parler, à d'autres doses, le même mélange de qualités bourgeoises et nobiliaires que son roi. Chez lui, pour la postérité, le magistrat a définitivement effacé le gentilhomme; le surintendant des finances a éclipsé le guerrier; l'homme de cabinet, le commis patient et laborieux, a fait oublier le brillant Rosny, le preneur de villes, dont l'ardeur au combat dut être plus d'une fois tempérée par son maître. Cependant Sully lui-même n'oublia jamais cette qualité de grand seigneur, dont il conservait les instincts sans en partager les préjugés. Aussi la politique poursuivie par ce grand roi et ce ministre digne de lui porte-t-elle les traces du double caractère qui leur était commun. Non moins favorable assurément que celle des souverains précédens au développement du tiers-état, non moins pressée d'établir au-dessus de la diversité des rangs sociaux la régularité d'une administration uniforme et équitable, elle a pourtant conservé des habitudes et des tendances aristocratiques. Elle tend à l'union de toutes les classes plus qu'à l'abaissement des plus élevées; elle voudrait faire cesser l'espèce de divorce que l'usage avait introduit et maintenu entre la noblesse satisfaite de priviléges honorifiques et du brillant métier de la guerre — et le tiers-état, qui accaparait presque à lui seul les fonctions publiques. « Je ne nierai point, dit Sully dans une lettre citée par M. Thierry, que je n'aie souvent exhorté les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne et autres seigneurs d'illustre extraction, en qui j'ai reconnu avoir bon esprit, de quitter

les cajoleries, fainéantises et baguenauderies de cours, de s'appliquer aux choses vertueuses, et, par des occupations sérieuses et intelligence d'affaires, se rendre dignes de leur naissance et capables d'être par vous honorablement employés, et que, pour faciliter ce dessein, je ne convie ceux de ces qualités qui ont des brevets de se rendre plus assidus aux conseils que nous tenons pour l'état et les finances, les assurant qu'ils y seraient les mieux venus. »

Nous croyons trouver dans ces lignes le caractère distinctif de la politique de Henri IV et le secret de la popularité universelle que son souvenir a conservée bien longtemps après sa mort. Henri IV cherchait à réunir les deux ordres de la noblesse et du tiers-état pour les faire concourir à l'œuvre commune du bien public, tandis que les rois de France ses prédécesseurs et ses successeurs cédèrent trop souvent à la tentation d'entretenir leurs sourdes luttes pour s'élever au-dessus de leurs rivalités et de leurs faiblesses. Les rois de France d'ordinaire trouvaient commode de maintenir entre les deux ordres un fossé à peu près infranchissable, en leur confiant des fonctions différentes inégalement éclatantes et inégalement utiles. Il leur convenait assez que l'un eût les armes et l'autre la robe pour apanage, et qu'on vît habituellement à leurs côtés des maréchaux de qualité et des ministres de bas étage; ils aimaient à faire de la noblesse une armure brillante, et du tiers-état un instrument souple. La fin dernière de cette politique, qu'on a beaucoup admirée, et dont plusieurs écrivains même révolutionnaires ne font pas difficulté de leur faire honneur, a été de partager la nation entre des gens de guerre et des commis, entre une aristocratie sans consistance et une bourgeoisie sans indépendance, entre des courtisans frivoles et des ministres serviles, et de faire planer une monarchie sans contrôle sur une société sans institutions. Il était possible, suivant nous, de se proposer un meilleur but. Le grand cœur du chef de la maison de Bourbon avait, ce semble, conçu pour la monarchie et pour la France une plus honnête, une plus généreuse, une plus habile ambition. Si Sully avait réussi à rattacher la noblesse de France aux emplois civils et politiques, si sur ce terrain commun des conseils du roi ou des cours souveraines les anciens seigneurs féodaux, à moitié dépouillés déjà de leurs priviléges, se fussent habitués à rencontrer familièrement l'élite du tiers-état devenue dépositaire d'une partie de la puissance royale, — si la couronne des ducs et pairs s'était accoutumée à se trouver de niveau avec le bonnet carré des conseillers-maîtres et des premiers présidens, — de ce mélange de deux races, de deux natures de qualités et de traditions différentes, on aurait pu voir sortir un caractère national original et complet : de deux ordres perpétuellement ennemis, on aurait pu faire une seule France.

Par malheur, le secret d'une politique si généreuse, qui était chez le premier Bourbon un sentiment plus qu'un calcul, et résidait dans son âme plus que dans son esprit, descendit avec lui dans la tombe. Le poignard de Ravaillac trancha, avec cette vie précieuse, le cours à peine commencé des plus belles destinées de la France. Après cette trêve de Dieu, l'histoire intérieure de notre pays reprend son aspect accoutumé et recommence la série de ses épreuves alternatives : nouveaux combats entre les deux ordres, nouveaux efforts du tiers-état pour conquérir une influence régulière et une indépendance personnelle, et, à la suite d'une nouvelle démonstration d'impuissance, dernière et suprême intervention du pouvoir royal, qui cette fois marche à son but, la hache et les faisceaux levés, avec l'impitoyable énergie d'un conquérant, ou s'étale dans sa victoire avec la majesté d'un triomphateur, suivant qu'il est revêtu de la robe rouge de Richelieu ou du manteau royal de Louis XIV.

Le tiers-état se présente dans cette dernière crise sous une forme toute nouvelle, et qui empêche au premier aspect de le reconnaître. Il a des allures et des prétentions aristocratiques. Entre le tiers-état et la noblesse s'était formé, par le cours du temps, par le hasard des lois et le progrès des mœurs, un intermédiaire naturel, tenant de l'un par son extraction et de l'autre par son caractère, issu de la bourgeoisie et jouissant d'une puissance aristocratique et héréditaire. Nous avons nommé les parlemens. Les parlemens étaient la plus haute expression, le point culminant du développement acquis par le tiers-état pendant tant de siècles de patience et de travail. A force de richesses et de savoir, les officiers de justice en France avaient presque comblé l'abîme qui séparait les divers ordres et escaladé les rangs escarpés où siégeait l'aristocratie. La vénalité des charges, sans rien ôter au rare mérite des magistrats, se trouvait avoir donné à tous les offices de judicature la condition et presque la vertu des propriétés patrimoniales. Possesseurs de fonctions qu'ils avaient payées à deniers comptans, les magistrats du parlement les léguaient, les substituaient à leur fils, et fondaient ainsi des familles dont le nom partout répété et la clientèle chaque jour étendue balançaient l'autorité pâlissante des maisons aristocratiques. Une charge devenait un fief qui comptait pour vassaux une innombrable quantité d'avocats, de justiciables et de gens de loi. Le métier de la justice, devenu héréditaire comme celui des armes, recrutait une jeunesse ardente, forte du sentiment de son rang, et qui, bien qu'elle ne portât pas l'épée au côté, pouvait disputer le pavé aux cadets de famille des régimens de mousquetaires et de gendarmes.

La puissance donne nécessairement le goût et l'instinct de l'indépendance. Les parlemens furent, dans la première moitié du

XVIIe siècle, ce qu'avaient été dans les âges précédens les communes et les états-généraux, les organes indistincts et souvent imprudens de ces confuses aspirations de liberté qui circulaient dans les rangs du tiers-état. Leurs attributions ou pour mieux dire (car on ne saurait se servir de ce mot) leurs prétentions politiques furent toujours mal définies. Dépositaires d'une force dont ils ne mesuraient pas bien la portée, ils avaient le sentiment d'être tenus à remplir un devoir dont ils ne connaissaient pas mieux les limites. Avaient-ils, n'avaient-ils pas le droit d'apposer ou de refuser leur assentiment aux édits de finance et de protéger ainsi les fortunes privées contre les exigences capricieuses d'un fisc toujours rapace, toujours prodigue et toujours ruiné? Comme sanction de ce droit extrême, leur était-il permis de suspendre le cours de la justice ordinaire, d'arrêter ainsi la marche de la société entière, et de trouver dans ce remède héroïque la force qu'une assemblée politique peut puiser dans le refus du budget? Ils n'auraient pas répondu eux-mêmes bien nettement à ces questions, et quand des théoriciens un peu factieux, comme le cardinal de Retz, essayaient de donner à la puissance des corps intermédiaires une forme systématique, ils étaient les premiers à s'en effrayer. Ils savaient seulement que le pauvre peuple était pressuré d'impôts, que les finances publiques étaient mal gérées, dissipées en grosses pensions pour les courtisans, exploitées avec improbité et rigueur par les traitans, que Concini ou Mazarin étaient étrangers, et que la puissance royale, quelle que fût sa majesté, devait procéder avec régularité et mansuétude, comme la puissance divine, dont elle était l'image. Ils savaient aussi qu'ils étaient eux-mêmes des hommes graves, considérés, intègres, en qui l'opinion des peuples prenait confiance. Puis ils avaient beaucoup lu l'histoire romaine, et pensaient parfois, en se mirant avec une secrète complaisance, que leurs robes rouges ressemblaient à la toge des pères conscrits, et que leurs siéges fleurdelisés figuraient assez honnêtement des chaises curules.

C'est de cette combinaison singulière de prétentions et de scrupules d'ambition et de conscience que sortirent les premiers actes de la fronde. Le hasard d'une journée et l'impopularité d'un favori investirent tout d'un coup le parlement de Paris d'une véritable et presque régulière puissance politique. La déclaration des chambres assemblées dans la salle de Saint-Louis, confirmée un instant par la royauté, fondait un vrai système libéral dont le parlement était le seul dépositaire. On lui confiait le vote réel des contributions et la garantie plus efficace encore de la liberté des citoyens. Ce fut, si l'on ose ainsi parler, la dernière aventure libérale du tiers-état et de l'histoire ancienne de France. Le parlement, malgré sa gravité, son expérience et ses études, ne s'en tira pas beaucoup mieux que ses devanciers du

XIIIe et du XIVe siècle. Pour faire prendre racine à des institutions si étrangement greffées sur un sol judiciaire qui n'était pas destiné à les porter naturellement, pour transformer en droits nationaux les avantages momentanés d'un jour de bataille, il eût fallu déployer ce mélange de souplesse et d'audace qui forme le véritable esprit politique. Le parlement, au contraire, était raide et timide. Il eût fallu ménager les formes avec une royauté antique, respectée et bienfaisante, et ne tenir qu'au fond des droits sérieux et des prérogatives importantes. Le parlement au contraire, incertain du fond, n'était à son aise que dans les ornières des formes judiciaires, dans lesquelles il était accoutumé à marcher d'une allure lente et compassée. N'étant pas bien sûr d'exercer à titre légitime le pouvoir politique que les événemens lui avaient décerné, il ne se croyait en sûreté de conscience que quand il lui avait donné, dans le libellé d'un arrêt, l'autorité de la chose jugée. Pour être assuré qu'il n'usurpait pas, il fallait qu'il s'envoyât lui-même, par arrêt de justice, en possession de ses nouvelles prérogatives. Il eût fallu savoir intimider sans braver, et contenir sans offenser cette noble mère de Louis XIV, plus hautaine au fond qu'ambitieuse, et tenant plus encore à être honorée qu'obéie. Mais quelque fiers et souvent impérieux que les magistrats parussent sous la robe et le bonnet, rentrés dans leur intérieur domestique, au sein d'habitudes graves autant que modestes, auprès de ces épouses dignes et vertueuses qui n'assistaient que de loin aux splendeurs des cours, ils ne pouvaient tout à fait oublier que leurs pères n'étaient quelque chose que pour avoir été des gens du roi. Ils professaient un respect reconnaissant et souvent un peu humble pour cette couronne dont ils tenaient la solidité et l'éclat tempéré de leur existence. Quand ils avaient lu en pompe à Anne d'Autriche quelque arrêt qui la blessait au vif dans ses affections comme dans son orgueil, un sourire de l'enfant royal ou une grâce féminine faisait naître dans leur cœur de secrets remords. Ajoutez à de tels sentimens, à de tels scrupules, l'ennui que leur causaient les seuls alliés armés dont ils pussent se servir, — une noblesse frivole et une populace turbulente; c'en fut assez pour les dégoûter eux-mêmes promptement de leur rôle, et malgré la sérénité impassible que Matthieu Molé opposait aux insultes de la foule et aux impertinences des princes, après deux ou trois ans,—quand la fronde eut pris les allures d'une tragi-comédie burlesque,—le parlement sentit qu'il y faisait le rôle ridicule d'un homme grave engagé dans une partie de plaisirs de jeunes gens, et qui la voit, le vin et l'ivresse aidant, dégénérer en orgie. Quand le guet royal enfonça la porte pour arrêter les convives, il s'empressa de sortir le premier de la salle du banquet.

Ce fut le dernier soupir, le dernier tressaillement de liberté qui ait

soulevé la poitrine du vieux corps de l'ancienne France. Louis XIV usa de sa victoire exactement comme ses devanciers. En ôtant toute liberté au tiers-état, il lui laissa toute influence. Après avoir écrasé dans le parlement la dernière représentation libérale et collective de la bourgeoisie, il combla en particulier tous les gens du tiers de faveurs, les chamarra de cordons, les déguisa sous des titres de noblesse, en remplit non-seulement ses ministères, mais sa cour et parfois ses armées. Il y eut avec lui non-seulement des bourgeois secrétaires d'état, ce qui était de tradition, mais des bourgeois courtisans et généraux. Il y eut pour la première fois dans l'histoire de France, bien qu'en petit nombre, des soldats de fortune; le tiers-état eut entrée dans ce sanctuaire des camps, qui jusque-là était fermé. Il peut sembler paradoxal de dire que le règne de Louis XIV fit faire à l'ancienne France son dernier progrès démocratique. Il ne faut pourtant pas que la fleur d'élégance qui brille au front de ce grand siècle fasse illusion aux regards. Il suffit de prêter l'oreille aux lamentations secrètes de tous les grands seigneurs de ce temps pour savoir à quoi s'en tenir sur l'apparat aristocratique du règne de Louis XIV. Sous un vernis nobiliaire aussi léger qu'il était brillant, la France fut dès lors ce qu'elle n'a cessé d'être depuis, une nation bourgeoise, où la prépondérance appartint non point à l'éclat héréditaire des familles, mais au mérite laborieux élevé par l'industrie personnelle. Seulement ce mérite n'était rien s'il n'était distingué et couronné par la grâce du roi. Colbert, ce ministre de génie, qui changea la face de la France, nous représente l'extrême de cette puissance sans limites, acquise au prix d'une obéissance sans réserve, et à qui on pourrait appliquer cette fois bien justement l'expression fameuse de Tacite : *Serviliter pro dominatione.* Ce fils du tiers disposa des intérêts de tout un royaume à la condition de flatter tous les caprices d'un maître. La monarchie française jouit alors complétement du fruit de sa longue politique : elle demeura seule entre une noblesse de parade et une nation de fonctionnaires.

Les premiers momens de cette victoire furent d'une incomparable magnificence. On eût dit que la royauté et le tiers-état avaient enfin trouvé leur point d'équilibre, et ils se livrèrent l'un et l'autre à un développement sans égal de génie et d'éclat. Cette alliance de la royauté et de la bourgeoisie présenta au monde étonné le spectacle du plus grand souverain servi par les plus grands ministres, célébré par les plus grands orateurs, chanté par les plus grands poètes du monde, et la monarchie eut un tel moment de splendeur et de béatitude, qu'elle crut sincèrement avoir trouvé l'éternité sur terre.

Et cependant elle était à la veille même de périr. Elle se mourait, sans le savoir, sur le trône même d'où elle foudroyait le monde et

éblouissait les regards. Elle avait réussi au-delà de son vœu et de son attente. Tout l'artifice de cette combinaison séculaire avait été de donner au gouvernement l'unité de la volonté d'un seul homme. La conséquence fut que son épanouissement n'eut aussi que la durée d'une vie humaine. S'il faut regarder en effet (et cela ne paraît pas douteux) le règne de Louis XIV comme le couronnement de toute la politique royale de France, comme le moment de plénitude de l'organisation monarchique, jamais, il faut l'avouer, ne s'est mieux vérifié ce sévère axiome du poète moraliste :

> ... Tout établissement
> Vient tard et dure peu.

L'omnipotence royale en France, si longue à élaborer, n'a pas même joui de cette courte mesure de vie assignée par l'impitoyable condition des choses humaines. Le même homme, dans une longueur moyenne d'existence, y mit le sceau et en découvrit le terme. Louis XIV vécut plus longtemps, non-seulement que sa gloire, mais que l'intégrité et la force de son système monarchique. Il avait pris la royauté encore en tutelle, il la laissa en pleine, en rapide, en irrémédiable décadence. Son règne touche d'un côté à la féodalité, dont il effaça les dernières traces, et à la révolution, dont il ressentit les premières approches. Entre ces deux ennemis de son pouvoir, la royauté de Louis XIV ne respira en paix qu'à peine trente années. Il n'y a rien de si saisissant dans l'histoire que l'éclat de ce grand règne, excepté le spectacle affligeant de l'état où il laissa la France. Quand les obsèques de Louis XIV traversaient Paris au milieu des insultes de la foule, le gouvernement qu'il laissait derrière lui n'était guère moins décrépit que son cadavre. Le XVIIIe siècle ne fit qu'en mener les funérailles au milieu d'un mépris croissant. Rome au moins a mis cinq cents ans à mourir; sa grandeur, si laborieuse à construire, n'a guère été moins dure et moins résistante à détruire. Il n'y a pas fallu moins que les siècles et les barbares. La monarchie française a travaillé huit cents ans pour s'admirer elle-même quelques jours et se précipiter tête baissée dans l'abîme d'une révolution dont aujourd'hui même le fond ne semble pas tout à fait atteint.

Arrêtons ici, pour un instant, cette course rapide avec les âges. Arrivé à ce point, le terrain devient très glissant, et d'ailleurs l'haleine commence à nous manquer. En terminant ce résumé, nous devons l'avouer, l'âme reste sous une impression pénible d'incertitude et de tristesse. Dépouillé de ses grâces et de ses ornemens extérieurs, de l'éclat des lettres et des armes, ce squelette de l'histoire civile de France est assez douloureux à contempler. Des agitations constantes et presque toujours stériles, des aspirations de liberté toujours re-

naissantes et toujours trompées, un progrès continu d'égalité et de despotisme s'avançant côte à côte pour tomber ensemble dans un bas-fond d'anarchie, tel est le sombre canevas sur lequel ont été brodées tant de fleurs brillantes de gloire et de génie. En parcourant à vol d'oiseau, avec M. Thierry, cette longue série de faits, on aurait de la peine à dire sur quel point, sur quel clocher, sur quel château ou quelle chaumière on aimerait à se poser. Excepté les jours de grande bataille, on ne sait trop à quelle époque de l'histoire de France on aurait voulu vivre. A moins d'être roi, on ne voit pas non plus quel personnage on aurait voulu y faire. Noble, il faudrait terriblement aimer les grands coups d'épée pour se contenter d'un rôle presque toujours assez frivole, plus mutin que factieux, et en définitive toujours sacrifié. Bourgeois ou paysan, il y a eu plus de profit que de gloire et plus de prudence que de fierté à toujours transformer en grâces royales des droits péniblement achetés, et à préférer toujours une dépendance prospère et paisible à une périlleuse indépendance. La royauté seule a, dans cette immense période, un rôle digne, une politique soutenue, un véritable sentiment de soi-même, de ses devoirs comme de ses droits; mais elle est pourtant toujours en travail plus qu'en jouissance, et elle périt ensevelie dans son triomphe. On aimerait la voir posée quelque part dans une action bienfaisante et tranquille, moins astucieuse que Louis XI, moins violente que Richelieu, moins fastueuse que Louis XIV.

Quittant même ce point de vue de fantaisie dramatique pour essayer de former un jugement politique sérieux, on éprouve le même embarras. Quelle est véritablement, se demande-t-on, la forme de gouvernement intérieur qui convient à cette nation mobile? En fait de gouvernement, que veut-elle et que peut-elle? Quelles sont ses capacités et ses convenances? qu'est-ce que son histoire lui conseille et lui lègue? Où est son expérience et sa tradition? Est-ce vers la liberté politique qu'elle aspire? Alors pourquoi l'avoir possédée si souvent pour la laisser échapper si facilement? — Est-ce au joug d'un maître qu'elle veut prêter ses épaules? Alors pourquoi ces subites et impétueuses explosions d'indépendance qui reparaissent de siècle en siècle? Pourquoi ce déclin si prompt et cette chute si profonde du pouvoir absolu le lendemain même du jour où, débarrassé de toute entrave et vainqueur de tous ses ennemis, il était déposé tout entier entre les mains d'une famille adorée, et n'avait qu'à gouverner en paix une nation soumise? — Si la nation française est faite pour être libre, pourquoi s'est-elle si longtemps prêtée de bonne grâce au pouvoir absolu? Si elle est née pour obéir, pourquoi l'a-t-elle si solennellement et si brusquement renversé?

Il est, nous le savons, d'heureux esprits que ces perplexités ne tra-

versent pas. Nous avons lu naguère, et même en fort bon lieu, des théories d'histoire de France très conséquentes et très bien liées, et dans lesquelles tout semble se tenir à merveille. Suivant ces faiseurs de systèmes, les deux principes qui ont toujours présidé au développement de la France suffisent aussi à tous ses vœux : l'égalité et l'autorité. La plus grande mesure d'égalité possible sous la garde de la plus grande somme d'autorité imaginable, voilà le gouvernement idéal de la France. C'est là ce que le tiers-état et la couronne ont cherché de concert à travers nos longues agitations. Supprimer les rangs supérieurs qui dominaient la bourgeoisie, et du même coup les autorités intermédiaires qui gênaient la royauté, arriver par là à une égalité complète et à un pouvoir illimité,— c'est la tendance finale et providentielle de l'histoire de France. Une démocratie royale, comme on l'a dit; — en d'autres termes, un maître et point de supérieurs, des sujets égaux et point de citoyens, point de priviléges, mais point de droits, —telle est la constitution sociale qui nous convient. On appelle cela le gouvernement historique de la France et la glorification du principe d'autorité; on le recommande en termes coulans et par des raisonnemens anodins à l'imitation des législateurs de notre âge et à l'amour des générations futures.

Nous ne nions pas les douloureuses confirmations qu'un tel système peut trouver dans les précédens de notre histoire. Nous avons montré nous-même comment entre les étourderies de la noblesse, les défaillances du tiers-état et l'habileté de la couronne, presque toutes nos commotions politiques se sont terminées par le progrès simultané de l'égalité et de l'autorité; mais il est pourtant impossible de séparer ce mouvement de sa fin, — et cette fin, ce fut la catastrophe de la révolution française. S'il est vrai que la combinaison de l'égalité et du despotisme soit le gouvernement naturel de la France, comment se fait-il que l'ancienne monarchie ait péri au moment même où elle se rapprochait le plus de cet idéal? S'il est vrai que la nation française ne demande que deux choses, un joug et un niveau, et que tout Français consente aisément à obéir, pourvu qu'il n'ait personne à respecter, d'où vient que c'est à partir du jour où ce double désir a été à peu près pleinement satisfait que s'est ouverte pour la royauté une ère de décadence que rien n'a pu conjurer, et pour la nation une série d'agitations que soixante ans n'ont pu terminer? Ne serait-ce pas que le gouvernement fondé sur l'égalité dans l'obéissance, résultat des fautes successives du tiers-état, flattant toutes ses faiblesses, ne satisfaisait pourtant aucune de ses aspirations généreuses, et laissait par conséquent la nation dans un secret mécontentement d'elle-même? Ne serait-ce pas surtout que cette forme de gouvernement renferme des conditions qui rendent toute stabilité impossible,

et qui font de la *démocratie royale* la moins solide comme la moins noble de toutes les institutions politiques?

Il ne faut pas aller chercher bien loin en effet les causes de la catastrophe effroyable qui a englouti la monarchie française si tôt après son triomphe : elles ressortent tout naturellement de la constitution même que, profitant des fautes de ses adversaires, elle avait réussi à se donner. Il faut les faire comprendre sans détour et sans craindre d'offenser la mémoire d'une grande institution qui ne s'est perdue que par les excès de la puissance qu'elle devait à sa gloire et à ses bienfaits. Ayant autour d'elle abaissé toutes les têtes et asservi tous les cœurs, la royauté demeura seule pour supporter tout le poids de la destinée, et elle éprouva bientôt ce que lui avait prédit le cardinal de Retz : c'est qu'il n'y a que Dieu dans le monde qui soit de force à supporter la solitude.

La faiblesse de cette situation isolée, son danger certain, se conçoivent sans peine. En allant chercher habituellement ses ministres dans les rangs du tiers, la royauté faisait un acte de libéralité intelligente et populaire; mais cette règle de conduite, quelque louable qu'elle pût être, n'était pourtant pas sans péril. Elle répandait dans toute la nation un sentiment général d'ambition, elle familiarisait tous les Français avec l'idée qu'on pouvait monter des plus humbles rangs aux emplois les plus élevés, et toutes les imaginations s'accoutumaient ainsi à franchir d'un bond tous les degrés de l'échelle politique. La royauté, ne pouvant pas multiplier à l'infini ses favoris, après avoir excité tant de désirs ambitieux, était alors impuissante à les satisfaire, et hors d'elle il n'y avait rien pour personne, nul aliment ni d'activité ni d'esprit, nulle puissance à exercer, nul renom à acquérir. Ceux qu'elle ne distinguait pas se sentaient refoulés sans espoir dans l'obscurité et dans l'inaction. Par degrés, toute la nation française se trouva ainsi partagée comme en trois nouveaux ordres, des employés, des solliciteurs et des critiques. Les premiers étaient humbles, les seconds mécontens, les troisièmes désœuvrés. Les deux derniers, de beaucoup les plus nombreux, ne tardèrent pas à faire contre les institutions existantes une coalition redoutable. Du dépit et de l'oisiveté réunis naquit un esprit frondeur et vague, railleur et abstrait, qui corrompit les plus généreuses tendances du XVIIIe siècle. Toute la partie de la nation qui n'était pas au service du roi, n'ayant aucune part à la responsabilité du pouvoir et n'ayant rien à faire qu'à disserter, se désennuya dans un mélange d'opposition taquine et de spéculations chimériques. Sur ce sol nivelé où on n'avait laissé subsister les souches d'aucune vieille institution ni aristocratique ni populaire, une philosophie politique creuse et fausse germa et grandit, comme ces végétations parasites qui étendent leurs bras épineux sur

les terrains défrichés. Faute d'institutions et d'occupations régulières, ce fut sous l'étendard d'une abstraction philosophique que vinrent se ranger tous les bons et tous les mauvais sentimens du pays, les prétentions de vanité personnelle comme les désirs de réforme, l'amour de soi-même et l'amour du bien public, la soif de commander et le goût honorable de vivre libre.

La royauté fut de bonne heure seule en butte aux attaques de toutes ces passions combinées. Demeurée seule puissante, elle parut seule responsable. Source de toutes les grâces, elle devint le point de mire de toutes les attaques; elle fut seule aussi pour se défendre. Dès le lendemain du jour où la lutte fut engagée, l'appareil qui l'environnait disparut comme une décoration de théâtre, et elle resta à découvert devant l'opinion. Elle jeta vainement autour d'elle des regards supplians pour appeler ses anciens sujets à son aide. Épars, isolés, sans habitude ni de se concerter, ni de s'exposer, ni d'agir, les bons serviteurs eux-mêmes s'attendrirent sur son sort sans se remuer. Accoutumés à la respecter et à lui obéir, ils ne la comprirent plus quand elle leur demanda de la défendre. Ils ne connaissaient que sa voix de commandement : ils méconnurent son cri d'alarme. Elle succomba devant l'explosion de toutes les vanités qu'elle avait longtemps fomentées et qu'elle ne pouvait plus apaiser, devant le réveil de tous les sentimens d'indépendane qu'elle avait refoulés dans les cœurs, sans trouver aucun appui chez des serviteurs avilis, en qui elle avait brisé de ses mains tout esprit et tout courage de résistance.

Qu'il y eût eu en France, à ce moment fatal, une institution quelconque, vivante et solide, en dehors de la royauté; — qu'à l'une et à l'autre des époques de son développement, le tiers-état, au lieu d'essayer, d'abuser et de se lasser de tout, eût fondé pour lui-même une véritable représentation libérale, nous osons affirmer qu'on n'aurait jamais vu ce spectacle, sans pareil dans le monde, de l'éboulement simultané d'une société tout entière. Une institution de liberté quelconque, — des communes, des états-généraux périodiques, des parlemens réguliers, — si elle fût entrée de bonne heure dans les mœurs du pays, aurait à la fois servi d'organe aux désirs légitimes de la nation et de rempart à la monarchie en péril. Une institution de liberté ancienne et régulière aurait ouvert aux citoyens une autre voie que la faveur royale pour monter à la renommée, et le monarque, soulagé d'une partie de son fardeau, n'aurait plus compté autant d'ennemis qu'il y avait de prétentions trompées et de mérites inconnus. Une institution de liberté ancienne et régulière, contenant l'esprit d'opposition dans des limites fixées, l'eût empêché de s'égarer dans les champs sans bornes de la politique spéculative. Avec des

droits communaux ou nationaux à exercer ou à défendre, on n'eût jamais songé aux droits de l'homme : ce fut le néant des institutions qui engendra le vague des idées. Plus tard, une institution de liberté fût devenue pour la royauté menacée un asile et un appui. Des communes franches, habituées à se gouverner elles-mêmes et à se défendre quelquefois derrière leurs murailles contre les ordres de la capitale, auraient offert à nos rois fugitifs un refuge contre la tyrannie des rues de Paris. Des populations qui auraient appris quelque part à ne pas obéir n'auraient pas passé de main en main, sans murmurer, comme un troupeau : elles n'eussent point adoré, comme un firman sacré, tous les décrets tachés de sang et de boue qui portaient le timbre d'un hôtel-de-ville, et leurs suffrages ne fussent pas devenus, comme ils l'ont toujours été, la chambre d'enregistrement de tous les coups de main heureux et de toutes les révolutions accomplies.

C'est ainsi que la royauté a chèrement payé la toute-puissance; mais elle n'a pas été seule punie. Le tiers-état (ou pour mieux dire la nation tout entière, car il y a longtemps que ces deux mots ne font plus qu'un) porta aussi et porte encore aujourd'hui la peine de ses faiblesses répétées. A toutes les époques, la liberté a été vendue par lui pour avoir le repos, et le repos lui-même a fini par lui échapper sans retour. Pour fonder une véritable institution de liberté, il eût fallu, dans tous les temps, user de quelque patience, supporter quelques maux, courir quelques périls. A chaque épreuve, il s'est trouvé des impatiens pour tout compromettre et des pusillanimes pour tout abandonner, et puis les uns et les autres se sont consolés des libertés perdues par quelque accroissement de bien-être, de richesse et d'honneurs. Enfin un jour est venu où, la main protectrice du maître ayant cessé de se faire sentir, la nation tout entière s'est trouvée sans habileté pour se conduire, sans courage pour se défendre, et on a vu une société riche, éclairée, laborieuse, une société d'hommes en un mot, livrée, comme une barque sans patron, à tous les caprices des flots, ouverte, comme une maison abandonnée, au premier occupant. Tel a été le résultat parfaitement simple de la *démocratie royale*. Elle a porté ses fruits naturels, une servitude orageuse et une agitation sans gloire. C'est que Dieu, dans la condition laborieuse qu'il a faite aux hommes comme aux peuples, n'accorde la sécurité qu'au courage et l'ordre durable qu'à la liberté : maxime aussi certaine que profonde, qui est dès à présent la moralité de l'histoire civile de la France, et qui doit être ou la devise de son développement futur ou l'épitaphe de son tombeau!

ALBERT DE BROGLIE.

UN

DIPLOMATE CHINOIS

La diplomatie chinoise n'existe pour l'Europe que depuis peu de temps; il a fallu la guerre de l'Angleterre avec le Céleste Empire pour nous mettre en contact avec elle. Avant cette guerre, avant le traité de Nankin, qui l'a terminée, les peuples de l'Occident étaient pour les souverains de la Chine des barbares tributaires, qui devaient se prosterner devant leur image sacrée, mais non pas stipuler des conventions diplomatiques. On connaissait le mandarin chinois, non le diplomate. C'est la fumée des canons anglais qui a évoqué ce nouveau personnage, ou plutôt, si l'on veut remonter aux premières origines de la révolution d'où est sortie la diplomatie chinoise, on peut dire que c'est l'abolition du privilége de la compagnie des Indes qui l'a commencée. Tant que ce privilége avait été maintenu, la compagnie avait eu souvent à se plaindre de l'insolence des mandarins; mais la considération de son intérêt l'avait rendue patiente. Quand le commerce avec l'Inde et la Chine eut été déclaré libre, on vit augmenter à Canton, dans une proportion considérable, le nombre déjà très grand des navires anglais; l'importance des différends s'accrut avec celle des affaires. Il fallut envoyer pour les résoudre un homme d'un rang élevé, qui était le plénipotentiaire, non plus d'une société de commerçans, mais d'une nation commerçante. C'était la première fois que des discussions de marchands, à Canton, prenaient un caractère international. Il y avait la dignité d'une monarchie européenne en présence de l'orgueil chinois. Cet orgueil n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et probablement il ne s'en aperçut pas. La longanimité et les concessions l'exaltèrent

au lieu de l'adoucir; il alla chez les magistrats jusqu'à l'insulte, dans la populace jusqu'aux violences. La guerre devint nécessaire, et elle se termina par un traité dans lequel le fils du ciel, après les plus humiliantes défaites, fut forcé, chose inouïe dans les annales de l'empire, de reconnaître pour son égal un autre souverain, et d'admettre qu'il existât, entre le royaume du milieu et les *barbares de l'ouest*, les obligations d'un droit international, au lieu des rapports précaires d'une tolérance soumise au bon plaisir impérial.

Les Américains, cette nation entreprenante et industrieuse, dont les vaisseaux sont partout, quoique ses colonies ne soient nulle part, s'empressèrent d'entrer par la brèche que venaient d'ouvrir le canon et la diplomatie des Anglais; ils envoyèrent à Macao un ministre plénipotentiaire, M. Cushing, qui fait aujourd'hui partie du cabinet de Washington. Le gouvernement français ne pouvait pas rester en arrière, et il confia à M. de Lagrené le soin d'assurer à la France, dans ce système nouveau, la place qui convenait à ses intérêts et à ses traditions. Quoiqu'on semble chez nous regarder la Chine comme une contrée fantastique et en dehors de la sphère de nos spéculations positives, cette mission n'était pas sans importance; elle touchait à bien des points à la fois : notre dignité comme puissance maritime, le progrès de notre commerce, et ce rôle, auquel la France n'a jamais failli en Orient, de soutenir et de protéger le développement de la civilisation chrétienne. Sous tous ces rapports, elle ne pouvait être remise en de meilleures mains; M. de Lagrené s'en acquitta avec zèle, avec intelligence et avec succès. J'eus l'honneur de l'accompagner comme premier secrétaire d'ambassade.

Il y a aujourd'hui dix ans, au mois de janvier 1844, je me trouvais donc à bord de *la Sirène*, entre Ténériffe et Rio-Janeiro, sur l'Atlantique, voguant vers la Chine, songeant du Fleuve-Jaune et de la terre des fleurs, de dragons verts et de poussahs, de mandarins sourians et de lettrés paisibles. J'évoquais dans ses aspects les plus connus cette singulière société, pour laquelle toute chose date de trois mille ans, sans me douter qu'une révolution viendrait s'abattre derrière la grande muraille, secouer le trône, traiter le fils du ciel comme un gouvernement d'Europe, et qu'elle enlèverait, avec leurs longues tresses, aux sujets du royaume du milieu cette physionomie originale et invraisemblable qui égaie depuis trois siècles l'émail de nos tasses de porcelaine, pour rendre à leurs têtes rasées la chevelure d'une statue grecque ou celle d'un bourgeois de Paris. Quelques mois après, j'étais à Macao; je contemplais de mes yeux ces êtres étranges, dont les images peintes ou sculptées ne m'avaient jamais semblé jusqu'à ce moment représenter des réalités. Je voyais des Chinois, de vrais Chinois, et de la plus haute classe; je leur parlais, je vivais avec eux dans une certaine intimité; je faisais de la

diplomatie et même de la poésie avec un diplomate à plume de paon et à bouton rouge, et qui, en sa qualité de lettré, se piquait d'être poète. A présent que je me rappelle ces curieux entretiens en lisant les récits d'insurrections qu'apporte chaque paquebot anglais avec la malle de l'Inde, je me dis que bientôt peut-être il ne restera plus rien de cette société si savamment organisée, de ces apparences bizarres qui recouvraient une civilisation à la fois si ancienne et si raffinée, de cette centralisation administrative qui étendait son réseau compliqué et uniforme sur une si nombreuse population et un si vaste territoire, de ces traditions de gouvernement et de morale qui, sous des formes toutes particulières, se rattachaient cependant directement aux premiers âges du genre humain. Tout change dans ce monde, et la Chine, qui avait si longtemps défié le changement, semble entraînée à son tour sous la loi des vicissitudes. Le voyageur qui arriverait maintenant à Shang-haï ne reconnaîtrait déjà plus, dans ces hommes aux longs cheveux, les personnages des paravens de laque. Je me laisse donc aller à la tentation de noter quelques-uns de ces traits qui s'effacent et qui ne tarderont peut-être pas à disparaître. Ç'a été pour moi une bonne fortune, et qui pourra bien, au train dont vont les choses, ne plus se présenter pour personne, que d'avoir eu des relations suivies et familières avec des Chinois du vieux temps, des Chinois d'avant la révolution et, comme on dira peut-être bientôt, de l'ancien régime, — d'avoir discuté par exemple les articles d'un traité de commerce avec un diplomate à tête rase et à longue queue. C'est ce qui donnera peut-être quelque intérêt à ces souvenirs que je détache d'une relation de notre ambassade (1), et qui forment une sorte de tableau dont le personnage principal représente, dans ses traits les plus distingués, cette société menacée que j'appellerais volontiers la *société polie* du Céleste Empire.

I.

Le vice-roi de Canton, Ki-yng, avait été désigné pour traiter avec le ministre de France. C'était un Tartare, proche parent de l'empereur, et qui avait négocié le traité anglais et le traité américain. Il appartenait, avec quelques Chinois d'élite, à ce noyau d'hommes d'état favorables aux étrangers, qui dirigèrent les affaires dans les dernières années du règne de Tao-kouang, et qui furent disgraciés par son successeur. Le vieux Ki-yng fut même dégradé et placé comme surnuméraire dans un ministère. Il était alors gouverneur des deux Kouangs, commissaire impérial, et on lui avait adjoint, pour ses fonctions diplomatiques, le trésorier Houang, le riche *bouton rouge* Pan-se-tchen et l'académicien Tsaô. Houang était en quelque sorte

(1) Cette relation d'*Une Ambassade française en Chine* doit paraître chez Amyot.

son premier secrétaire d'ambassade. Macao fut le lieu choisi pour les négociations. Les diplomates du Céleste Empire y arrivèrent un mois après nous. Ils se logèrent dans des pagodes aux environs de la ville : on avait déménagé les dieux pour leur faire place. Deux jours après, Ki-yng, devançant courtoisement M. de Lagrené, lui fit la première visite.

C'était le 1er octobre, les canons des forts portugais annoncèrent que le vice-roi venait d'entrer dans la ville, et bientôt l'escorte défila dans notre rue. Il y avait des cavaliers tartares sur leurs grandes selles et sur leurs petits chevaux, des fantassins avec des lances, des clercs en robes avec des parasols, d'autres assis dans des chaises à porteurs, puis une infinité de bannières et d'étendards bariolés de dragons et de figures grotesques, enfin la large chaise de Ki-yng, suivie de celles de Houang, de Pan-se-tchen et de Tsaô et d'une quantité d'autres : le tout avec un grand bruit de *gongs*, de tam-tams, de cornemuses, de flûtes et d'autres instrumens du pays plus ou moins discordans.

Notre ambassade avait également déployé toutes ses splendeurs. Notre garde de marins, dans ses plus beaux habits, était rangée en haie, l'arme au bras, sous le vestibule. L'escalier était orné de fleurs; on avait déroulé dans le salon un grand portrait de Ki-yng en pied, envoyé la veille par le commissaire impérial ; on avait placé sur une table un magnifique service de thé en porcelaine de Sèvres, que le roi avait donné à son plénipotentiaire. L'amiral Cécille, les officiers de son état-major, les nombreux attachés de l'ambassade, le consul, M. de Bécour, tous en grand uniforme, environnaient le ministre d'un cortége doré et brodé, qui paraissait probablement aux Chinois tout aussi étrange que leur cavalcade d'Opéra nous le semblait à nous-mêmes.

J'allai au-devant de Ki-yng, que M. de Lagrené reçut à l'entrée du salon. Le vice-roi était un vieillard à moustaches blanches, à la physionomie bienveillante et grave, à la démarche empreinte d'une véritable distinction. C'est une chose remarquable comme chez les peuples les plus éloignés, qui diffèrent le plus par les habitudes morales et par l'aspect physique, il y a je ne sais quoi de parfaitement identique, qui se fait jour, on ne sait comment, dans certains gestes et dans certaines manières, pour représenter au dehors le sentiment de dignité personnelle qu'inspirent ordinairement l'élévation du caractère et la supériorité du rang. Ki-yng, à Paris ou à Londres, introduit dans un de nos salons, aurait probablement paru fort laid au premier coup d'œil, mais personne certainement ne lui aurait rien trouvé de trop étrange dans les manières, et même on n'aurait pas tardé à lui reconnaître les airs d'un grand seigneur.

Houang, Pan-se-tchen et Tsaô entrèrent à la suite du commissaire

impérial et s'assirent auprès de lui. Les autres mandarins se tinrent respectueusement debout entre les portes, dans l'antichambre et jusque sur l'escalier. Le reste de l'escorte s'était rangé dans la rue. Les degrés de l'église, en face de notre porte, étaient couverts de soldats et de peuple. Il y avait sous les fenêtres, comme dans l'intérieur de la maison, un spectacle curieux et pittoresque.

Le secrétaire de la légation des États-Unis, M. Webster, m'avait beaucoup parlé de Houang, qui était le diplomate délié et éloquent de la commission chinoise, de même que Ki-yng en était le grand caractère et l'homme d'état. Il m'avait vanté sa grâce, son esprit, son élégance et surtout son habileté coquette et insinuante. J'examinai donc ce personnage avec curiosité. Houang était un Chinois; il était jeune, il avait la physionomie très agréable, le regard intelligent et animé, la main petite et soignée, avec un bras efféminé qu'il montrait sans cesse quand il parlait, en le faisant sortir de sa manche par un geste habituel. Il était vêtu avec une grande recherche. Il portait une robe de soie qui aurait fait envie à la plus difficile parmi nos élégantes, avec une ceinture attachée par une pierre de jade, et à cette ceinture plusieurs petits fourreaux brodés de perles, celui-ci pour sa montre, celui-là pour son éventail, un autre pour ses bâtonnets d'ivoire. Il prenait souvent la parole, et en homme habitué à voir admirer son bien-dire. La mobilité de ses traits, la vivacité de ses gestes faisaient contraste avec l'attitude calme et l'expression à la fois affectueuse et digne du vice-roi. On voyait aisément que le vieux Tartare se sentait du sang impérial dans les veines, tandis que le jeune Chinois représentait le lettré, parvenu par les examens aux plus hautes dignités de l'empire. On disait que Houang était destiné à succéder prochainement à Ki-yng dans les fonctions de commissaire impérial. Il était bouton rouge, grand trésorier des deux Kouangs, et touchait pour cette place d'énormes appointemens.

Pan-se-tchen était un des plus riches sujets du céleste empereur. Son père, qui avait appartenu à la corporation des marchands hongs, dont le monopole a été aboli par le traité de Nankin, lui avait laissé une fortune très considérable. On disait Pan-se-tchen magnifique et voluptueux. Il aimait les Européens et avait déjà pris part aux précédentes négociations. Il était bouton rouge, c'est-à-dire mandarin d'une des plus hautes classes, et cependant il ne passait pas pour très lettré; il faut donc qu'il y ait en Chine, comme ailleurs, des accommodemens avec la sévérité des examens. Il était du reste fort versé dans les matières de douanes et de commerce, et il s'était fait une auréole de générosité en distribuant du riz, pendant une disette, au peuple de Canton. Il était jeune encore, il avait le regard noyé dans une langueur sensuelle, la bouche souriante, les dents belles et un remarquable embonpoint.

Tsaô avait l'air d'un singe qui fait la grimace; il était petit, maigre, marqué de petite vérole, avec le regard d'une chauve-souris devant un rayon de soleil. Il emmiellait ses phrases, tout en tordant sa bouche sous ses moustaches grêles comme si elle eût distillé du vinaigre; il prenait des poses, il étudiait son geste, il écoutait le son de sa voix avec complaisance. C'était un pédant qui avait d'ailleurs une haute idée de la civilisation chinoise, dont il se regardait comme un des plus remarquables représentans.

La conversation se passa en complimens réciproques, comme il convenait à une première visite, en présence d'une assistance aussi nombreuse. M. de Lagrené montra son service en porcelaine de Sèvres au vice-roi, qui l'admira en connaisseur; puis il le conduisit dans la salle à manger, où une très belle collation avait été préparée. J'étais assis entre Pan-se-tchen et Tsâo, qui parurent goûter beaucoup le vin de Champagne, mais affectionner fort peu les vins rouges. Mon répertoire de mots chinois se bornait à trois; cependant nous nous levâmes de table les meilleurs amis du monde.

Ki-yng fit à M. de Lagrené les adieux les plus tendres, et il ne le quitta qu'après l'avoir serré plusieurs fois dans ses bras. Je le reconduisis jusqu'à sa chaise. Les gongs recommencèrent à frapper, les flûtes et les cornemuses à sonner, les Tartares à monter à cheval, les fantassins à porter leurs lances, les porte-bannières leurs dragons, les clercs leurs parasols, et toute l'escorte à défiler dans l'ordre qu'elle avait observé en arrivant.

Quatre jours après, nous nous dirigions vers la pagode habitée par le vice-roi. L'amiral Cécille et quelques officiers de sa division s'étaient joints à l'ambassade. Chacun de nous était porté dans une chaise par deux Chinois en jaquette bleue et au large chapeau de feuilles de bambous. C'était une procession de chaises qui se déroulait, comme un long et mince ruban, sur la route, bordée d'abord par des rizières, puis ombragée par un bois épais. Notre arrivée fut saluée par trois salves de boîtes, à défaut de canons, et par une fanfare de musique militaire à la façon chinoise. Les cavaliers et les soldats étaient sous les armes. Une foule de clercs subalternes et de petits mandarins se pressait sur notre passage. La grande cour de la pagode avait été transformée en un camp tartare. Les tentes, les chevaux, les bannières, les arcs, les lances, les boucliers, tout rappelait le moyen âge; on pouvait se croire en plein Arioste; nos porteurs traversèrent en courant cette multitude agitée et bruyante, et s'arrêtèrent devant la porte de la pagode, dont l'architecture bizarre se dessinait sur un ciel d'azur, et que décoraient des banderoles de diverses couleurs.

Houang et Pan-se-tchen vinrent au-devant de nous et nous firent entrer dans une grande salle qui avait un caractère extraordinaire.

C'étaient d'abord des arbustes et des buissons de fleurs, puis deux escaliers en fer à cheval qui montaient à une estrade ornée de colonnes et de balustrades. Il était évident qu'on avait réuni le péristyle du temple et une cour intérieure sous un même toit formé de nattes suspendues. Cela composait un ensemble très vaste et très original; les degrés de l'escalier, le sable de la cour étaient tapissés de manière à imiter le plancher d'un appartement; des lanternes de verre pendaient çà et là, et des tableaux représentant des paysages ou portant des inscriptions en grands caractères couvraient ces lambris improvisés.

On nous mena ensuite dans une pièce carrée et ornée de colonnes de bois peint et sculpté; dans le milieu, une large table de granit était couverte d'arbustes et d'arbres nains au-dessus desquels voltigeaient des oiseaux d'un plumage charmant et varié. Au fond s'ouvrait une espèce d'alcôve très profonde, qui devait, en temps ordinaire, contenir l'autel de quelque divinité; elle était bordée de chaque côté d'une rangée de fauteuils en bois brun, aux bras et aux dossiers coupés à angles droits, et elle se terminait par un divan. M. de Lagrené s'assit, près de Ki-yng, sur le divan, où il n'y avait de place que pour deux personnes, séparées par une tablette portant des tasses. Houang, Pan-se-tchen et Tsaô se placèrent sur des fauteuils, du côté de M. de Lagrené; notre interprète, l'amiral et moi, du côté de Ki-yng; le second secrétaire et quelques attachés de l'ambassade, MM. d'Harcourt, La Hante, Mac-Donald, La Guiche, Xavier Raymond, et quelques officiers de la division purent aussi s'asseoir; les autres se tinrent debout, mêlant leurs uniformes aux longues robes des mandarins. Il y avait entre chaque fauteuil une petite table, sur laquelle on mit, à côté de chacun de nous, une tasse de lait d'amande chaud et délicieux, et ensuite du thé sans sucre, dont le goût très prononcé ne me plut que médiocrement. La visite se passa en complimens, comme celle que le vice-roi avait faite quelques jours auparavant, puis on se rendit dans la grande salle. Une grande table avait été dressée sur l'estrade, et tout le monde put y prendre place. On nous servit des nids d'oiseaux, des holothuries, des ailerons de requin, et tous les mets de la cuisine chinoise. Les pâtisseries, les confitures et les sucreries de tout genre s'y trouvaient en grande quantité. Ki-yng fit remarquer à M. de Lagrené des gâteaux avec des caractères tracés dans la pâte et qui signifiaient — *amitié pour dix mille ans.* On nous présenta aussi du vin des *Montagnes-Neigeuses* et du vin des *Sept-Principes;* c'étaient des breuvages détestables, mais on avait eu la galanterie d'y joindre du vin de Champagne. Ce vin, qui du reste n'avait jamais été récolté en France et qui venait probablement du cap de Bonne-Espérance, joua un fort mauvais tour au savant Tsaô. C'est un usage en Chine, et qui date de trois mille ans, que de boire

des santés, et, quand on veut être très poli, on doit vider son verre à chaque toast. Tsaô se trouvait à un bout de la table, près d'une troupe joyeuse de jeunes attachés d'ambassade et d'élèves de marine qui, se succédant tour à tour, lui portaient coup sur coup, avec la liqueur traîtresse, des santés auxquelles il faisait honneur, en se conformant scrupuleusement aux lois de la civilité chinoise. Nos étourdis riaient de ses grimaces, de ses saluts et de ses grâces aussi disgracieuses que possible; mais tout a un terme, et Tsaô tout d'un coup chancela et roula sous la table : on fut forcé de l'emporter. Ki-yng se conduisit encore dans cette circonstance en homme du monde : il ne fit pas un geste, ne dit pas un mot de blâme ou d'excuse; il eut l'air de ne s'être aperçu de rien.

II.

Le ministre de France et le commissaire impérial eurent plusieurs conférences, et tombèrent d'accord sur les principes généraux du traité, qui avait été rédigé avec une grande netteté et une grande facilité de travail par M. de Lagrené. Lorsque toutes les bases eurent été posées et qu'il s'agit d'aborder le texte du traité, Ki-yng dit à M. de Lagrené : « Nous sommes tous les deux les représentans de l'affection que se portent deux grands monarques; nous ne pouvons pas discuter entre nous, cela ne serait pas convenable : nous ne devons nous parler qu'en parfaite harmonie, et nous laisserons la discussion à nos subordonnés. »

Il fut donc convenu que Houang et moi nous aurions des conférences tantôt chez moi, tantôt à la pagode de Ki-yng; Pan-se-tchen et Tsaô furent adjoints à Houang, et M. d'Harcourt fut chargé de la rédaction des procès-verbaux.

Nous avions dans M. Callery un excellent interprète, et qui possédait aussi bien la Chine que le chinois. Nos conférences se passèrent donc avec un ordre et une convenance qui étaient au niveau de ce qu'on peut rencontrer de mieux en Europe. Houang traitait les matières économiques et politiques avec une intelligence aisée et une science qui n'était pas toujours très avancée, mais qui était au moins sans pédantisme; surtout il était conciliant et il savait ne pas prolonger les discussions sur les petites choses.

J'avais lu bien des livres sur la Chine, mais rien ne me fit comprendre la civilisation chinoise comme ces conférences. Ce travail en commun, ces controverses familières sur un traité qui renfermait dans ses divers articles des questions de droit public, de droit civil, de politique et d'économie politique, me firent pénétrer en quelque sorte dans l'intelligence de Houang, et par conséquent dans la civilisation de son pays, dont il est un des hommes les plus distingués.

Je ne dirai pas que je rencontrai dans le grand-trésorier les notions théoriques que, sans être un grand personnage, on recueille chez nous en suivant un cours, mais je trouvai en lui un esprit assez élevé par l'habitude des généralités métaphysiques pour tout comprendre et assez mûri par celle des affaires pour tout apprécier sans préjugés.

Nos conférences duraient trois ou quatre heures, et elles se terminaient par une collation. Nous restions à peu près une heure à table, ne mangeant guère, buvant peu, et causant beaucoup, mais jamais d'affaires. Les Chinois ont un principe qui est chez eux élémentaire en fait de savoir-vivre : c'est de ne jamais parler d'affaires en dehors des heures qui y sont consacrées. Nous ne manquions pas de sujets de conversation. Houang me faisait mille questions sur la France; je lui en faisais autant sur la Chine. C'était une telle fortune d'avoir sous la main tous les jours, pendant une heure de loisir, un des esprits les plus éminens du Céleste Empire, que j'en profitais pour me promener avec lui dans tous les détails de l'administration et de la vie chinoise.

Tantôt Houang me parlait des divers conseils qui correspondent à nos ministères, — le conseil de la guerre, celui des finances, celui de l'agriculture, ceux de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. Il ne manque à la Chine que le conseil de la marine; mais en compensation il y a le conseil suprême des rites, dont Houang avait fait partie, et qui est chargé de maintenir les traditions et la doctrine des *Kings*. Il avait travaillé dans sa première jeunesse au ministère de la justice avec Pan-se-tchen. « Nous étions ensemble dans les bureaux, me disait ce dernier; seulement Houang avait toujours le pinceau à la main, tandis que moi, je ne faisais que de courtes apparitions, et c'était au conseil que l'on me voyait le moins. » Tantôt la conversation se portait sur nos lois civiles et criminelles. Nos codes ne surprenaient nullement Houang, car il y a des milliers d'années que la Chine a son code; mais ce qui lui inspirait une grande admiration, c'était notre système pénitentiaire, et cette idée que je lui présentai, en anticipant un peu, comme déjà réalisée, de faire servir la peine à améliorer le coupable. « Je savais bien, me disait-il, que vos doctrines sont excellentes. La France est une nation bonne et généreuse. Vous êtes les lettrés de l'Occident. »

Houang m'interrogeait encore, en sa qualité de trésorier, sur la perception de nos impôts. Accoutumé à la centralisation, il en appréciait les avantages et il en comprenait le mécanisme; mais il était porté à blâmer ce double mouvement de l'argent — vers le centre, sous la forme de recettes, — et vers la circonférence, sous celle de dépenses. « En Chine, me disait-il, on prélève d'abord dans chaque district, dans chaque arrondissement, dans chaque province, ce qui est nécessaire pour les dépenses locales, et c'est le surplus seulement qui

va à Pékin. » Je lui fis comprendre qu'en Chine on paie l'impôt en nature, et que les recettes de l'empire pourraient charger bien des flottes, tandis qu'en France, où il se paie en argent, les sommes qui le représentent peuvent tenir sur une feuille de papier et voyager, comme une lettre, par la poste. J'eus d'autant moins de peine à expliquer à Houang ce mécanisme, que les négocians chinois connaissent la lettre de change.

Le trésorier me parlait aussi de la vie élégante de Pékin. On y a des chevaux, des voitures, et c'est la mode de conduire sa voiture soi-même, comme de monter à cheval; on y a même des voitures de remise et quelque chose comme nos fiacres. Trois théâtres y représentent des comédies, des drames ou des pantomimes bouffonnes. La salle est circulaire comme étaient les cirques antiques, et la scène est placée au milieu; les acteurs s'habillent en dessous. On y a, comme chez nous, un parterre et plusieurs rangs de loges. La société de Pékin est une société d'hommes; on joue aux cartes et aux échecs; on fume, on prend du thé; on discute sur l'histoire ou la poésie; on récite des vers ou l'on fait des bouts-rimés; on fait venir des danseuses ou des musiciens; il y a même des espèces de clubs où se tiennent certains soirs des réunions littéraires ou gastronomiques. Quant aux femmes, elles reçoivent leurs amies ou leur rendent visite; elles leur donnent des dîners ou des soirées; elles s'occupent des enfans, et quelquefois elles assistent, chez leurs maris, à des réunions de proches parens ou d'amis intimes, nommés, par un terme propre à la langue chinoise, *amis jusqu'à la femme.*

C'est vraiment une chose digne de remarque comment, sur les points les plus éloignés du globe, les hommes, sans avoir de rapports entre eux, se développent, dans les différentes phases de la civilisation, suivant des lois communes, et comment, même dans les petites choses, tout révèle leur unité d'organisation. Ainsi les Chinois ont découvert la poudre comme nous et avant nous; il en est de même de l'inoculation, de l'imprimerie, des journaux, des codes, des clubs, des bouts-rimés, du magnétisme et des fiacres; ils ont encore des monts-de-piété où l'on prête sur gages comme chez nous, et sous la surveillance du gouvernement. Cette similitude se montre jusque dans ces frivoles inventions de la mode qui n'ont pas en quelque sorte de raison d'être, et dont l'existence, tout à fait indifférente en elle-même, peut paraître un caprice du hasard. Ainsi les visites du premier jour de l'an sont un vieil usage chez nous; mais on s'est avisé depuis quelques années, au lieu de les faire soi-même, d'envoyer simplement son nom sur une carte. Eh bien! depuis trente siècles les Chinois s'envoient, le premier jour de l'an, des cartes de visite.

Une manie de ce siècle, c'est celle des autographes; on en a des

grands hommes, on en a de ses amis, on en a d'autrefois, on en a d'aujourd'hui. Les Chinois ont la même manie; seulement ils l'ont depuis plus longtemps. Tsaô me donna un éventail sur lequel il avait écrit des vers de sa composition, et Ki-yng, le jour de sa première conférence, distribua de ses autographes à M. de Lagrené, à l'amiral Cécille, à M. d'Harcourt et à moi. Une ligne de l'écriture d'un personnage de l'antiquité se paie un prix fou, et il y a à Pékin des industriels qui fabriquent de faux autographes : c'est absolument comme à Paris.

Enfin il est certains raffinemens de luxe moderne pour lesquels la Chine a encore devancé la France. Ainsi Mme de Lagrené avait apporté pour ses filles un de ces petits pianos muets inventés récemment, et qui permettent d'étudier, avec toute l'obstination désirable, certains exercices dont aucune oreille ne pourrait supporter le bruit pendant cinq minutes. Ce petit piano se trouvait par hasard un matin dans la *varande* où était servie notre collation, et il excita la curiosité des Chinois, qui me demandèrent ce que ce pouvait être. Je leur dis que c'était un instrument de musique, et je me mis à en jouer avec un grand sérieux. Ils écoutaient de toutes leurs oreilles, se rapprochaient de moi, et s'étonnaient de ne rien entendre. Cela dura un instant, et Pan-se-tchen dit tranquillement : « J'ai pour mes femmes, quand elles étudient leur guitare, des cordes de coton qui ne font pas de bruit, afin que cela ne me rompe pas la tête; c'est sans doute un instrument du même genre. »

On peut dire que les *Kings* prescrivent la monogamie, en ce sens qu'ils ne reconnaissent qu'une épouse prenant part avec son mari aux sacrifices religieux, partageant ses honneurs, ses dignités, et avec qui l'union soit indissoluble. Houang, en sa qualité de lettré rigide, n'avait point d'autres femmes. Pan-se-tchen n'était pas aussi scrupuleux; outre son épouse selon les *Kings*, il avait douze femmes. Il profitait largement d'un usage introduit peu à peu, et qui, en Chine comme dans tout l'Orient, est devenu général depuis les temps les plus reculés. Ces femmes n'ont pas dans la famille le rang que les *Kings* réservent à l'épouse par excellence, quoique leurs enfans soient tout aussi légitimes. Il en résulte quelquefois des situations singulières : leurs enfans, dès qu'ils naissent, sont saisis par le grand rouage de la piété filiale, qui est le principal moteur de la société chinoise; mais ce sentiment, ils doivent le manifester pour l'épouse selon les *Kings*, qui est la mère de famille officielle, et dont ils portent le deuil. Enfin, dans les expropriations pour dettes, les femmes ordinaires sont mises en vente, comme les meubles de la maison; l'épouse selon les *Kings* reste seule libre avec ses enfans et avec ceux des femmes vendues.

— Vous avez donc des esclaves? dis-je à Houang.

— Certainement, me répondit-il avec le plus grand calme, et comme si je lui avais demandé s'il y a des oranges en Chine. L'esclavage est une des peines de notre code pour certains crimes. Le mot qui dans notre langue signifie esclave signifiait anciennement coupable; il y a en outre les prisonniers de guerre, les hommes qui se vendent eux-mêmes et ceux qui sont vendus par leur père.

Ce que Houang ne pouvait comprendre dans notre gouvernement, c'était la liberté des partis se disputant le pouvoir par les journaux, par la tribune, et se l'enlevant tour à tour. « J'admets, me disait-il, qu'on rappelle au prince le texte des lois quand il les viole : c'est ce qui se passe chez nous. Chaque conseil a le droit de remontrance pour les affaires qui le concernent, et nous avons un tribunal de censure dont les mandarins ont souvent payé de leurs têtes, sous nos mauvais empereurs, la hardiesse de leurs réprimandes. Mais qu'un gouvernement laisse le premier venu critiquer ses actes dans un journal, ou permette dans des assemblées que l'on contrarie l'action de son autorité, et que les lois, au lieu d'être éternelles, soient le signe passager de la victoire d'un parti sur un autre, c'est comme si on abandonnait une voiture à des chevaux sans mors et tirant chacun à sa fantaisie. »

Je l'étonnai beaucoup quand je lui dis que dans l'Occident les nations qui vivent de la sorte sont incontestablement les plus civilisées, les plus riches et les plus puissantes. — C'est possible, me répondit Houang; mais elles ne vivent pas depuis trois mille ans.

III.

Quand nous eûmes discuté notre dernier article, Houang me dit : « J'ai eu l'idée de clore notre négociation par un petit dîner dans ma pagode, un petit dîner où nous nous réunirons tous les six, Pan-se-tchen, Tsaô, d'Harcourt, Callery, vous et moi, et encore votre docteur Yvan, que nous aimons beaucoup. Nous suppléerons par la bonne humeur à ce qui pourra manquer du côté des magnificences. »

J'acceptai avec un grand plaisir, et au jour fixé nous nous acheminâmes, en longeant le rivage, vers la pagode du pic des Nénuphars, habitée par le grand-trésorier, et qui était située dans un bouquet d'arbres, sur la pente d'un coteau, au bord de la mer. Les Chinois dînent en général vers sept heures : c'est un autre rapport de ressemblance qu'ils ont avec les habitudes actuelles de la société européenne. Le dîner était servi dans le chœur même de la pagode. C'était une grande salle, éclairée par une illumination de bougies roses et par les lueurs diverses que répandaient mille verres de couleur disposés en girandoles, en colonnettes et en rosaces. Il y avait trois petites tables carrées très rapprochées, et le couvert était mis

de telle sorte qu'à chacune on avait laissé un côté libre. Les plats étaient posés sur une espèce de plateau recouvert d'une nappe de soie écarlate, avec des franges de la même couleur, et, à chaque service, les domestiques venaient prendre le plateau du côté où il n'y avait personne, l'enlevaient avec tout ce qui se trouvait dessus et le remplaçaient sans délai par un autre également tout servi. Cela se faisait avec une dextérité, une promptitude et une propreté remarquables. Ce dîner, annoncé avec tant de modestie, était un festin de Lucullus. Il s'y rencontrait, je crois, tous les plats de la cuisine chinoise, la plus variée et la plus étrange de toutes les cuisines antiques et modernes. Il y eut au moins sept ou huit services, puis, lorsque nous nous figurions que tout était fini, nous vîmes s'avancer une longue procession de Chinois dans un costume de théâtre et portant des espèces de châsses illuminées. Chaque châsse était sur les épaules de six hommes. A un signal donné, elles furent mises à terre en même temps, et, s'ouvrant comme par enchantement, laissèrent voir chacune un très petit cochon de lait rôti, qu'un des hommes se prit à dépecer immédiatement en petits morceaux, pendant que les autres nous les servaient au fur et à mesure. Ce coup de théâtre vraiment éclatant fut salué d'une admiration unanime. Les cochons de lait étaient fort bien rôtis et auraient fait honneur à un cuisinier de Paris. Ils furent suivis de plusieurs autres services, composés de ragoûts de toutes sortes. La cuisine chinoise, je parle de celle des grands seigneurs, dénote vraiment une civilisation très raffinée. Elle a, comme en Russie, les excitans préliminaires, les sauces comme en Angleterre, les ragoûts comme en France, et, comme dans les festins de Néron et d'Héliogabale, le luxe de ne manger dans tout un animal que certain morceau infiniment petit de sa substance, — de tuer par exemple un énorme esturgeon pour n'en prendre qu'un mince cartilage, ou bien un requin géant pour enlever quelques filamens à l'extrémité de l'aileron qui surmonte son épine dorsale.

Pendant ce festin, la conversation allait son train : elle était tour à tour enjouée et sérieuse; on parla entre autres choses des Miao-tzées, ces tribus sauvages et indépendantes qui habitent les montagnes du Kouang-tong et du Kouang-si, la Circassie de la Chine, et qui ont servi de noyau et de point de départ à l'insurrection actuelle. Le Kouang-tong et le Kouang-si étaient précisément les deux Kouangs administrés par Ki-yng. « On n'a jamais pu soumettre ces peuplades de cultivateurs et de guerriers, nous disait Houang : de temps en temps elles descendent de leurs montagnes et font irruption dans la plaine, où elles inspirent une terreur profonde. On appelle les Miao-tzées les hommes-loups, et une superstition populaire prétend qu'ils ont une queue comme les bêtes féroces. »

Le dessert se composa de pâtisseries, de confitures et de sucreries. Le grand-trésorier me fit remarquer quatre coupes de porcelaine parfaitement semblables à celles dont on se sert à présent sur nos tables pour porter les pyramides de fruits. « J'ai vu les coupes de M. de Lagrené, me dit-il, et j'ai songé que j'en avais de pareilles. Je les ai fait venir de Canton pour vous les montrer. Cette forme est maintenant à la mode chez vous : elle est adoptée chez nous depuis des milliers d'années. Ces coupes-ci sont très anciennes : elles ont été faites il y a plus de quatre cents ans, pour un curieux, sur un modèle antique. Ainsi vont les idées chez les hommes. Il y a une grande roue qui tourne au-dessus du monde; tel point de cette roue est aujourd'hui sur Pékin, dans mille ans il sera sur l'Angleterre ou sur la France. »

Je lui répondis en riant que je désirais pour la Chine voir cette roue mettre moins de temps à y apporter nos chemins de fer et nos frégates à vapeur.

Nous allâmes prendre le thé dans le salon. L'épicurien Pan-setchen répondait complaisamment à cent questions plus plaisantes les unes que les autres sur les détails les plus intimes de la vie chinoise. Le grave et spiritualiste Houang se laissait quelquefois arracher un sourire, et Tsaô dévorait toute cette conversation avec l'avidité d'un pédant en goguette. Tout à coup, sur un geste de Houang, un de ses pages à longue robe apporta un grand rouleau de papier. Le trésorier le développa et me le remit en me disant : « Nous allons nous séparer bientôt; c'est un vieil usage chez nous que de donner à nos amis, quand ils nous quittent, quelques lignes de notre écriture, comme une image sensible de ce qu'il y a d'impérissable en nous, notre pensée; voici des vers que j'ai faits pour vous et sur vous. »

M. Callery me traduisit immédiatement cette pièce, qui a vingt-six vers, dans les termes suivans :

« Il y avait à Paris un excellent docteur, à l'aspect brillant comme le plus beau jaspe. Au dedans, son intelligence rayonnait comme la lune d'automne; au dehors, ses ornemens brillaient comme les ondes du printemps. S'il parlait d'armées, c'était comme si on avait ouvert un arsenal; s'il suivait les lois de l'harmonie, il dépassait les maîtres du tympanon. En remplissant des magistratures, il est allé dans de grands royaumes; sa renommée sans tache le parait comme de la soie blanche. Il a reçu soudain l'ordre d'accompagner La-goua-né en Orient; un navire de guerre a flotté sur le fleuve céleste, comme l'oiseau Fan, qui fait neuf mille lieues. Il est arrivé à Macao à l'entrée de l'automne; ses habits d'or avaient un éclat étincelant; son étoile d'argent avait une foule de points lumineux; les paroles sortaient de sa bouche comme des fragmens de jade. Son maintien le faisait ressembler à un rameau de pierres précieuses.

« Moi qui suis un hôte dans le séjour des roses, je vous ai rencontré sur les confins du séjour des immortels. Je rougis de ne pouvoir vous offrir des

saphirs et du jaspe. Je ne puis qu'imiter le poète San-tso dans cette ode. Je l'écris sur une feuille de papier blanc, afin qu'elle console vos pensées futures quand nous serons séparés.

« Cette pièce de vingt-six vers dans le style antique, en rimes de quatrain, a été offerte à Fe-lie-le, premier secrétaire d'ambassade du royaume des Fa-lan-sis, par Houang-ngan-toung, qui l'a composée. »

Avec plus de complaisance que de modestie, je trouvai ces vers superbes, quoique cette bordée de poésie ultrà-complimenteuse m'eût un peu abasourdi; mais je fus bien plus surpris encore, quand Houang ajouta d'un grand sérieux :

— Maintenant, mon cher Fe-lie-le, vous allez me faire aussi des vers sur moi.

Il me disait cela comme il m'aurait proposé de lui donner deux lignes de mon écriture. Tout fonctionnaire en Chine est lettré, tout lettré est poète. On propose dans les examens des difficultés de versification, des tours de force de rime ou de rhythme, et il y a une comédie chinoise dans laquelle un candidat, après avoir, entre autres exercices, très bien tourné un quatrain, est nommé d'emblée premier ministre. Le moyen après cela de refuser Houang sans enlever à la France cette réputation de nation lettrée qui nous place si haut, grâce à nos jésuites, dans l'esprit des Chinois, et qui m'attirait sans doute cette proposition trop honorable! Avec quel dédain le pédant Tsaô et même le millionnaire Pan-se-tchen auraient-ils cru désormais pouvoir parler de ces lettrés français que l'on charge de négocier un traité de commerce, et qui ne savent même pas rimer un couplet!

Je songeai d'abord à écrire de la prose, car le plus habile *han-lin* du Céleste Empire ne devait certainement pas savoir mieux que M. Jourdain distinguer dans notre langue les vers de la prose; mais Houang pouvait montrer l'autographe à un Anglais ou à un Américain, et j'étais perdu de réputation et désarçonné de mon Pégase d'emprunt. Je pensai aussi à copier quatre vers de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézène,

ou bien une strophe d'Alfred de Musset :

Avez-vous vu dans Barcelone,
Une Andalouse, etc.

mais Houang aurait difficilement compris qu'il pût en être le sujet, et il me demandait des vers faits pour lui et sur lui. Je pensai donc à ce que jetterait d'original et de curieux dans mes souvenirs de diplomate cette singulière fortune, d'avoir eu à soutenir en Chine une joûte poétique avec un lettré chinois, et j'écrivis les vers suivans, que M. Callery traduisit avec sa facilité habituelle :

Dieu fit le monde grand, mais d'une même argile
Et d'un même souffle de feu;
Il mit partout l'esprit sous la forme fragile,
L'âme dans tout œil noir ou bleu.

Ne soyons pas surpris, cher Houang, malgré l'espace
Qui sépare nos nations,
D'y voir également du savoir, de la grâce,
Du génie et des passions.

Paris goûterait fort votre extrême élégance,
Vos discours nets, brillans, adroits;
Et moi, vous avez fait mon éloge, je pense,
Quand vous m'avez trouvé Chinois (1).

Enfans d'un même Dieu, Francs, Chinois ou Tartares,
Tout nous pousse vers l'unité;
Pour des gens comme nous il n'est pas de barbares,
Mais seulement l'humanité.

C'est ainsi que sur les bords de la mer de Chine j'échangeais affectueusement des vers avec un lettré du Céleste Empire... Quelques jours après, nous nous faisions de tendres et probablement d'éternels adieux en vue de l'île de Whampoa, à quelques milles de Canton, sur le pont de la corvette à vapeur *l'Archimède*. Le traité venait d'être signé, et le vice-roi, accompagné de sa suite, nous quittait, à la tombée de la nuit, dans sa jonque brillamment illuminée, au bruit du canon de notre corvette et des feux d'artifice tirés par les Chinois sur les bateaux de la rivière et les forts des collines...

Maintenant que dix années se sont écoulées, et que de graves événemens ont remué à la fois l'Europe et l'extrême Orient, je me demande ce que sont devenus ce brillant et aimable Houang, et ce vieux prince tartare Ki-yng, et le joyeux Pan-se-tchen, et l'académicien Tsaô. Ces personnages de caractères et de rangs divers, où sont-ils maintenant? que font-ils? car ma pensée se reporte parfois vers eux, attirée par ce lien qu'ont noué dans mes souvenirs plusieurs semaines d'un travail commun et de causeries familières. Mon Dieu! oui, dût-on en sourire, je suis forcé de l'avouer, je m'intéresse à ces Chinois. Il y a, sous les toits de porcelaine d'une pagode quelconque, ou derrière les rideaux de soie d'une jonque mandarine, quatre êtres semblables aux figures dorées des coffrets de vieux laque, et dont l'existence ne m'est pas indifférente; seulement je n'ai pas la prétention d'être payé de retour et de leur inspirer le même intérêt. J'ai donc appris avec plaisir que Ki-yng avait cessé tout récemment d'être surnuméraire. Le jeune empereur lui a rendu les sceaux de commissaire im-

(1) Dans une de ses expansions d'amabilité, Houang m'avait fait l'honneur de me dire que j'avais tout-à-fait l'air chinois.

périal, et le noble vieillard, fidèle à son affection pour Houang, a demandé qu'on le lui donnât de nouveau pour adjoint. L'insurrection a produit cela de bon : elle a fait sentir à l'héritier de Tao-kouang que l'appui des barbares pouvait lui devenir nécessaire, et il a cessé de regarder comme un crime de ne pas mépriser les nations de l'Occident. Quant à Tsaô, il n'avait jamais été bien coupable de cette indulgence pour les barbares; il n'avait jamais paru éprouver pour nous plus de sympathie qu'il ne nous en inspirait : aussi n'avait-il pas été disgracié. Il est en ce moment intendant de deux provinces, ce qui, dans le langage de l'*Almanach impérial* de Pékin, ne veut pas dire qu'il les administre, mais qu'il en surveille l'administration, comme on le soupçonnait déjà de surveiller les négociations de Ki-yng. Pan-se-tchen continue à manger libéralement ses millions.

Et cependant l'empire est en feu; la révolte promène du sud au nord le massacre et le pillage. Il est à remarquer qu'aucun des quatre commissaires n'a pris le parti de l'insurrection; en outre, pour les insurgés, Ki-yng est un ennemi, ne fût-ce que par sa race, puisqu'il est Tartare; Houang, quoique Chinois, est un loyal sujet de l'empereur. Si l'insurrection triomphe, ils seront donc entraînés dans la déroute de la dynastie. J'ai peine à croire que la civilisation chinoise ait quelque profit à retirer de la victoire d'une cause qui a contre elle des hommes comme Ki-yng et comme Houang. Et d'ailleurs pourquoi en Chine résulterait-il cette fois d'une agitation un progrès? Ce serait peu conforme à tous les antécédens du pays. L'histoire du Céleste Empire est pleine de révoltes et de guerres civiles; chaque dynastie nouvelle a planté ses racines dans des torrens de sang et après des luttes de dix ou douze années, et ces mouvemens à la surface n'ont rien changé au fond antique et immuable des traditions. Il serait encore possible que tout cela n'aboutît, après quinze ans de carnage, qu'à installer une dynastie nouvelle et à couper cent cinquante millions de queues. S'il n'y avait que les Chinois pour faire sauter par-dessus les vieilles barrières la civilisation chinoise, je crois qu'elle aurait encore longtemps à rester immobile; mais il y a les peuples de l'Occident, il y a cette race européenne qui est évidemment destinée à régner sur ce globe, dont elle a la première connu et parcouru la surface; il y a les affinités commerciales du thé et de l'opium; il y a les victoires remportées par l'Angleterre, les traités anglais, américain, français, espagnol, et, après tous ces traités, le nouveau traité russe pour la navigation du fleuve Amour. Le monde occidental presse aujourd'hui le royaume du milieu par terre et par mer : c'est lui qui y apportera les grandes vicissitudes et les changemens profonds.

THÉOPHILE DE FERRIÈRE LE VAYER.

L'ÉPOPÉE

DES ANIMAUX

III.

CYCLE CHEVALERESQUE ET SATIRIQUE.

I. — LES ANIMAUX DANS LES POÈMES ET LES ROMANS CHEVALERESQUES.

L'épopée des animaux a son *cycle profane*, qui ne le cède pas en intérêt au *cycle religieux* (1). On peut même dire, à certains égards, que ce cycle se continue encore. La langue symbolique que l'épopée religieuse s'était créée dans les sculptures des cathédrales, l'épopée profane l'a trouvée dans les figures du blason. La fantaisie du moyen âge, une fois lancée dans le domaine des réalités mondaines, ne s'en est pas tenue à ces bizarres applications : non contente de s'imposer aux mœurs, de régner dans la vie sociale, elle a inspiré la satire politique, puis elle a exercé sur la science et la philosophie elles-mêmes une influence que nous aurons à caractériser au terme de cette étude.

Le cycle profane de l'épopée des animaux s'ouvre dans les romans chevaleresques, et c'est le cheval qui figure cette fois au premier plan. Il est le type idéal du courage, du dévouement et de l'honneur. Ce n'était point seulement par simple caprice que les romanciers et les poètes assignaient à ce puissant quadrupède un rang supé-

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 décembre 1853.

rieur, et qu'ils l'associaient à tous les exploits des paladins, en lui prêtant une intelligence et des vertus qui pourraient faire envie à la plupart des hommes : c'était aussi pour rendre témoignage de ce qui se passait sous leurs yeux. En effet, dans un temps de luttes incessantes, où la force individuelle décidait du sort des batailles, le cheval était, sans aucun doute, la plus redoutable machine de guerre. Il avait assuré la domination des classes féodales sur les serfs et les vilains; il avait donné son nom à la chevalerie en lui prêtant sa force, et il était naturel qu'il fût complétement assimilé à son maître. Cette assimilation était même si complète, que les chevaux comme les hommes du moyen âge sont partagés en deux classes distinctes. Ceux qui vont à la guerre, bardés de fer et couverts de housses blasonnées, ou qui figurent avec des panaches dans les chasses et les tournois, s'appellent des *palefrois*, des *destriers*, des *haquenées;* ce sont les nobles. Ceux qui travaillent, qui labourent, qui traînent la charrette, acquittent la dîme et la corvée et paient l'impôt féodal, s'appellent des *ronsins* ou des *sommiers;* ce sont les vilains et les serfs. Ils font, ainsi que le dit un vieux poète, pousser l'avoine, mais ils ne la mangent pas, et, comme tous ceux dont le rôle dans ce monde est simple, modeste et utile, ils sont oubliés par la poésie et par l'histoire; le destrier seul figure dans les romans chevaleresques.

Comme son maître et plus que lui peut-être, le destrier a l'ambition de faire de grandes choses; il est adroit, docile, sensible, fidèle en amitié, respectueux envers les femmes; dans la bataille, il ne compte jamais le nombre de ses ennemis; il avance sur la pique qui le perce, et renverse en mourant celui qui l'a frappé. Tacticien habile, il répare souvent par ses manœuvres savantes les fautes des généraux; sensible autant que brave, il pleure la mort de son seigneur et lui survit rarement. Il connaît la vertu des simples, quelquefois même les secrets de la magie. Ce qui le distingue surtout au point de vue des qualités morales, c'est une fidélité inviolable à la cause qu'il sert; il ne déshonore jamais son blason par des actes de félonie. Ganélon n'existe que parmi les hommes; jamais cheval n'a trahi son pays, ou passé de l'armée des chrétiens dans l'armée des Sarrasins.

Aimer et combattre, c'était la vie du chevalier, mais pour aimer il fallait avoir une *bonne dame;* pour combattre, il fallait avoir un bon cheval, et ces deux choses, disent les romanciers, sont aussi rares l'une que l'autre. Aussi, quand le paladin, à force de recherches, d'épreuves et de luttes, avait trouvé la dame de son cœur et le cheval de ses rêves, il les confondait dans un égal amour. Qui sait? don Quichotte, forcé de choisir, eût hésité peut-être entre *Rossinante* et *Dulcinée*. Heureux le guerrier dont le cheval, comme celui d'Arnaud de Gascogne, pouvait, à l'âge de cent ans, faire cent lieues en un jour

sans se reposer et sans battre des flancs! L'homme et la bête s'unissaient par les liens indissolubles d'une sympathie mystérieuse; ils couraient les mêmes aventures, affrontaient les mêmes dangers et jouissaient de la même gloire.

Vaillentin, Broiefort, Ferrant, Moriel, Marchegay, Liart, Fauviel, Beaucent, Bayard, Bibieça, sont aussi populaires au moyen âge que Guillaume au Court-Nez, Roland, Ogier le Danois, Perceforest, Lancelot, le Cid, les quatre fils Aymon. Si brillantes que soient les qualités dont l'imagination des trouvères ou des troubadours orne les héros du cycle carlovingien ou du cycle de la table ronde, il arrive souvent que les chevaux, en fait de vertus chevaleresques et surtout de bon sens et d'esprit de conduite, sont beaucoup mieux partagés que ceux qui les montent. Les guerriers, qui connaissent leurs grandes qualités, les traitent avec la plus grande douceur; ils n'usent jamais à leur égard du fouet ni de l'éperon, et s'adressent toujours à leur courage et à leur amitié.

Dans le poème de *la Bataille d'Aleschans*, Guillaume, abandonné des siens, est sur le point de tomber entre les mains des Sarrasins; il met pied à terre tout pensif, et s'adressant à sa monture : « Cheval, lui dit-il, vous êtes bien fatigué; si vous aviez pris seulement quatre jours de repos, j'irais me précipiter au milieu des Sarrasins; mais, je le vois, vous êtes fourbu, et cependant je ne vous gronderai pas, car vous m'avez trop bien servi. Donnez-moi, je vous en prie, une nouvelle preuve d'amitié, et je ferai tout pour vous montrer que je ne suis point ingrat. Si vous voulez me conduire jusqu'à Orange, de quatre mois d'ici vous ne porterez la selle; vous vous reposerez tout à votre aise, vous serez étrillé quatre fois le jour, et ne boirez que dans des vases d'or. » Le cheval, après avoir attentivement écouté ce discours, hennit avec force, agite la tête, gratte la terre avec son pied et reprend vivement sa course vers Orange.

Le coursier du chevalier Graëlent n'était pas moins dévoué. Un jour que cet illustre Breton courait après une fée qu'il aimait, en la priant de le recevoir en grâce, celle-ci, pour échapper à sa poursuite, s'élança dans une rivière rapide et profonde. Graëlent, à qui l'amour fit oublier le danger, s'y jeta lui-même après elle à cheval et tout armé. Touchée de tant de courage et de tendresse, la fée lui tendit la main au moment où il allait périr, et le recevant à merci, elle le conduisit au pays d'Avallon. Le cheval, pendant ce temps, luttait de son mieux contre le flot qui l'entraînait, et, après bien des efforts, il parvint à gagner la rive. Son premier soin, quand il eut secoué sa crinière humide, fut de chercher son maître. Il l'appela par des hennissemens répétés, courut sur les bords du fleuve, dans les plaines, sur les coteaux, dans les clairières des forêts; comme Orphée à la recherche d'Eurydice, il ne se reposait ni le jour ni la

nuit; on le voyait sans cesse inquiet, frémissant, battre la terre du pied, courir çà et là en donnant tous les signes d'une douleur inconsolable. Les habitans du pays essayaient en vain de s'approcher et de le saisir. Plusieurs siècles s'écoulèrent, et chaque année, le jour même où il avait perdu son maître, le destrier fidèle revenait à l'endroit où s'était passée l'aventure pour appeler Graëlent, qui l'oubliait dans le paradis d'Avallon.

On trouve dans les épopées chevaleresques une foule de récits analogues; mais comme les écrivains du moyen âge ne brillent point par la variété de l'invention, les mêmes aventures se reproduisent souvent. La plupart des poètes d'ailleurs décrivent de préférence des exploits guerriers, et, pour les suivre à travers leurs interminables récits, il faudrait un courage égal à celui des preux de la table ronde. Quand ils passent en revue les armées, ils ne séparent jamais les chevaux des hommes. Roland figure toujours monté sur *Vaillentin*, et Charlemagne sur *Tencedor*, qu'il avait enlevé à Maupalin de Narbonne. Les Sarrasins, comme les chrétiens, sont associés à leurs coursiers. *Climborin*, dans la Chanson de Roland, paraît toujours en compagnie de *Barbamouche*, qui dépassait dans sa course le vol de l'épervier et de l'hirondelle; le farouche Valdabron, qui saccagea le temple de Salomon et massacra le patriarche de Jérusalem, écrase, sous le galop de *Gramimond*, des bataillons entiers. Le cheval de Marculfe franchit d'un seul bond des fossés de cinquante pieds. A part leur vitesse et leur légèreté, les chevaux sarrasins n'ont cependant aucune des qualités brillantes qui distinguent ceux des chrétiens; ils se mettent volontiers au service des enchanteurs, en èvent les femmes et les filles, et se conduisent, comme ceux qu'ils servent, en véritables suppôts de Satan.

Le type du coursier chevaleresque dans les poèmes du moyen âge, c'est le cheval de Renaud de Montauban, *Bayard*, qui réunit à la vitesse du sarrasin *Barbamouche* l'intelligence de *Beaucent*, et se montre toujours *sans peur et sans reproche*, comme le chevalier qui plus tard s'illustra sous le même nom. Brave comme Achille, prudent comme Ulysse, *Bayard* ne se signala point seulement par ses vertus et ses exploits; il eut encore le mérite, très grand pour un quadrupède, de mystifier Charlemagne, le maître du monde. Les rois les plus puissans, jaloux de le posséder, mirent sur pied des armées de cent-cinquante mille hommes pour se disputer sa conquête; ils cherchaient à le séduire par les offres les plus brillantes; mais *Bayard* resta toujours fidèle à son affection pour Renaud, et il ne servit jamais qu'un seul maître. Il y a dans l'histoire de ce cheval sans pareil tout un épisode singulièrement curieux qui mérite de nous arrêter, parce qu'il précise plus vivement qu'aucun autre l'importance attribuée au coursier de guerre.

Roland, qui fut, disent les romanciers, le neveu de Charlemagne, n'avait pu réussir, malgré cette illustre parenté, à se procurer un cheval parfait, et comme il connaissait les grandes qualités de *Bayard*, il n'avait rien de plus à cœur, pour s'en emparer, que de combattre et de vaincre son propriétaire, Renaud de Montauban, l'un des quatre fils Aymon, et par cela même l'ennemi de l'empereur Charles. Roland confia son désir à son oncle, et Charlemagne, qui ne savait rien lui refuser, fit annoncer qu'il donnerait une course de chevaux à Paris, en promettant au vainqueur sa couronne impériale, des manteaux d'hermine et des joyaux sans nombre; mais il déclara qu'en échange de ces trésors il garderait le cheval qui remporterait le prix. C'était, on le voit, un piége assez habilement tendu pour s'emparer de *Bayard*, car il savait que cet incomparable coureur, s'il entrait en lice, ne pouvait manquer de battre ses rivaux. Renaud de Montauban, qui suivait les courses en gentilhomme de bonne maison, se rendit à Paris au jour fixé. En arrivant sur le *turf* avec son coursier fidèle, il le prit à part et lui adressa cette exhortation : — Bayard, si vous connaissez bien tout votre mérite, faites-le voir aujourd'hui. Vous m'avez été souvent d'un grand secours; gardez-vous bien de me faire défaut, car je serais dans l'embarras. — Cette harangue, toute simple qu'elle fût, produisit un grand effet sur le cheval, qui n'avait pas besoin du reste de longs discours, parce qu'il comprenait son maître *comme s'il avait été son fils*. Il répondit par un hennissement joyeux, rapprocha ses oreilles, fit un signe de tête, se replia sur lui-même, plissa ses naseaux, et frappa la terre de ses pieds de devant, *comme s'il eût joué de la harpe*. En le voyant si bien disposé, Renaud entre dans la lice. *Bayard* part comme la flèche; il semble rebondir sur la terre; le vent bruit autour de lui, et les spectateurs émerveillés s'écrient de toutes parts : Quel cheval! quel jarret! quels élans! — Dans cette course à fond de train, les concurrens sont bientôt distancés : Renaud est proclamé vainqueur; il prend la couronne, les joyaux, les manteaux d'hermine, remonte sur *Bayard*, et part au galop pour Montauban, en laissant Charlemagne crier et se morfondre.

Un tel affront cependant ne pouvait rester impuni. Charlemagne arme les Gaules pour se venger de Renaud et reprendre *Bayard*, comme Ménélas avait armé la Grèce pour se venger de Pâris et reprendre Hélène. Montauban, bloqué par les troupes de l'empereur, est réduit aux dernières extrémités : les vivres manquent. Exténué par la faim, comme sa femme et ses enfans, Renaud n'a plus qu'une seule ressource : c'est de tuer *Bayard* et de le manger. Si douloureux que soit un pareil sacrifice, il se résout cependant à l'accomplir. Armé d'un large couteau, il s'apprête à frapper. *Bayard*, agenouillé comme Iphigénie sous le couteau de Calchas, verse des larmes, non pas de peur, car il ne connaissait point la faiblesse et la lâcheté,

mais par regret de mourir de la main même de celui qu'il avait servi si fidèlement. En le voyant dans cette attitude suppliante, Renaud perd courage. Que faire cependant? Sa femme et ses enfans sont là qui vont mourir de faim. Tout à coup une idée lumineuse traverse son esprit, et, pour concilier ce qu'il doit à son cheval et ce qu'il doit à sa famille, il ouvre une veine à *Bayard,* et fait boire à sa femme et à ses fils le sang généreux qui en jaillit.

Après bien des péripéties et une foule d'aventures à travers lesquelles nous ne les suivrons pas, les quatre fils Aymon font la paix avec Charlemagne, qui leur accorde de grands priviléges, tout en gardant à *Bayard* une implacable rancune, et en se promettant bien d'en finir à la première rencontre. L'occasion ne se fait point attendre. Charlemagne, se promenant un jour sur un pont de la Meuse, se trouve face à face avec l'illustre destrier, et donne ordre de le jeter dans la rivière. Les gardes de l'empereur garrottent aussitôt le pauvre *Bayard,* lui attachent au cou une pierre énorme, et le précipitent du haut du pont. En tombant, il disparaît sous l'eau. — Enfin, dit Charlemagne, le voilà mort. — Charles se trompait. *Bayard,* dans ce péril suprême, avait gardé toute sa présence d'esprit. En touchant le sable du fleuve, il fait un effort désespéré, se débarrasse de la pierre et des liens, et gagne rapidement la rive, à la grande surprise de l'empereur, qui ne peut en croire ses yeux; là, il secoue l'eau dont il était trempé, et, présentant la croupe au maître de l'empire des Francs, il lance, comme pour le narguer, trois ruades vigoureuses, puis part avec la rapidité de la flèche, pour se réfugier dans la forêt des Ardennes. *Si l'histoire ne ment*, ajoute le trouvère, *Bayard,* fuyant toujours l'approche des hommes, vit paisible et fier depuis plusieurs siècles dans les vastes clairières de la forêt, et chaque année, à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, on l'entend *hanir moult clerment.*

Ainsi, dans les poèmes chevaleresques, tandis que Roland, Charlemagne, Arthur, le Cid donnent aux hommes des leçons d'honneur et de loyauté, les chevaux leur donnent en même temps de beaux exemples de courage, de prudence et de dévouement. Associés par les traditions aux preux dont ils partagent les exploits, ils jouent comme eux les premiers rôles de ce drame splendide qu'on appelle la chevalerie; ils ont, comme les peuples, leurs temps héroïques, leur histoire idéale, et quand le scepticisme moderne écarte le nuage fatidique qui les avait environnés si longtemps, ils reparaissent, immortalisés dans un type nouveau, sous le nom de *Rossinante.*

Le lion, qui, dans les traités d'histoire naturelle et les *Bestiaires,* occupe toujours la première place, se trouve dans les poèmes dont nous venons de parler effacé par le cheval; mais s'il n'apparaît qu'au second plan, il se montre encore digne de son titre glorieux de roi. Il est vaillant, généreux, reconnaissant; il aime la guerre, et quoi-

qu'il ait peur des femmes et des coqs blancs, il la fait du moins avec honneur. Le lion qui figure dans le roman d'*Ivains*, composé au XIIe siècle par le trouvère Chrestien de Troyes, se montre, en fait d'intelligence et de courage, au niveau de *Beaucent*, de *Bayard* ou de la *Bibieça*. Chevalier de la table ronde, sir Ivains, précurseur de don Quichotte, parcourait la terre pour redresser les torts, secourir les faibles, défendre les opprimés et protéger les femmes contre les enchanteurs et les géans. Il avait marché plusieurs jours sans trouver d'aventures, et chevauchait tout pensif dans une forêt. Tout à coup il entend à quelque distance des gémissemens qui semblaient ceux d'un animal blessé; il s'approche et voit un lion aux prises avec un énorme serpent dont la gueule jetait des flammes. Comme tous les chevaliers, Ivains n'aimait pas les serpens, et les cris de douleur du lion le touchèrent jusqu'au fond du cœur. Par un mouvement aussi prompt que la pensée, il se couvre de son bouclier, s'élance sur le reptile, et d'un seul coup de sa bonne épée il le tranche en deux; les tronçons du monstre, inondés d'un sang noir et fétide, se tordent sur le gazon en essayant vainement de se rejoindre. Délivré de l'étreinte étouffante de son terrible ennemi, le lion s'empresse de témoigner sa reconnaissance à son libérateur. Franc et débonnaire, dit le vieux poète Chrestien de Troyes, il fait, par son attitude, comprendre à sir Ivains qu'il se met entièrement à sa disposition. Debout sur ses pattes de derrière, — comme les lions du blason, — il étend vers lui ses pattes de devant, agite doucement la tête, et mouille sa face *de larmes par humilité*. Ivains, non moins attendri, accepte ses offres de service, et dès ce moment le chevalier et son terrible ami ne se séparent plus. Ils combattent ensemble les enchanteurs et les géans, et Ivains de Galles, en mémoire de cette liaison merveilleuse, reçoit le nom de *chevalier au Lion*. — Aussi brave, aussi fidèle que l'ami d'Ivains, le lion de Geoffroy de Latour remporta sur les Sarrasins d'éclatantes victoires, et lorsque après la prise de Jérusalem les croisés s'embarquèrent pour l'Europe, il périt dans les flots en voulant suivre à la nage le vaisseau qui portait son maître. Cette dernière aventure, empruntée par les poèmes chevaleresques à une chanson galloise, a été reproduite par quelques historiens comme un fait authentique, et le père Maimbourg la raconte en la présentant « comme une grande instruction de la nature, qui fait honte aux hommes en leur donnant des lions pour maîtres. »

Les cerfs et les biches, que les hagiographes représentent comme des animaux aimables et doux, doués d'une sagacité extraordinaire et d'une sorte d'esprit prophétique, reparaissent avec ce caractère dans les poèmes et les romans chevaleresques. Ils s'attachent de préférence aux enfans et aux femmes, comme les lions et les chevaux s'attachent aux guerriers; ils prêchent, comme on le voit dans

le lai de *Gugemer* (1), la tendresse et l'amour à des chasseurs endurcis, qui passent leur vie à courir les bois sans s'arrêter pour regarder les femmes, comme Hippolyte avant qu'il eût rencontré Aricie. Ils adoptent les orphelins, ou ramènent sous le toit hospitalier des ermites et des moines, comme les chiens du Saint-Bernard, les voyageurs égarés au milieu des neiges et des bois. Malgré leur nature paisible, ils s'associent aux exploits des guerriers et les guident dans leurs expéditions aventureuses. Dans la Chanson des Saxons, un cerf passe le Rhin à la nage, pour indiquer à l'empereur d'Occident l'endroit où il doit jeter un pont sur le fleuve. C'est un cerf qui dirige la marche de l'armée de Clovis contre Alaric. Enfin, quand les Sarrasins envahissent l'Italie et chassent le pape, qui implore le secours des Français, c'est encore un cerf, conjuré par les prières de Charlemagne, qui révèle aux défenseurs du saint-siége un passage à travers les Alpes.

Les oiseaux, à qui l'antiquité attribuait, ainsi que nous l'avons vu, la connaissance des mystères de l'avenir, gardent dans la tradition chevaleresque quelque chose de leur instinct révélateur. Philippe Mouskes, dans sa chronique rimée, raconte qu'au moment où l'empereur Charles se disposait à partir pour l'Orient, un oiseau qui *parlait aussi bien qu'un homme* lui apparut et voltigea devant lui en répétant ces mots : *Franz, que dis! Franz, que dis!* Charles le suivit et fut tout étonné d'arriver aux portes de Constantinople sans avoir cessé un seul instant de marcher et sans éprouver cependant la moindre fatigue. Lorsque Arthur disparut de ce monde, sa sœur, soupçonnant qu'il n'était point mort, et qu'il reviendrait un jour affranchir sa patrie, alla cacher ses armes dans une forêt du pays de Galles; de longs siècles s'écoulèrent sans qu'on eût pu, malgré les plus actives recherches, retrouver ces reliques guerrières (2), mais un jour que le roi d'Angleterre Édouard Ier était venu chasser chez les Gallois, un oiseau se mit à voltiger devant lui comme pour l'inviter à le suivre. Le roi le suivit en effet, et à chaque arbre où se percha l'oiseau, il trouva suspendus avec des chaînes de fer — ici un bouclier, là un casque, plus loin un haubert, et enfin une épée dont la lame portait cette inscription : *Moi, maître Rigaudin de Galles, j'ai forgé ce glaive en l'an de Notre-Seigneur* 466. C'étaient bien là, on n'en pouvait douter, les armes d'Arthur; c'était bien là le bois sauvage voisin du champ de bataille où périt Mordret. Émerveillé de cette découverte, le roi Édouard emporta le casque, l'épée, le haubert, et remercia l'oiseau. Celui-ci prit son vol vers le ciel, et l'on a cru pendant longtemps que c'était l'âme d'Arthur qui s'était montrée sous

(1) *Poésies de Marie de France.* Paris, 1832, in-8°, t. Ier, p. 57.
(2) Lud. van Velthem. — Spiegel, *Hist.* III. B., c. 21-85.

cette forme. Dans *les Niebelungen*, un rossignol révèle de même à Siegfried l'existence de Brunehilde et le conduit à la conquête du château environné d'un cercle de feu, où cette jeune et belle femme est retenue captive.

Voilà bien des prodiges sans doute, et cependant ils ne suffisaient point encore à l'imagination désordonnée des conteurs, à la crédule et naïve curiosité des bonnes gens du moyen âge. Après avoir fait la part de la morale en montrant des chevaux vertueux, des lions sensibles qui se noient par amitié pour leur maître, des cerfs philanthropes et des oiseaux savans qui se font les guides complaisans des héros et des princes, il fallait bien aussi faire la part de la terreur, et rehausser encore les qualités des animaux vraiment chevaleresques par le contraste de la méchanceté et de la perfidie des animaux malfaisans. Êtres indécis entre l'homme et la bête, les géans et les nains, enfans dégénérés des pygmées et des cyclopes, jouent dans les traditions chevaleresques le même rôle que Satan dans les légendes pieuses. Leur mission spéciale est de s'opposer sans cesse aux entreprises des chevaliers, et de les contrarier dans tout ce qu'ils pourraient faire de méritoire aux yeux de Dieu et de profitable à leur salut. Les dragons, qui sont comme eux les ennemis irréconciliables des paladins, les secondent dans cette œuvre d'iniquité, et c'est surtout dans les romans du cycle d'Arthur, c'est-à-dire dans la tradition celtique, qu'ils se montrent avec leur caractère redoutable et leur perversité fantastique. Tantôt devenus les emblèmes des conquérans et des vaincus, dragons rouges ou dragons blancs, ils représentent les Celtes et les Saxons, et, gardant chacun leurs haines nationales, ils se livrent des combats acharnés sous la terre, qu'ils font trembler d'un pôle à l'autre, ou dans les nuages, ce qui cause des ouragans terribles et des pluies de sang. Tantôt ils représentent l'esprit du mal, et alors, comme dans les récits hagiographiques, ils fournissent le sujet d'une foule d'allégories mystiques et morales. Les combats contre les dragons deviennent pour les chevaliers l'épreuve solennelle de leur vertu. Malheur à ceux qui ont trahi les devoirs de leur noble profession! ils sont croqués tout armés par ces monstres, comme une noisette par un écureuil. Le chevalier loyal et fidèle, au contraire, ne manque jamais de les enferrer du premier coup, fussent-ils magiciens et longs de cent coudées, ce qui prouve que le courage et les bonnes armes ne sont rien sans les bonnes œuvres. Les chats-huans monstrueux, les porcs sauvages gros comme des taureaux, les basilics qui portent des émeraudes sur la tête, l'hippogriffe, fils de la jument et du griffon, qui unit au corps du cheval les plumes, les ailes, la tête et les griffes de son père (1), les cerfs

(1) Arioste, *Roland furieux*, ch. IV, st. 5.

ailés, les crabbes gigantesques, les puces armées de cornes, les fourmis-loups, figurent à côté des dragons dans la zoologie fantastique de nos vieux poèmes. Seulement, ici encore comme dans les légendes et les *Bestiaires*, la fable sert toujours de prétexte à l'enseignement moral. Dans les légendes, en effet, la vie des saints est une lutte perpétuelle contre Satan, et ceux-là seuls sont vaincus qui veulent se laisser vaincre. Il en est de même dans les épopées chevaleresques : la vie des preux est un combat continuel contre les monstres; mais les dragons ne dévorent que ceux qui se laissent prendre aux trompeuses amorces du péché, ou qui dorment quand leurs ennemis veillent pour les surprendre.

II. — LES ANIMAUX DANS LE BLASON.

En étudiant les animaux adoptés par la symbolique chrétienne, nous avons constaté que l'art les avait tous empruntés à la zoologie des *Bestiaires*, des *Hexameron* et des encyclopédies du moyen âge. Le blason a cherché ses emblèmes à la même source. Nous ne discuterons point ici la question si souvent débattue de l'origine des armoiries; nous ne rechercherons point, comme nos anciens héraldistes, quel était le blason de Pâris, lorsque, après avoir fondé Troie, il vint bâtir sur les bords de la Seine la capitale du royaume de France. Quand on veut toucher aux origines, la certitude échappe constamment. Il nous suffira donc, comme point de départ, de fixer à la fin du XIe siècle la première apparition des emblèmes héraldiques.

Les animaux des armoiries, comme ceux des légendes, des poèmes chevaleresques, des monumens religieux, se divisent en deux classes distinctes, comprenant, — l'une ceux qui existent réellement, — l'autre ceux qui appartiennent aux monstruosités tératologiques ou fabuleuses. Le lion, le loup, le cheval, le lièvre, l'hermine, l'écureuil, le daim, le porc-épic, l'agneau, le chat, le crocodile, le singe, le bélier, le dauphin, la tortue, l'écrevisse, le scorpion, les cloportes, les abeilles, l'aigle, le corbeau, la grue, l'épervier, le coq, le cygne, le paon, la chouette, sont, parmi les types de la nature, ceux qui reparaissent le plus souvent, de même que parmi les types fabuleux, les plus fréquemment reproduits sont le dragon, la licorne, la harpie, le phénix, le griffon, l'amphisbène, la chimère, l'hippogriffe et même Pégase. Considérée au simple point de vue de la représentation matérielle, la zoologie héraldique est une véritable déformation de la nature. Ainsi, comme dans la terre de prestre Jean ou les voyages fabuleux d'Alexandre, les lions dans le blason sont rouges, blancs ou noirs. Ils sont acéphales, ou portent plusieurs têtes sur un seul corps, et se présentent tantôt avec une tête de loup, tantôt avec une tête d'homme, tantôt enfin avec une tête de chien.

Leur corps se termine en queue de dragon, et alors ils deviennent des *lions dragonnés*, en queue de poisson, et ils se nomment des *lions marinés;* quelquefois ils se combinent avec le renard et lui empruntent sa queue, comme pour montrer, disent les héraldistes, que la ruse ne nuit point au courage, et justifier le proverbe, que, la peau de *noble*, c'est-à-dire du lion, défaillant, il faut y coudre un morceau de celle de *goupil*. Tandis que ce dernier, dans les sculptures des églises, se couvre, comme nous l'avons vu, du capuchon des moines, le lion, dans les peintures chevaleresques, se couvre du haume des chevaliers, et souvent il porte une couronne, parce qu'il est le roi des quadrupèdes et non parce qu'il est comte ou marquis, comme le veulent certains écrivains, aussi mal renseignés sur l'histoire de la noblesse que sur la zoologie du moyen âge. L'aigle, roi comme le lion, se montre souvent comme lui avec la couronne, et subit sous le pinceau des peintres les mêmes transformations. Il a tour à tour un seul corps et plusieurs têtes, une seule tête et deux corps, quelquefois même une tête de femme, pour exprimer une maison tombée en quenouille. Il tient une épée ou la boule du monde, et sa queue se contourne en arabesques, ou s'épanouit en trèfle, se bifurque, comme celle du scorpion, en deux pointes aiguës.

Nous avons vu dans l'architecture religieuse les animaux, assimilés à l'homme, imiter quelques-unes de ses actions, tourner le fuseau, jouer des instrumens de musique, se livrer aux travaux du ménage, comme pour justifier une fois de plus cet axiome d'Aristote, que l'homme et la bête ont des facultés analogues. Le même fait se reproduit dans le blason. Les agneaux qui figurent dans les armes de plusieurs villes portent entre leurs pattes, comme des sergens d'armes à la tête de leurs soldats, des lances aux banderoles flottantes; ils ont l'attitude du commandement, et retournent la tête pour voir si on les suit. Le griffon des Esterhazy agite de la patte droite un large cimeterre, et présente de la gauche un bouquet de roses. Certaines figures zoologiques, dans le blason des abbayes, marchent gravement en s'appuyant sur la crosse abbatiale; d'autres jouent des instrumens de musique, et l'on trouve même un lion en habit de berger, portant la houlette. En étudiant en détail toutes ces bizarreries, on se demande, à part quelques figures dont le sens allégorique est facile à saisir, comment il a pu venir à l'esprit des hommes de faire de ces représentations l'emblème héréditaire des familles et un hochet pour la vanité. A une époque où le blason était l'homme, la question était trop importante pour qu'on n'essayât point de la résoudre. Aussi tous les héraldistes, à partir du XIVe siècle jusqu'au XVIIe, en ont-ils cherché la solution, en reproduisant exactement, pour toute la partie zoologique, les écrivains mystiques, les encyclopédistes et les auteurs des *Bestiaires*. Suivant eux, la présence des animaux dans

les armoiries a toujours pour raison, soit un fait historique, soit une allégorie qui renferme une moralité. En ce qui touche les faits historiques, quelques exemples pris au hasard nous montreront comment l'histoire était comprise et traitée par les héraldistes.

La ville de Glasgow et plusieurs de ses évêques portent dans leurs armoiries des saumons avec l'anneau dans la gueule. La présence du saumon pourrait s'expliquer par ce fait très naturel, que ce poisson était très commun dans les eaux de la Clyde, et qu'il offrait aux habitans de Glasgow une précieuse ressource; mais l'anneau, comment l'expliquer? Les adeptes de la science héroïque n'en sont pas embarrassés, et voici ce qu'ils racontent. Une jeune femme d'une rare beauté et d'une sagesse exemplaire laissa par mégarde tomber dans la Clyde son anneau conjugal. Son mari s'imagina qu'elle l'avait donné, comme gage adultère, à quelque amant inconnu, et il s'emporta contre elle en reproches et en injures, la menaçant des dernières rigueurs, si elle n'avouait point sa faute. La pauvre femme eut beau protester de son innocence. Incrédule parce qu'il était jaloux, il refusa de l'entendre, et la somma de représenter l'anneau, en déclarant qu'il n'admettrait que cette seule preuve de son innocence. L'épouse fidèle, indignement soupçonnée, ne renonça point à se justifier; elle alla se jeter aux pieds de l'évêque saint Kentigern en le suppliant de rendre sa vertu manifeste. Le saint, touché de ses larmes, se rendit sur les bords de la Clyde, se mit en prière, et bientôt on vit paraître au-dessus de l'eau un saumon qui tenait dans sa gueule l'anneau perdu, et qui vint, en nageant doucement, le déposer sur la rive. — La présence de l'aigle blanc dans les armes de la Pologne se rattache à un fait moins dramatique, mais tout aussi extraordinaire. Quand les Polonais vinrent, en 550, de l'Esclavonie s'établir, sous la conduite de leur chef Leko, sur les bords de la Vistule, ils creusèrent la terre pour y établir les fondemens d'une ville, et trouvèrent à une grande profondeur une couvée d'aigles d'une espèce inconnue, couverts d'une laine blanche comme celle des agneaux. Ces merveilleux oiseaux vivaient là sans doute depuis des siècles, car il n'existait autour d'eux aucune trace d'un passage souterrain qui leur eût permis de remonter à la surface du sol. L'aigle étant l'emblème de l'empire et de la domination, les compagnons de Leko virent dans cette découverte un heureux présage, et placèrent dans leurs armes l'oiseau à la blanche toison. — Adolphe de Clèves avait adopté le cygne en souvenir d'un chevalier qui avait fait un long voyage dans une petite barque, remorquée par un cygne, pour épouser l'unique héritière de la maison de Clèves, dont il était éperdûment épris. — La truie de sable des Porcelets d'Espagne et d'Arles rappelait, comme le saumon de Glasgow, un fait miraculeux. Une dame de cette maison, étant enceinte, rencontra une pauvre femme qui portait dans ses bras deux

enfans jumeaux. — Tu as donc, lui dit-elle, deux maris, pour avoir ainsi mis au monde deux fils en même temps? — Et, toute noble dame qu'elle fût, elle accompagna cette singulière apostrophe des épithètes les plus blessantes, et traita la bonne femme de ribaude. Celle-ci répondit qu'elle priait Dieu de la punir, si jamais elle avait trahi ses devoirs d'épouse, et qu'elle s'en rapportait à sa justice du soin de venger son honneur outragé. — Vous voyez bien, ajouta-t-elle, cette truie qui passe suivie de ses petits? Comptez-les bien, et aussi vrai que je suis innocente, vous donnerez bientôt le jour à un même nombre d'enfans. — La dame compta douze porcelets, et se mit à rire; mais, au bout de quelques mois, elle mit au monde, le même jour, douze enfans de la plus belle venue. Ces enfans furent tous baptisés, devinrent tous des personnages importans, et prirent pour armes l'image de la truie que la pauvre femme avait montrée à leur mère. Les anecdotes du genre de celles que nous venons de citer sont très nombreuses dans les héraldistes, et ils les rapportent avec la même bonne foi que les auteurs des *Bestiaires* racontent l'histoire fantastique du crocodile ou de la licorne.

En traitant de la partie purement allégorique des emblèmes du blason, nos vieux écrivains donnent également à leur fantaisie une libre carrière; ils acceptent sans contrôle toutes les traditions fabuleuses, mais ils trouvent du moins parfois des rapprochemens qui semblent justifier la présence de certains animaux dans les armoiries, et qui fournissent toujours une foule de réflexions morales. Le lion, l'aigle, le dauphin, le cheval, la licorne, le phénix, la colombe, investis par la tradition des instincts les plus généreux, des qualités les plus brillantes, et formant parmi les bêtes une véritable aristocratie, puisqu'ils étaient qualifiés de nobles, pouvaient sans déroger servir d'emblèmes à l'aristocratie féodale; aussi les voit-on souvent figurer dans les blasons les plus illustres. Le lion, que Vulson de la Colombière appelle le *capitaine général de toute la cohorte des bêtes,* le lion, surnommé *l'animal solaire,* parce qu'il a toujours les yeux ouverts comme le soleil, « qui ne ferme jamais ce bel œil lumineux et chaud dont il éclaire le globe, » sert de symbole et de *hiéroglyphe* aux plus belles actions de la guerre, de la politique et de la morale. Il personnifie la vigilance, le commandement, la domination souveraine, et c'est pour cela qu'il figure principalement dans les armoiries des rois et des princes. L'aigle, que la tradition du moyen âge, d'accord avec la tradition antique, représente avec les mêmes qualités que le lion, reparaît dans l'art héraldique avec une signification analogue. Il prophétise l'empire, dit Palliot. C'est lui « qui enleva le chapeau de la tête du vieil Tarquin pour lui annoncer qu'il serait roi de la ville fondée par Romulus. Il s'arrêta sur la maison d'OEgon, afin d'induire les Argiens à le choisir pour roi, après que la famille

des Héraclides fut éteinte, et il se posa sur la maison de Tibère pendant sa retraite dans l'île de Rhodes, pour lui annoncer l'adoption d'Auguste (1). » Il est aussi l'emblème de la victoire, et c'est sans doute pour cela que, parmi les quarante premiers connétables de France, on en compte vingt-deux qui l'avaient placé dans leurs armes. L'aigle, image du triomphe, a son contraire dans la *merlette*, oiseau sans défense, c'est-à-dire sans bec et sans pattes, et qui représente la défaite. La *merlette*, dans le blason d'un chevalier, personnifie les ennemis qu'il a vaincus, et c'est pour cela, dit Wulson de la Colombière, qu'on la rencontre plus souvent en France que chez les autres nations. — Le léopard, que les héraldistes du XVIIe siècle, fidèles au souvenir des *Bestiaires*, font naître du lion et de la panthère, représente ceux « qui exécutent avec légèreté quelque entreprise hardie; » le sanglier, « ceux qui se jettent dans la mêlée, au milieu des épieux et des lances, » sans calculer le danger, et qui font une trouée dans les rangs ennemis, comme le sanglier dans le taillis des bois. L'ours, pesant, solitaire, grossier, mais au fond très courageux et très honnête, est le portrait fidèle des Suisses. Le chien exprime les services rendus par les vassaux à leur suzerain, et, quand il est est tenu en laisse, il se rapporte à l'idée de la discipline, de la soumission, et par cela même à l'état militaire. Le phénix, qu'on trouve dans les armoiries de plusieurs grands personnages de l'église, entre autres dans celles de saint François de Paule, garde toujours son caractère mystique, et Palliot se demande s'il était possible de trouver un symbole plus heureux pour ce grand saint, « vrai phénix lui-même, brûlant sur le bûcher de la charité, dans lequel il s'est consumé, pour vivre éternellement dans le ciel et revivre en ce monde dans ses religieux. » Quant à l'hermine, si blanche, si propre, si attentive à ne point souiller sa robe éclatante, elle apprend au chevalier qu'il doit veiller attentivement sur sa pensée et ses actions, et garder son honneur intact et sans taches.

Lorsqu'il s'agit seulement des animaux nobles et généreux, tels que le lion, l'aigle, le phénix, les interprètes de la science héraldique marchent fort à l'aise; mais l'embarras commence quand ils arrivent aux bêtes malfaisantes, lâches ou félonnes. Comment expliquer en effet la présence des cloportes, des serpens les plus dangereux, des harpies, des hydres, des amphisbènes, de l'écrevisse, du scorpion, dans des représentations où, comme ils le disent eux-mêmes, tout doit être héroïque et magnanime? Malgré la difficulté, ils s'avouent rarement vaincus, et chaque sphinx trouve son OEdipe.

(1) Voir *La vraye et parfaite Science des Armoiries*, etc., par Pierre Palliot. 1661, un vol. in-folio.

On sait le rôle que la violette joue dans les allégories morales et sentimentales : elle est l'image de la modestie, et se cache sous l'herbe pour se dérober à tous les yeux. Eh bien! le cloporte, d'après les commentateurs du blason, devient, comme la violette, l'emblème des vertus modestes. Il se cache dans les fentes des murs, comme la fleur dans le gazon, et sa timidité est si grande, que, ne pouvant soutenir des regards indiscrets, il se replie sur lui-même et contrefait le mort, d'où il suit que les nobles qui l'ont porté dans leur écu étaient de bonnes gens sans ambition, qui, pouvant vivre à la cour, ont mieux aimé rester tranquillement dans leurs terres. Si les anciens rois et les anciens ducs de Bourgogne ont adopté le chat malgré sa mauvaise réputation, c'est que cet animal ne fait rien par contrainte, et que, comme lui, les Bourguignons « n'ont jamais pu être forcés en leurs actions, » même par les rois de France. Le corbeau, qui présage l'hiver, la saison pluvieuse et les événemens malheureux, ne pouvant figurer à titre d'augure, prend une signification nouvelle lorsqu'il se perche, dans les tempêtes, sur la cime des grands arbres, et se laisse, immobile et calme, bercer par le vent; il apprend alors aux hommes à ne point se laisser emporter par les orages de la vie. Le renard encapuchonné, portant une oie dans sa coule monacale, comme dans les armes de la maison allemande des Schaden, nous apprend que les gens d'esprit finissent toujours par avoir raison des sots. Quant au bouc, qui personnifie la luxure, il donne à connaître que ceux qui le portent ont triomphé de cette passion.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ces détails, qu'il serait facile de multiplier à l'infini. Ce que nous venons de dire montre nettement que la présence des animaux dans le blason se rattache, comme dans l'architecture religieuse, à la tradition scientifique, allégorique ou morale, consignée dans les livres par les pères, les encyclopédistes ou les poètes, et transmise au peuple par les artistes dans les représentations figurées. Comment la foule n'aurait-elle point cru à l'existence des dragons, des hydres, et d'une foule d'autres monstres, quand elle les trouvait partout, sur le portail des églises et sur les créneaux des forteresses? Comment pouvait-elle se faire une idée précise des animaux qui ne vivaient point habituellement sous ses yeux, quand elle les voyait peints de cent manières différentes? Comment enfin ne les aurait-elle pas regardés comme des êtres d'une nature tout à fait supérieure, quand ils étaient dans le blason les emblèmes des rois, des guerriers, et dans l'art architectural les symboles des saints, des vertus, de l'Esprit saint et du Christ? Toutes les erreurs traditionnelles se trouvaient, on le voit, confirmées l'une par l'autre.

III. — LES ANIMAUX DANS LES POÈMES SATIRIQUES.

La plupart des animaux nous ont été présentés jusqu'ici comme des modèles de fidélité, de courage, ou comme des emblèmes des choses les plus saintes et les plus nobles. Il semble néanmoins qu'à travers le moyen âge tout entier une protestation cynique, impie, burlesque, s'élève sans cesse contre l'idéal; la chair se révolte contre l'esprit, l'incrédulité contre le mysticisme, la sorcellerie se pose en face de la religion comme une parodie sacrilége; elle profane dans le sabbat les rites les plus augustes, dans les conjurations les prières les plus sublimes. L'étole du prêtre revêt dans les églises le dos des ânes. On crée une royauté pour les sots, des fêtes solennelles pour les fous. Il en est de même dans l'épopée des animaux. Tandis que d'un côté la tradition nous montre les lions du désert s'agenouillant sur la tombe des solitaires, les hyènes repentantes se corrigeant du vol, les tourterelles enseignant aux hommes l'inviolable fidélité de l'amour conjugal, une tradition toute contraire se forme, qui rabaisse pour ainsi dire l'animal au-dessous de lui-même, lui prête, en les exagérant, tous les défauts de l'homme, et le présente comme le type fidèle des enfans d'Adam dégradés par le péché. La scène va donc changer entièrement, et nous allons voir le renard, ou plutôt *Renart*, dans le roman célèbre qui porte son nom, se livrer à l'emportement des instincts les plus grossiers, insulter les prêtres et l'église, voler, blasphémer, trahir ses amis, séduire les femmes, se livrer au mal pour le seul plaisir de le faire, et montrer autant de méchanceté et de perfidie que les bêtes fauves elles-mêmes, dans les récits poétiques ou légendaires, avaient montré de bons sentimens.

Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, le *Roman de Renart* fut par excellence le roman populaire. Les principales scènes de cette œuvre bizarre étaient reproduites sur les tapisseries et dans les fresques qui décoraient les appartemens, et le trouvère Gauthier de Coinsi reproche à certains curés d'employer leur argent à orner leurs chambres de ces représentations profanes, au lieu de placer dans leurs églises l'image de la Vierge. *Renart*, comme Arthur et Charlemagne, est le héros de tout un cycle qui n'appartient pas à tel ou tel peuple, mais au moyen âge tout entier. Trois grands poèmes, le *Reinardus Vulpes* (1), le *Reineke Fuchs* et le roman français, en forment les principales branches, et à ces poèmes s'ajoutent encore plusieurs branches accessoires qui en sont les complémens et les variantes, tels que *Renart le Nouvel*, *Renart le Contrefait*, *Renart le Bestourné*. Pris dans leur ensemble, ces divers poèmes se composent de cent

(1) *Reinardus Vulpes, carmen epicum*, etc., edidit F.-J. Mone. Stuttgart, 1832, in-8°. — Voir le compte-rendu de cette publication par M. Raynouard, *Journal des Savans*, 1834, p. 405 et suiv.

mille vers au moins. C'est comme un vaste cadre où des poètes, pour la plupart inconnus, sont venus jeter, chacun à son tour, toute l'amertume, toute la colère et l'ironie que le spectacle des vices des hommes et des misères de leur temps avait amassées au fond de leur âme. OEuvre d'un seul homme, le *Roman de Renart* ne serait que le caprice isolé d'une imagination railleuse et sceptique, et la valeur historique s'en trouverait singulièrement diminuée; œuvre collective de plusieurs siècles, iliade barbare rimée par des rapsodes inconnus, il représente toute une phase de l'esprit humain, tout un côté de la vieille civilisation européenne, et il acquiert par là un intérêt nouveau. Traduit en bas saxon, en haut allemand, en danois, en hollandais, en anglais, rajeuni de notre temps même par l'auteur de *Faust* et de *Werther*, illustré de dessins par Kaulbach, le *Roman de Renart* a fait le tour de l'Europe, et de toutes les œuvres analogues qui se sont produites dans le moyen âge, il est resté sans aucun doute la plus populaire. La date, l'âge, l'origine, l'histoire et l'interprétation de ses diverses branches ont donné lieu à une foule de commentaires, sans qu'on soit jamais arrivé à un éclaircissement complet. Aussi ne reprendrons-nous pas, après tant d'autres, la discussion au point de vue de l'histoire littéraire et de la philologie; nous n'essaierons pas davantage d'en présenter une analyse complète, car, quoi qu'on en ait dit, ce roman célèbre, malgré quelques détails très brillans, est quelquefois, dans son attristante et cynique gaieté, assez fastidieux. Nous nous renfermerons strictement dans notre sujet, en montrant comment la tradition satirique compléta l'épopée par une mise en scène nouvelle et entièrement distincte de tout ce que nous avons rencontré jusqu'ici, soit dans les légendes, soit dans les poèmes chevaleresques, soit enfin dans la tradition morale des *Bestiaires*.

Le *Roman de Renart*, dans ses diverses branches, est une véritable pièce à tiroirs, dont les différens actes ne sont liés entre eux que par l'apparition des mêmes personnages. Les acteurs sont tous pris parmi les animaux, et, par une bizarrerie singulière, les êtres fabuleux, qui partout ailleurs tiennent une si grande place, disparaissent complétement. Tous ceux qui figurent dans ce poème appartiennent aux espèces les plus connues, et comme les auteurs en font de véritables hommes, ils commencent par leur donner à tous un nom propre. Le *vulpes* latin, devenu dans la langue du moyen âge le *goupil*, le *gorpil*, le *gorpiex*, se nomme *Renart;* le loup se nomme *Ysamgrin*, parce qu'il a la peau grise; l'ours, *dom Brun;* le lion, *Noble;* le bœuf, *dom Bruiant;* le coq, *Chante-Cler;* la taupe, *Courte;* le milan, *Huart;* le chat, *Thybert;* le corbeau, *Tiercelin;* le limaçon, *Tardif;* le singe, *Cointeriaus* ou *Martin*, etc. Quant à l'homme, il ne paraît que de loin en loin, toujours sur le second plan, à l'état de

comparse, avec le type le plus vulgaire et le plus grossier et dans la condition la plus avilie que le moyen âge ait connue, celle du *vilain*.

Sous leur peau mouchetée, comme sous leurs plumes, les acteurs du *Roman de Renart* forment entre eux une société complète avec un roi, des juges, des docteurs, un clergé, des marchands, des rentiers, des paysans, des nobles, des maris trompés, des fripons et des dupes. Tout en gardant chacun les vices particuliers à son espèce, ils nous empruntent, parmi les nôtres, ceux qui paraissent le plus se rapprocher de leur nature, et comme chaque classe, ainsi que chaque espèce, a des défauts qui lui sont propres, en se trouvant placés tous dans des conditions différentes, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, ils offrent une véritable contrefaçon de l'homme, considéré tout à la fois comme être moral et comme membre d'une société hiérarchiquement constituée. Renart, qui domine tout, garde, dans les diverses branches du roman français et dans les romans des diverses langues, les caractères que lui prêtent la fable antique et la tradition universelle du moyen âge. C'est toujours le héros d'Ésope, l'animal rusé qui dans l'allégorie de Philostrate conduit la ronde que dansent les animaux autour du fabuliste, comme pour montrer que ce ne sont point les plus forts, mais les plus fins qui mènent le monde. Renart, en chevalier d'industrie qui compte sur son savoir-faire, n'a pas de profession fixe; il vit au jour le jour, jongleur, médecin, teinturier ou moine, ne s'arrêtant jamais que là où il voit son profit. Menteur, félon, libertin, gourmand, mais toujours plein de ruse et d'esprit, il représente à la fois Gil Blas, Tartufe et don Juan. Il épuise, comme ce dernier, tous les genres de perversités, et, comme lui, quand il se voit à bout de ressources, quand il est pris au piége de ses vices, il essaie d'un vice nouveau qui les résume tous en les masquant, l'hypocrisie. Ysamgrin le loup, l'oncle ou le compère de Renart, l'objet constant de ses mystifications, c'est la force aveugle et brutale unie à la sottise et à la crédulité. Noble, le lion, qui conserve, comme dans les *Bestiaires*, son caractère de souverain, est une sorte de prince fainéant qui représente d'une manière assez exacte un roi féodal, paralysé dans son action par de grands vassaux indociles et des bourgeois turbulens. Ennemi du travail et de la fatigue, gardant pour lui-même les profits du métier et laissant la besogne aux autres, il règne, mais il ne gouverne pas. Il est fier, hautain, emporté, jaloux de son pouvoir, sans parvenir jamais à se faire obéir. L'âne, représenté par Bernard l'archiprêtre, a toutes les qualités négatives des vieux moines indolens si vertement tancés par l'abbé de Clairvaux, Clémangis et Gerson. Il broute en paix l'herbe tendre, sans s'inquiéter de savoir comment va le monde. Hersent, la louve, femelle d'Ysamgrin, Hermeline, femelle de Renart, et la lionne, épouse de Noble,

ont toutes trois la sensualité grossière que la tradition satirique du moyen âge ne manque jamais d'attribuer à leur sexe. Elles sont vaniteuses, coquettes, sensibles à la flatterie; elles trompent leurs époux, qu'elles n'aiment point, avec des amans qu'elles n'aiment pas davantage, tout en se montrant pour les uns et les autres d'une jalousie furieuse. Les animaux qui jouent dans cette vaste épopée les rôles secondaires ont, comme les principaux acteurs, un caractère distinct, toujours parfaitement soutenu, qui se développe au milieu d'une foule d'aventures, uniquement liées entre elles, comme nous l'avons déjà dit, par l'identité des personnages.

Ainsi que la plupart des chroniques du moyen âge, le roman français de *Renart* commence à la création. L'auteur de la première *branche*, Pierre de Saint-Cloud, raconte que Dieu, après avoir chassé Adam et Ève du paradis terrestre, conserva cependant pour eux, malgré leur faute, un reste d'affection et de pitié. Ne voulant pas les abandonner sans ressources à leur faiblesse, il leur donna une baguette en disant que, quand ils auraient besoin de quelque chose, il leur suffirait d'en frapper la mer pour obtenir à l'instant ce qu'ils auraient désiré. L'effet de la baguette merveilleuse fut bientôt tenté par Adam, et du premier coup il fit sortir une brebis du sein des flots. Ève frappe la mer à son tour : un loup s'élance, court après la brebis, et l'emporte dans un bois; mais, sur un nouveau coup donné par Adam, un chien paraît, poursuit le loup et rapporte la brebis. Une foule d'animaux sont produits de la sorte, doux et apprivoisés quand ils naissent sous la baguette d'Adam, indomptables, féroces ou pervers quand ils naissent sous la baguette d'Ève : c'est par elle, on le devine, que Renart est tiré du néant. — Renart, dit le trouvère (1), donne une grande instruction à ceux qui veulent se donner la peine de comprendre : il est l'image des gens, pleins de félonie, qui ne cessent d'épier les moyens de tromper les autres, qui regardent comme perdu le jour où ils ne trompent personne, et qui ne respectent ni parens, ni amis. Renart en effet, pour première victime, choisit son oncle Ysamgrin; il lui vole trois jambons, se permet, à l'égard de ses louveteaux, les plaisanteries les plus indécentes, et à l'égard de sa femelle, Hersent, qui du reste ne s'en fâche pas, les familiarités les plus scandaleuses. Ysamgrin, qui regrette tout à la fois son honneur et ses jambons, jure de se venger, et dès lors il s'engage entre l'oncle et le neveu une guerre acharnée, mêlée de trêves passagères, de feintes réconciliations et de procès qui, portés à la cour de Noble, fournissent à Renart l'occasion de mystifier la justice royale elle-même. Quant à Ysamgrin, mécontent et battu, il paie toujours les frais.

(1) Vers 171 et suiv.

Il nous est impossible de suivre ici les nombreux épisodes au milieu desquels Renart déploie les ressources de son esprit inventif et méchant. Les farces telles que pouvaient les comprendre Guillot Gorju et Gautier Garguille, les scènes de comédie telles que pouvaient les produire l'art et le langage du moyen âge, les allégories, les satires, tout se mêle et se confond dans cette œuvre bizarre : le cynisme rend en bien des parties l'analyse impossible, et nous nous bornerons, pour faire apprécier la mise en scène ou les tendances générales du poème, à quelques détails qui nous semblent caractéristiques.

Parmi les branches du roman qui ont joui au moyen âge d'une grande faveur, nous citerons celles qui ont pour titre : *Renart mange les poissons du charretier*, et *Renart fait pêcher des anguilles par Ysamgrin*. On est en plein hiver; les champs sont couverts de neige; les chiens font bonne garde, et les vivres sont difficiles à trouver. Imprévoyant comme la cigale, Renart se trouve comme elle fort dépourvu. Sa bonne femme *Hermeline*, ses deux enfans *Malebranche* et *Percehaie*, demandent à manger. Il sort tout pensif pour chercher fortune, quand tout à coup il aperçoit sur un chemin des charretiers conduisant une voiture de marée. Aussitôt il s'étend par terre, allonge les pattes, se raidit et fait le mort. Tentés par sa peau, les charretiers le ramassent et le jettent dans leur voiture, se promettant bien de l'écorcher en arrivant chez eux. On devine aisément ce qu'il fit au milieu des paniers de poisson frais. Après s'être bien repu de harengs, il choisit les plus belles anguilles, les roule comme une écharpe autour de son cou, et, sautant lestement en bas de la charrette, il s'en va tout droit à *Malpertuis*, sa tanière. Sa femelle Hermeline,

Qui moult estoit cortoise et franche,

ses enfans Malebranche et Percehaie, en le voyant chargé d'une proie si friande, le comblent de caresses et gambadent autour de lui. Renart, toujours prudent, fait mettre les anguilles à la broche, et dîne gaiement en famille. Son oncle Ysamgrin, qui rôdait aux environs de Malpertuis, s'arrête alléché par l'odeur et demande à prendre part au festin. « Attendez, s'il vous plaît, lui dit Renart, que les moines aient mangé. — Quels moines? répond Ysamgrin. — Les moines de Saint-Benoît, mon compère. Vous ne savez donc pas que je suis entré dans leur ordre, et que comme eux je me nourris de poisson, car ainsi le veut la règle? — Qu'à cela ne tienne, dit Ysamgrin : je vais comme vous me faire moine. » Renart alors ouvre la porte, et, sous prétexte que les bénédictins ont la tête rasée, il verse sur la nuque de son oncle un chaudron d'eau bouillante qui lui enlève la peau, et comme dédommagement il lui donne un tronçon d'anguille,

en ajoutant qu'il pourra, s'il le désire, le conduire à la pêche dans l'étang voisin. Ysamgrin accepte la proposition, et, la nuit venue, son perfide neveu le conduit sur un étang glacé au milieu duquel des villageois avaient pratiqué une ouverture pour faire boire leurs bestiaux. « Il faut, dit Renart, vous attacher à la queue le seau que voici; nous le plongerons dans l'eau, et quand vous sentirez à son poids qu'il est rempli d'anguilles, vous le retirerez vivement. » Ysamgrin se conforme aux instructions de Renart et se met à pêcher; mais bientôt l'eau se congèle. Il veut en vain se dégager, et reste pris par la queue dans la glace. Un seigneur du voisinage arrive suivi de ses piqueurs et de sa meute. Il tire son épée pour tuer le pauvre loup; heureusement celui-ci s'échappe, et le seigneur n'attrape que la queue, qui reste sur le champ de bataille.

A part les plaisanteries sur les moines et la tonsure, cette branche n'est en réalité qu'une débauche d'esprit tout à fait inoffensive; mais en bien d'autres passages le cynisme ou l'impiété éclate à chaque ligne. Nous citerons entre autres la branche IX, intitulée : *Si comme Renart fist Primaut, le frère Ysamgrin, prestre.* Renart, pendant la nuit, conduit Primaut dans une église. Il lui fait manger les oublies et boire le vin qu'il trouve dans une armoire, et lui verse force rasades pour s'amuser de son ivresse. Primaut, qui ne se ménage pas, a bientôt perdu la raison, et il veut dire la messe. Renart le tonsure, le revêt des habits sacerdotaux, et dans cet attirail Primaut sonne les cloches à toute volée et se met à chanter au lutrin, tandis que Renart s'esquive en bouchant le trou par lequel il est entré. Le curé se réveille à ce vacarme, il accourt avec son sacristain, et reste stupéfait en voyant ce loup revêtu d'une étole comme le diable au sabbat. Les habitans du village, au nombre de plus de cinq cents, accourent de leur côté et tombent à grands coups de bâton sur Primaut, qui réussit cependant à s'esquiver en emportant les habits, qu'il va vendre à un prêtre.

La plupart des aventures consignées dans les diverses branches du roman sont conçues dans le même esprit. Ce sont toujours les mêmes ruses, les mêmes mystifications. Les choses les plus respectables sont travesties et parodiées sans cesse, et l'on a peine à comprendre comment de semblables facéties pouvaient se produire au milieu d'une société dont les croyances étaient si profondes et si sincères, et qui dans sa barbarie n'avait d'autre sauvegarde que sa foi. Nous ne partageons point, nous l'avouerons, l'admiration que le *Roman de Renart* a inspirée à quelques érudits : il y a, ce nous semble, entre cette œuvre bizarre et les récits des légendes la même distance qu'entre *Polyeucte* et les drames violens de l'école moderne. D'un côté, la fiction, en idéalisant les êtres inintelligens eux-mêmes, en leur prêtant des vertus qui manquent trop souvent aux

hommes, élève l'esprit, l'émeut et le console, tandis que de l'autre elle l'attriste par sa gaieté même en lui présentant sans cesse, comme quelques-uns de nos romans modernes, des types dégradés et flétris, sans que la moindre pensée morale, le moindre retour vers le bien, vienne un seul instant faire trève à cette longue exhibition de vices et de fourberies. Il faut reconnaître néanmoins que, malgré ce défaut capital, le poème touche en certains points à la véritable comédie. Chaque fois que Renart est cité à la cour du lion pour répondre de ses méfaits, chaque fois que, par hypocrisie et même par regret de mal faire, — car les plus endurcis ont aussi leurs remords, — il veut se justifier, s'amender et faire pénitence, le ton change, le trait s'aiguise, et la vérité humaine apparaît avec une réalité saisissante. Accusé à diverses reprises par les animaux qu'il a tour à tour mystifiés, battus, volés, trahis, Renart se défend avec une finesse, une rouerie, une présence d'esprit remarquables : l'innocence elle-même est moins persuasive. Fier vis-à-vis de ses accusateurs, il les confond par son audace; humble vis-à-vis de ses juges, il les attendrit par ses protestations et ses bons sentimens : on l'a toujours calomnié; puis, lorsque enfin, accablé sous les preuves, il se trouve réduit à tout avouer, il joue, comme dernière ressource, le repentir au pied de la potence, et finit presque toujours par édifier ses juges. Ainsi, dans la vingtième branche, Renart, forcé de comparaître devant le lion, est atteint et convaincu de si grands délits, que *Noble* ne peut faire autrement que de le condamner; on s'apprête à le pendre, quand il offre à son juge de prendre la croix et de faire le voyage d'outre-mer. *Noble* consent; la lionne de son côté, touchée de tant de repentir, lui donne son anneau et se recommande à ses prières. Il part en habit de pèlerin; mais, dès qu'il se voit hors de danger, il jette l'écharpe et le bourdon, et regagne Malpertuis. Prévenu de cette félonie nouvelle, le lion se met à sa poursuite à la tête d'une armée nombreuse et va l'assiéger dans sa retraite. Malpertuis est si bien fortifié, qu'on ne peut le prendre que par trahison ou par famine; Renart, qui se sent à l'abri de toute attaque, monte au sommet d'une tour et se vante de tous les crimes dont il s'était défendu avec tant d'insistance quand il y avait pour lui péril à les avouer.

Endurci comme il l'est dans le mal et toujours encouragé par l'impunité, Renart continue sa vie de désordre et de pillage; mais quand ses affaires vont mal, il ne manque jamais de faire un retour sur lui-même. La branche vingt-troisième le montre dans sa retraite de Malpertuis, pleurant les écarts de sa jeunesse et procédant avec la rigidité d'un casuiste à l'examen de sa conscience. « Hélas! dit-il, j'ai vécu toute ma vie du bien des autres, et n'en suis pas plus riche. Après avoir croqué tant de poules, je n'ai pas même aujourd'hui une

aile de pinson. Dieu tout-puissant, prenez pitié de moi! » Un vilain qui survient en ce moment lui conseille d'aller faire l'aveu de ses fautes à un ermite du voisinage. L'ermite lui conseille à son tour de se rendre à Rome et d'implorer son pardon du pape. Bien résolu cette fois à expier son passé par une pénitence sévère, Renart part pour l'Italie. Sa ferveur est si grande, qu'il prêche le long de sa route, et décide *Belin* le mouton et *Bernart* l'âne à l'accompagner auprès du souverain pontife. Cependant bientôt Ysamgrin, qui n'a pas oublié ses anciens griefs et qui cherche toujours à s'en venger, paraît suivi d'une bande de loups, et lui donne une chasse des plus vives. Il échappe encore à ce nouveau danger, et sent tout à coup se refroidir son zèle. « Ma foi! dit-il, je vais retourner chez moi, car dans le monde je pourrais être tenté de mal faire. On voit d'ailleurs une foule d'honnêtes gens qui de leur vie n'ont été en pèlerinage à Rome, et tel en est revenu pire qu'il n'était parti. Dans mon château de Malpertuis, je vivrai honnêtement de mon travail, et quand je serai riche, je ferai du bien aux pauvres. » Rentré chez lui, il s'occupe de choisir un métier, et, après les avoir passés tous en revue, il se décide pour l'agriculture. Le voilà qui laboure, qui plante et qui sème. Il se lève avant le jour, travaille comme le plus malheureux des serfs, et ose à peine manger; puis, à la fin de l'année, quand il fait ses comptes, il se trouve avoir dépensé cinq livres et n'en retire que quatre de sa moisson. « J'étais bien sot, se dit-il alors; la culture ne paie pas les peines qu'elle coûte, et le métier d'honnête homme est par trop dispendieux. Je m'en tiens à *renardie*. » Le voilà donc qui reprend ses vieilles habitudes; mais ses nombreux ennemis se liguent encore pour le perdre, et Ysamgrin l'appelle en combat judiciaire à la cour du lion. Cette fois il est vaincu, et Noble ordonne qu'on le pende. Alors, pour prolonger sa vie de quelques heures, il demande à faire des aveux et à se confesser. Sa prière est accueillie, et Belin le mouton l'exhorte à bien mourir. Un moine qui voit dresser la potence s'informe de ce qui se passe, sollicite sa grâce, et l'emmène dans son couvent. Renart, qui n'est jamais en défaut, se plie merveilleusement aux habitudes de son nouvel état :

> Les signes fit del moniage,
> Moult le tiennent li moine à sage.

On ne l'appelle plus que *Frère Renart*. Il édifie toute la communauté, quand, par malheur, un riche bourgeois donne au couvent quatre chapons gras. Renart, pendant les matines, s'esquive adroitement et va tuer les chapons. Le lendemain, le meurtre est découvert, et les moines le chassent comme un bandit. Pressé de remords, il essaie encore une fois de se convertir, et se confesse au milan; mais

au moment même où celui-ci se dispose à l'absoudre et lui donne le baiser de réconciliation, Renart le saisit à la gorge et l'étrangle.

Les suites du roman primitif, *Renart le Contrefait, Renart le Nouvel, Renart le Bestourné,* ne font que développer avec une insistance plus grande encore cette pensée attristante, que l'homme ne se corrige jamais, que le succès appartient non-seulement aux plus habiles, mais même aux plus méchans, et qu'il n'y a point dans ce monde de sanction pénale pour le vice. Renart, qui n'était à l'origine qu'une espèce de truand, un vagabond sans position sociale, devient dans la suite un personnage important. Il ne s'amuse plus à mystifier un pauvre loup. Il s'attaque au lion lui-même, séduit sa femme, et joue auprès de son fils le rôle de professeur d'immoralité. Le lion lui accorde une confiance sans bornes, et au lieu de recevoir le juste châtiment de ses méfaits, Renart, riche et puissant, jouit de la considération générale. Sa renommée remplit l'univers et arrive jusqu'en Terre-Sainte. Les hospitaliers demandent au pape qu'il soit admis dans leur ordre; les templiers adressent à Rome la même requête; le pape répond qu'il ne peut satisfaire tout le monde. Renart, voyant son embarras, offre d'appartenir aux deux ordres en même temps. Du côté droit, il portera l'habit des hospitaliers et se fera raser la tête; du côté gauche, il portera l'habit des templiers et la barbe longue. Cette invention excite l'admiration universelle, et le pape satisfait donne à Renart l'investiture des deux ordres.

Ainsi, dans ce monde du rêve et de la fiction où se jouent les écrivains des vieux âges, on voit les animaux, depuis les pieuses légendes du désert jusqu'au cynique *Roman de Renart,* apparaître tour à tour comme les amis, les serviteurs, les modèles ou les censeurs impitoyables des hommes. Des actes positifs de la législation du moyen âge vont maintenant marquer le dernier terme de cette assimilation entre l'homme et la bête. Nous avons marché jusqu'à présent à travers les fictions et les symboles, nous allons entrer dans la réalité historique.

IV. — LES ANIMAUX DANS LA JURISPRUDENCE.

Toujours logique, même dans ses rêves, le moyen âge devait tirer les conséquences les plus absolues et les plus étranges des notions qu'il s'était faites sur la nature et l'intelligence des bêtes. Les considérant comme des êtres moraux et perfectibles, il était, par cela même, tout naturel qu'il en fît des êtres responsables. C'est là en effet ce qui arriva. Après les avoir complétement assimilés aux hommes dans la légende, la poésie et les monumens des arts, on les plaça dans la jurisprudence au même niveau; on les soumit, pour les

délits qu'ils pouvaient commettre, à l'action de la justice humaine. On les fit arrêter et emprisonner; on instruisit leur procès selon les formes consacrées par l'ancien droit; on leur donna des avocats, on les tua juridiquement, avec le cérémonial usité dans les supplices ordinaires, et on alla même jusqu'à les réhabiliter quand ils avaient été condamnés injustement.

Les procès et les exécutions d'animaux se rencontrent souvent au moyen âge et même à une époque assez rapprochée de nous. Les érudits qui ont soigneusement recueilli les traces de cette coutume en ont cherché une explication rationnelle. Quelques-uns sont remontés jusqu'à la Bible, et ils ont vu l'origine de cette étrange législation dans ce passage de l'*Exode*, où il est dit : « Si un bœuf tue un homme ou une femme d'un coup de corne, le maître sera jugé innocent, mais le bœuf sera lapidé, et on ne mangera pas sa chair (1). » D'autres ont cru trouver l'origine des procès d'animaux dans l'usage où étaient les peuples puniques d'attacher à des croix, le long des chemins, les lions qui dévoraient des troupeaux ou des hommes (2); mais il nous semble que chez les Carthaginois, aussi bien que dans la Bible, les supplices infligés aux lions ou aux bœufs n'ont point le même caractère qu'à l'époque qui nous occupe. On se débarrasse par la mort d'un animal dangereux; on le tue parce qu'il a tué, et pour prévenir de nouveaux meurtres : c'est la loi du talion, sang pour sang. Au moyen âge, au contraire, on ne punit pas seulement le fait matériel, mais le délit moral, et il semble qu'on veuille encore instruire l'homme par l'exemple de l'animal. On se souvient de la loi de Moïse; mais il n'est pas douteux qu'on n'agisse sous l'impression d'une idée nouvelle et complexe. On ne fait point de lois particulières; on applique seulement les lois existantes, et l'homme et la bête sont égaux devant elles. On agit contre eux de la même manière, on les punit des mêmes supplices, et, selon la nature des crimes, on les bannit, on les mutile, on les pend, on les brûle, on les enterre tout vivans, on les jette à la voirie.

La fable monstrueuse de Pasiphaë se traduisit souvent en faits réels au milieu de la barbarie des vieilles mœurs. Dans ce cas, l'homme et l'animal sont regardés comme complices, jugés et condamnés ensemble. D'après les capitulaires (3), les bêtes de somme, les vaches, les chèvres devaient être mises à mort et leur chair donnée en pâture aux chiens; mais en rendant cet arrêt, Charlemagne, qui n'oubliait jamais la question économique, recommanda expressément de garder les peaux pour le service de ses métairies, et il

(1) *Exode*, chap. XXI, v. 28.
(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XL, p. 63.
(3) Baluze, *Capit.*, t. Ier, p. 959, liv. V.

fallait certes que le délit qu'il voulait punir fût bien fréquent pour qu'il ait songé à faire cette réserve. Les registres des échevinages et ceux des cours criminelles offrent plusieurs exemples de crimes pareils à ceux que Charlemagne mentionne dans ses lois. En 1546, le parlement de Paris condamna un nommé Guyot Vuide à être pendu et ensuite brûlé sur le même bûcher qu'une vache sa complice. Une semblable exécution eut lieu le 5 janvier 1566. Jean de la Salle fut également brûlé en compagnie d'une ânesse qu'on eut soin d'assommer avant de la jeter dans les flammes. Enfin, en 1606, à Chartres, une chienne subit le même supplice pour le même crime, et une autre, qui était contumace, fut pendue en effigie. Nous sommes loin, on le voit, de ces âges héroïques où les saints, à force de douceur et de vertus, apprivoisaient les hôtes sauvages des déserts et des forêts. Aux édifians et poétiques récits de la légende se sont substitués peu à peu des mystères d'une hideuse réalité, et l'homme avili par ses vices a dépravé jusqu'aux animaux.

Les faits dont nous venons de parler, et sur lesquels nous n'insisterons pas plus longtemps, sont heureusement assez rares pour l'honneur de notre espèce, et ceux que l'on rencontre le plus fréquemment rentrent dans la catégorie des accidens ordinaires. Le manque absolu de police, l'habitude où l'on était de laisser vaguer les animaux au milieu des rues, rendaient ces accidens nombreux, et au lieu d'en prévoir le retour par de sages mesures, on se bornait à sévir contre les bêtes qui les avaient causés. Ce sont surtout les truies et les vérats qui figurent, comme on dirait de nos jours, sur le banc des prévenus, pour avoir déchiré ou dévoré des enfans. En 1386, le juge ordinaire de Falaise condamna un de ces animaux à être mutilé d'abord à une patte de devant et à la tête, parce que sa victime avait elle-même été blessée au visage et au bras, et ensuite à être pendu au pilori. On couvrit la truie, avant de la conduire au supplice, de vêtemens d'homme, et, suivant l'usage, le bourreau qui l'exécuta reçut pour sa peine et salaire dix sols et une paire de gants. Les procès-verbaux de ces sortes d'exécutions, ainsi que les jugemens qui les avaient motivées, étaient transcrits avec une scrupuleuse exactitude sur les registres criminels. Dans les villes de commune, la cloche du beffroi sonnait à toute volée lorsque le coupable sortait de sa prison, escorté de sergens et d'archers, jusqu'au moment où justice était faite, et on punissait le supplicié jusque dans son cadavre, qu'on traînait à la voirie ou qu'on enterrait dans un fumier.

Quand on se reporte aux croyances du moyen âge, à son formalisme, on comprend jusqu'à un certain point ces étranges exécutions juridiques : le délit était flagrant, irrécusable, car le sang de l'homme avait coulé; mais il est beaucoup plus bizarre encore qu'on

ait quelquefois puni des animaux pour des idées, des croyances ou des œuvres regardées comme surnaturelles. Le fait, tout incroyable qu'il paraisse, n'en est pas moins vrai, et, comme on va le voir, il s'explique encore par la tradition générale. Au XVIe siècle, un chien sorcier fut brûlé en Écosse, et en 1474 les magistrats de Bâle condamnaient encore pour sorcellerie un coq au supplice du feu. Il est difficile, on le voit, de pousser plus loin l'absurdité; ici encore pourtant, le fait était la conséquence logique de l'idée. On croyait en effet que la forme du chien était l'une de celles que prenait le plus ordinairement Satan quand il se manifestait sous des apparences sensibles; on croyait aussi que les sorciers, pour échapper à la justice, se métamorphosaient en chiens, et dès lors ce bizarre auto-da-fé n'a plus rien que de très rationnel, puisque c'était non pas un animal, mais le diable ou l'un de ses suppôts que l'on pensait brûler. Il en est de même du coq de Bâle; on l'accusait d'avoir pondu un œuf. Or les œufs de coq étaient fort recherchés pour les préparations magiques, surtout quand ils avaient été couvés par des femmes dans le pays des infidèles; mais ils étaient, on le conçoit, aussi difficiles à trouver que la pierre philosophale, et quand par hasard on s'imaginait en rencontrer un, on ne manquait pas de dire qu'il était produit par le diable : c'est pour cela que le coq de Bâle fut brûlé avec l'œuf qu'il avait pondu.

Les bêtes qui nuisent aux biens de la terre, tels que les limaçons, les mulots, les vers, ou celles qui, comme les chats et les rats, commettent des déprédations ou des larcins, tombaient, comme les truies, les chiens et les coqs, sous le coup de la justice civile ou criminelle. Un jurisconsulte du XVIe siècle, Chassanée, écrivit un traité spécial sur l'instruction et la poursuite de ces sortes d'affaires. Dans ce traité, il examine la formule des assignations, des jugemens; il recherche si les animaux doivent être cités devant la justice séculière ou la justice ecclésiastique, si l'on peut légalement leur donner des défenseurs, si l'on peut présenter des excuses pour leur non-comparution, des moyens pour établir la non-culpabilité, et même des exceptions d'incompétence. Enfin il décide que le juge peut leur nommer un procureur d'office, et qu'on doit en tout agir à leur égard comme à l'égard des hommes. Chassanée eut personnellement l'occasion de mettre sa science en pratique. Voici à quel propos : les rats commettaient de grands ravages dans la ville d'Autun et les environs; les magistrats chargés de la police de cette ville jugèrent qu'il était urgent de se débarrasser de ces hôtes incommodes, et au lieu de mettre, comme on le fait de nos jours, leur tête à prix, ils les traduisirent en justice. L'affaire fut portée devant un tribunal ecclésiastique. Le promoteur ordonna que les accusés fussent cités devant lui, et Chassanée leur

fut donné d'office pour défenseur. Vu le discrédit de ses cliens, il essaya d'abord de moyens dilatoires pour donner à la prévention le temps de se dissiper, et comme ils ne se présentaient point malgré la citation de l'official, il représenta qu'ils étaient dispersés dans un grand nombre de maisons et de villages, qu'évidemment une première assignation n'avait pu les avertir tous. Il demanda en conséquence qu'une seconde assignation leur fût donnée, et comme on ne pouvait les prévenir à domicile, qu'on la leur notifiât dûment et en bonne forme par une publication au prône de chaque paroisse. Les juges accédèrent à cette demande. Chassanée gagna un temps considérable, et à l'expiration du délai, il excusa la non-comparution des parties, en disant que les rats, pour se rendre devant leurs juges, avaient beaucoup de chemin à faire, que les routes étaient mauvaises, enfin que les chats, ayant eu vent de l'affaire, s'étaient mis partout aux aguets. Lorsque les moyens dilatoires furent épuisés, Chassanée motiva sa défense en invoquant les plus hautes considérations de la politique et de l'histoire. Le président de Thou, qui raconte cette bizarre procédure, ne parle malheureusement pas de la sentence qui fut rendue; il se borne à dire que l'affaire fit grand bruit, et qu'elle commença la réputation de Chassanée (1).

Au xve siècle, un procès du même genre fut intenté aux mouches qui désolaient un des cantons de l'électorat de Mayence. Le juge du lieu devant lequel les cultivateurs les avaient citées leur nomma, vu leur faiblesse et leur éloignement de l'âge de majorité, un tuteur et un avocat qui les défendit avec une grande éloquence, et obtint, en faisant valoir habilement en leur faveur des circonstances atténuantes, qu'en les chassant du pays, on leur réservât un terrain où elles pussent se retirer. — En 1585, les chenilles du diocèse de Valence furent assignées devant le grand vicaire, et condamnées par lui à sortir immédiatement des limites de la juridiction. Enfin, en 1690, les chenilles qui ravageaient les environs de Pont-Château en Auvergne furent excommuniées par un grand vicaire nommé Burin, qui les renvoya devant le juge du lieu. Celui-ci, après avoir scrupuleusement rempli toutes les formalités juridiques, rendit une sentence contre ces insectes, et leur enjoignit, sous peine de dommages et intérêts et de punitions corporelles, de se rendre dans un terrain inculte qu'il leur désigna. Racine, on le voit par ces détails, en faisant plaider L'Intimé pour des chiens, n'a donc point inventé à plaisir, comme l'ont avancé quelques critiques littéraires, *une mauvaise farce;* il a tout simplement traduit sur la scène des faits qui, de son temps encore, pouvaient se reproduire chaque jour; il a donné tout

(1) Voir pour le plaidoyer *la Thémis jurisconsulte,* t. 1er, p. 194 et suiv.

à la fois une leçon de bon goût aux avocats et une leçon de bon sens aux juges, en raillant l'éloquence ampoulée des uns et l'incroyable naïveté des autres.

Une fois admis devant la justice comme accusés, les animaux pouvaient encore, sans inconséquence, être admis comme témoins. Aussi les voit-on paraître en cette qualité dans les jugemens barbares de plusieurs peuples de l'Europe. En Suisse, quand un homme, vivant seul et sans serviteurs, était attaqué en trahison après l'*Ave Maria*, et qu'il parvenait à tuer l'agresseur, il devait prouver qu'en donnant la mort il n'avait fait que se défendre, et, pour établir la légitimité du meurtre, il prenait ou son chien, ou sa chatte, ou son coq, se présentait avec eux devant le juge, et, après avoir prêté serment en invoquant leur témoignage, il était déclaré absous. Nous ne parlerons point ici de la célèbre aventure du chien de Montargis, où cet animal paraît tout à la fois comme dénonciateur et comme champion d'un duel judiciaire, parce que cette aventure est très évidemment controuvée; peut-être en trouve-t-on l'origine soit dans l'histoire du chien dont parle Plutarque, qui attaqua, en présence de Pyrrhus, les meurtriers de son maître, et fut la cause première de leur condamnation, soit dans la vie de sainte Hadeloge, où l'on voit pareillement un chien révéler des assassins (1). Nous ferons remarquer seulement que cette légende ne faisait que consacrer, par un fait saisissant, la croyance généralement accréditée qu'un assassin pouvait trouver dans les animaux eux-mêmes des accusateurs et des juges, croyance utile et respectable, qui inspirait une terreur salutaire, et plaçait pour ainsi dire la vie des hommes sous la sauvegarde des hôtes inintelligens de son foyer.

V. — LES ANIMAUX DANS LA PHILOSOPHIE MODERNE.

La fin du XVIIe siècle marque dans la science, la littérature et les arts, l'extrême limite du sujet complexe et varié que nous avons essayé de mettre en lumière. A cette date, les traditions du moyen âge sont évoquées pour la dernière fois par les héraldistes. Le rêve s'évanouit, et de tant de récits merveilleux, il ne reste qu'un souvenir presque effacé dans la mémoire des hommes, et quelques pages oubliées dans de vieux livres. Dégagée de tous les faits apocryphes, l'histoire des animaux n'appartient maintenant ni à la poésie, ni à la morale, ni à l'enseignement religieux, mais à la science la plus positive et à l'observation la plus rigoureuse. Le peuple, et surtout le peuple des campagnes, qui reste plus longtemps sous le charme de l'ignorance et se plaît toujours aux merveilles, le peuple seul

(1) Bolland., 2 *febr.*, *vita sanctæ Hedelogæ*, p. 308.

garde encore quelques-unes des impressions profondes du passé. Il croit aux prophétiques avertissemens de la chouette, aux présages sinistres du corbeau, aux présages heureux de l'hirondelle. Il connaît les antiques cavernes habitées par des dragons, et la nuit de Noël le bouvier du Berri entend encore les bœufs causant entre eux dans ses étables. Quant à la science, elle dissèque, elle empaille, elle classifie, elle écarte impitoyablement la poésie et la légende, et cependant au-dessus de l'observation positive plane le problème éternel de l'intelligence et de la vie. Le moyen âge élevait l'animal au niveau de l'homme : la science moderne a voulu mesurer la distance qui séparait l'homme de l'animal; mais, malgré la recherche et l'effort, l'abîme n'a point été sondé.

La question de l'âme et de l'intelligence des bêtes a été posée nettement pour la première fois par Montaigne et le médecin espagnol George Gomez Pereira. Déjà, avec ces écrivains, se dessinent les deux écoles qui jusqu'à nos jours partageront la philosophie et la science en deux camps opposés. L'une de ces écoles, représentée à l'origine par Gomez Pereira, refuse l'intelligence aux animaux, et va même jusqu'à leur refuser la faculté de sentir; l'autre, représentée par Montaigne, leur accorde non-seulement la sensation, mais l'intelligence, et quelquefois même une âme. Cette contradiction se continue jusqu'à nos jours, et comme elle forme au point de vue philosophique le complément de notre sujet, nous allons la suivre rapidement en commençant par l'école de Pereira, qui soutient ce qu'on peut appeler la théorie matérialiste. Cette école compte parmi ses disciples quelques-uns des penseurs qui, dans les questions relatives à l'homme, ont défendu avec le plus d'ardeur les doctrines spiritualistes, tandis que dans l'école opposée on rencontre, parmi ceux qui donnent une âme aux animaux, quelques-uns des philosophes qui refusent une âme aux hommes.

Suivant Gomez Pereira, les animaux manquent absolument de la faculté de sentir; ce sont de véritables marionnettes dont une main invisible tire constamment les fils; ils jettent des cris de joie et de douleur sans ressentir ni douleur ni joie; ils mangent sans faim, ils boivent sans soif. Ce système trouva de nombreux partisans; Descartes le modifia dans sa théorie sur l'*automatisme* des bêtes. Suivant ce philosophe, « elles n'agissent point par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes. » Il leur accorde la vie, ce qu'il eût été fort difficile, il faut en convenir, de leur refuser; il leur accorde même le sentiment, mais il leur refuse absolument l'intelligence, et il les compare à des horloges qui, n'étant composées que de rouages et de ressorts, peuvent cependant compter les heures et « mesurer le temps plus justement que nous avec notre pru-

dence. » Malebranche est du même avis. « Il n'y a, dit-il, dans les animaux ni intelligence, ni âme, comme on l'entend ordinairement : ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir; ils ne désirent rien, ils ne craignent rien, ils ne connaissent rien, et s'ils agissent d'une manière qui marque intelligence, c'est que Dieu les ayant faits pour les conserver, il a formé leurs corps de telle façon qu'ils évitent machinalement et sans crainte tout ce qui est capable de les détruire. » Les opinions de Descartes et de Malebranche eurent un succès prodigieux. L'*automatisme* fut le *credo* des cartésiens et des jansénistes, et depuis Descartes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle on vit paraître une foule de livres où la discussion, comme dans la querelle du jansénisme, eut presque toujours pour unique résultat d'embrouiller la question. Les poètes eux-mêmes entrèrent en lice, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ceux qui furent le plus frappés des merveilles de l'instinct, ceux qui célébrèrent le plus heureusement ce qu'on eût appelé au moyen âge les *prodiges des bêtes*, Racine fils et le cardinal de Polignac entre autres, furent les premiers à déclarer qu'elles n'étaient que de pures machines.

Par cela seul qu'on avait exagéré dans un sens, on exagéra dans un sens contraire. Montaigne, contemporain de Pereira, soutint une thèse complétement opposée. Le sceptique, comme le théologien du moyen âge, humilie l'homme devant la bête : « Nous recognoissons assez, dit-il, à la plus part de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous, et combien nostre art est foible à les imiter. » Il leur accorde la réflexion, la prévoyance, le libre arbitre, le parler et le rire. « Nature, par une douceur maternelle, les accompaigne et guide comme par la main à toutes actions et commodités de leur vie..., tandis qu'elle nous abandonne au hasard et à la fortune, et à quester par art les choses nécessaires à nostre conservation... Les bestes qui savent, aiment et deffendent leurs bienfaicteurs, et qui poursuivent et oultragent les estrangers et ceux qui les offensent, elles représentent en cela quelqu'air de nostre justice, comme aussi en conservant une égualité très équitable en la disposition de leurs biens à leurs petits. Quant à l'amitié, elles l'ont sans comparaison plus vifve et plus constante que n'ont les hommes, etc. (1). » Montaigne, qui donne aux araignées *délibération, pensement* et *conclusion,* range l'homme et les bêtes *dans les barrières de la même police,* et cette phrase renferme à elle seule l'explication des procès dont nous avons parlé plus haut. Leibnitz, comme Montaigne, établit dans ses *Essais sur l'entendement humain*

(1) Voir Montaigne, *Essais,* liv. II, chap. 12.

une comparaison entre l'homme et la bête, comparaison dans laquelle notre espèce n'a point toujours l'avantage. « Il y a, dit-il, une différence excessive entre certains hommes et certains animaux brutes; mais si nous voulons comparer l'entendement de certains hommes et de certaines bêtes, nous y trouvons si peu de différence, qu'il sera malaisé d'assurer que l'entendement de ces hommes soit plus net et plus étendu que celui des bêtes (1). » Leibnitz ne s'en tient pas là. Il ne croit pas indigne de la bonté suprême d'accorder aux animaux une part de rémunération dans une autre vie. C'est toujours, on le voit, l'idée du moyen âge sur la responsabilité morale, idée que nous avons vue se traduire dans la jurisprudence par des procès et des supplices, et qui reçut au XVIIe siècle une consécration nouvelle dans l'écrit intitulé : *De Peccatis brutorum*, où il est traité longuement des péchés que les animaux peuvent commettre, soit par luxure, soit par gourmandise, soit par colère, etc. Le naturaliste Bonnet n'est pas éloigné non plus de leur attribuer des connaissances supérieures, une sorte de conscience et même de responsabilité, puisqu'il dit en termes formels qu'il lui paraît possible qu'un état futur leur soit réservé.

Pascal, Voltaire, Buffon, Locke, Condillac, Cuvier, Broussais, tous ceux en un mot qui ont cherché, par la pensée abstraite ou par l'étude des corps organisés, à pénétrer les mystères de la création, se sont posé, comme Montaigne, Descartes, Malebranche et Leibnitz, le problème de l'intelligence ou de l'automatisme des bêtes, et ici encore la contradiction éclate à chaque pas. Voltaire, qui repousse avec une verve étincelante ce qu'il appelle la *chimère de Descartes*, dit qu'entre les deux folies, — l'une qui ôte le sentiment aux organes mêmes du sentiment, l'autre qui loge un pur esprit dans une punaise, — on imagine un milieu, l'instinct. — « Mais qu'est-ce que l'instinct? se demande l'impitoyable railleur; c'est une force substantielle, c'est une forme plastique, c'est je ne sais quoi, c'est de l'instinct (2). » Depuis Voltaire, on a longuement discuté sur l'instinct, et la définition est toujours restée la même. On ne croit plus à l'automatisme de Descartes; on doute que Bernardin de Saint-Pierre se soit bien compris lui-même quand il a dit que l'âme des

(1) *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*, liv. IV, ch. 10.

(2) *Œuvres de Voltaire*, édit. Renouard, t. XXXIII, p. 196. — La définition la plus remarquable qui ait été donnée de l'instinct est, à notre avis, celle de Pascal. L'auteur des *Pensées* dit que c'est traiter indignement la raison de l'homme que de la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, « puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière. Il en est de même de tout ce que les animaux produi-

animaux était douée d'une faculté bien plus puissante que la *sensitive* et que l'*intellectuelle*, c'est-à-dire de la faculté *morale*, qui réunit trois qualités : — l'instinct, la passion, l'action. — Et quand on se souvient que le sage Malebranche comparait les cris douloureux d'un chien blessé au son d'une cloche, que pour prouver l'*automatisme* il tuait sa chienne d'un coup de pied, on se demande si le moyen âge n'avait point raison de préférer le rêve de la légende au rêve de la métaphysique, et si, dans ces mystères de l'être et de la vie, où la certitude échappe toujours et dont Dieu seul a le mot, le philosophe du XIXe siècle en sait plus que le solitaire de la Thébaïde, le moine ou le trouvère qui écrivit l'histoire de l'oiseau bleu, la légende de saint Brandan, ou le *Roman d'Alexandre?* Pour notre part, nous n'hésitons point, en cette question, à donner la préférence au trouvère et au moine sur le philosophe. Dans la philosophie, en effet, c'est la curiosité qui domine et qui cherche sans trouver. Dans la légende, c'est l'ignorance qui ne cherche pas, parce qu'elle croit avoir trouvé; mais du moins cette ignorance naïve ramène tout à l'idée de Dieu et à l'idée morale.

Glorification de Dieu et moralisation de l'homme, tel est donc le but de cette longue épopée des animaux dont nous venons de rapprocher les fragmens épars. C'est cette idée, aujourd'hui disparue de la science et de la philosophie, qui explique, dans le moyen âge, l'influence et la popularité de cette littérature étrange et barbare dont les *Bestiaires* sont un des côtés les moins connus. Sans doute l'étude positive de la nature n'a rien à tirer aujourd'hui de tous ces rêves, mais il nous a paru intéressant de recueillir, depuis Aristote jusqu'à Vulson de la Colombière, l'histoire idéale des êtres placés près de nous sur cette terre, soumis comme nous aux lois de la douleur et de la mort, et de montrer les animaux proposés à l'homme durant de longs siècles comme des modèles de sagesse et de vertu. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que jamais la satire de la nature humaine ne s'est produite sous une forme plus amère, et que jamais l'orgueil du roi de la création n'a été plus durement humilié.

CH. LOUANDRE.

sent par ce mouvement occulte. La nature les instruit à mesure que la nécessité les presse; mais cette science fragile se perd avec les besoins qu'ils ont. Comme ils la reçoivent sans étude, ils n'ont pas le bonheur de la conserver, et toutes les fois qu'elle leur est donnée, elle leur est nouvelle, puisque la nature n'ayant pour objet que de maintenir les animaux dans un ordre de perfection bornée, elle leur inspire cette science simplement nécessaire et toujours égale, de peur qu'ils ne tombent dans le dépérissement, et ne permet pas qu'ils y ajoutent, de peur qu'ils ne passent les limites qu'elle leur a prescrites. — Il n'en est pas ainsi de l'homme, etc. » (*Pensées* de Pascal, 1re part., art. 1er.)

LE

GENTILHOMME PAUVRE

SCÈNES DE LA VIE FLAMANDE.[1]

I.

Vers la fin du mois de juillet 1842, une calèche découverte roulait sur l'une des trois grandes chaussées qui conduisent des frontières hollandaises à Anvers. Bien que cette calèche eût été nettoyée et cirée avec une évidente sollicitude, tout en elle portait les traces d'un certain dénuement. La caisse, ébranlée par un long usage, se disjoignait sous les cahots; elle vacillait de côté et d'autre sur la soupente, et craquait, comme un squelette, dans les moyeux usés. La cape à demi rabattue resplendissait au soleil, grâce à l'huile dont elle était enduite; mais cet éclat d'emprunt ne dissimulait pas les déchirures et les crevasses nombreuses qui en sillonnaient le cuir. La poignée des portières et les autres parties en cuivre étaient, à la vérité, soigneusement écurées; mais les vestiges d'argenture, encore visibles dans le creux des ornemens, attestaient une ancienne opulence grandement amoindrie, sinon totalement disparue.

L'équipage était attelé d'un grand et robuste cheval, dont le pas court et pesant eût révélé sans peine à un connaisseur qu'il était ordinairement employé à de plus rudes travaux, et qu'il avait l'habitude de traîner le chariot

(1) C'est la *Revue des Deux Mondes* qui a la première en France fait connaître les romans de M. Henri Conscience. — Voyez *le Romancier de la Flandre*, par M. Saint-René Taillandier, n° du 15 mars 1849. — Depuis, M. Henri Conscience a donné plusieurs œuvres nouvelles, et nous ne pouvons mieux faire, pour continuer le travail de M. Saint-René Taillandier et en même temps donner une idée nette de la manière du *romancier de la Flandre*, que d'accueillir ici une de ses productions les plus récentes et les plus justement appréciées, qui a été traduite, sous les yeux de l'auteur, par M. Léon Wocquier, professeur à la faculté des lettres de Gand.

et de creuser les sillons. Sur le siége de devant était assis un jeune paysan de dix-sept ou dix-huit ans : il était en livrée, un ruban d'or ornait son chapeau, et des boutons de cuivre brillaient à son habit; mais le chapeau tombait jusqu'à ses oreilles, et l'habit était si large, que le jeune homme s'y perdait comme dans un sac. Assurément ces vêtemens, propriété du maître, avaient servi aux prédécesseurs du laquais qui les portait, et avaient dû, pendant une longue suite d'années, passer de main en main jusqu'à l'usufruitier actuel.

La seule personne qui se trouvât dans le fond de la voiture était un homme d'une cinquantaine d'années. Personne ne se fût douté qu'il était le maître de ce laquais novice et le propriétaire de ce vieil équipage en désarroi, car tout en lui commandait le respect et la considération. Le front penché, abîmé dans une profonde méditation, il demeurait immobile et rêveur jusqu'à ce qu'un bruit quelconque annonçât l'approche d'une autre voiture. Alors il relevait la tête. Son œil s'adoucissait et prenait le serein éclat du regard de l'homme heureux; mais à peine avait-il échangé un gracieux salut avec les passans, qu'un voile de tristesse s'étendait sur ses traits, et que sa tête s'affaissait lentement sur sa poitrine.

Un instant d'attention suffisait pour qu'on se sentît attiré vers cet homme par une secrète sympathie. Son visage, bien qu'amaigri et creusé de rides nombreuses, était si régulier et si noble, son regard à la fois si doux et si profond, son large front si pur et si imposant, qu'on ne pouvait douter qu'il n'eût en partage tous les trésors de l'esprit et du cœur. Selon toute apparence, cet homme avait beaucoup souffert. Si l'expression de sa physionomie n'en eût pas donné la complète conviction, il suffisait pour l'attester des cheveux blancs qui, de si bonne heure, attachaient à son crâne une couronne argentée, et du feu sombre et étrange qui brillait parfois dans ses yeux noirs comme un reflet des pensées qui l'accablaient.

Le costume concordait parfaitement avec l'extérieur de celui qui le portait: il était marqué du cachet de cette riche et l'on pourrait dire magnifique simplicité que peuvent seuls donner une grande habitude du monde et un sentiment exquis des convenances. Le linge était d'une remarquable blancheur, le drap de l'habit d'une extrême finesse, le chapeau d'une fraîcheur parfaite. De temps en temps, lorsque quelqu'un passait sur la chaussée, le gentilhomme tirait une belle tabatière d'or et y plongeait les doigts d'une façon si distinguée, que rien qu'à ce geste insignifiant on eût pu dire qu'il appartenait aux classes les plus élevées de la société. Il est vrai qu'un œil inquisiteur et malveillant eût pu, par un sévère examen, découvrir que la brosse avait usé jusqu'à la trame le drap de son habit, que les soies de son chapeau étaient ramenées avec peine sur certains endroits usés, et que ses gants avaient été raccommodés plusieurs fois; même, si l'on eût pu voir au fond de la voiture, on eût remarqué que la botte gauche était crevée de côté, et que le bas gris qui se trouvait au-dessous était noirci d'encre. Cependant tous ces indices d'indigence étaient dissimulés avec tant d'art, ces habits étaient si bien portés avec l'aisance et la désinvolture de la richesse, que tout le monde eût pensé que, si le propriétaire n'en mettait pas de meilleurs, c'était uniquement parce que cela ne lui plaisait pas.

La calèche, qui marchait passablement vite, suivait la chaussée depuis

deux heures, lorsque le domestique fit arrêter le cheval hors de la ville d'Anvers, sur la digue, en face d'une petite auberge. L'hôtesse et le garçon d'écurie sortirent et aidèrent à dételer le cheval en comblant de marques d'un profond respect le maître du vieil équipage. Ce personnage était sans doute un hôte habituel de l'auberge, car chacun l'appelait par son nom.

— Il fait beau temps, n'est-ce pas, monsieur de Vlierbecke? mais il fera chaud aujourd'hui. S'il pleuvait un peu, cela ne ferait pas de mal dans les hautes terres, n'est-il pas vrai, monsieur de Vlierbecke? Faut-il donner au cheval de notre avoine? Ah! le domestique a apporté le picotin avec lui. Avez-vous besoin de quelque chose, monsieur de Vlierbecke?

Pendant que l'hôtesse lui faisait avec une extrême volubilité ces questions et bien d'autres, M. de Vlierbecke descendit de voiture. Il adressa quelques paroles flatteuses à l'hôtesse, lui fit compliment sur sa santé, s'informa de chacun de ses enfans, et finit par lui annoncer qu'il devait se rendre en ville à l'instant. Il lui serra cordialement la main, mais avec une sorte de bienveillance protectrice qui laissait intacte la distance qui les séparait; puis, après avoir donné quelques ordres à son domestique et salué avec affabilité, il se dirigea à pied vers le pont qui conduit en ville.

M. de Vlierbecke s'arrêta un instant sur un point isolé des glacis extérieurs, secoua la poussière qui couvrait ses vêtemens, brossa son chapeau avec son foulard, et franchit ensuite la Porte-Rouge. En entrant en ville, où il allait rencontrer de nombreux passans et se trouver constamment en butte aux regards, il redressa la tête et la taille; sa physionomie prit cette sereine expression de contentement de soi qui fait croire aux autres que l'on est heureux. Et cependant, tandis qu'une inaltérable satisfaction se peignait sur son visage, son âme était en proie à de profondes et douloureuses angoisses. Il allait au-devant d'une humiliation, et d'une humiliation dont la seule probabilité faisait saigner son cœur; mais il y avait au monde un être qu'il aimait plus que sa vie, plus que son honneur, — sa fille! Pour elle, il avait si souvent sacrifié son orgueil; pour elle, il avait tant de fois souffert comme un martyr! Cet amour le dominait tellement que chaque souffrance, chaque épreuve nouvelle l'élevait à ses propres yeux, et lui faisait considérer la douleur comme une chose qui ennoblit et sanctifie.

Néanmoins son cœur était ému, et précipitait le sang dans ses veines avec plus de violence à mesure qu'il s'enfonçait vers l'intérieur de la ville et s'approchait de la maison où il allait faire une pénible tentative. Il s'arrêta bientôt devant une porte, et malgré l'admirable puissance qu'il avait sur lui-même, sa main trembla en tirant le cordon de la sonnette. A la vue du domestique qui lui ouvrait, il redevint maître de lui. — Monsieur le notaire est-il chez lui? demanda-t-il.

Le domestique répondit affirmativement, l'introduisit dans un petit salon, et alla avertir son maître. Demeuré seul, M. de Vlierbecke posa précipitamment le pied droit sur le gauche; il s'assura que, grâce à cette attitude, on ne pouvait s'apercevoir du désastre de sa chaussure, et tira sa tabatière d'or. Le notaire entra : son visage avait un air officieux, et il se préparait à faire un salut poli et prévenant; mais à peine eut-il reconnu celui qui l'attendait, que sa physionomie s'assombrit, et prit cette expression de réserve dont on s'arme lorsqu'on prévoit une demande importune à laquelle on veut opposer

un refus. Bien loin d'étaler le luxe de paroles qui lui était habituel, le notaire se borna à quelques mots de froide politesse, et vint s'asseoir devant M. de Vlierbecke en gardant un silence qui était une muette interrogation.

Humilié et blessé de rencontrer un accueil aussi peu bienveillant, M. de Vlierbecke fut saisi d'un frisson glacial et pâlit légèrement; mais il reprit courage aussitôt, et dit d'un ton suppliant : — Veuillez m'excuser, monsieur le notaire. Pressé par une impérieuse nécessité, je viens encore une fois faire appel à votre bonté et solliciter de votre générosité un petit service.

— Et que désire monsieur de moi? demanda le notaire avec méfiance.

— Je voudrais, monsieur le notaire, que vous me trouvassiez encore une somme de mille francs, ou même moins, garantie par une hypothèque sur mes propriétés. Toutefois ce n'est pas là le but spécial de ma visite; j'ai absolument besoin d'argent aujourd'hui, et je désire que vous me prêtiez deux cents francs ce matin même. J'ose espérer, monsieur le notaire, que vous ne me refuserez pas ce léger secours, qui doit me sauver d'un extrême embarras.

— Mille francs? sur hypothèque? grommela le notaire. Et qui en servira la rente? Vos biens sont grevés au-delà de leur valeur.

— Oh! vous vous trompez, monsieur le notaire! s'écria M. de Vlierbecke avec une profonde émotion.

— Pas le moins du monde. Sur l'ordre des personnes qui vous ont avancé de l'argent, j'ai fait faire l'estimation de toutes vos propriétés au taux le plus élevé. Il en résulte que vos créanciers ne recouvreront leurs capitaux que dans le cas d'une vente extrêmement avantageuse. Vous avez fait une irréparable folie, monsieur; si j'eusse été à votre place, je n'aurais pas sacrifié toute ma fortune et celle de ma femme pour secourir et sauver un ingrat, je dirais presque un trompeur, fût-il ou non mon frère!

M. de Vlierbecke, accablé par un pénible souvenir, baissa la tête, mais laissa sans réponse l'accusation portée contre son frère. Ses doigts serraient convulsivement la tabatière d'or. Le notaire reprit :

— Par cette imprudente action, vous vous êtes plongés dans la misère, vous et votre enfant, car vous ne pouvez plus le dissimuler. Pendant dix années, — Dieu sait au prix de quelles souffrances, — vous avez pu garder le secret de votre ruine; mais l'instant inévitable approche où vous serez forcé de vendre vos biens...

Le gentilhomme fixait sur le notaire un regard où se lisaient l'angoisse et le doute.

— Il en est ainsi cependant, poursuivit le notaire. M. de Hoogebaen est mort pendant son voyage en Allemagne. Les héritiers ont trouvé dans la maison mortuaire l'obligation de quatre mille francs à votre charge, et m'ont donné avis qu'il ne fallait plus songer à la renouveler. Si M. de Hoogebaen était votre ami, ses héritiers ne vous connaissent pas. Pendant dix ans, vous avez négligé d'amortir cette dette; vous avez payé deux mille francs de rente; dans votre propre intérêt, il est temps que cela finisse. Il vous reste encore quatre mois, monsieur de Vlierbecke, quatre mois avant l'échéance de l'effet...

— Encore quatre mois! dit d'une voix sombre le gentilhomme, quatre mois, et alors, ô mon Dieu!...

— Alors vos biens seront vendus de par la loi. Je comprends que cette perspective vous soit pénible; mais, puisque vous êtes placé devant un destin

que rien ne peut conjurer, vous ne pouvez rien faire de mieux que de vous préparer à recevoir avec courage le coup qui vous menace. Laissez-moi mettre vos biens en vente pour cause de départ; vous échapperez ainsi à la honte d'une expropriation forcée.

Depuis quelques instans, M. de Vlierbecke, voilant ses yeux des deux mains, paraissait écrasé par les lugubres paroles du notaire. Lorsque celui-ci l'engagea à faire vendre volontairement ses biens, le gentilhomme releva la tête et dit avec un calme douloureux :

— Votre conseil est bon et généreux, monsieur le notaire, et cependant je ne le suivrai point. Vous savez que tous mes sacrifices, ma pénible existence, mes éternelles angoisses ne tendent qu'à assurer le sort de mon unique enfant; vous seul savez, monsieur le notaire, que tout ce que je fais n'a qu'un seul but, mais un but que je considère comme sacré. Eh bien! je crois que Dieu va exaucer la prière que je lui adresse depuis dix ans; ma fille est aimée d'un jeune homme riche, dont j'admire les purs et généreux sentimens; sa famille nous témoigne beaucoup de sympathie. Quatre mois! le temps est court, c'est vrai; mais faut-il que par une vente anticipée j'anéantisse toutes mes espérances? Dois-je accepter dès aujourd'hui pour mon enfant et pour moi-même une misère qui frappe tous les yeux, à l'heure où je vais peut-être atteindre au but pour la réalisation duquel j'ai tant souffert?

— Vous voulez donc tromper ces gens? Peut-être préparez-vous par-là à votre fille de plus grandes infortunes!

Le mot *tromper* fit tressaillir le gentilhomme; un frisson nerveux parcourut ses membres, et la rougeur de la honte colora son noble front. — Tromper! dit-il avec une ironie amère, oh! non! mais je ne veux pas étouffer par l'aveu de ma misère l'amour qu'une réciproque sympathie fait doucement éclore dans ces deux jeunes cœurs. Seulement, lorsqu'il s'agira de part ou d'autre de prendre une décision, j'exposerai loyalement l'état de mes affaires. Si cette révélation amène l'anéantissement de mes espérances, je suivrai votre conseil, je vendrai tout ce que je possède, j'abandonnerai ma patrie, et j'irai chercher, en donnant des leçons sur la terre étrangère, à y gagner pour ma fille et pour moi ce qui est nécessaire à la vie.

Il se tut un instant, puis poursuivit à demi-voix et comme en lui-même :

— Et cependant j'ai promis près du lit de mort de ma femme bien-aimée, j'ai promis sur la croix que ma fille ne partagerait pas ce misérable sort, mais qu'elle aurait une existence calme et heureuse! Dix années de souffrances, dix années d'abaissement, n'ont pu réaliser ma promesse. Maintenant enfin un dernier rayon d'espoir éclaire notre sombre avenir...

Il prit d'une main tremblante la main du notaire, le regarda dans les yeux d'un air égaré, et s'écria d'une voix suppliante : — O mon ami, secondez-moi dans ce suprême et décisif effort; ne prolongez pas ma torture, accordez-moi ce que je vous demande; aussi longtemps que je vivrai, je bénirai le nom de mon bienfaiteur, le nom du sauveur de mon enfant!

Le notaire retira sa main et répondit avec embarras : — Mais je ne comprends pas ce que tout cela peut avoir de commun avec la somme que vous voulez emprunter.

M. de Vlierbecke mit la main dans sa poche et répondit d'une voix triste :

— Ah! c'est ridicule, n'est-ce pas, de tomber aussi bas et de voir son bonheur

ou son éternel malheur dépendre de choses dont tout autre homme se raillerait? C'est ainsi pourtant. Ce jeune homme vient avec son oncle dîner demain chez nous; l'oncle s'est invité lui-même; nous n'avons rien à leur offrir; ma fille a besoin de quelques bagatelles pour être convenablement mise, car à notre tour nous serons sans doute conviés par eux. Notre isolement ne cachera plus longtemps notre misère : des sacrifices de toute espèce ont été faits pour ne pas succomber sous la honte...

En prononçant ces derniers mots, sa physionomie prit une expression déchirante; il tira la main de sa poche, et montrant au notaire deux francs environ en menue monnaie : — Voyez, dit-il en souriant amèrement, voilà tout ce que je possède encore! Et demain des gens riches dînent chez moi; si mon indigence se trahit en quelque chose, tout espoir pour ma fille est perdu! Pour l'amour de Dieu, monsieur le notaire, soyez généreux, venez à mon aide!

— Mille francs! murmura le notaire; je ne puis tromper mes commettans. Quel gage garantira cette somme? Vous ne possédez rien qui ne soit grevé outre mesure.

— Mille,... cinq cents,... deux cents! s'écria le gentilhomme; mais prêtez-moi du moins de quoi sortir de ce cruel embarras!

— Je n'ai pas de fonds disponibles, répondit le notaire; dans quinze jours peut-être, et encore ne puis-je l'assurer.

— Eh bien! par amitié, je vous en supplie, dit le gentilhomme, prêtez-moi sur votre propre caisse!

— Je ne puis espérer que vous me rendiez jamais ce qui vous sera prêté, dit le notaire avec un visible dépit; c'est donc une aumône que vous demandez?

Le gentilhomme s'agita péniblement sur son siége et devint tout pâle, un éclair brilla dans ses yeux, et son front se plissa convulsivement; cependant il réprima sur-le-champ sa violente émotion, inclina la tête et murmura avec une sombre résignation : — Une aumône! soit. Buvons cette dernière goutte du calice de douleur! C'est pour mon enfant...

Le notaire prit dans un tiroir quelques pièces de cinq francs et les présenta au gentilhomme. Soit que celui-ci se sentît blessé de se voir offrir une aumône véritable, soit que la somme lui parût trop minime pour lui être utile, il jeta sur l'argent un regard farouche, et se laissa tomber sur son siége en poussant un soupir déchirant et en couvrant son visage de ses deux mains.

Un domestique vint annoncer un autre visiteur; le gentilhomme se leva brusquement dès que le laquais eut quitté le salon, et essuya deux larmes qui brillaient dans ses yeux. Le notaire lui montra encore les pièces de cinq francs qu'il avait déposées sur le coin de la table; mais M. de Vlierbecke détourna les yeux avec une espèce d'horreur et dit avec précipitation :

— Monsieur le notaire, pardonnez-moi ma hardiesse; je n'attends plus de vous qu'une grâce...

— Et laquelle?

— Au nom de ma fille, gardez-moi le secret.

— Quant à cela, vous me connaissez depuis longtemps : soyez sans inquiétude... Vous refusez donc ce léger secours?

— Merci! merci! s'écria le gentilhomme en repoussant la main du notaire; puis, tremblant comme si la fièvre l'eût saisi, il sortit du salon et franchit la porte de la rue sans attendre que le domestique vînt la lui ouvrir.

Encore étourdi du coup qui venait de le frapper, hors de lui et mourant de honte, la tête penchée sur la poitrine et les yeux fixés sur le sol, le malheureux gentilhomme parcourut pendant quelque temps les rues sans savoir où il se trouvait. Enfin le sentiment de la nécessité le tira peu à peu de son rêve fiévreux; il se dirigea vers la porte de Borgerhout, et s'enfonça dans les fortifications jusqu'à ce qu'il se trouvât tout à fait seul. Là une lutte terrible parut s'engager en lui : ses lèvres s'agitaient rapidement; sur sa physionomie se succédaient mille expressions diverses de souffrance, de honte et d'espoir. Cependant il tira de sa poche la tabatière d'or, considéra avec une amère tristesse les nobles armoiries qui y étaient gravées, et se plongea dans une rêverie désespérée dont il sortit tout à coup, comme s'il venait de prendre une solennelle résolution. Enfin, les yeux fixés sur la tabatière, il se mit à gratter les armes avec un canif, et murmura d'une voix calme, quoique tremblante encore d'émotion : — Souvenir de mon excellente mère, talisman protecteur qui as si longtemps caché ma misère et que j'invoquais comme un bouclier sacré toutes les fois que ma détresse allait se trahir, — ô toi, dernier legs de mes ancêtres, il faut aussi que je te dise adieu; il faut, hélas! que je te profane de ma main! Puisse ce dernier service que tu me rends nous sauver d'une humiliation plus grande!

Une larme coula sur ses joues et sa voix s'éteignit. Il poursuivit néanmoins son étrange travail et gratta le couvercle de la boîte jusqu'à ce que les armoiries eussent complétement disparu. Alors le gentilhomme rentra en ville et parcourut un grand nombre de petites rues solitaires en interrogeant toutes les enseignes d'un regard timide et détourné. Après avoir erré une heure, il entra dans une étroite ruelle du quartier Saint-André, et poussa soudain une exclamation de joie, attestant qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait. Son regard s'était arrêté sur une enseigne qui portait pour inscription ces seuls mots : *Commissionnaire juré du mont-de-piété;* dans cette maison, on prêtait sur toute espèce de gage, au nom de l'établissement que nous venons de nommer. Le gentilhomme passa devant la porte et alla jusqu'au bout de la rue; puis il revint sur ses pas, pressant ou ralentissant sa marche quand une autre personne se montrait dans la rue, jusqu'à ce qu'il eût trouvé enfin un moment favorable pour se glisser, en longeant les murs, dans la maison qui portait l'enseigne en question.

Longtemps après il en sortit et gagna précipitamment une autre rue. Une certaine joie brillait dans ses yeux, mais la vive rougeur qui colorait son visage témoignait assez qu'il n'avait obtenu le secours désiré qu'au prix d'une nouvelle humiliation. Il eut bientôt gagné le centre de la ville. Là il entra chez un marchand de comestibles, et fit emballer dans une bourriche une poularde farcie, un pâté, des conserves et d'autres menues provisions de table; il en paya le prix et dit qu'il enverrait son domestique prendre le tout. Plus loin, il acheta chez un orfévre deux cuillers d'argent et une paire de boucles d'oreilles, puis il s'éloigna de ce quartier pour aller probablement faire ailleurs de nouvelles emplettes.

II.

Dans nos landes couvertes de bruyères, l'homme a entrepris une lutte victorieuse pour tirer le sol du sommeil éternel auquel il semblait condamné

par la nature. Il a fouillé les stériles entrailles de la terre et l'a arrosée de ses sueurs; il a appelé à son aide la science et l'industrie, desséché les marais, arrêté dans leur cours vers la Meuse les ondes bienfaisantes qui descendent des montagnes, et fait circuler ainsi de riches et vivifiantes artères dans un sol engourdi comme un cadavre depuis des milliers d'années. Glorieux combat de l'homme contre la matière! triomphe magnifique qui transformera un jour l'infertile Campine (1) en une contrée féconde et bénie! En vérité, nos descendans n'y croiront pas, lorsque, sous leur regard charmé, le froment ondoiera comme une mer, ou que l'herbe verdoyante s'étendra au fond des vallées là où le soleil brise aujourd'hui ses rayons dans les prismes d'un sable aride et brûlant!

Cependant, au nord de la ville d'Anvers, dans la direction des frontières hollandaises, on remarque à peine aujourd'hui quelques traces de défrichement. Ce n'est guère que le long de la chaussée qu'on voit l'agriculture s'avancer sur la lande sablonneuse; plus loin, au cœur du pays, tout est encore inculte et sauvage. Là se déroulent à perte de vue des plaines arides qui n'ont pour toute végétation que de maigres bruyères, et parfois l'horizon n'est borné que par cette teinte bleuâtre et nuageuse qui dit que le désert s'étend bien au-delà de la portée du regard. Seulement, si l'on parcourt de grandes distances, on rencontre de temps en temps un ruisseau qui serpente en méandres capricieux, et dont l'onde limpide, encadrée d'une verdoyante bordure, court au milieu de fraîches prairies et d'arbres pleins de séve et de vigueur. Le long des rives du filet murmurant ou dans les terrains un peu plus hauts s'élèvent des fermes isolées, des maisons de campagne, voire des villages entiers, comme si l'homme, de même que la terre, ne demandait qu'une eau courante pour y trouver la nourriture et la vie.

Dans un de ces endroits où la présence de prairies et de pâturages a rendu la culture possible, se trouvait, au bord d'un chemin écarté, une ferme passablement importante. Les grands arbres qui étendaient aux alentours leur ombre majestueuse attestaient que l'homme avait, depuis des siècles, pris possession de ces lieux. En outre, les fossés qui entouraient l'habitation, et le pont de pierre qui en précédait la porte principale, faisaient supposer avec raison que cette demeure avait dû être une propriété seigneuriale. On la nommait, dans les environs, le *Grinselhof*. Toute la partie antérieure était occupée par la métairie, c'est-à-dire le logis du fermier, les étables et les granges, si bien que le passant ne pouvait guère apercevoir ce qui se trouvait ou se passait dans l'enceinte des fossés, que protégeaient en outre d'épais massifs de verdure, et c'était en effet un mystère, même pour le fermier. Ces impénétrables massifs qui s'élevaient derrière sa demeure dérobaient comme un rideau l'intérieur de la campagne à son regard curieux. Ni lui ni aucun des siens ne pouvait franchir cette limite sans être spécialement appelé au-delà.

Au fond de la propriété, à l'abri d'un ombrage séculaire, se trouvait une vaste maison que les paysans nommaient le château. Là habitait avec sa fille un gentilhomme menant une vie aussi solitaire et aussi retirée que celle

(1) On nomme *Campine* les vastes espaces incultes qui s'étendent, au nord de la Belgique, des environs d'Anvers jusqu'à Venloo. Le défrichement de la Campine, entrepris sur une grande échelle depuis quelques années, donne déjà les plus heureux résultats.

d'un ermite, sans valet ni servante, et fuyant avec soin toute société. On croyait dans le pays qu'une avarice ou plutôt une ladrerie inexplicable avait poussé ce gentilhomme, qui possédait de beaux biens au soleil, à se séquestrer ainsi loin du monde. Quant au fermier, il évitait soigneusement toute explication sur ce point, et respectait la mystérieuse conduite de son maître. Ses affaires prospéraient, car la terre était fertile et le fermage peu élevé. Il en était reconnaissant envers le gentilhomme, et, chaque dimanche, lui prêtait volontiers un cheval qui, attelé à la vieille calèche, le conduisait lui et sa fille à l'église du village. De plus, dans les grandes circonstances, le jeune fils du fermier était au service du maître en qualité de laquais.

C'est une des dernières après-dinées du mois de juillet. Le soleil a presque accompli sa course quotidienne et s'incline vers l'occident; toutefois ses rayons, bien que moins ardens qu'à l'heure de midi, sont encore chauds et inondent l'air de brûlantes effluves. Au Grinselhof aussi les derniers feux du soleil couchant se jouent gaiement dans le feuillage; tandis que les rayons obliques dorent la cime des arbres de teintes à la fois douces et éclatantes, la verdure prend du côté de l'orient des nuances plus sombres, et le fond des bosquets s'enveloppe d'une mystérieuse obscurité. Des ombres gigantesques s'étendent sur le sol, et, après la suffocante chaleur du jour, la brise du soir s'éveille lentement et remplit l'atmosphère de senteurs rafraîchissantes.

Et néanmoins tout est triste au Grinselhof : un silence de mort pèse comme une pierre sépulcrale sur l'habitation déserte; les oiseaux se taisent, le vent repose, pas une feuille ne bouge; la lumière seule semble y vivre. A voir cette absence totale de mouvement et de bruit, on croirait la nature plongée ici pour toujours dans un magique sommeil. Le regard cherche en vain à sonder les ténébreuses profondeurs de la végétation abandonnée à elle-même, et l'on se surprend à frissonner, comme si cette morne et muette solitude cachait dans son sein quelque lugubre mystère...

Soudain le feuillage s'agite au fond de l'épais bosquet, et les branches se courbent bruyamment sous la course rapide d'un être invisible. Une multitude d'oiseaux quittent leur retraite et s'envolent tumultueusement comme s'ils fuyaient à l'approche d'un danger. La seule apparition d'un être humain apporterait-elle l'animation et la vie là où semblaient régner à jamais le silence et la mort? Le bosquet s'ouvre. Une jeune fille toute vêtue de blanc s'élance hors des coudriers et vole, un filet de soie à la main, à la poursuite d'un papillon. Elle court plus rapide qu'une biche, le corps tendu, le bras levé, effleurant à peine le sol de la pointe des pieds; elle semble avoir des ailes plus légères que les oiseaux qui, sur son passage, ont abandonné leur asile. Ses cheveux flottent librement en boucles ondoyantes sur son cou charmant. Voyez, elle prend un élan, elle bondit...

Qu'il est gracieux et magnifique, le papillon qui voltige et danse au-dessus de sa tête, comme s'il prenait plaisir à jouer avec elle! Ses ailes dentelées sont semées d'yeux d'azur, de pourpre et d'or.

Un cri de joie s'échappe de la poitrine de la jeune fille. Elle a failli saisir l'objet de son envie; mais elle a à peine effleuré du bout du filet les ailes du papillon, qui, bien que mutilé, s'élève dans les airs hors de sa portée. Elle le suit tristement du regard jusqu'à ce que ses couleurs se perdent dans le ciel

bleu. Un instant encore elle hésite, puis elle prend à pas lents un sentier plus praticable que le chemin qu'elle vient de suivre.

Qu'elle est belle! Le soleil a légèrement bruni son teint délicat, mais le velouté vermeil de ses joues n'en ressort que mieux, et son visage y gagne une charmante expression d'énergie et de santé. Sous un front élevé, ses beaux yeux noirs brillent à travers de longs cils. Son ravissant visage est encadré de cheveux flottans qui ondoient sur les épaules, et ne laissent entrevoir que de temps en temps un col de cygne. Sa taille est svelte et élancée; une simple robe blanche ceinte d'un modeste ruban ne dissimule pas ses formes délicates. Quand elle lève la tête et que son regard se perd dans l'azur du ciel, on croirait facilement voir en rêve une fille de l'air; on la prendrait pour la fée du Grinselhof.

Tantôt elle erre dans les sentiers perdus, absorbée par des souvenirs aimés et savourant les douces émotions qui agitent son cœur; tantôt, de souriante devenue grave, elle s'arrête, et ses beaux yeux s'inclinent pensifs vers la terre. Elle se rapproche ainsi d'un parterre où des œillets brûlés par les feux du jour penchent leur tête languissante. Ces fleurs devaient être l'objet d'une affection particulière, car toutes étaient liées à un soutien en bois blanc et soigneusement préservées de l'invasion des mauvaises herbes. Le choix des fleurs, les soins enfantins dont elles étaient entourées, une espèce de délicate sollicitude qui se sent, mais ne s'exprime pas, tout témoignait qu'une main de femme, — une main de jeune fille, — élevait et choyait ces favorites. La jeune fille avait remarqué de loin qu'elles s'inclinaient épuisées et flétries; elle s'approcha pleine d'anxiété, et dit en relevant de la main le calice d'un œillet : — O mon Dieu! mes pauvres petites fleurs, j'ai oublié hier de vous arroser! Vous avez soif, n'est-ce pas? Vous languissez en m'attendant, et vous courbez la tête comme si vous alliez mourir!

Et elle poursuivit rêveuse : — Mais aussi depuis hier je suis si distraite, si joyeuse, si...

Elle baissa les yeux, et hésitant comme par pudeur, elle murmura d'une voix douce : — Gustave!

Immobile comme une statue, seule avec une vision enchanteresse, elle oublia un instant les fleurs et peut-être avec elles le monde entier. Bientôt ses lèvres s'émurent et murmurèrent à demi voix : — Toujours, toujours son image devant mes yeux! toujours sa voix qui me poursuit! Impossible d'échapper à cette fascination! Mon Dieu, que se passe-t-il en moi?

Elle se tut, puis elle parut s'éveiller soudain, releva vivement la tête et rejeta en arrière les boucles épaisses de sa chevelure, comme si elle eût voulu se débarrasser de la pensée qui l'obsédait. — Attendez, mes chères fleurs, dit-elle aux œillets en souriant; attendez, je vais vous apporter aide et fraîcheur!

Elle disparut dans le bosquet et en rapporta bientôt des rameaux qu'elle disposa de manière à ombrager les fleurs, après quoi elle prit un petit arrosoir, et courut à travers l'herbe vers un bassin ou plutôt un petit étang creusé au milieu du gazon, et autour duquel des saules pleureurs laissaient pendre leurs rameaux ondoyans.

La surface de l'eau était calme et unie à son arrivée, mais à peine son image s'y fut-elle reflétée, que le vivier parut fourmiller d'êtres vivans. Des centaines

de dorades de toutes couleurs, — rouges, blanches, noires, — nageaient vers elle en frétillant, la gueule hors de l'eau et béante, comme si les pauvres petits animaux s'étaient efforcés de parler à la jeune fille. Elle, se retenant d'une main au tronc du saule pleureur le plus proche, se courbait gracieusement sur l'eau et s'efforçait de remplir l'arrosoir sans toucher les dorades. — Allons, allons, laissez-moi en paix, disait-elle en les écartant avec précaution, je n'ai pas le temps de jouer;... je vais vous apporter votre dîner tout à l'heure. — Mais les poissons frétillèrent autour de l'arrosoir, jusqu'à ce qu'elle l'eût retiré de l'étang, et même, après le départ de la jeune fille, ils continuèrent de s'attrouper tout en émoi près du bord que son pied avait foulé.

Elle vient d'arroser les fleurs; l'arrosoir a lentement glissé de sa main sur le sol. La tête penchée, elle dirige ses pas vers l'habitation solitaire; elle revient avec la même lenteur, jette du pain blanc aux dorades, et se remet, inattentive et tout absorbée par ses pensées, à parcourir les sentiers du jardin.

Elle gagna enfin un endroit où un gigantesque catalpa étendait au-dessus du chemin, comme un vaste parasol, ses branches, qui se courbaient jusqu'au sol. Sous ce frais ombrage se trouvaient une table et deux chaises. Un livre, un encrier, une broderie, témoignaient que la jeune fille s'était assise là peu auparavant.

Maintenant encore elle s'affaissa sur l'une des chaises, prit tour à tour en main le livre et la broderie, les laissa retomber l'un et l'autre, et bientôt, succombant sous les pensées qui l'accablaient, elle inclina sa belle tête sur son bras, comme quelqu'un qui est las et veut se reposer. Pendant quelque temps, ses grands yeux demeurèrent vaguement fixés dans l'espace; par intervalles un doux sourire se jouait sur ses lèvres, et ses lèvres s'agitaient comme si elle se fût entretenue avec un ami. Parfois ses paupières fatiguées se fermaient, mais les cils se relevaient toujours pour retomber plus lourdement encore, jusqu'à ce qu'enfin un profond sommeil parut s'emparer de la jeune fille. Dormait-elle? Ah! son âme du moins veillait et était heureuse, car le doux sourire animait toujours ses traits, et s'il disparaissait parfois pour faire place à une expression plus calme, il revenait bientôt jeter sur sa pure et transparente physionomie le charmant reflet du bonheur et de la joie. On eût dit que ses rêveries avaient pris un corps et planaient devant ses yeux, inondant son cœur d'indicibles jouissances, comme une ronde magique bercée par la brise du soir.

Depuis longtemps déjà, elle était plongée, par un songe séduisant, dans un oubli complet de la vie réelle, lorsqu'à la porte d'entrée, un bruit de roues et le puissant hennissement d'un cheval vinrent troubler le silence du Grinselhof. Cependant la jeune fille ne s'éveilla pas.

La vieille calèche, revenue de la ville, venait de s'arrêter près de l'écurie de la ferme. Le fermier et sa femme accoururent pour saluer leur maître et aider à dételer le cheval. Tandis qu'ils s'occupaient de cette besogne, M. de Vlierbecke descendit de voiture et leur adressa quelques paroles bienveillantes, mais d'une voix si pleine de tristesse, que tous deux le contemplèrent avec étonnement. A la vérité, sa calme gravité ne l'abandonnait jamais, même lorsqu'il était le plus affable; mais en ce moment sa physionomie dénotait un abattement tout-à-fait extraordinaire. Il semblait brisé de fatigue,

et son regard, d'ordinaire si plein de vie, s'éteignait, morne et languissant, sous ses sourcils abaissés.

Le cheval était à l'écurie; le jeune domestique, qui avait déjà déposé la livrée, tira de la voiture quelques paniers et paquets qu'il déposa sur la table de la ferme. Sur ces entrefaites, M. de Vlierbecke s'approcha du fermier. — Maître Jean, dit-il, j'ai besoin de vous. Il vient du monde demain au Grinselhof. M. Denecker et son neveu dînent ici.

Le fermier, au comble de la stupéfaction, regardait son maître, la bouche béante; il n'en pouvait croire ses oreilles. Après un instant, il demanda d'une voix pleine d'hésitation :

— Ce gros riche monsieur, qui, le dimanche à la grand'messe, se met près de vous au jubé?

— Lui-même, maître Jean; qu'y a-t-il de si surprenant à cela?

— Et le jeune M. Gustave, qui, hier, après la messe, a parlé sur le cimetière à notre demoiselle?

— Lui-même.

— Oh! monsieur, ce sont des gens si riches! Ils ont acheté tous les biens qui sont autour d'Échelpoel; ils ont au moins, dans leur château, dix chevaux à l'écurie, sans compter ceux qu'ils ont encore en ville. Leur voiture est tout argent du haut en bas...

— Je le sais, et c'est précisément pour cela que je veux les recevoir comme il convient à leur rang. Tenez-vous prêt, de même que votre femme et votre fils; je viendrai vous appeler demain matin de très bonne heure. Vous donnerez volontiers un coup de main pour m'aider, n'est-ce pas?

— Certainement, certainement, monsieur! Un mot de vous suffit... Je suis bien heureux de pouvoir faire quelque chose pour votre service...

— Je vous remercie de votre bonne volonté. Ainsi c'est dit : à demain!

Monsieur de Vlierbecke entra dans la ferme, donna au jeune homme quelques ordres relatifs aux objets tirés de la voiture, puis il gagna le bosquet et s'achemina vers le Grinselhof.

Dès qu'il fut hors de la vue du fermier, sa physionomie prit une expression plus sereine; un sourire se dessina sur ses lèvres, tandis qu'il promenait son regard autour de lui, comme s'il eût cherché quelqu'un dans la solitude du jardin. Au détour d'un sentier, son œil tomba soudain sur la jeune fille endormie. Comme fasciné par le ravissant tableau qui s'offrait à lui, il ralentit sa marche et bientôt s'arrêta en extase... Dieu! que l'enfant était belle dans son repos! Le soleil couchant l'inondait d'ardens reflets et jetait une teinte de rose sur tout ce qui l'entourait. Les boucles épaisses de sa chevelure tombaient éparses sur ses joues dans un charmant désordre. Le catalpa avait semé sur elle et autour d'elle ses calices d'une blancheur de neige. Elle rêvait toujours; un sourire de calme bonheur se jouait sur ses traits; ses lèvres émues balbutiaient d'inintelligibles paroles, comme si son âme se fût efforcée d'exprimer les sentimens qui débordaient en elle.

M. de Vlierbecke retint son haleine, caressa du regard la douce jeune fille, et, saisi d'une émotion profonde, il leva les yeux au ciel en disant d'une voix basse et frémissante : — Sois béni, père tout-puissant, elle est heureuse! Que mon martyre se prolonge sur la terre, mais puissent mes souffrances te rendre

miséricordieux pour elle! Grâce, protection pour mon enfant; puisse son rêve se réaliser, ô mon Dieu!

Après cette courte, mais ardente prière, il s'affaissa sur la seconde chaise, posa avec précaution le bras sur la table, y appuya la tête et demeura immobile, les traits illuminés par le doux sourire du bonheur et par une vive expression d'admiration. La contemplation de la virginale beauté de sa fille devait être pour lui la source de joies ineffables, qui, par une magique puissance, lui faisaient oublier en un instant toutes ses douleurs, car ses yeux étaient fixés sur elle avec une douce extase, et sur sa physionomie se reflétait, comme dans un miroir fidèle, chaque émotion qui venait se peindre sur les traits délicats de la jeune fille. Tout à coup une rougeur pudique monta au front de celle-ci, ses lèvres articulèrent plus distinctement. Le père l'épiait avec une pénétrante attention, et bien qu'elle n'eût pas parlé, il saisit un de ces mots fugitifs qui allaient se perdre dans les airs avec son haleine. Ému d'une joie plus profonde encore, il murmura en lui-même : — Gustave! elle rêve de Gustave! Son cœur est d'accord avec mes vœux. Puissions-nous réussir! Puisse Dieu nous être propice!...

M. de Vlierbecke demeura quelques instans encore en contemplation. Il se leva enfin, passa derrière la jeune fille et posa sur son front un long baiser. Rêvant encore à demi, elle ouvrit lentement les yeux; mais à peine eut-elle reconnu celui qui l'éveillait, qu'elle l'enlaça d'un bond dans ses bras, se suspendit caressante à son cou en lui donnant le plus doux baiser filial, et l'accabla de mille questions.

Le gentilhomme se dégagea de l'étreinte de sa fille, et dit d'un ton de douce plaisanterie : — Apparemment, Lénora, il est inutile que je te demande aujourd'hui quelles beautés tu as découvertes dans le *Lucifer* de Vondel; le temps t'a sans doute manqué pour commencer la comparaison de ce chef-d'œuvre de notre langue maternelle avec *le Paradis perdu* de Milton?

— Ah! mon père, balbutia Lénora, mon esprit se trouve en effet dans d'étranges dispositions. Je ne sais ce que j'ai, je ne puis même plus lire avec attention.

— Allons, Lénora, ne t'attriste pas, mon enfant. Assieds-toi, j'ai à t'apprendre une importante nouvelle. Tu ne sais pas pourquoi je me suis rendu en ville aujourd'hui, n'est-ce pas? Eh bien! c'est que nous avons demain du monde à dîner.

La jeune fille, profondément étonnée, regarda son père d'un air interrogateur.

— C'est M. Denecker, tu sais, ce riche négociant qui se place auprès de moi au jubé, et qui habite le château d'Echelpoel?

— Oh! oui, je le connais, mon père; il me salue toujours avec tant d'affabilité, et ne manque jamais de me tendre la main pour descendre de voiture quand nous arrivons à l'église. Mais...

— Tes yeux me demandent s'il vient seul? Non, Lénora, une autre personne l'accompagnera...

— Gustave! s'écria involontairement la jeune fille d'un ton de joyeuse surprise et en rougissant en même temps.

— En effet, c'est Gustave, répondit M. de Vlierbecke. Ne tremble pas pour

cela, Lénora, et ne t'effraie pas de ce que ton âme, encore ignorante, s'ouvre à un nouveau sentiment. Entre toi et moi il ne peut y avoir aucun secret que mon amour ne pénètre.

Les yeux de l'enfant interrogèrent les yeux du père, et parurent demander à son bienveillant regard l'explication d'une énigme. Tout à coup, comme si une lumière soudaine se fût faite dans son âme, elle jeta ses bras au cou de M. de Vlierbecke, cacha son visage dans son sein, et murmura avec une profonde reconnaissance : — Mon père, mon père bien-aimé, votre bonté n'a pas de bornes!

Le gentilhomme se prêta quelques instans aux affectueuses caresses de sa fille; mais peu à peu ses traits s'assombrirent, une larme vint briller dans ses yeux, et il dit d'un accent très ému : — Lénora, quoi qu'il arrive dans notre vie, tu aimeras toujours ton père ainsi, n'est-ce pas?

— Oh! toujours, toujours! s'écria la jeune fille.

— Lénora, mon enfant, reprit le père en soupirant, ta douce affection est ma récompense et ma vie ici-bas. N'enlève jamais à mon âme son unique consolation.

Le ton triste de sa voix émut tellement la jeune fille, qu'elle lui prit les mains sans prononcer un mot, et, le front dans le sein de son père, elle se mit à pleurer silencieusement.

Quelques heures plus tard, M. de Vlierbecke était assis dans la grande salle du Grinselhof, près d'une petite lampe, les coudes appuyés sur une table. L'appartement, éclairé sur un seul point, tandis que les coins échappaient au regard dans une vague obscurité, était triste et morne. La flamme tremblotante de la lampe faisait ondoyer ses reflets en longues traînées sur les murailles, et y dessinait mille formes fantastiques, tandis que les vieux portraits qui ornaient les panneaux semblaient fixer opiniâtrément sur la table leurs yeux immobiles.

Du milieu de cette obscurité et de ce silence se détachait seule la belle et calme figure du gentilhomme. Le regard perdu dans les ténébreuses profondeurs de la nuit, immobile comme une statue, il semblait prêter l'oreille avec la plus grande attention. Il quitta enfin son siége avec précaution, et alla, sur la pointe des pieds, jusqu'à l'autre extrémité de la salle, où il s'arrêta l'oreille collée à une porte fermée.

— Elle dort, se dit-il à voix basse, et levant les yeux au ciel, il ajouta en soupirant : — Que Dieu protége son repos!

Il revint à la table, y prit la lampe et ouvrit une grande armoire ménagée dans le mur. Appuyé sur un genou, il prit dans le tiroir inférieur quelques serviettes et une nappe, les déploya, et parut s'assurer avec une inquiète sollicitude si aucune tache n'en déparait la blancheur. Un sourire de joie témoigna qu'il était satisfait du résultat de cet examen.

Il se releva emportant un petit panier, et se rapprocha de la table, du tiroir de laquelle il tira un morceau d'étoffe de laine et de la craie. Il broya celle-ci avec le manche d'un couteau, et se mit à frotter et à polir les cuillers et les fourchettes que contenait le panier. Il fit de même des salières et autres petits ustensiles de table, qui étaient la plupart en argent, et dont les ornemens ciselés attestaient une certaine opulence.

Pendant qu'il se livrait à cette occupation, son âme se laissa emporter par le flot des souvenirs; l'immobilité de ses traits, la fixité de ses yeux, dont le regard incertain semblait se perdre dans les ténèbres, témoignaient assez qu'il était absorbé dans ses pensées. De temps en temps, ses lèvres murmuraient quelques paroles et des larmes s'échappaient de ses paupières : larmes de bonheur peut-être, car un doux sourire éclairait son visage. Déjà dans son rêve il avait redit tous les noms qui lui avaient été chers ici-bas, peut-être avait-il savouré de nouveau les pures et joyeuses émotions des jeunes années; sa voix devint plus distincte; il disait en soupirant : — Pauvre frère! un seul homme sait ce que j'ai fait pour toi, et cet homme t'accuse d'ingratitude et de mauvaise foi! Et toi, tu erres dans les solitudes glacées de l'Amérique, en proie à la souffrance et à la maladie; tu parcours, au prix d'un misérable salaire, des déserts où pendant des mois entiers nul regard humain ne s'arrête sur toi. Fils de noble race comme moi, tu t'es fait l'esclave des Anglais, et pour eux tu amasses ces fourrures destinées au luxe des riches. Oh! j'endure un cruel martyre pour l'amour de toi; mais Dieu m'est témoin que mon affection est demeurée entière. Puisse ton âme, ô mon frère, ressentir dans l'isolement où tu souffres cette aspiration de mon âme, et puisses-tu y trouver un adoucissement à ta misère!

Le gentilhomme, absorbé quelque temps dans sa douloureuse méditation, secoua enfin son rêve et redevint attentif à son travail. Il disposa tous les objets d'argenterie les uns à côté des autres sur la table. — Six fourchettes! huit cuillers! dit-il en réfléchissant, nous serons quatre à table. Il s'agira de se tenir sur ses gardes, sinon on s'apercevrait facilement qu'il manque quelque chose... Mais cela ira cependant; je donnerai à la fermière des instructions précises : c'est une femme entendue...

En prononçant ces derniers mots, il renferma le tout dans l'armoire, après quoi il prit la lampe, quitta la salle à pas lents et circonspects, et descendit par un escalier de pierre dans une vaste salle voûtée, où il ouvrit une petite porte, et se courba dans un petit caveau surbaissé. A la lueur incertaine de la lampe, il tâtonna dans un bac parmi un grand nombre de bouteilles vides, et trouva enfin ce qu'il cherchait; il retira du sable trois bouteilles, et dit, la pâleur de l'angoisse sur le visage : — Ciel! trois bouteilles seulement! trois bouteilles de vin de table! Et l'on dit que M. Denecker met son orgueil à bien boire... Que ferai-je, si, lorsqu'on aura vidé ces trois bouteilles, il en désire davantage? Je ne bois point, Lénora peu; ainsi deux bouteilles pour M. Denecker et une pour son neveu... cela pourra suffire. Au reste il ne servirait de rien de se lamenter; le sort décidera!

Sans plus parler, le gentilhomme alla dans les coins de la cave, y prit avec la main quelques toiles d'araignée qu'il attacha artistement sur les bouteilles, et saupoudra celles-ci de poussière et de sable.

Il regagna la salle et se mit à coller sur le mur, avec de l'amidon, un morceau de papier peint à un endroit où la tapisserie avait été détériorée par quelque accident; puis, après avoir passé une demi-heure à brosser ses habits et à s'efforcer de dissimuler, à l'aide d'eau et d'encre, les traces blanchissantes que le temps avait imprimées au drap à l'endroit des coudes et des genoux, il revint à la table et se prépara à une œuvre étrange.

Il prit dans le tiroir un fil de soie, une alène, un morceau de cire jaune,

posa sa botte sur ses genoux, et se mit à en recoudre la fente avec l'habileté d'un homme du métier.

A coup sûr ce travail avilissant éveillait en lui des pensées de désespoir, car un méprisant sourire plissait ses lèvres, comme s'il eût pris un amer plaisir à se railler lui-même. Bientôt de violentes contractions nerveuses se dessinèrent sur son visage; le rouge de la honte et la pâleur de l'oppression se succédaient sur ses joues; enfin, comme s'il cédait à un mouvement de colère, il coupa vivement le fil de soie, le rejeta sur la table, se leva brusquement, et, la main étendue vers les portraits, il s'écria d'une voix difficilement contenue : — Oui, regardez-moi... regardez-moi, vous dont le noble sang coule dans mes veines! Toi, vaillant capitaine, qui, à côté d'Egmont, donnas ta vie pour ton pays à Saint-Quentin; toi, homme d'état, qui, après la bataille de Pavie, rendis comme ambassadeur de si éminens services au grand empereur Charles; toi, bienfaiteur de l'humanité, qui dotas tant d'églises et d'hospices; toi, prélat qui, comme prêtre et comme savant, as si courageusement défendu ta foi et ton Dieu. Regardez-moi! non pas seulement de cette toile inanimée, mais du sein du Tout-Puissant! Celui que vous voyez occupé à raccommoder ses bottes et qui consacre ses veilles à dissimuler les traces de sa misère, celui-là est votre descendant, votre fils! Si le regard des hommes le torture, devant vous du moins il n'a pas honte de son abaissement. O mes ancêtres, vous avez combattu avec l'épée et avec la parole les ennemis de la patrie! moi, je lutte contre les railleries et la honte imméritée, sans espoir de triomphe ni de gloire; j'endure d'indicibles souffrances, je sens mon âme s'affaisser sous le poids de mes douleurs, le monde ne me réserve que blâme et mépris, et cependant je n'ai pas souillé votre écusson; ce que j'ai fait est grand et vertueux aux yeux de Dieu. Les sources de mon malheur sont la générosité, la pitié, l'amour... Oui, oui, fixez sur moi vos yeux étincelans, contemplez-moi dans l'abîme de misère où je suis tombé! Du fond de mon humiliation je lèverai hardiment le front vers vous, et votre regard ne fera pas baisser le mien. Ici, en votre présence, je suis seul avec mon âme, seul avec ma conscience; ici, nulle honte ne peut atteindre celui qui comme gentilhomme, comme chrétien, comme frère et comme père, souffre le martyre parce qu'il a su faire son devoir!

En proie à une inexprimable exaltation, M. de Vlierbecke se promenait à grands pas, et tendait les mains vers les images de ses aïeux comme pour les invoquer; son attitude était pleine de majesté; le front levé, il semblait commander en maître; ses yeux noirs étincelaient dans l'ombre; son beau visage rayonnait de dignité; tout en lui, paroles, gestes, physionomie, tout était singulièrement noble et imposant. Soudain il s'arrêta, porta la main à son front et dit avec un sourire amer : — Pauvre insensé! ton âme cherche la délivrance; elle secoue les lourdes entraves de l'humiliation, et rêve...

Il joignit les mains et ajouta en levant les yeux au ciel : — Oui, c'est une illusion! et cependant grâces vous soient rendues, ô Dieu miséricordieux, de ce que vous faites jaillir dans mon cœur la source du courage et de la patience!... Assez! la réalité reparaît à mes yeux, et grimace comme un spectre au fond des ténèbres... et pourtant je suis fort et je raille le fantôme sinistre de la ruine et de la misère...

Il se tut, et, triste démenti à ses dernières paroles, une expression de pro-

fond découragement ne tarda pas à se peindre sur ses traits; il courba la tête et reprit avec un soupir d'angoisse : — Et demain? demain l'œil défiant des hommes s'attachera sur toi; tu trembleras sous le regard inquisiteur et blessant de ceux qui cherchent à deviner l'énigme de tes actions; tu boiras à grands traits le calice de la honte! Ah! apprends bien ton rôle, prépare ton masque, continue de jouer ta lâche comédie... souviens-toi de la noblesse de ta race pour saigner sur le banc de torture par toutes les fibres de ton cœur et mourir cent fois en une heure! Va, ton travail nocturne est accompli; va chercher le repos, demande au sommeil l'oubli de ce que tu es et de ce qui te menace. Le repos? le sommeil? raillerie! C'est là que t'attend l'éternel spectacle de l'humiliation suprême; là, tu pourras voir par toi-même comment on vend l'héritage de tes aïeux, comment l'on salue ta chute d'un insultant sourire, comment tu quittes avec ton enfant le pays natal et vas chercher dans une contrée lointaine le pain de la misère! Dormir? cela me fait trembler! Le billet!... le billet!...

Il répéta plusieurs fois ce mot avec une terreur croissante en débarrassant machinalement la table de tous les objets qui s'y trouvaient, et bientôt, la lampe à la main, il disparut derrière la porte qui menait à sa chambre à coucher.

III.

Le lendemain, dès que les premières rougeurs du matin vinrent colorer l'horizon, chacun se mit à l'œuvre au Grinselhof. La fermière et sa servante nettoyaient les escaliers et le corridor; le fermier appropriait l'écurie, son fils arrachait les mauvaises herbes des grands chemins du jardin; de bonne heure, Lénora époussetait tout dans la salle à manger, et disposait artistement les petits objets de fantaisie qui garnissaient l'armoire et la cheminée.

C'était une vie et un mouvement comme on n'en avait pas vu au Grinselhof depuis dix ans. On s'apercevait que les gens de la ferme y allaient de tout cœur : sur leur visage resplendissait une expression de triomphe, comme s'ils eussent été enchantés de combattre cette mortelle solitude, qui, pendant si longtemps, avait régné sans contestation dans ces lieux.

M. de Vlierbecke, bien qu'il fût intérieurement plus ému que les autres, se promenait çà et là avec un calme apparent et allait de l'un à l'autre, encourageant chacun par quelques paroles affables, et dirigeant tout sans laisser néanmoins paraître le moins du monde qu'il se préoccupât beaucoup de ce qui allait arriver. Il flattait en souriant l'amour-propre de ces gens simples, et leur donnait à entendre, sous le voile d'une bienveillante plaisanterie, que ce serait un honneur pour eux, si ses hôtes se montraient satisfaits de la réception. Jamais le fermier ni sa femme n'avaient vu M. de Vlierbecke si bon et si gai, et comme ils l'honoraient et l'aimaient sincèrement, ils n'étaient pas moins joyeux de le voir dans cette disposition que si c'eût été kermesse au Grinselhof. Ils ne devinaient pas que le pauvre gentilhomme, ne pouvant les récompenser de leur zèle par de l'argent, s'efforçait de payer leur travail en témoignages d'affection et d'amitié.

Lorsque les plus grands préparatifs furent faits et que le soleil fut plus haut dans le ciel, M. de Vlierbecke appela sa fille et lui donna ses instructions

pour le dîner. Le rôle de la jeune fille se bornait à surveiller et à indiquer à la fermière comment elle devait préparer les mets qui lui étaient inconnus.

Les vieux fourneaux furent allumés, le bois flamba et pétilla dans la cheminée, les charbons ardens rougirent sur les réchauds, et la fumée s'échappa au-dessus du toit en capricieux tourbillons. La bourriche fut ouverte; poulets farcis, pâtés et autres mets choisis apparurent; on apporta des paniers remplis de petits pois, de fèves, de légumes de toute espèce. Les femmes se mirent à éplucher, écosser, nettoyer. Lénora elle-même prit part à ce travail, et engagea joyeusement la conversation avec la fermière et sa servante. Cette dernière, qui n'avait vu que très rarement la jeune fille de près et ne s'était jamais trouvée aussi longtemps en sa présence, contemplait ses traits fins et délicats, sa taille svelte et élancée, ses yeux pleins d'animation et de feu, avec une sorte d'admiration et de respect infini. Ces sentimens se peignirent plus profondément sur le visage de la servante, lorsque s'échappèrent de la bouche de Lénora rêveuse quelques notes d'une chanson populaire bien connue.

La servante quitta sa chaise, s'approcha timidement de sa maîtresse, et lui dit, d'un ton de prière, à l'oreille, mais assez haut pour être comprise de Lénora : — Oh! fermière, priez un peu la demoiselle de chanter un ou deux couplets de cette chanson. Je l'ai entendue avant-hier, et c'était si bien, si beau, que je suis bien restée un quart d'heure à pleurer derrière les noisetiers comme une imbécile que je suis.

— Oh! oui, dit la fermière d'une voix suppliante, si cela ne vous fatigue pas trop, mademoiselle; cela nous fera tant de plaisir! Vous avez une voix comme un rossignol, et je sais aussi, mademoiselle, que ma mère, — elle est depuis longtemps auprès du bon Dieu, — m'endormait toujours avec cette chanson. Ah! chantez-nous-la!

— Elle est si longue! dit Lénora en souriant.

— Quand ce ne serait que quelques couplets; c'est aujourd'hui un jour de joie.

— Eh bien! dit Lénora, puisque cela peut vous faire plaisir, pourquoi refuserais-je? Écoutez donc.

« Au bord d'un rapide torrent était assise une jeune fille désolée; elle pleurait et gémissait sur l'herbe baignée de ses larmes.

« Elle jetait dans le torrent les petites fleurs qui s'épanouissaient autour d'elle; elle s'écriait : Ah! mon père chéri! ah! mon frère bien-aimé! revenez.

« Un homme riche, qui se promenait le long du ruisseau, remarqua sa douleur amère. En voyant pleurer la jeune fille, son cœur compatissant se brisa.

« Il lui dit : « Parle, jeune fille, et n'aie pas de crainte; dis-moi pourquoi tu te lamentes et te plains; si c'est possible, je t'aiderai. »

« Elle soupire, le regarde d'un air désolé, et dit : « Ah! brave homme, vous voyez une pauvre orpheline que Dieu seul peut secourir.

« Ne voyez-vous pas ce monticule verdoyant? c'est la tombe de ma mère. Voyez-vous le bord de ce torrent? c'est de là que mon père est tombé...

« Le torrent impétueux l'emporta; il lutta en vain et s'enfonça; mon frère s'élança après lui. Hélas! lui aussi se noya.

« Et maintenant j'ai fui la chaumière déserte, où il n'y avait plus que désolation. » Ainsi son cœur plein de tristesse exhale ses plaintes.

« Le seigneur lui dit : « Oh ! ne te plains pas, mon enfant, ton cœur n'est pas fait pour le chagrin. Je veux être ton frère, ton ami et aussi ton père. »

« Il lui prit doucement la main et la nomma sa fiancée ; il lui fit quitter ses misérables vêtemens.

« Maintenant elle a bonne chère et bons vins et tout ce que son cœur désire. L'homme riche mérite bien d'être remercié pour avoir si noblement agi (1). »

Au commencement de la dernière strophe, M. de Vlierbecke avait paru sur le seuil de la cuisine : la fermière se leva respectueusement, et sembla craindre qu'il ne se montrât mécontent de ce qui se passait ; mais il fit signe à sa fille de continuer.

Quand la chanson fut finie, il dit à la fermière d'un ton affable : — Ah ! ah ! l'on s'amuse ici ? J'en suis charmé en vérité. J'ai besoin de vous pour quelques instans là-haut, ma chère femme.

Suivi de la fermière, il remonta l'escalier qui menait à la salle à manger, où la table dressée était prête à recevoir les plats. Le jeune paysan y était déjà en livrée et la serviette sur le bras. Après que le gentilhomme eut, par une courte allocution, persuadé à la fermière et à son fils que ce qu'il allait faire tendait uniquement à les mettre à même de servir à table avec honneur, il commença avec eux une véritable comédie, et fit répéter à chacun son rôle plusieurs fois.

L'heure du dîner approcha enfin. Tout était prêt dans la cuisine ; chacun était à son poste. Lénora s'était habillée et attendait, le cœur palpitant, derrière les rideaux d'une chambre voisine ; son père, assis sous le catalpa, un livre à la main, paraissait lire. Il dissimulait ainsi, aux yeux des gens de la ferme, son émotion croissante. Il était environ deux heures lorsqu'un magnifique équipage, attelé de superbes chevaux anglais, entra dans l'enceinte du Grinselhof, et vint s'arrêter devant l'escalier de pierre de la maison.

Le gentilhomme souhaita la bienvenue à ses hôtes avec cette cordiale dignité qui lui était propre, et adressa quelques paroles affectueuses au jeune homme, tandis que le négociant donnait à son domestique l'ordre de venir le prendre à cinq heures, des affaires urgentes exigeant sa présence à Anvers le soir même.

M. Denecker était un gros homme vêtu avec luxe, mais dont le costume, négligé avec intention, trahissait la velléité de se donner un air de laisser-aller et d'indépendance ; au demeurant, sa physionomie était assez vulgaire ; à côté d'une certaine finesse rusée, elle dénotait une bonté de cœur peut-être trop tempérée par l'indifférence. Gustave, son neveu, avait un extérieur plus distingué : il réunissait à une belle taille et à un visage mâle et fier les avantages d'une éducation parfaite, et chez lui la délicatesse des manières et du langage touchait de près au gentilhomme. Ses cheveux blonds et ses yeux d'un bleu foncé donnaient à ses traits une expression poétique, tandis que

(1) Cette chanson populaire, connue sous le nom de *l'Orpheline*, est très répandue dans la Campine. L'air en est triste, mais plein de douceur et de mélodie. Il a beaucoup de rapport avec l'air favori de Mme Catalani : *Nel cor più mi sento*, de *la Molinara*.

son regard plein d'énergie et les plis significatifs qui sillonnaient son front faisaient présumer qu'il était largement doté du côté de l'intelligence et du sentiment.

M. de Vlierbecke introduisit ses hôtes, avec les complimens d'usage, dans le salon où se trouvait sa fille. Le négociant salua celle-ci avec un bienveillant sourire, et s'écria avec une véritable admiration : — Si belle, si séduisante, et demeurer cachée dans ce lugubre Grinselhof! Ah! monsieur de Vlierbecke, ce n'est pas bien.

Sur ces entrefaites, Gustave s'approchait de la jeune fille et murmurait quelques mots inintelligibles. Tous deux rougirent, baissèrent les yeux et se prirent à trembler, jusqu'à ce que Gustave s'arrachât à cette émotion et adressât plus distinctement la parole à Lénora.

Le négociant fit remarquer à M. de Vlierbecke le trouble étrange des deux jeunes gens, et lui dit à l'oreille : — Ne voyez-vous pas ce qui se passe? Moi, je le vois bien! La tête tourne à mon neveu; votre fille l'aveugle. Je ne sais où en est leur affection; mais s'il ne vous convient pas que ce sentiment grandisse et devienne peut-être incurable, prenez à temps vos précautions; il sera bientôt trop tard, car, je vous en préviens, mon neveu, avec sa physionomie tranquille, n'est pas homme à reculer devant un obstacle... Et voyez! les voilà déjà en pleine conversation : la peur a tout à fait disparu.

M. de Vlierbecke fut profondément touché par ces paroles du négociant, qui venaient confirmer sa dernière espérance; mais il n'en laissa rien voir et répondit : — Vous plaisantez, monsieur Denecker; il n'y a pas de danger. Tous deux sont jeunes : il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une inclination naturelle les porte l'un vers l'autre; mais il n'y a là rien de sérieux. — Allons, ajouta-t-il à haute voix; on a servi. A table, messieurs! à table!

Gustave offrit timidement son bras à Lénora, qui l'accepta en tremblant et en rougissant. Tous deux semblaient confus, embarrassés, et cependant une joie céleste rayonnait dans leurs yeux, leurs cœurs battaient émus par un ineffable bonheur.

L'oncle souriant menaça son neveu du doigt, comme s'il voulait dire : « Je vois bien de quoi il s'agit. » Ce signe d'intelligence fit rougir encore davantage le jeune homme, bien que l'assentiment apparent de son oncle lui donnât la plus douce espérance. Lénora ne s'était heureusement pas aperçue de la plaisanterie.

On se mit à table. Le gentilhomme se plaça vis-à-vis de M. Denecker, à côté de Gustave, qui, lui, se trouva en face de Lénora. La fermière apportait les plats; son fils servait les convives. Les mets étaient passablement bien préparés, et le négociant en témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction. A part lui, il s'étonnait du bon choix et même de l'abondance des mets, car il s'était attendu à un très maigre festin : M. de Vlierbecke n'était-il pas connu partout aux environs comme un riche ladre, d'une avarice et d'une économie sans exemple?

Cependant la conversation était devenue générale. Lénora, ayant eu mainte fois à répondre à quelque question de sa compétence que lui faisait le négociant, se trouva plus à son aise, et surprit beaucoup ses deux auditeurs par la haute raison et les connaissances dont elle fit preuve. Il en était autrement lorsqu'il lui fallait s'adresser directement à Gustave; alors tout son esprit sem-

blait l'abandonner, et c'était les yeux baissés qu'elle lui donnait une réponse hésitante et incompréhensible. Le jeune homme ne se montrait guère mieux, et quoique tous deux fussent heureux au fond du cœur, ils se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre dans un égal embarras, et ne paraissaient pas s'amuser beaucoup.

Quant à M. de Vlierbecke, il dirigeait la conversation sur tous les sujets qu'il pensait devoir être agréables à ses hôtes. Il écoutait avec une extrême condescendance le négociant, et lui donnait occasion de parler avec une espèce de supériorité de choses qu'il devait connaître particulièrement en sa qualité de commerçant. M. Denecker s'aperçut de cette prévenance, et en fut intérieurement reconnaissant. Il se sentait porté vers M. de Vlierbecke par un véritable sentiment d'amitié, et s'efforçait de ne pas demeurer envers lui en reste de cordiale politesse.

Tout allait donc bien; chacun était content des autres et de soi-même. Le gentilhomme était particulièrement satisfait de ce que la fermière et son fils entendissent si bien leur service, et de ce que les cuillers et les assiettes dont on s'était servi fussent si tôt rapportées nettes, qu'il eût été impossible de s'apercevoir que le nombre de ces objets était insuffisant.

Une seule observation commençait à causer au gentilhomme une profonde inquiétude. Il voyait avec angoisse que M. Denecker, tout en conversant, vidait verre sur verre. Le jeune homme, soit par prévenance, soit pour avoir un motif de parler à Lénora, engageait sans cesse celle-ci à accepter encore un peu de vin, de quoi il résulta que, dès le commencement du dîner, la première bouteille laissait déjà apercevoir le fond.

De temps en temps, le gentilhomme examinait à la dérobée ce qui demeurait dans la bouteille, et tremblait intérieurement chaque fois que le négociant vidait son verre. Le laquais, sur l'ordre de son maître, apporta la seconde bouteille. M. de Vlierbecke, pour modérer la soif de son hôte, commença à laisser peu à peu tomber la conversation, car il avait remarqué que le négociant ne pouvait parler longtemps sans boire. Toutefois il s'était trompé, car M. Denecker amena l'entretien sur le vin lui-même, se mit à porter aux nues cette généreuse liqueur, et manifesta son étonnement de l'incompréhensible sobriété du gentilhomme. En même temps il buvait plus encore qu'auparavant, et Gustave le secondait, bien que dans une moindre mesure.

L'angoisse du gentilhomme croissait chaque fois que le négociant portait le verre à ses lèvres, et bien qu'il en ressentît un vif déplaisir, il s'abstint de faire raison à son hôte, et fut au moins impoli, dans la crainte de se voir exposé à une confusion plus grande.

La seconde bouteille fut aussi bientôt vide. Le négociant dit d'un ton délibéré à M. de Vlierbecke, qui, le cœur serré, épiait avec anxiété tous ses mouvemens, bien qu'il se montrât toujours joyeux et souriant : — Oui, monsieur de Vlierbecke, ce vin est vieux et excellent, je le reconnais; mais, en fait de vin, il faut changer, sans cela le bouquet se perd. Je dois supposer que vous avez une bonne cave, à en juger par le premier échantillon. Faites-nous donc donner une bouteille de *château-margaux*, et si nous en avons le temps, nous terminerons notre entrevue par un coup de *hochheimer;* je ne bois jamais de *champagne*, c'est un mauvais vin pour les vrais amateurs.

Aux dernières paroles du négociant, une subite pâleur se répandit sur le

visage de M. de Vlierbecke; mais, pour dissimuler la terrifiante émotion qui l'accablait, il couvrit de la main son front et ses yeux, et demanda à son esprit une rapide inspiration qui le sauvât de la perplexité où il se trouvait. Lorsque son hôte eut cessé de parler, il découvrit son visage : un calme sourire y paraissait seul.

— Du château-margaux? demanda-t-il; comme vous voudrez, monsieur Denecker. Et se tournant vers le domestique :

— Jean, dit-il, une bouteille de château-margaux! A gauche, dans le troisième caveau...

Le jeune paysan regarda son maître, bouche béante, comme si on lui eût parlé une langue inconnue, et murmura quelques mots inintelligibles.

— Excusez-moi, dit le gentilhomme en se levant; il ne la trouverait pas. C'est l'affaire d'un instant.

Il descendit l'escalier, entra dans la cuisine, y prit la troisième bouteille préparée et se rendit à la cave.

Là, seul, il s'arrêta et reprit haleine en se disant à lui-même : — Château-margaux! hochheimer! champagne! Et rien que cette bouteille de bordeaux! Que faire? Pas de temps pour réfléchir! Le sort en est jeté, que Dieu me vienne en aide!

Il remonta l'escalier, et reparut souriant dans la salle à manger, le tire-bouchon planté sur l'unique bouteille. Pendant son absence, Léonora avait fait changer les verres.

— Ce vin a vingt ans d'âge au moins; j'espère qu'il vous plaira, dit le gentilhomme, tandis qu'il remplissait les verres et épiait de côté sur le visage du négociant l'effet de son stratagème.

A peine celui-ci eut-il porté les lèvres à son verre, qu'il l'éloigna, et s'écria d'un ton désappointé : — Il y a méprise sans doute; c'est le même vin!

M. de Vlierbecke, feignant la surprise, goûta le vin à son tour, et dit : — En effet, je me suis trompé; mais la bouteille est débouchée, si nous la vidions d'abord? Nous en avons le temps.

— Comme il vous plaira, répondit le négociant, à la condition toutefois que vous me seconderez mieux. Nous nous hâterons davantage.

Le vin décrut aussi peu à peu dans la troisième bouteille, jusqu'à ce qu'il n'y restât plus que deux ou trois verres.

Le gentilhomme ne put cacher plus longtemps son émotion. Il détournait bien la vue de la bouteille, mais son regard s'y reportait chaque fois avec une anxiété plus profonde. A son oreille résonnait déjà le terrible mot : *château-margaux*, qui devait le couvrir de honte; une sueur froide inondait son visage, dont la couleur changeait plusieurs fois en un instant, mais il n'était pas encore à bout de ressources, et, comme un vaillant soldat, il luttait jusqu'au bout contre l'humiliation qui s'approchait. Il s'essuyait le front et les joues avec son mouchoir, il toussait, il se détournait comme pour éternuer. Grâce à ces manœuvres, son trouble échappa à l'attention de ses hôtes, jusqu'au moment où M. Denecker prit la bouteille pour en verser la dernière goutte. A cette vue, un frisson saisit le gentilhomme, une pâleur mortelle couvrit ses traits, et sa tête s'affaissa avec un soupir contre sa chaise. Était-ce une feinte défaillance, ou bien le pauvre gentilhomme profitait-il de son émotion réelle pour échapper au triste embarras dans lequel il se trouvait? Tous

se levèrent précipitamment; Lénora poussa un cri perçant et accourut près de son père, le regard plein d'inquiétude. Celui-ci s'efforça de sourire, et dit en se levant lentement : — Ce n'est rien, l'air de cette chambre m'étouffe. Laissez-moi aller un instant au jardin, je serai bientôt remis.

En disant ces mots, il se dirigea vers la porte et descendit l'escalier de pierre qui menait au jardin. Lénora avait pris son bras et voulut le guider, bien qu'il n'eût pas besoin de ce soin. M. Denecker et son neveu accompagnèrent aussi le gentilhomme en lui témoignant un sincère intérêt.

A peine M. de Vlierbecke était-il assis, depuis quelques instans, sur un banc, à l'ombre d'un gigantesque châtaignier, que la pâleur de son visage disparut, et qu'avec un visible retour de forces il tranquillisa d'un ton dégagé sa fille et ses hôtes sur son indisposition. Toutefois il demanda qu'on le laissât quelque temps en plein air, de crainte que l'évanouissement ne revînt. Bientôt après il se leva et exprima le désir de faire une promenade.

— Cela ne me plaît pas moins qu'à vous, dit le négociant. Ma voiture vient à cinq heures, je dois me rendre en ville avec mon neveu, et j'ai failli partir d'ici sans voir votre jardin. Faisons un tour de promenade. Tout à l'heure, pour finir, nous boirons encore une bonne bouteille à notre amitié.

En disant ces mots, il offrit son bras à Lénora, qui l'accepta gaiement. Bien que M. Denecker lançât à son neveu des regards railleurs, le jeune homme n'était pas mécontent au fond de voir son oncle témoigner tant d'affection à la jeune fille.

La promenade commença. On parla d'agriculture, de défrichement des bruyères, de chasse, et de mille autres choses. Lénora, en plein air et au bras du négociant, avait recouvré sa liberté d'esprit. La gaieté naturelle de son caractère se révéla, unie au charme indicible d'une virginale ingénuité. Comme une biche folâtre, elle voulut forcer le négociant à courir; elle sautillait à son côté avec toutes sortes d'exclamations de bonheur et de joie. M. Denecker s'amusait infiniment des saillies étourdies de la jeune fille, et il faillit se laisser persuader de danser et de jouer avec elle. Il ne pouvait assez admirer ce ravissant visage, tout rayonnant de bonheur, et se disait à lui-même, le sourire sur les lèvres, que l'avenir ne gardait pas de trop mauvais jours à son neveu.

Mais tandis que le gentilhomme était occupé à disserter avec son hôte, et dessinait un croquis sur le sable, Lénora et Gustave avaient pris les devans et semblaient s'entretenir fort sérieusement. Lorsque le père et son compagnon reprirent leur promenade, les jeunes gens avaient bien une avance d'une cinquantaine de pas. Soit par intention ou simplement par l'effet du hasard, toujours est-il que cette distance continua à se maintenir entre eux.

La jeune fille montra à Gustave ses fleurs, ses poissons dorés, et tout ce qu'elle aimait et choyait dans sa solitude. A peine entendait-il les douces et enfantines explications de la jeune fille; ce qu'elle disait se confondait pour lui en un chant céleste qui le ravissait et lui faisait rêver d'ineffables félicités. De son côté, M. de Vlierbecke mettait tout en œuvre pour amuser son hôte et l'empêcher de revenir à table. Il appelait tour à tour à son aide toutes les ressources que lui offraient ses profondes connaissances, ne tarissait pas en récits attachans, et cherchait à pénétrer les moindres replis du caractère du négociant, pour lui mieux complaire. Il allait même jusqu'à la plaisan-

terie, lorsqu'il voyait la conversation languir. Il faisait et disait des choses qui, bien que renfermées dans les limites d'une parfaite convenance, n'étaient cependant pas en harmonie avec son caractère sérieux et noble.

Déjà approchait le moment que M. Denecker avait fixé pour son départ. Le gentilhomme remerçiait Dieu du fond du cœur qu'il lui eût permis de sortir de cette épineuse situation, lorsque le négociant cria tout à coup à son neveu :

— Hé ! Gustave, nous rentrons. Si tu veux boire avec nous le coup du départ, hâte-toi; il est déjà cinq heures.

M. de Vlierbecke redevint pâle. Muet et visiblement effrayé, il regardait le négociant, qui s'efforçait en vain de comprendre l'effet de ses paroles, et qui cette fois ne dissimula pas son étonnement.

— Ne vous sentez-vous pas bien? demanda-t-il.

— Mon estomac se contracte au seul mot de *vin*, bégaya M. de Vlierbecke. C'est une étrange indisposition.

Cependant une expression plus sereine vint tout à coup éclairer son visage, tandis qu'il désignait la porte du doigt en disant : — J'entends votre voiture dans l'avenue, monsieur Denecker!

En effet, la calèche entrait dans le Grinselhof.

Le négociant ne parla plus de vin. Il trouvait fort étrange que l'on parût se réjouir de son départ, et ce soupçon l'eût blessé à coup sûr, si, d'un autre côté, l'extrême affabilité et la cordiale réception du gentilhomme ne lui eussent persuadé le contraire. Il crut devoir attribuer la mystérieuse conduite de M. de Vlierbecke à une indisposition qu'il s'était peut-être efforcé de contenir et de dissimuler par politesse. M. Denecker serra donc la main du gentilhomme, et lui dit avec une sincère affection : — Monsieur de Vlierbecke, j'ai passé ici une délicieuse après-dînée. On se trouve vraiment heureux dans votre société et celle de votre charmante fille. Je suis infiniment *satisfait* d'avoir fait votre connaissance, et j'espère que des relations plus amples me vaudront toute votre amitié. En attendant, je vous remercie du fond du cœur du franc et excellent accueil que vous nous avez fait.

Gustave et Lénora s'étaient rapprochés. Le gentilhomme dit quelques mots d'excuse.

— Mon neveu, poursuivit le négociant, conviendra volontiers comme moi qu'il a eu dans sa vie peu d'heures aussi agréables que celles que nous venons de passer au Grinselhof. Vous me ferez l'honneur, monsieur de Vlierbecke, de venir, à votre tour, dîner chez moi avec votre charmante fille; mais je dois vous demander pardon du retard que je mettrai à vous recevoir. Je pars pour Francfort après-demain pour affaires de commerce; peut-être serai-je absent une couple de mois. Si, pendant ce temps, mon neveu vient vous rendre visite, j'espère qu'il sera toujours chez vous le bienvenu.

Le gentilhomme réitéra ses protestations d'amitié. Lénora se tut, bien que Gustave interrogeât son regard et parût réclamer d'elle aussi la permission du retour.

L'oncle se dirigea vers la voiture.

— Et le coup du départ? demanda Gustave avec surprise..... Ah! rentrons encore un instant!

— Non, non, dit M. Denecker en l'interrompant. Je comprends que, si on voulait t'écouter, nous ne partirions probablement jamais; mais il est temps

de nous mettre en route. N'en parlons plus; un négociant doit tenir sa parole, et tu sais toi-même ce que nous avons promis.

Gustave et Lénora échangèrent un long regard où l'on pouvait lire la tristesse de se quitter et l'espoir de se revoir bientôt. Le gentilhomme et M. Denecker se serrèrent la main avec une véritable effusion. On monta en voiture. Les convives quittèrent le Grinselhof en souriant et en saluant de la main aussi longtemps qu'on put les voir.

IV.

Le surlendemain du départ de son oncle, Gustave se rendit au Grinselhof. Il fut reçu par le père et la fille avec la même affabilité, passa avec eux la plus grande partie de l'après-dînée, et revint à la tombée de la nuit, le cœur plein d'heureux souvenirs, à son château d'Echelpoel.

Il n'osa pas d'abord se faire annoncer trop souvent au Grinselhof, soit par un sentiment de convenance, soit par la crainte d'être à charge au gentilhomme; mais, dès la seconde semaine, la cordiale amitié de M. de Vlierbecke avait dissipé ces scrupules. Le jeune homme ne résista pas plus longtemps au penchant qui l'entraînait vers Lénora, et ne laissa plus s'écouler un jour sans en passer l'après-dînée au Grinselhof. Là, les heures fuyaient rapidement pour lui. Il parcourait avec Lénora et son père les sentiers ombreux du jardin, assistait aux leçons que le gentilhomme donnait à sa fille sur les sciences et les arts, écoutait avec ravissement la belle voix de la jeune fille quand elle faisait parfois retentir le feuillage de ses chansons, entretenait avec tous deux une conversation toujours pleine d'intérêt, ou, assis à l'ombre du catalpa, rêvait un avenir de bonheur en contemplant d'un œil plein d'amour celle qui, selon la prière qui montait incessamment de son cœur vers Dieu, devait être un jour sa fiancée.

Si le noble et charmant visage de la jeune fille avait séduit Gustave dès leur première rencontre sur le cimetière, maintenant qu'il connaissait aussi la beauté de son âme, son amour était devenu si ardent et si exclusif, que le monde entier lui semblait sombre et mort dès que Lénora n'était pas là pour jeter sur tout, par sa seule présence, la lumière et la vie. La plus pure inspiration religieuse et poétique ne pouvait évoquer pour lui d'ange plus beau que sa bien-aimée. Et en vérité, bien qu'elle fût douée de toutes les grâces corporelles que le Créateur doit avoir départies à la première femme, dans son sein battait un cœur dont la pureté de cristal n'avait jamais été ternie par la moindre ombre, et d'où les sentimens les plus généreux jaillissaient comme une source limpide à la moindre émotion.

Gustave ne s'était jamais encore trouvé seul avec Lénora : lorsqu'il était là, elle ne quittait pas la chambre où elle se tenait d'ordinaire avec son père, à moins que ce dernier n'exprimât le désir de faire une promenade en plein air; jamais aussi le jeune homme n'avait eu l'idée de dissimuler son émotion devant M. de Vlierbecke, non plus que de dire à Lénora combien elle était chère à son cœur. Il eût été inutile d'expliquer par des paroles ce qui se passait dans l'âme de chacun d'eux : l'amour, l'amitié, le respect, rayonnaient librement et sans contrainte de tous les yeux; ces trois âmes vivaient

dans une même aspiration, étroitement unies par un même lien, confondues dans un même sentiment d'affection et d'espoir.

Bien que Gustave nourrît une profonde vénération pour le père de Lénora et l'aimât véritablement comme le plus tendre fils, une circonstance venait cependant parfois ébranler cette vénération. Ce qu'il avait entendu dire en dehors du Grinselhof de l'inconcevable avarice de M. de Vlierbecke était devenu pour lui une incontestable vérité. Jamais le gentilhomme ne lui avait offert un verre de vin ou de bière, bien moins encore l'avait-il engagé à prendre part au souper, et souvent Gustave avait remarqué avec tristesse combien de peine on se donnait pour lui dissimuler cette économie sans exemple.

L'avarice est une passion qui ne peut inspirer que l'aversion et le mépris, parce que l'on comprend naturellement que ce vice, en prenant possession de l'âme de l'homme, en arrache tout sentiment de générosité et la remplit d'une froide cupidité. Aussi Gustave dut-il lutter longtemps contre ce sentiment instinctif pour détourner son attention de ce défaut de M. de Vlierbecke, et rester convaincu que c'était un caprice de son esprit, le seul travers de son cœur, travers qui d'ailleurs ne lui avait rien fait perdre de la noblesse native de son caractère.

Si cependant le jeune homme eût su la vérité! Si son regard eût pu pénétrer plus avant dans le cœur du gentilhomme, il eût vu que sous chaque sourire qui apparaissait sur son visage se cachait une douleur, que chacun de ces frémissemens nerveux qui parfois le saisissaient comme un frisson trahissait l'angoisse de son âme. Il ne savait pas, — heureux qu'il était, ne voyant que le doux regard de Lénora et s'enivrant au calice d'or de l'amour, — il ne savait pas que la vie du gentilhomme était un éternel supplice, que nuit et jour il avait devant lui un terrible avenir, et la sueur de l'épouvante au front comptait les heures qui s'écoulaient, comme si chaque minute l'eût rapproché d'une inévitable catastrophe... Et en effet, le notaire ne lui avait-il pas dit : « Encore quatre mois! encore quatre mois, et la lettre de change échoit,... et vos biens seront vendus de par la loi! »

De ces quatre mois fatals, deux déjà s'étaient écoulés!

Si le gentilhomme semblait encourager l'amour de Gustave, ce n'était pas seulement par sympathie pour lui. Non, le drame de sa douloureuse épreuve devait se dénouer dans un temps marqué; sinon pour lui et pour son enfant le déshonneur, la mort morale! Le sort allait décider irrévocablement si de cette lutte de dix années contre l'affreuse misère il sortirait vainqueur, ou si, vaincu, il tomberait dans l'abîme du mépris public. C'est pourquoi il cachait son indigence avec plus d'obstination que jamais, et, bien qu'il veillât comme un ange protecteur sur les jeunes gens, il ne faisait rien néanmoins pour arrêter le rapide essor de leur amour.

Lorsque l'époque du retour de M. Denecker s'approcha, les deux mois de son absence parurent à Gustave s'être envolés comme un doux rêve. Bien qu'il fût à peu près certain que son oncle ne se prononcerait pas contre son inclination, il prévoyait cependant qu'il ne lui permettrait plus de passer autant de temps loin des affaires commerciales. La pensée d'être séparé de Lénora pendant des semaines peut-être lui faisait envisager avec anxiété et tristesse le retour de son oncle. Un jour, il exprimait ses craintes devant

Lénora avec une profonde mélancolie, et dépeignait la douleur qui remplirait son cœur en son absence. Pour la première fois, il vit couler des larmes des yeux de la jeune fille. Il fut tellement touché de cette preuve d'intime affection, qu'il prit silencieusement la main de Lénora et demeura longtemps assis à côté d'elle, sans prononcer une parole. Pendant ce temps, M. de Vlierbecke s'efforçait de le réconforter, mais ses paroles ne parurent pas atteindre le but désiré. Cependant, après s'être longtemps désolé, Gustave se leva tout à coup et prit congé de Lénora, quoique l'heure ordinaire de son départ n'eût pas sonné. La jeune fille lut sur son visage qu'une révolution venait de se produire dans son âme et vit son regard étinceler de courage et de joie; elle s'efforça de le retenir et d'obtenir l'explication de cette joie subite, mais il se refusa doucement à satisfaire sa demande, disant que le lendemain seulement elle connaîtrait son secret, et quitta le Grinselhof à pas précipités, comme s'il eût été poursuivi par une pensée qui l'obsédait.

M. de Vlierbecke crut avoir lu dans les yeux du jeune homme ce qui s'était passé dans son cœur. Cette nuit-là, de beaux rêves adoucirent son sommeil.

Le lendemain, lorsque fut venue l'heure où Gustave arrivait d'ordinaire, le cœur du père de Lénora battit d'une attente pleine d'espoir. Bientôt il vit Gustave franchir la porte et se diriger vers la maison. Le jeune homme ne portait pas les habits d'étoffe légère qu'il avait d'habitude; il était à peu près tout vêtu de noir, comme le jour où il était venu pour la première fois au Grinselhof. Un sourire de joie éclaira le visage du gentilhomme, tandis qu'il allait au-devant de lui; cette toilette recherchée confirmait son espoir et lui disait qu'on venait tenter auprès de lui une démarche solennelle.

Gustave exprima le désir de se trouver seul avec lui pendant quelques instans. M. de Vlierbecke le conduisit dans un salon particulier, lui offrit un siége, s'assit lui-même en face du jeune homme, et lui dit avec un calme apparent, mais d'un ton très affectueux : — J'écoute, mon ami.

Gustave garda quelque temps le silence, comme pour recueillir ses idées; puis il dit d'une voix émue, mais cependant décidée : — Monsieur de Vlierbecke, j'ose tenter auprès de vous une importante démarche; votre extrême bonté me donne seule le courage nécessaire pour la faire, et quelle que soit la réponse que vous ferez à ma demande, j'espère que vous voudrez bien excuser ma témérité. Il ne vous aura pas échappé, monsieur, que, dès la première fois où j'eus le bonheur de voir Lénora, un irrésistible penchant m'entraîna vers elle : elle m'apparaissait comme un ange, elle est demeurée telle pour moi depuis. Peut-être, avant de laisser prendre à ce sentiment un si grand empire sur mon cœur, eussé-je dû vous demander votre assentiment; mais je croyais voir dans votre prévenante amitié pour moi que vous aviez lu au fond de mon âme...

Le jeune homme se tut et attendit de la bouche du gentilhomme quelques mots d'encouragement; celui-ci le regardait avec un sourire calme, mais qui n'exprimait pas cependant jusqu'à quel point les ouvertures du jeune homme lui agréaient. Un signe de la main, comme s'il eût voulu dire : continuez! fut son seul mouvement. Gustave sentit toute sa résolution l'abandonner; bientôt néanmoins, surmontant ses craintes, il reprit courage, il dit avec exaltation : — Oui, j'ai aimé Lénora dès que son regard s'est arrêté sur moi; mais si une étincelle d'amour a surgi alors dans mon cœur, depuis

elle s'est changée en une flamme qui me tuera, si on veut l'éteindre. Ah! pourquoi donc vous le cacher plus longtemps? Non, sans Lénora, je ne puis plus vivre; la seule pensée d'être séparé d'elle m'accable de tristesse et me fait trembler. J'ai besoin de la voir tous les jours, à toute heure, d'entendre sa voix, de puiser le bonheur dans son doux regard. Je ne sais, monsieur de Vlierbecke, quelle sera votre décision; mais si elle est contraire à mon amour, croyez-le, mon cœur sera brisé pour toujours.

Gustave avait prononcé ces mots avec une profonde émotion et une grande énergie; M. de Vlierbecke lui prit la main avec compassion, et lui dit d'une voix douce : — Ne vous troublez pas tant, mon jeune ami, je sais que vous aimez Lénora et même qu'elle n'est pas insensible à votre amour; mais qu'avez-vous à me demander?

Le jeune homme répondit en baissant les yeux : — Si je doute encore de votre consentement après toutes les marques d'affection que vous m'avez données, c'est pour une raison qui me fait craindre que vous ne me jugiez pas digne du bonheur que j'implore. Je n'ai pas d'arbre généalogique dont les racines s'enfoncent dans le passé; les hauts faits de mes ancêtres ne brillent pas dans l'histoire de la patrie; le sang qui coule dans mes veines est roturier...

— Croyez-vous donc, Gustave, que j'ignorasse cela le jour où vous êtes venu chez moi pour la première fois? Votre cœur du moins est noble et généreux; sans cela, vous eussé-je aimé comme mon propre fils?

— Ainsi, s'écria Gustave avec une joyeuse espérance, ainsi vous ne me refuseriez pas la main de Lénora, si mon oncle donnait son consentement à cette union?

— Non, répondit le gentilhomme, je ne vous la refuserais pas; c'est même avec une véritable joie que je vous confierais le bonheur de mon unique enfant, mais il existe un obstacle que vous ne connaissez pas.

— Un obstacle! dit le jeune homme avec un soupir et en pâlissant visiblement, un obstacle entre moi et Lénora!

— Contenez votre amour pour un instant, reprit M. de Vlierbecke, et écoutez tranquillement l'explication que je vais vous donner. Vous croyez, Gustave, que le Grinselhof et les biens qui en dépendent sont ma propriété? Vous vous trompez; nous ne possédons rien. Nous sommes plus pauvres que le paysan qui habite cette ferme devant la porte.

Le jeune homme regarda quelques instans son interlocuteur avec surprise et doute; mais bientôt sur son visage se peignit un sourire d'incrédulité qui fit rougir et trembler le gentilhomme. Celui-ci reprit avec un accent plein de tristesse : — Ah! je vois dans vos yeux que vous n'ajoutez pas foi à mes paroles. Pour vous aussi, je suis un avare, un homme qui cache son or, qui laisse manquer du nécessaire lui et son enfant pour amasser des trésors, et sacrifie tout à l'abjecte passion de *l'argent!* un ladre que l'on craint et que l'on méprise!

— Oh! pardonnez-moi, monsieur de Vlierbecke, s'écria Gustave avec anxiété, ma vénération pour vous est sans bornes...

— Ne vous effrayez pas de mes paroles, dit le gentilhomme d'une voix plus calme, je ne vous accuse pas, Gustave; seulement votre sourire me prouve que j'ai réussi vis-à-vis de vous aussi à cacher mon indigence sous

l'apparence d'une exécrable avarice Il est inutile que je vous donne maintenant de plus amples explications là-dessus. Ce que je vous dis est la vérité; je ne possède rien, rien! Retournez à votre château sans voir Lénora; examinez mûrement, et avec une entière tranquillité d'esprit, s'il n'y a pas de motifs qui doivent vous faire changer de résolution; laissez la nuit passer sur vos réflexions, et si demain Lénora pauvre vous est restée chère, si vous pensez encore pouvoir être heureux avec elle et pouvoir la rendre heureuse, demandez le consentement de votre oncle. Voici ma main; puissiez-vous un jour la presser comme la main d'un père! Mon vœu le plus fervent serait accompli.

Le ton solennel et posé de ces paroles convainquit le jeune homme qu'on lui disait la vérité, quel que fût l'étonnement que lui causât cette révélation inattendue. Cependant une expression de joyeux enthousiasme ne tarda pas à illuminer ses traits.

— Si j'aimerai Lénora pauvre? s'écria-t-il. O mon Dieu! la recevoir pour épouse, lui être uni par le lien d'un amour éternel... Ah! monsieur de Vlierbecke, si j'obtiens de votre générosité la main de Lénora, je vous remercierai à genoux de l'inestimable trésor que vous m'accordez!

— Soit! répondit le gentilhomme: la vivacité des inclinations, la constance des sentimens sont naturelles à votre caractère jeune et ardent; mais votre oncle?

— Mon oncle? murmura Gustave avec un visible chagrin. C'est vrai, j'ai besoin de son assentiment. Tout ce que je possède ou posséderai jamais au monde dépend de son affection pour moi; je suis un orphelin, fils de son frère. Il m'a adopté pour son fils, et m'a comblé de bienfaits; il a le droit de décider mon sort, je dois lui obéir...

— Et lui qui est négociant et estime probablement très haut l'argent, parce qu'il a appris ce qu'on peut en faire, dira-t-il aussi: Pauvreté ou richesse, palais ou chaumière, peu importe?

— Ah! je n'en sais rien, monsieur de Vlierbecke, dit Gustave avec un triste soupir; mais il est si bon pour moi, si extraordinairement bon, que j'ai bien des raisons d'espérer son consentement. Il revient demain; en l'embrassant à son retour, je lui parlerai de mon projet, je lui dirai que mon repos, mon bonheur, ma vie, dépendent de son assentiment. Il estime, il aime infiniment Lénora, et paraissait même m'encourager à prétendre à sa main. Assurément votre révélation le surprendra beaucoup, mais mes prières le vaincront. Croyez-le.

Le gentilhomme se leva pour mettre fin à l'entretien. — Eh bien! dit-il, demandez le consentement de votre oncle, et si votre espoir se réalise, qu'il vienne traiter avec moi de cette union. Quelle que soit d'ailleurs l'issue de cette affaire, Gustave, vous vous êtes comporté vis-à-vis de nous en loyal et délicat jeune homme; mon estime et mon amitié vous restent acquises. Allons, quittez le Grinselhof sans voir Lénora cette fois; elle ne doit plus paraître devant vous jusqu'à ce que ceci ait reçu une solution. Je lui dirai moi-même ce qu'il convient qu'elle en sache.

Demi-content, demi-triste, le cœur plein de joie et d'anxiété en même temps, Gustave prit congé du père de Lénora.

V.

Le lendemain après midi, M. de Vlierbecke était assis dans son salon, la tête penchée sur ses mains. A coup sûr, il était plongé dans de profondes méditations, car son regard incertain errait dans le vague, tandis que sur son visage se peignaient tantôt le contentement et l'espoir, tantôt l'inquiétude et l'angoisse.

Lénora faisait de temps en temps une apparition dans la place, s'arrêtait un instant inquiète, allait de côté et d'autre, regardait par la fenêtre dans le jardin, et descendait ensuite les escaliers, comme si elle eût été poursuivie; on ne pouvait méconnaître qu'elle attendait impatiemment quelque chose. Ses traits décelaient cependant une joie non dissimulée, qui laissait pressentir que son cœur débordait d'un doux espoir. Si elle eût pu voir quelles craintes venaient parfois troubler son père dans ses réflexions, elle n'eût peut-être pas, si gaie et si joyeuse, rêvé bonheur et avenir; mais M. de Vlierbecke comprimait ses émotions devant elle et souriait à son impatience, comme si lui aussi il eût vu avec confiance un bonheur s'approcher.

Enfin, lasse d'aller et de venir, Lénora s'assit auprès de son père, et fixa sur lui son regard limpide et interrogateur.

— Ma bonne Lénora, dit-il, ne sois pas si agitée; nous ne pouvons encore rien savoir aujourd'hui; demain, peut-être! Modère ta joie, mon enfant; ta douleur sera d'autant plus facile à vaincre, si Dieu, dans cette affaire, décide contre ton espérance.

— Oh! non, mon père, balbutia Lénora, Dieu me sera favorable; je le sens à l'émotion de mon cœur.

— Tu seras donc bien heureuse, Lénora, si Gustave devient ton fiancé? demanda M. de Vlierbecke en souriant.

— Ne jamais le quitter! s'écria Lénora; l'aimer, faire le bonheur de sa vie, sa consolation, sa joie! animer par notre amour la solitude du Grinselhof! Ah! nous serons deux alors pour vous faire une douce existence! Gustave est plus fort que moi pour chasser la tristesse qui obscurcit parfois votre front; vous vous promènerez, vous causerez, vous chasserez, vous serez heureux avec lui; il vous aimera comme un fils, il vous vénérera, il vous entourera des plus tendres soins; son seul souci sur la terre sera de vous rendre heureux, parce qu'il sait que votre bonheur fait le mien, et moi, je le récompenserai de son dévouement; je parsèmerai sa route des plus belles fleurs d'une âme reconnaissante. Oh! oui, nous vivrons tous ensemble alors dans un paradis de joie et d'amour!

— Pauvre et ingénue Lénora, dit M. de Vlierbecke en soupirant, que le Seigneur entende ta prière! Mais le monde est régi par des lois et des coutumes que tu ignores. Une femme doit suivre avec obéissance son mari partout où il lui plaît d'aller. Si Gustave choisit pour lui et toi une autre demeure, tu devras lui obéir sans réplique et te consoler peu à peu de mon absence. Une telle séparation me serait en d'autres circonstances très pénible; mais, te sachant heureuse, la solitude ne m'attristera pas.

La jeune fille regardait avec surprise et effroi son père, tandis qu'il pro-

nonçait ces paroles; lorsqu'il se tut, elle baissa lentement la tête sur sa poitrine, et des larmes silencieuses tombèrent de ses yeux. M. de Vlierbecke lui prit la main en disant d'une voix douce : — Je savais, Lénora, que j'allais t'attrister; mais il faut t'habituer à l'idée de cette séparation.

La jeune fille releva la tête et dit avec résolution : — Eh quoi! mon père, vous croyez Gustave capable de remplir votre vie de chagrins, de me séparer de vous? O mon père, vous ne le connaissez pas! vous ne savez pas combien il vous respecte et vous aime! Vous ne savez pas quels trésors de bonté et d'amour renferme son cœur!

M. de Vlierbecke attira vers lui sa fille émue, et posa sur son front un doux baiser. Il songeait à la calmer par des paroles consolantes; mais tout à coup Lénora se dégagea de ses bras, souriante et tremblante à la fois. Le doigt tourné vers la fenêtre, elle semblait écouter un bruit qui s'approchait.

Le trépignement des chevaux et le roulement des roues sur le chemin firent comprendre à M. de Vlierbecke ce qui était venu si soudainement troubler sa fille. Son visage aussi s'anima d'une expression de joie; il sortit à la hâte, et atteignit le seuil au moment où M. Denecker descendait de voiture.

Le négociant semblait de très bonne humeur, et serra cordialement la main du gentilhomme : — Ah! monsieur de Vlierbecke, dit-il, je suis enchanté de vous revoir! Il paraît que mon neveu a su mettre mon absence à profit.

Tandis qu'il était introduit dans un salon avec les politesses d'usage par le gentilhomme, il frappa familièrement sur l'épaule de celui-ci, et dit en riant : — Ah! ah! nous étions déjà bons amis, nous allons être compères, je l'espère du moins. Ce coquin de neveu n'a pas mauvais goût, il faut en convenir, et il chercherait longtemps avant de trouver une aussi aimable et aussi jolie femme que Lénora. Voyez-vous, monsieur de Vlierbecke, il faut que ce soit une noce dont on parle encore dans vingt ans!

Ce disant, ils étaient entrés dans le salon et s'étaient assis. Le gentilhomme, bien que son cœur battît d'une joyeuse émotion, n'osait croire ce que semblait lui dire le ton de M. Denecker, et regardait celui-ci d'un œil plein de doute. Le négociant reprit : — Eh bien! il paraît que Gustave aspire après son bonheur avec une ardente impatience; il m'a supplié, à genoux, de hâter la chose. J'ai vraiment pitié du jeune fou; c'est pourquoi j'ai laissé chômer, pour un jour encore, maison et affaires, et j'accours pour en finir. Il m'a dit du moins que vous aviez donné votre consentement. C'est bien fait de votre part, monsieur; j'ai songé aussi à ce mariage pendant mon voyage, car j'avais remarqué que les flèches de l'amour avaient percé de part en part le cœur de mon neveu, mais ce n'était pas sans appréhension de vos intentions. L'inégalité du sang, — une idée du temps passé, — eût pu parfois vous arrêter...

— Ainsi Gustave vous a dit que je consentais à son mariage avec Lénora? demanda le gentilhomme.

— M'aurait-il trompé? dit M. Denecker avec étonnement.

— Non; mais ne vous a-t-il pas fait une autre communication qui doit vous sembler d'une haute importance?

Le négociant hocha la tête en souriant, et reprit d'un ton de plaisanterie : — Ah! ah! quelles folies vous lui avez fait croire; mais entre nous deux ce sera bientôt éclairci. Il est venu me conter que le Grinselhof ne vous appartient pas, et que vous êtes pauvre! Vous avez trop bonne opinion de mon

esprit, monsieur de Vlierbecke, pour croire que je vais ajouter foi à un pareil conte bleu ?

Un frisson saisit le gentilhomme. Le ton de bonne humeur et de familiarité de M. Denecker lui avait fait espérer un instant qu'il savait tout, et que, nonobstant cela, il souscrivait au désir de son neveu ; mais les dernières paroles qu'il venait d'entendre lui apprenaient qu'il avait à recommencer les tristes révélations de la veille : il se prépara avec un froid courage à subir une nouvelle humiliation. — Monsieur Denecker, dit-il, ne gardez pas, je vous prie, le moindre doute sur ce que je vais vous révéler. Je veux bien consentir à l'instant à donner ma Lénora pour fiancée à votre neveu; mais, je vous le déclare ici, je suis pauvre, affreusement pauvre !...

— Allons, allons, s'écria le négociant : je comprends bien que vous tenez terriblement à vos écus, on le sait de longue date ; mais au moment où vous mariez votre unique enfant, il faut cependant ouvrir le cœur et la bourse, et faire acte de bonne volonté en la dotant selon les convenances. On dit déjà, pardonnez-moi de le répéter, on dit que vous êtes avare ; que sera-ce lorsqu'on saura que vous laissez partir votre fille unique sans une bonne dot?...

Le gentilhomme, assis sur sa chaise, en proie à d'affreuses angoisses, luttait péniblement contre les plaisanteries incrédules de M. Denecker, plaisanteries qui ne lui permettaient pas de changer, par de courtes et claires explications, la tournure de cette conversation, si humiliante pour lui. Ce fut d'une voix presque suppliante qu'il s'écria : — Pour l'amour de Dieu, monsieur, épargnez-moi ces amères allusions. Je vous déclare, sur ma parole de gentilhomme, que je ne possède rien au monde.

— Eh bien ! répondit le négociant avec un malin sourire, nous allons coucher l'affaire en chiffres sur la table, et voir tout de suite si notre compte supporte la preuve. Vous croyez peut-être que je suis venu vous demander de grands sacrifices ? Non, monsieur de Vlierbecke : Dieu merci, je n'ai pas besoin d'y regarder de si près ; mais le mariage est une affaire qu'on entreprend à deux, et il est juste que chacun apporte quelque chose à la caisse commune, les parts fussent-elles d'ailleurs inégales. Allons, je donne à mon neveu une somme de cent mille francs, et s'il veut rester dans le commerce, mon crédit lui vaudra bien plus encore. Je ne veux pas, je ne désire même pas que vous dotiez Lénora d'une somme égale : votre haute origine et surtout votre grâce parfaite peuvent compenser ce qui manquera du côté de la dot ;... mais la moitié, cinquante mille francs ? Vous consentirez bien à cela, ou je me trompe fort. Qu'en dites-vous ? Nous donnons-nous la main ?

Pâle et tremblant, le gentilhomme était comme anéanti sur son siége ; il dit avec un soupir et d'une voix triste et sourde :

—Monsieur Denecker, cet entretien me tue; cessez de me mettre au supplice. Je vous le répète, je ne possède rien. Et puisque vous me forcez à parler avant de me faire connaître vos intentions, sachez que le Grinselhof et ses dépendances sont grevés de rentes dont le capital dépasse leur valeur réelle. Il est inutile de vous révéler l'origine de ces dettes ; qu'il me suffise de vous répéter que je dis la vérité, et je vous prie, sans aller plus loin, maintenant que vous connaissez l'état de mes affaires, de vouloir bien me déclarer quel est votre dessein au sujet du mariage de votre neveu.

Cette déclaration, faite avec une fiévreuse énergie, ne convainquit pas en-

core le négociant. Un certain étonnement se peignit bien sur son visage; mais il dit avec un sourire incrédule : — Pardonnez-moi, monsieur de Vlierbecke, il m'est impossible de vous croire; je ne pensais pas que vous fussiez si dur à la détente, mais soit. Chacun a son travers, l'un est trop avare, l'autre trop prodigue. Quoi qu'il en soit, je veux faire quelque chose pour épargner à Gustave un long chagrin. Voyons, donnez à votre fille vingt-cinq mille francs sous la condition que le montant de la dot restera secret, car je ne veux pas non plus être tourné en ridicule. Vingt-cinq mille francs!... vous ne direz pas que c'est trop..., une pareille bagatelle suffira à peine à payer leur mobilier. Voyons, soyez raisonnable; voici ma main.

Pris d'un frémissement nerveux, le gentilhomme se leva brusquement et fit tourner d'une main tremblante la clé d'une armoire encastrée dans le mur. Bientôt il jeta sur la table une liasse de papiers.

— Tenez, lisez, dit-il, convainquez-vous!

Le négociant se mit à parcourir les papiers. Sa physionomie changea peu à peu; de temps en temps, il hochait la tête en réfléchissant profondément. Pendant ce temps, le gentilhomme disait d'une voix ironique et incisive :

— Ah! vous ne vouliez pas me croire! Eh bien! basez votre décision sur ces papiers seuls. Il faut que vous sachiez tout : je ne veux plus revenir sur ce banc de torture. Il y a encore une lettre de change de quatre mille francs que je ne puis payer! Vous le voyez : je suis plus que pauvre, j'ai des dettes!

— C'est cependant la vérité! dit M. Denecker avec stupéfaction. Vous ne possédez rien. Je vois dans ces pièces que mon notaire est aussi le vôtre; je lui ai parlé de votre fortune....., et il m'a laissé dans mon opinion, ou pour mieux dire dans mon erreur.

Comme si un rocher fût tombé de sa poitrine, le gentilhomme respira plus librement, et son visage reprit en quelque sorte la calme et digne expression qui lui était habituelle. Il se rassit et dit avec une froideur contenue :

— Maintenant que vous ne doutez plus de ma pauvreté, je vous demande, monsieur Denecker, quelles sont vos intentions.

— Mes intentions? repartit le négociant; mes intentions sont que nous restions bons amis comme devant; quant au mariage, l'affaire tombe à l'eau; nous n'en parlerons plus. Comment donc avez-vous fait votre compte, monsieur de Vlierbecke? Je commence seulement à y voir clair : vous croyiez faire une bonne affaire et vendre votre marchandise aussi cher que possible.

— Monsieur! s'écria le gentilhomme le regard flamboyant, parlez avec respect de ma fille! Pauvre ou riche, n'oubliez pas qui elle est!

— Ne vous fâchez pas, ne vous fâchez pas, monsieur de Vlierbecke! répondit le négociant; je ne veux pas vous insulter, loin de là. Si vous eussiez réussi dans vos vues, je vous eusse peut-être admiré; mais fin contre fin fait mauvaise doublure. Et puisque vous êtes si susceptible sur le point d'honneur, permettez-moi de vous demander si vous avez agi bien loyalement envers mon neveu en l'amadouant et en laissant grandir dans son cœur ce malheureux amour?

M. de Vlierbecke courba la tête pour cacher la rougeur de la honte qui couvrait son front et ses joues. Il demeura affaissé sous une émotion mortelle jusqu'à ce que le négociant le rappelât à lui-même par ce mot :

— Eh bien?

— Ah! balbutia M. de Vlierbecke, ayez un peu pitié de moi. Peut-être l'amour de mon enfant m'a-t-il égaré. Dieu a départi à ma Lénora tous les dons qui peuvent orner une femme sur la terre; j'espérais que sa beauté, la pureté de son âme, la noblesse de son sang, étaient des trésors au moins aussi précieux que l'argent...

— C'est-à-dire pour un gentilhomme peut-être, mais non pour un négociant, murmura M. Denecker.

— Ne me reprochez pas d'avoir amadoué votre neveu : le mot me blesse profondément, et il est injuste; en voyant naître en même temps chez Gustave et Lénora une sympathie réciproque, je n'ai pas comprimé le penchant qui les attirait l'un vers l'autre. Au contraire j'ai, chaque jour, dans mes prières, rendu grâces à Dieu qu'il eût envoyé sur notre route un sauveur pour mon enfant; oui, un sauveur, car Gustave est un honnête jeune homme qui l'eût rendue heureuse, non par l'argent, mais par la noblesse de son caractère, par la loyauté de ses sentimens. Est-ce donc un si grand crime, pour un père que d'inévitables malheurs ont jeté dans l'indigence, d'espérer que son enfant échappe à la misère?

— Assurément non, répondit le négociant; le tout est de réussir, et pour cela vous vous êtes mal adressé, monsieur de Vlierbecke; je suis homme à examiner deux fois la marchandise avant de conclure le marché, et il est bien difficile de me faire accepter des pommes pour des citrons.

Cette manière de parler, empruntée à la langue du commerce, parut faire souffrir cruellement le gentilhomme et le soumettre à une effroyable torture, car il se leva brusquement et dit avec une colère croissante :

— Vous n'avez donc aucune pitié de mon malheur? Vous prétendez que j'avais e projet de vous tromper! Mais est-ce vous qui avez découvert mon indigence? Après les révélations que je vous ai faites sans que rien m'y forçât, n'êtes-vous pas libre d'agir comme vous le voudrez? Et, croyez-le bien, si j'écoute humblement vos reproches, si je reconnais moi-même mon erreur, ma faute, cependant tout sentiment de dignité n'est pas mort dans mon âme. Vous parlez de marchandise comme si vous veniez ici acheter quelque chose! Est-ce ma Lénora? Tous vos trésors n'y suffiraient pas, monsieur! Et si pour vous l'amour n'est pas assez puissant pour faire disparaître l'inégalité pécuniaire qui nous sépare, sachez que je m'appelle de Vlierbecke, et que ce nom, même dans la misère, pèse plus que tout votre or!

Pendant cette sortie, une ardente indignation s'était peinte sur le visage du gentilhomme; ses yeux lançaient des éclairs de feu sur le négociant, qui, troublé par la parole exaltée et le geste animé de M. de Vlierbecke, reculait devant lui en le regardant avec stupéfaction.

— Mon Dieu! dit-il enfin, il ne faut pas tant de grands mots; chacun reste ce qu'il est, chacun garde ce qu'il a, et l'affaire finit là. Seulement j'ai encore une demande à vous faire : c'est que vous ne receviez plus mon neveu;... autrement...

— Autrement? s'écria le gentilhomme d'une voix courroucée; une menace à moi! — Mais il se contraignit et dit avec une froideur apparente : — Assez!... Faut-il faire appeler la voiture de monsieur Denecker?

— Comme il vous plaira, répondit le négociant; nous ne pouvons faire affaire ensemble : ce n'est pas un motif pour devenir ennemis.

— C'est bien! brisons là, monsieur; cet entretien me blesse, il doit finir.

En disant ces mots, il conduisit le négociant jusqu'au seuil et prit congé de lui par un bref salut.

M. de Vlierbecke rentra dans le salon, se laissa tomber sur une chaise et porta convulsivement les mains à son front, tandis qu'un rauque soupir montait de sa poitrine haletante et oppressée à sa gorge contractée. Il demeura quelque temps silencieux et immobile, mais bientôt ses mains retombèrent lourdement sur ses genoux. Il était pâle comme la mort; son âme s'enfonçait dans l'abîme des plus déchirantes pensées; cependant pas un mouvement nerveux, pas une seule ride ne trahissait sur sa physionomie le martyre de son cœur. Tout à coup il entendit un bruit de pas dans la chambre supérieure. Il revint à lui, et, tremblant d'angoisse et d'effroi :

— Dieu! ma pauvre Lénora! s'écria-t-il. Elle vient! Je n'ai point encore assez souffert : il me faut briser le cœur de ma fille, lui arracher avec une froide cruauté toutes ses espérances, anéantir ses plus doux rêves, la voir sous mes yeux succomber de douleur! Ah! si je pouvais éviter cette désolante révélation! Que dire? Comment exprimer...

Un sourire plein d'amertume contracta ses lèvres; il reprit avec une triste ironie : — Ah! cache tes souffrances, reprends courage! Si ton cœur est saignant et déchiré, si le désespoir ronge tes entrailles, oh! souris, souris!... Oui, la vie est pour toi une éternelle raillerie; mais que peux-tu faire, misérable avorton, sinon te soumettre, céder sans lutte et accepter le joug comme un impuissant esclave que tu es? Arrière tout sentiment de révolte! Silence, silence, voici ton enfant!

En effet, Lénora ouvrait la porte du salon et courait à son père en fixant sur lui un regard interrogateur, mais rempli d'espoir.

Quelque effort que fît sur lui-même M. de Vlierbecke pour dissimuler son anxiété, il n'y réussit pas cette fois. Lénora lut bientôt sur ses traits qu'il était en proie à une profonde douleur. Comme il gardait le silence, elle se prit à trembler et demanda avec une fiévreuse impatience :

— Eh bien! eh bien! mon père?

— Hélas! mon enfant, dit le gentilhomme en soupirant, nous ne sommes pas heureux; Dieu nous éprouve par de rudes coups : inclinons-nous devant sa toute-puissante volonté.

— Que voulez-vous dire? que dois-je craindre? dit Lénora hors d'elle; parlez, mon père : a-t-il refusé?

— Il a refusé, Lénora.

— Non, non, s'écria la jeune fille, ce n'est pas possible!

— Refusé parce qu'il possède des millions, et qu'auprès de lui nous ne sommes que de pauvres gens.

— C'est donc vrai! Gustave est perdu pour moi, perdu sans espoir!

— Sans espoir! répéta le père d'une voix sombre.

Un cri aigu s'échappa de la bouche de la jeune fille; elle courut à la table, y laissa tomber sa tête en pleurant amèrement; des sanglots déchirans soulevaient sa poitrine, et de temps en temps elle murmurait d'une voix désespérée le nom de son bien-aimé.

Le gentilhomme se leva et contempla un instant la douleur de sa fille. Une inexprimable tristesse était empreinte sur son visage, son regard si ardent

d'habitude était terne et abattu, et il serrait convulsivement les poings. Il s'approcha de la jeune fille, et, joignant les mains, reprit d'une voix suppliante:

— Lénora, aie pitié de moi! Dans cette fatale entrevue avec M. Denecker, j'ai souffert tous les tourmens qui peuvent torturer le cœur d'un gentilhomme, le cœur d'un père; j'ai bu à longs traits le fiel de la honte, j'ai vidé jusqu'à la lie la coupe de l'humiliation; mais tout cela n'est rien auprès de ta douleur. Oh! je t'en supplie, remets-toi, montre-moi ton doux visage que j'aime tant, laisse-moi retrouver des forces dans ta résignation.... Lénora!... Ah! ma tête se perd!... je me sens mourir de désespoir!

En prononçant ces mots, il s'affaissa sur une chaise, brisé par la foudroyante émotion qui l'accablait. Lénora s'approcha de son père, appuya la tête sur son épaule, et dit d'une voix entrecoupée de sanglots: — Ne le revoir jamais, renoncer à son amour, perdre ce bonheur si longtemps rêvé! Hélas! hélas! il en mourra de chagrin!...

— Lénora! Lénora! dit le gentilhomme d'un ton suppliant.

— O mon père bien-aimé! s'écria la jeune fille, perdre Gustave pour toujours! cette affreuse pensée m'accable. Tant que je serai près de vous, je bénirai et je remercierai Dieu;... mais les larmes m'étouffent maintenant: ah! e vous en prie, laissez-moi pleurer!

M. de Vlierbecke serra plus étroitement sa fille dans ses bras. Un silence de mort régnait autour d'eux; ils restèrent longtemps ainsi enlacés jusqu'à ce que l'excès même de la douleur relâchât leur étreinte et ouvrît leurs cœurs à de mutuelles consolations.

VI.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis que M. Denecker avait refusé de consentir au mariage de Gustave avec Lénora, lorsque parut dans la lande de bruyère, à une demi-lieue environ du Grinselhof, une voiture de louage qui s'arrêta bientôt dans un chemin détourné.

Un jeune homme en descendit et indiqua au cocher une auberge assez éloignée; les chevaux firent un demi-tour, et la voiture reprit la route qu'elle venait de suivre, tandis que le jeune homme s'avançait d'un pas rapide dans la direction opposée. Il paraissait en proie à une vive agitation, et frissonnait parfois comme épouvanté par ses propres pensées.

Dès que le Grinselhof apparut à travers les arbres, il se mit à marcher avec précaution le long de la haie ou à passer d'un côté à l'autre du chemin en cherchant les endroits où l'épaisseur du feuillage pouvait le cacher. Arrivé à l'allée qui précédait la cour, il poussa un cri de joie; la porte était ouverte. Grâce aux arbres et aux buissons, il se glissa sans être vu jusqu'au pont, passa sur la pointe du pied devant la ferme, et franchit l'épais massif qui ceignait le Grinselhof comme un mur. A peine eut-il fait quelques pas dans le jardin, qu'il s'arrêta tremblant.

Lénora était assise sous le catalpa, la tête appuyée sur le bord de la table; de violens sanglots soulevaient son sein, et à travers ses doigts qui voilaient son regard, des larmes brillantes tombaient comme des perles sur le sable du chemin. Le jeune homme s'avança d'un pas léger; mais si doucement qu'il marchât, la jeune fille leva la tête et bondit toute tremblante en arrière, tandis

que le nom de Gustave s'échappait de sa poitrine comme un cri d'angoisse. Elle voulut fuir, mais avant qu'elle eût pu faire un pas, le jeune homme, à genoux devant elle, saisissait convulsivement ses mains et disait avec une fiévreuse émotion : — Lénora, Lénora, écoutez-moi ! Si vous me fuyez, si vous me refusez la consolation de vous dire dans un dernier adieu ce que je souffre et ce que j'espère, je meurs à vos pieds ou je pars le cœur brisé, pour aller m'éteindre loin de mon pays, loin de vous, ma sœur, ma bien-aimée, ma fiancée. Ah! Lénora, au nom de notre amour si doux et si pur, ne me repoussez pas!

Bien que Lénora tremblât de tous ses membres, ses traits prirent une expression de dignité et d'orgueil blessé. Elle répondit d'un ton froid et réservé : — Votre hardiesse m'étonne, monsieur! Il vous a fallu un bien triste courage pour reparaître au Grinselhof après l'affront qui a été fait à mon père. Il est au lit, malade; son âme a succombé sous le poids de l'outrage, et la fièvre l'a saisi. Est-ce là la récompense de mon affection pour vous?

— Mon Dieu, mon Dieu! vous m'accusez, Lénora? Quel crime ai-je donc commis? s'écria le jeune homme avec désespoir.

— Il n'y a plus rien de commun entre nous, reprit la jeune fille; si nous ne sommes pas aussi riches que vous, monsieur, le sang qui coule dans nos veines ne souffre pas d'injure! Levez-vous, partez; je ne dois plus vous voir.

— Grâce! pitié! dit Gustave, le regard suppliant et en levant les mains vers elle; grâce, je suis innocent, Lénora!

La jeune fille cacha les larmes qui germaient dans ses yeux, et se détourna de lui, prête à s'éloigner.

— Lénora! s'écria Gustave, vous me condamnez à mourir! Je vous pardonne : soyez heureuse sur la terre, sans moi! Adieu, adieu pour toujours!

En disant ces mots, ses forces l'abandonnèrent, il tomba sur le siége que venait de quitter Lénora, et ses bras défaillans s'affaissèrent sur la table.

Lénora avait fait deux ou trois pas pour s'éloigner, mais les tristes plaintes de Gustave l'avaient retenue. On pouvait lire sur son visage un violent combat entre le devoir et l'amour. Enfin son cœur parut faiblir dans la lutte, et des larmes abondantes jaillirent de ses yeux. Elle s'approcha lentement du jeune homme, prit une de ses mains et murmura d'une voix attendrie et pleine de sanglots : — Gustave, mon pauvre ami! nous sommes bien malheureux, n'est-ce pas?

Au contact de cette main chérie, au doux son de cette voix aimée, le jeune homme revint à lui. Son regard s'arrêta sur les yeux de la jeune fille avec un ineffable sourire, et à demi égaré par la joie : — Lénora, dit-il, chère Lénora, vous êtes revenue à moi? vous avez pitié de mes douleurs! vous ne me haïssez donc pas?

— Un amour comme le nôtre s'éteint-il en un jour, Gustave? répondit la jeune fille en soupirant.

— Oh! non, non, s'écria le jeune homme avec exaltation, il est éternel! n'est-ce pas, Lénora? éternel, tout-puissant contre le malheur, impérissable tant que le cœur bat dans la poitrine!

La jeune fille pencha la tête, baissa les yeux et reprit d'une voix solennelle : — Ne croyez pas, Gustave, que notre séparation me fasse souffrir moins que vous; si l'assurance de mon amour peut adoucir pour vous les

peines de l'absence, soyez fort et courageux : mon cœur désolé gardera votre souvenir, je vous suivrai en esprit, et je vous aimerai jusqu'à ce que la mort vienne combler l'abîme qui nous sépare aujourd'hui. Nous nous retrouverons là-haut, auprès de Dieu, mais jamais sur la terre!

— Vous vous trompez, Lénora, s'écria Gustave avec une sorte de joie, il y a encore de l'espoir! mon oncle n'est pas inexorable; il cédera par pitié pour mon désespoir.

— C'est possible; mais le sentiment de l'honneur est inflexible chez mon père, répondit la jeune fille d'une voix triste et fière à la fois; éloignez-vous, Gustave, j'ai trop longtemps déjà oublié l'ordre de mon père et méconnu ce que je dois à mon honneur en demeurant seule avec un homme qui ne peut devenir mon époux! Partez : si quelqu'un nous surprenait, mon malheureux père en mourrait de honte et de chagrin.

— Un seul instant encore, ma bonne et chère Lénora! Écoutez bien ce que je vais vous dire : mon oncle m'a refusé votre main; j'ai pleuré, prié, je me suis arraché les cheveux. Rien n'a pu le faire changer de résolution; le désespoir m'a jeté hors de moi, je me suis révolté contre mon bienfaiteur, je l'ai menacé comme un ingrat; j'ai dit des choses qui m'ont donné horreur de moi-même, lorsque l'accès de la fièvre a été dissipé. Je lui ai demandé pardon à genoux; mon oncle a un bon cœur, il m'a pardonné à la condition que j'entreprendrais avec lui immédiatement un voyage en Italie depuis longtemps projeté. Il espère que je vous oublierai! Moi, vous oublier, Lénora! J'ai consenti à ce voyage avec une joie secrète. Ah! je vais, pendant des mois entiers, me trouver seul à seul avec mon oncle. Mon dévouement sans bornes l'attendrira : je reviendrai, Lénora, je reviendrai triomphant pour vous offrir ma vie et ma main.

Un doux sourire éclaira le visage de la jeune fille, et dans son limpide regard se peignit le ravissement que lui faisait éprouver la peinture enchanteresse d'un bonheur encore possible; mais le prestige s'évanouit bientôt. Elle répondit avec une morne tristesse :

— Pauvre ami, il est cruel d'arracher ce dernier espoir de votre cœur, et cependant il le faut. Votre oncle consentirait peut-être, mais mon père?

— Votre père, Lénora? Il pardonnera tout et me recevra dans ses bras comme un fils retrouvé...

— Non, non, ne croyez pas cela, Gustave; on l'a blessé dans son honneur: comme chrétien il pardonnerait, comme gentilhomme il n'oubliera jamais l'outrage qu'il a reçu.

— Ah! Lénora, vous êtes injuste envers votre père. Si je reviens avec l'assentiment de mon oncle, et si je lui dis : Je ferai le bonheur de votre enfant; donnez-moi Lénora pour épouse; j'embellirai sa vie par toutes les joies que l'amour d'un époux a jamais données à une femme; son sort ici-bas sera digne d'envie. Si je lui dis cela, que croyez-vous qu'il réponde?

Lénora baissa les yeux.

— Vous connaissez sa bonté infinie, Gustave. Mon bonheur est son unique préoccupation : il vous bénirait en remerciant Dieu.

— N'est-il pas vrai, Lénora, qu'il consentirait? Vous voyez bien que tout n'est pas perdu. Un joyeux rayon éclaire encore notre avenir. Abandonnez-

vous à ce doux espoir, ma bien-aimée. Oh! oui, ne vous désolez pas : laissez-moi emporter dans mon triste voyage l'assurance que vous m'attendrez avec confiance dans la bonté de Dieu. Laissez-moi partir...

— Mon Dieu, j'ai promis à mon père de vous oublier! murmura la jeune fille avec une sorte d'effroi.

— M'oublier! Vous vous efforcerez de m'oublier!

— Non, Gustave, dit-elle d'une voix douce; je désobéirai pour la première fois à mon père; je sens mon impuissance à tenir une vaine promesse, je ne puis vous oublier; je vous aimerai jusqu'à ma dernière heure; c'est ma destinée sur la terre.

— Oh! merci, merci, Lénora, s'écria Gustave avec exaltation. Tes douces paroles me font puissant contre le sort. Reste ici, ma bien-aimée, sous la garde de Dieu; ton image me suivra comme un ange protecteur.

Il saisit convulsivement les mains de la jeune fille, les serra d'une étreinte fébrile, et disparut sous les massifs de verdure.

— Adieu, adieu, Gustave! s'écria Lénora hors d'elle-même.

Et, comme anéantie, elle chercha un siége d'une main tremblante, y tomba épuisée, abîmée dans une douleur inexprimable, et versant un torrent de larmes.

VII.

Lénora avait révélé à son père la dernière visite de Gustave, et s'était efforcée de faire accepter à son cœur le doux espoir d'un avenir meilleur; mais M. de Vlierbecke avait écouté son récit comme s'il y eût été insensible, il l'avait écouté en souriant amèrement et sans donner à sa fille une réponse positive.

Depuis ce jour, le Grinselhof était devenu plus solitaire et plus triste encore qu'auparavant. Le gentilhomme, visiblement torturé par une secrète douleur, était le plus souvent assis, le front dans les mains, le regard pensif et fixé sur le sol. Sans doute apparaissait à ses yeux le fatal jour d'échéance de la lettre de change, jour qui s'approchait menaçant et inévitable, et qui devait plonger pour toujours dans la plus affreuse misère le malheureux père et son enfant. Lénora dissimulait ses propres souffrances pour ne pas accroître par sa tristesse l'inexplicable chagrin de son père. Bien que son âme débordât de pensées désolantes, elle feignait d'être consolée et joyeuse. Elle faisait et disait tout ce que lui inspirait son cœur aimant pour arracher le gentilhomme à ses mortelles rêveries; mais tous ses efforts étaient vains. Son père la récompensait bien par un sourire ou par une tendre caresse; mais le sourire était triste, la caresse contrainte et languissante.

Un mois entier se passa ainsi, un mois de morne tristesse et de silencieuses souffrances. Cependant Lénora remarquait avec désespoir le rapide amaigrissement et la croissante pâleur du visage de son père, et combien son œil si vif perdait chaque jour de son éclat; on eût dit qu'une maladie de langueur minait sa santé et consumait sa vie.

Vers cette époque, un changement dans la conduite de son père vint convaincre la jeune fille qu'un triste secret, un secret terrible peut-être, pesait

sur son cœur. Depuis huit jours s'allumait parfois dans ses yeux un ardent éclair; il semblait toujours en proie à une fièvre violente; ses paroles, ses gestes, toutes ses actions témoignaient d'une vive et profonde inquiétude. Puis chaque semaine il se rendait deux ou trois fois en voiture à Anvers, sans laisser pressentir le moins du monde ce qu'il y allait faire. Il revenait tard au Grinselhof, s'asseyait à la table du souper silencieux et résigné, et engageait bientôt Lénora à s'aller reposer, tandis que lui-même se retirait avec une lampe dans sa chambre à coucher; mais sa fille désolée savait qu'il n'y trouvait pas le repos, car pendant les longues heures que l'angoisse dérobait au sommeil, elle entendait souvent le plancher qui craquait sous les pas de son père, et tremblait dans son lit de tristesse et d'effroi.

Lénora était très courageuse de sa nature, et devait à son éducation exceptionnelle une force d'âme presque virile; peu à peu grandissait en elle la résolution de forcer son père à lui révéler son secret. Bien que le respect qu'elle lui portait la fît hésiter, son dévouement inquiet lui donnait chaque jour plus de courage et de hardiesse. Souvent elle était allée à la recherche de son père avec l'intention d'accomplir son dessein; mais le regard pénétrant du gentilhomme et l'expression de sa physionomie l'avaient chaque fois retenue. Elle voyait que son père devinait ses intentions, et tremblait en sa présence de peur qu'il ne l'interrogeât.

Un jour, M. de Vlierbecke était de nouveau parti de très bon matin pour la ville. L'heure de midi était déjà passée. Lénora, en proie à de tristes réflexions, errait lentement dans la maison. Des paroles entrecoupées lui échappaient, elle s'arrêtait brusquement, elle gesticulait, elle essuyait les larmes qui coulaient de ses yeux. Distraite et sans savoir ce qu'elle faisait, elle ouvrit le tiroir de la table qui servait habituellement de bureau à son père. Peut-être le désir de pénétrer son secret la poussait-il à cette action sans qu'elle s'en rendît compte. Elle trouva dans le tiroir un seul papier déployé. A peine son regard s'y fut-il arrêté, qu'une pâleur soudaine se répandit sur ses joues, et ce fut en frissonnant qu'elle prit connaissance de la pièce découverte. Bientôt elle referma le tiroir tout épouvantée; elle quitta la chambre, la tête penchée, la démarche lente, profondément accablée.

Arrivée dans la chambre voisine, elle s'assit, demeura un instant muette, immobile, les yeux baissés, et murmura enfin : — Vendre le Grinselhof! Pourquoi? M. Denecker a insulté mon père parce que nous n'étions pas assez riches? Quel est ce secret? Serions-nous vraiment pauvres? Quel trait de lumière! Mon Dieu, c'est donc là le mot de l'énigme! c'est là la cause de la tristesse de mon père!

Elle retomba dans une sombre rêverie; mais peu à peu sa physionomie s'éclaira, ses lèvres s'agitèrent, ses yeux brillèrent de résolution. Tandis qu'elle cherchait à se raidir contre le sort et se préparait à lutter victorieusement contre l'infortune et la misère, elle aperçut tout à coup la vieille voiture qui rentrait au Grinselhof. A peine sur le seuil de la maison, elle vit son père affaissé sur lui-même plutôt qu'assis, le front penché sur la poitrine, comme un homme privé de sentiment, et lorsqu'il descendit et qu'elle put remarquer ses traits, la pâleur mortelle qui les couvrait la fit frissonner. Profondément émue, elle n'eut pas la force d'adresser un mot à son père, et

muette, elle le laissa entrer dans la maison pour se réfugier sans doute encore dans la chambre la plus retirée.

A peine cependant fut-elle demeurée un instant sur la porte, qu'une vive rougeur colora son front et que la flamme d'une ferme résolution brilla dans ses yeux noirs encore humides de larmes. Elle s'élança sur les pas de son père. Sans regarder derrière elle, elle parcourut deux ou trois chambres en ouvrant vivement les portes et sans s'annoncer; dans la dernière pièce, elle vit son père assis, les coudes appuyés sur une table, le front dans ses mains; des larmes abondantes coulaient de ses yeux.

Lénora s'élança vers lui, tomba à ses genoux en sanglotant, et, levant vers lui des mains suppliantes, elle s'écria : — Pitié pour moi, mon père! Je vous en supplie à genoux, partagez avec moi votre tristesse; dites-moi ce qui déchire votre cœur. Je veux savoir pourquoi mon père se réfugie dans la solitude pour pleurer.

— Lénora, seul trésor qui me reste sur la terre, dit en relevant sa fille le gentilhomme d'une voix brisée et le désespoir sur la figure; Lénora, je t'ai bien fait souffrir, n'est-il pas vrai? Oh! viens, viens chercher un asile sur mon sein : un coup terrible va nous frapper, ma pauvre enfant!

La jeune fille parut ne pas faire attention à ces plaintes; elle échappa à l'étreinte paternelle, et reprit d'un ton qui accusait une résolution bien arrêtée :—Mon père, je suis venue avec l'immuable dessein d'apprendre la cause de vos souffrances; je ne partirai pas sans savoir quel sentiment contraire ou quel malheur m'a si longtemps privée de votre amour. Quelque infinie que soit ma vénération pour vous, le devoir me parle plus haut encore. Je veux, je dois connaître le secret de vos douleurs.

— Toi privée de l'amour de ton père! dit le gentilhomme. Le secret de mes douleurs est précisément mon amour pour toi, mon enfant adorée! Pendant dix ans, j'ai bu au calice le plus amer, en priant Dieu chaque jour qu'il te rende heureuse ici-bas. Hélas! il a pour jamais rejeté ma prière!

— Je serai donc malheureuse? demanda Lénora sans trahir la moindre émotion.

— Malheureuse par la misère qui nous attend; le malheur qui nous frappe nous dépouille de tout ce que nous possédons : il nous faut quitter le Grinselhof.

Ces dernières paroles, qui confirmaient pleinement ses craintes, parurent frapper un instant la jeune fille de consternation; mais elle comprima bientôt cette émotion.

— Ce n'est pas, dit-elle, parce que ce malheur vous frappe que vous languissez et que vous mourez lentement; je connais votre invincible force de caractère, mon père; non, c'est parce que je dois partager votre pauvreté que votre cœur faiblit et succombe. Soyez béni pour votre ardente affection; mais, dites-moi, si l'on venait m'offrir toutes les richesses de la terre à la condition que je consentisse à vous voir souffrir un seul jour, que croyez-vous que je répondrais?

Muet et surpris, le gentilhomme contemplait sa fille en proie à une généreuse exaltation et dont le regard brillait d'un feu héroïque. Un doux serrement de main fut sa seule réponse.

— Ah! continua-t-elle, je refuserais tous les trésors du monde, et sans

regret j'accepterais la misère... Et vous, mon père, si l'on vous offrait tout l'or de l'Amérique pour la perte de votre Lénora, que feriez-vous?

— Ciel! s'écria le père d'une voix entrecoupée, donne-t-on sa vie pour de l'or?

— Ainsi, reprit la jeune fille, le bon Dieu nous a laissé à tous deux ce qui nous est le plus cher en ce monde. Pourquoi nous plaindre, lorsque nous avons à bénir sa miséricorde? Que votre cœur reprenne courage, mon père; quel que soit le sort qui nous attend et dussions-nous habiter une chaumière, rien ne pourra nous abattre tant que nous serons l'un près de l'autre.

Un sourire où se confondaient la surprise et l'admiration éclaira le visage du gentilhomme; il semblait déconcerté, comme si quelque chose d'inouï se fût passé sous ses yeux. Il joignit les mains et s'écria : — Lénora, Lénora, mon enfant, tu n'appartiens pas à la terre, tu es un ange! Mon esprit s'égare; je ne comprends pas ta grandeur d'âme.

La jeune fille vit avec une joie indicible qu'elle avait vaincu; la flamme du courage s'était rallumée dans le regard de son père, sa noble tête se relevait lentement sous l'impulsion du sentiment de dignité qui gonflait son sein. Lénora contempla un instant avec un sourire céleste l'effet qu'avaient produit ses paroles, et s'écria d'un ton inspiré : — Debout, debout, mon père! Venez dans mes bras! plus de chagrin! Unis comme nous le sommes, le sort est impuissant contre nous.

Le père et la fille s'élancèrent en effet l'un vers l'autre et demeurèrent quelques instans sein contre sein, abîmés dans une profonde félicité. Après ce fervent et saint embrassement, ils s'assirent la main dans la main, l'un auprès de l'autre, et sur les traits de tous deux rayonnait un inexprimable sourire de bonheur; on eût dit qu'ils avaient oublié le monde entier.

Le gentilhomme était encore plus ému que sa fille; les larmes aux yeux, il dit d'une voix exaltée : — Un nouveau sang ranime mon cœur, une nouvelle vie circule dans mes veines! Oh! je suis coupable, Lénora : j'ai mal fait de ne pas te dire tout, mais il faut me pardonner; la crainte de t'affliger, l'espoir de trouver une porte de salut, m'ont arrêté. Je ne te connaissais pas encore tout entière; je ne savais pas bien encore quel inestimable trésor Dieu m'avait donné dans sa bonté. Tu vas tout savoir; aussi bien l'époque fatale est arrivée, le coup que je redoutais est imminent et ne peut plus être détourné. Es-tu prête à m'entendre, Lénora?

La jeune fille, heureuse de voir le calme et radieux sourire de son père, répondit d'une voix douce et caressante : — O mon père! épanchez toutes vos tristesses dans mon cœur; ne me cachez rien : ma part doit être entière. Vous sentirez combien à chaque confidence votre cœur sera soulagé.

Le gentilhomme prit la main de sa fille et répondit d'un ton solennel : — Prends donc ta part de mes souffrances et aide-moi à porter ma croix. Je ne te dissimulerai rien. Ce que je vais te dire est une triste et lamentable histoire; mais ne tremble pas, mon enfant. Si quelque chose doit t'émouvoir, ce sera le tableau des tortures de ton père. Tu sauras aussi pourquoi M. Denecker a pu agir envers nous comme il l'a fait.

Il laissa la main de sa fille, et, sans détourner d'elle son regard, commença son récit d'une voix calme.

— Tu étais petite encore, Lénora, mais aimante et douce comme aujour-

d'hui, tu faisais la joie et le bonheur de ta mère. Nous habitions l'humble manoir de nos pères sans que rien vînt troubler la paix de notre existence, et nous trouvions, grâce à l'économie, dans nos revenus le moyen de faire honneur à notre nom et à notre rang. J'avais un frère plus jeune que moi, doué d'un excellent cœur, généreux, mais imprudent. Il habitait la ville et avait épousé une femme de race noble, qui malheureusement n'était pas plus riche que lui-même. Celle-ci, poussée par l'ostentation, l'excita-t-elle à tenter par des moyens chanceux d'augmenter ses revenus? C'est ce que j'ignore. Toujours est-il qu'il spéculait sur les fonds publics. Tu ne comprends pas ce que je veux dire? C'est un jeu auquel on peut en un instant gagner des millions, mais un jeu qui peut aussi vous plonger en peu de temps dans la plus profonde misère, un jeu qui, gentilhomme ou millionnaire, vous réduit comme par magie à la besace du mendiant.

Mon frère fit d'abord des bénéfices considérables et monta sa maison sur un tel pied que les plus riches pouvaient lui porter envie. Il venait souvent nous voir; il t'apportait, à toi qui étais sa filleule, mille cadeaux, et nous témoignait d'autant plus d'affection que sa fortune allait dépassant la nôtre. Bien souvent je lui remontrai combien les opérations auxquelles il se livrait étaient périlleuses, et je m'efforçai de lui faire sentir qu'il ne convenait pas à un gentilhomme de risquer chaque jour sa fortune et son honneur sur une nouvelle incertaine. Comme le succès lui donnait raison contre moi, mes remontrances se trouvaient impuissantes : la passion du jeu, car c'est un jeu, l'emportait sur la sagesse de mes conseils.

Le bonheur qui l'avait longtemps favorisé parut enfin vouloir l'abandonner; il perdit une bonne partie de ses premiers gains, et vit peu à peu sa fortune s'amoindrir. Cependant le courage ne l'abandonna pas; au contraire il parut se raidir obstinément contre le sort, et se tint pour certain qu'il forcerait la chance inconstante à tourner en sa faveur. Fatale illusion!... Un soir d'hiver, je tremble quand j'y pense, j'étais au salon prêt à m'aller coucher; tu étais déjà au lit, et ta mère priait à ton chevet, comme elle en avait l'habitude; un ouragan terrible grondait au dehors, des tourbillons de grêle fouettaient les vitres, le vent rugissait dans les arbres et semblait vouloir arracher la maison de ses fondemens. Sous l'influence de la tempête, j'étais tombé dans de sombres pensées. Tout à coup un violent coup de sonnette retentit à la porte, tandis que des hennissemens annonçaient l'arrivée d'une voiture. Un domestique, — nous en avions deux alors, — un domestique alla ouvrir; une femme s'élança dans la chambre et tomba à mes pieds en fondant en larmes. C'était la femme de mon frère. Tremblant de surprise et d'effroi, je veux la relever; mais elle embrasse mes genoux et implore mon aide, les joues baignées par un torrent de larmes. Elle implore de moi, en paroles entrecoupées et obscures, la vie de mon frère, et me fait frémir en me laissant soupçonner un épouvantable malheur... Ta mère entra sur ces entrefaites; tous deux nous nous efforçâmes de calmer la pauvre femme à demi folle de désespoir. Les marques d'intérêt et d'affection que nous lui prodiguions réussirent à la ramener à elle.

Hélas! mon frère avait tout perdu, tout, et même plus qu'il ne possédait. Le récit de sa femme était déchirant, et plus d'une fois nous arracha des

larmes; mais la fin surtout nous jeta dans une affreuse et inexprimable anxiété. Mon frère, accablé par la certitude de ne pouvoir faire honneur à son nom, poursuivi par la pensée que la loi et la justice allaient intervenir dans ses affaires, mon frère était tombé dans un morne désespoir: l'infortuné avait attenté à sa vie. Sa malheureuse femme, guidée par Dieu, l'avait surpris dans l'accomplissement de sa coupable résolution, et lui avait arraché l'arme meurtrière dont il allait se frapper. Il était enfermé dans une chambre, muet, anéanti, le front sur les genoux, et surveillé de près par deux amis fidèles. Si quelqu'un sur la terre pouvait le sauver, c'était assurément son frère.

Ainsi en avait jugé sa pauvre femme; elle s'était jetée dans une voiture, et seule, par la nuit et l'orage, était venue à moi comme à son seul recours dans cette terrible extrémité. Elle était là, agenouillée à mes pieds, me suppliant de l'accompagner à la ville. Je ne balançai pas un instant; ta bonne mère, frappée non moins que moi par l'affreuse nouvelle, prévoyant bien ce qu'on demandait de nous, me cria encore au moment où je montais en voiture : — Oh! sauve-le! n'épargne rien; j'approuve tout ce que tu feras.

Le cocher, qui heureusement connaissait très bien le chemin, fouetta ses chevaux, et, plus vite que le vent, nous nous enfonçâmes dans les ténèbres. Tu pâlis et tu trembles, Lénora? Elle était effroyable, cette sombre nuit; tu ne sauras jamais quelle terrible impression elle fit sur moi; mes cheveux blanchis avant l'âge sont le triste souvenir des anxiétés que j'éprouvai.... Courage, mon enfant, écoute jusqu'au bout.

La jeune fille, comme écrasée par ces tristes révélations, fixait un regard plein d'anxiété sur son père. Celui-ci poursuivit.

— Il est inutile de te peindre l'état de désespoir et d'égarement dans lequel je trouvai mon malheureux frère, et de te dire pendant combien d'heures je dus lutter pour faire pénétrer une faible lueur d'espérance dans son esprit troublé. Il n'y avait qu'un seul moyen de sauver son honneur et en même temps sa vie; mais quel moyen, mon Dieu! Il me fallait engager le peu de biens que je possédais, comme garantie des dettes de mon frère : le manoir de nos aïeux, la dot de ta mère, tout ton héritage, Lénora; il fallait tout aventurer avec la certitude d'en perdre sans retour la plus grande partie. A cette condition, l'honneur de mon frère était sauf; à cette condition, il renonçait à son dessein d'échapper à la honte par la mort. Ce ne fut pas lui qui me demanda cela, au contraire il ne supposait pas que je pusse ou dusse le faire; mais j'avais, moi, la conviction qu'il exécuterait son criminel projet, si je ne rétablissais immédiatement ses affaires par le plus grand sacrifice. Et cependant je n'osais m'y résoudre.

— Oh! s'écria Lénora avec terreur, mon père! mon père! vous avez refusé?...

Un sourire de bonheur apparut sur le visage du gentilhomme, et au lieu de s'émouvoir de l'exclamation accusatrice de sa fille, son regard s'éclaircit, son front se redressa digne et fier, et il reprit d'une voix plus ferme:

— Ah! Lénora, j'aimais mon frère; mais je t'aimais plus encore, toi, mon unique enfant. Ce qu'on me demandait, c'était la misère pour toi et pour ta mère... Mon cœur se brisait entre cette pensée déchirante et le spectacle de l'inexprimable désespoir que j'avais sous les yeux. Enfin la générosité l'em-

porta dans cette lutte suprême. Le jour était venu. J'allai trouver les principaux créanciers, et je signai de ma main l'écrit qui sauvait l'honneur et la vie de mon pauvre frère, en condamnant les deux êtres qui m'étaient le plus chers, ma femme et mon enfant, à la dernière misère...

— Merci, mon Dieu! s'écria Lénora; soyez béni, mon père, pour votre bonne et généreuse action!

— Tu me bénis pour avoir fait cela! dit le gentilhomme avec un regard de reconnaissance; c'est pourtant l'action qui m'oblige à implorer ton pardon, mon enfant.

— Mon pardon?... s'écria Lénora surprise. Ah! si vous eussiez agi autrement, combien n'aurais-je pas souffert de douter de la générosité de mon père!

— Le monde n'en juge pas ainsi, Lénora; on ne pardonne jamais la pauvreté à un gentilhomme. Réduit à cet état, il expie l'humiliation que bien des gens voient pour eux-mêmes dans l'existence de la noblesse. Il doit payer et payer double pour les autres. C'est alors qu'on l'accable de railleries et de mépris, et qu'on le traite comme un paria de la société. Ses égaux le fuient pour ne pas paraître solidaires de sa misère; les bourgeois et les paysans rient de son malheur et l'insultent, comme si sa chute était pour eux une douce vengeance. Heureux celui à qui, en pareille circonstance, Dieu a donné un ange qui verse dans son âme consolation et soulagement, et qui le rend fort contre l'infortune et la douleur! Mais écoute, mon enfant. Mon frère fut sauvé; le secret le plus profond cacha l'aide que je lui avais prêtée. Il quitta le pays, et partit avec sa femme pour l'Amérique, où depuis lors il a gagné par son travail de quoi soutenir une misérable existence; sa femme était morte pendant la traversée. Quant à nous, nous ne possédions plus rien : le Grinselhof et nos autres propriétés étaient hypothéqués pour des dettes dont le capital dépassait leur valeur. En outre, je m'étais vu forcé d'emprunter à un gentilhomme de ma connaissance une somme de quatre mille francs reconnue par une lettre de change.

Lorsque ta mère apprit l'étendue du sacrifice que je venais de consommer, elle ne me fit pas le moindre reproche : dans le premier instant, elle approuva pleinement ma conduite; mais bientôt la misère vint nous imposer de si amères privations, que le courage de ta mère succomba peu à peu sous leur poids, et qu'elle tomba dans une maladie de langueur qui ne lui arrachait aucune plainte, mais qui l'épuisait rapidement.

Pénible situation! Pour cacher notre ruine et sauver le nom de nos pères de l'injure et du mépris, nous devions épargner avec le dernier scrupule l'argent nécessaire pour payer la rente de nos dettes. Dans l'espace de trois mois, nos gens et nos chevaux disparurent peu à peu; nous oubliâmes bientôt le chemin qui menait chez nos amis, et nous refusâmes systématiquement toutes les invitations, afin de ne pas être forcés de recevoir quelqu'un à notre tour. Une rumeur d'improbation s'éleva contre nous parmi les habitans du village et les familles nobles avec lesquelles nous étions liés jadis. On disait qu'une ignoble ladrerie nous poussait à vivre dans l'isolement le plus complet. Nous acceptâmes avec joie ce reproche, et même la rancune publique qui en fut la suite. C'était un voile qu'on jetait sur nous et à l'abri duquel notre indigence se dissimulait avec sécurité.

Hélas! Lénora, je tremble, mon cœur se serre, je touche dans mon récit au moment le plus douloureux de ma vie. Ta pauvre mère était devenue très maigre, ses yeux s'étaient enfoncés peu à peu dans l'orbite, une livide pâleur avait envahi ses joues. En la voyant dépérir, elle que j'aimais plus que la vie, en voyant sans cesse la mort imprimée sur ses traits en signes si clairs et si menaçans, je devins à moitié fou de chagrin et de désespoir... Pauvre mère! combien ses dernières heures furent douloureuses, mon Dieu! Elle ressemblait déjà à un cadavre, et un torrent de larmes coulait encore de ses yeux éteints, tandis que ses lèvres s'efforçaient de bégayer le nom de son enfant comme une plainte suprême. Agenouillé devant son lit, les mains levées vers le ciel, j'implorais l'adoucissement de ses souffrances et le pardon de ce que j'avais fait, ou bien debout, je touchais de mes mains ses joues pâles, et j'essuyais sous mes baisers les sueurs de l'agonie. J'étais hors de moi.... Tout à coup elle parut reprendre le sentiment; c'était la dernière étincelle de la vie qui allait s'éteindre. Elle m'appela par mon nom; je bondis et fixai sur ses yeux un œil égaré. Elle dit d'une voix distincte : — C'en est fait, mon ami. Dieu n'a pas adouci pour moi la dernière heure; je meurs avec la conviction que mon enfant sera malheureuse sur la terre...

Je ne sais ce que mon amour pour elle m'inspira, mais je lui promis, en prenant Dieu à témoin de ma promesse, que tu échapperais à la misère, Lénora, et que l'existence serait pour toi douce et heureuse. Un sourire céleste parut sur le visage de ta mère mourante: en cet instant solennel, elle crut à ma promesse. Elle passa encore une fois avec effort les bras autour de mon cou, et ses lèvres effleurèrent les miennes; mais je sentis bientôt ses bras défaillir, et son âme monta vers Dieu dans un dernier soupir. Hélas! Lénora, tu n'avais plus de mère! Ma pauvre Marguerite était morte!

Le gentilhomme pencha la tête sur sa poitrine et se tut; Lénora, muette aussi, pleurait. Un silence de mort régnait autour d'eux. Bientôt la jeune fille rapprocha sa chaise de son père, et prit sa main sans prononcer un mot. Ils demeurèrent longtemps ainsi, plongés dans une profonde tristesse. Enfin Lénora se leva et s'efforça de consoler son père par ses caresses. M. de Vlierbecke, comme s'il eût eu hâte de terminer son récit, reprit d'une voix plus libre:

— Ce qui me reste à te dire, Lénora, n'est pas aussi triste que ce que tu viens d'entendre; cela ne regarde que moi seul. Ta mère, mon unique soutien, m'était ravie; je demeurais seul au Grinselhof avec toi, mon enfant, et avec ma promesse, une promesse faite devant Dieu à une mourante! Que devais-je faire pour l'accomplir? Abandonner mon patrimoine héréditaire, errer à l'aventure dans un pays étranger, travailler afin de gagner notre vie à tous deux? C'était impossible; c'eût été accepter sur-le-champ la misère pour toi. Je ne pouvais songer à ce moyen. Après de longues et pénibles méditations, il me sembla qu'un trait de lumière éclairait mon esprit, et je m'arrêtai, plein d'espoir, au seul projet dont la réalisation pouvait promettre, sinon à moi, du moins à mon enfant, un heureux avenir.

Je résolus de dissimuler notre indigence avec plus de soin que jamais, et de consacrer tous mes instans à enrichir ton intelligence. Dieu t'a libéralement douée de la beauté du corps, Lénora; ton père voulut t'initier aux arts et aux sciences, et te donner, avec la connaissance du monde, la vertu, la

piété, la modestie. Il voulut faire de toi, de l'âme comme du corps, une femme accomplie,... et il osa espérer que la noblesse de ton sang, les charmes de ton visage, les trésors de ton esprit et de ton cœur, pourraient compenser la dot qu'il ne pouvait te donner. Il se berçait de la pensée que tu parviendrais ainsi à faire un bon mariage qui te rendrait dans le monde, en partie du moins, le rang auquel ton origine semblait te donner droit.

Pendant dix ans, mon enfant, j'ai eu pour unique souci ton éducation et ton instruction. Ce que j'avais oublié ou ce que j'ignorais, je l'apprenais la nuit afin de pouvoir t'en faire part. Tandis que j'écartais de ton chemin avec une religieuse sollicitude tout chagrin et toute émotion triste, et que je te donnais, dans une certaine mesure, tout ce que semblait exiger notre apparente aisance; tandis que le sourire continuel de mon visage te réjouissait sans cesse, la crainte, l'anxiété, la honte, rongeaient mon cœur à tout instant, et je comptais avec effroi les pas du temps qui me rapprochaient de plus en plus de l'heure fatale. Ah! Lénora, faut-il te le dire? j'ai souffert de la faim et soumis mon corps aux plus rudes privations. J'ai passé la moitié de mes nuits à un travail d'esclave, raccommodant mes vêtemens, bêchant le jardin, apprenant et exerçant dans les ténèbres toutes sortes de métiers, afin de cacher notre pauvreté à toi et aux autres. Mais tout cela n'était rien. Dans le silence de la nuit, je n'avais à rougir devant personne; le jour, il fallait me raidir sans cesse contre les humiliations, et, le cœur saignant, dévorer l'affront et l'insulte.

La jeune fille contemplait son père d'un œil humecté par les larmes de la pitié. M. de Vlierbecke serra sa main, comme pour la consoler, et continua :

—Ne sois pas triste, Lénora. Si la main du Seigneur me faisait de profondes blessures, chaque fois aussi, dans sa miséricorde, il me donnait le baume qui les guérit. Un seul sourire de ton doux visage suffisait pour faire monter de mon cœur vers le ciel une prière de reconnaissance. Toi du moins, tu étais heureuse; en cela, ma promesse était remplie.

Enfin je crus que Dieu lui-même avait envoyé sur notre route quelqu'un qui te sauverait de la misère imminente. Une douce inclination se forma entre Gustave et toi; un mariage paraissait devoir en être la conséquence. Dans ces circonstances, j'ai fait connaître à M. Denecker, lors de sa dernière visite, le déplorable état de mes affaires. Sur cette révélation, il s'est irrévocablement refusé à accéder au désir de son neveu. Comme si ce coup terrible, qui anéantissait mes plus chères espérances, n'eût pas suffi à m'accabler, j'ai appris presque en même temps que l'ami qui m'avait prêté quatre mille francs, avec la faculté de renouveler chaque année mon obligation envers lui, est mort en Allemagne, et que les héritiers réclament le paiement de la dette. J'ai parcouru toute la ville, sonné à toutes les portes amies, remué ciel et terre, dans mon désespoir, pour échapper à cette dernière ignominie; tous mes efforts ont été infructueux. Demain peut-être on affichera sur la porte du Grinselhof un placard annonçant la vente non-seulement de tous nos biens, mais même du mobilier et des objets que le souvenir nous a rendus chers. Le point d'honneur exige que nous livrions à l'enchère publique tout ce qui a quelque valeur, afin que le montant de nos dettes soit couvert. Si le sort était assez bienveillant pour nous permettre de satisfaire tout le monde, ce serait

encore un grand bonheur dans notre misère, mon enfant. Ton sourire est si doux, Lénora, la joie brille dans tes yeux; cette ruine fatale ne t'attriste-t-elle donc pas?

— C'est là ce qui vous fait dépérir, mon père? Rien d'autre? Votre cœur ne garde aucun secret? demanda la jeune fille.

— Aucun, mon enfant : tu sais tout.

— Assurément, reprit Lénora gravement, un coup pareil, je le sais, serait considéré par d'autres comme un épouvantable malheur; mais que peut-il sur nous? Pourquoi vous-même parlez-vous avec tant de calme, mon père? Pourquoi semblez-vous, comme moi, indifférent, à l'heure qu'il est, à l'inexorable arrêt du sort?

— Ah! c'est parce que tu m'as rendu courage et confiance, Lénora; c'est parce qu'après une aussi longue contrainte, je rentre franchement en pleine possession de ton amour; c'est parce que tu me laisses espérer que tu ne seras pas trop malheureuse. Et pourtant qui sait quelles souffrances nous sont réservées? Errer par le monde, chercher loin de ceux qu'on aime et qu'on connaît un asile ignoré, gagner par le travail de ses mains le pain de chaque jour! Tu ne sais pas, Lénora, combien il est amer, ce pain de la misère!

La jeune fille frémit en voyant la tristesse redescendre comme un voile sombre sur le front de son père. Elle saisit ses mains avec effusion, et le regard plongeant dans son regard, elle lui dit d'une voix suppliante : — Ah! mon père, que le sourire du bonheur ne quitte pas votre visage! Croyez-moi, nous serons heureux. Transportez-vous en esprit dans la position qui nous attend. Qu'y a-t-il donc là de si effrayant? Je suis adroite dans tous les ouvrages de femme, et puis vous m'avez rendue assez savante pour que je puisse enseigner aux autres ce que je vous dois en fait d'arts et de sciences. Je serai forte et active pour nous deux. Dieu bénira mon travail. Nous voyez-vous, mon père, seuls dans une petite chambre bien coquette, en paix, le cœur tranquille, toujours ensemble, nous aimant l'un l'autre, défiant le sort, au-dessus de l'infortune, vivant dans le ciel que nous prépare notre commun sacrifice, dans le ciel d'un amour infini! Ah! il me semble que le vrai bonheur de l'âme va seulement commencer pour nous.

M. de Vlierbecke contemplait sa fille avec ravissement; cette voix enthousiaste, mais toujours douce, l'avait tellement ému, ce courage, dont il pénétrait les nobles motifs, lui inspirait une telle admiration, que d'heureuses larmes remplirent ses yeux. D'une main il attira Lénora sur son sein, il posa l'autre main sur ce front chéri, et son regard s'éleva vers le ciel dans une religieuse extase.

VIII.

Un jour ou deux plus tard, comme M. de Vlierbecke l'avait dit à Lénora, l'annonce de la vente de tous ses biens fut mise dans les journaux et affichée partout en ville et dans les communes environnantes. L'affaire fit un certain bruit, et chacun s'étonna de la ruine du gentilhomme qu'on avait cru si riche et si avare. Comme la vente était annoncée pour cause de départ, on n'eût pu en deviner le véritable motif, si de la ville n'était venue la nouvelle

que M. de Vlierbecke s'y était résolu pour payer ses dettes, et qu'il était tombé dans la dernière misère. La cause même de son malheur, c'est-à-dire le secours qu'il avait prêté à son frère, était connue, bien qu'on n'en sût pas les circonstances particulières.

Depuis le placement des affiches, le gentilhomme vivait encore plus retiré, afin d'éviter toute explication. Il attendait avec résignation l'époque de la vente, et bien que le chagrin fît souvent effort pour s'emparer de son âme, il trouvait dans les encouragemens incessans de sa fille la force de voir arriver le jour fatal avec une sorte d'orgueil.

Sur ces entrefaites, il avait reçu de Rome une lettre de Gustave, lettre qui contenait en même temps quelques lignes pour sa fille. Le jeune homme annonçait que l'absence avait rendu plus vive que jamais son affection pour Lénora, et que sa seule consolation était l'espoir de lui être uni un jour par les liens du mariage. Il était cependant forcé d'avouer, en se plaignant tristement, que tous ses efforts pour amener son oncle à changer de résolution étaient jusque-là demeurés vains. M. de Vlierbecke ne dissimula pas à Lénora que son union avec Gustave lui paraissait désormais tout à fait impossible, et qu'il serait sage à elle d'oublier ce malheureux amour pour ne pas se préparer de nouveaux chagrins. Maintenant que la pauvreté de son père était publiquement connue, Lénora elle-même était convaincue qu'il lui fallait renoncer à toute espérance; cependant elle se sentait heureuse et fortifiée par la pensée que Gustave l'aimait encore, que celui dont le souvenir et l'image remplissaient son cœur songeait toujours à elle et gémissait de son absence.

Comme si tous les malheurs qui pouvaient briser le cœur du gentilhomme dussent l'accabler à la fois, il reçut d'Amérique la nouvelle de la mort de son frère. L'infortuné avait succombé à une cruelle maladie de langueur dans les déserts qui s'étendent au-delà de la baie d'Hudson. M. de Vlierbecke pleura pendant quelques jours la perte d'un frère tendrement aimé; mais son esprit se détourna forcément de ce malheur pour se reporter sur la décision imminente de son propre sort...

Enfin le jour de la vente arriva. De bon matin, le Grinselhof fut envahi par toutes sortes de gens, qui, mus par la curiosité ou par le désir d'acheter, parcoururent toutes les chambres de l'habitation de M. de Vlierbecke pour visiter le mobilier, et estimer dans leur for intérieur la valeur de chaque objet. Aidé de sa fille, l'infortuné gentilhomme avait passé toute la nuit précédente à nettoyer les objets susceptibles d'être vendus et à les mettre en bon état, afin que les amateurs en offrissent le prix le plus avantageux. Ce soin ne lui avait pas été inspiré par l'intérêt personnel, car les biens-fonds ayant été vendus quelques jours auparavant très désavantageusement, il lui était démontré que la vente totale de son avoir ne pourrait en aucun cas dépasser le montant de ses dettes. C'était un sentiment de probité qui avait poussé le gentilhomme à sacrifier le repos de la nuit à l'intérêt de ses créanciers, afin de diminuer autant que possible leurs pertes. M. de Vlierbecke avait probablement le dessein de ne pas prolonger son séjour au Grinselhof après la vente, car parmi les lots exposés aux enchères, on pouvait remarquer deux garnitures complètes de lit et une grande quantité de vêtemens appartenant

à lui ou à sa fille. Lénora s'était rendue de bonne heure à la ferme, et y attendait que tout fût fini.

A dix heures, la salle où devait commencer la vente était remplie de monde. Des gentilshommes et de nobles dames s'y trouvaient mêlés aux fripiers et aux usuriers, que l'espoir de faire de bons marchés avait attirés de la ville; il y avait des paysans discourant à voix basse et avec surprise sur la ruine de M. de Vlierbecke, il y avait même des gens qui riaient à gorge déployée et s'égayaient par toutes sortes de plaisanteries en attendant que le notaire donnât lecture des conditions de la vente. Celle-ci commença une demi-heure après.

Le garde champêtre était debout sur une table à titre de crieur; le notaire mettait à prix une belle armoire lorsque apparut M. de Vlierbecke lui-même, qui vint se placer près de la table aux enchères. Son apparition causa un mouvement général parmi les spectateurs; les têtes se rapprochèrent, on chuchota; on considérait le gentilhomme déchu avec une sorte de curiosité insolente à laquelle se mêlait chez quelques-uns des assistans un sentiment de pitié; chez la plupart, on ne remarquait qu'indifférence et raillerie. Cette attitude malveillante de l'assemblée ne dura qu'un instant; bientôt le ferme et imposant visage du gentilhomme inspira à tous le respect et l'admiration. Cependant le notaire continua la vente, aidé dans l'appréciation des objets par M. de Vlierbecke, qui donnait des renseignemens sur leur origine, leur antiquité et leur juste valeur.

De temps en temps, un gentilhomme ou l'autre du voisinage, qui s'était trouvé autrefois en relation avec le père de Lénora, s'approchait de lui pour lui parler de son malheur, mais il échappait par d'adroites réponses à ce consolations indiscrètes. Il s'exprimait si librement, il demeurait tellement maître de lui, qu'on ne trouvait pas l'occasion de lui témoigner une inutile compassion. Bien plus, il y avait dans son attitude et dans ses gestes quelque chose de si élevé et de si grand, qu'on ne le quittait pas sans une respectueuse émotion. Si le visage de M. de Vlierbecke était calme, si dans son regard brillait une invincible force d'âme et un haut sentiment de sa propre dignité, son cœur était déchiré par les plus cuisantes douleurs. Tout ce qui avait appartenu à ses ancêtres des objets qui portaient les armes de sa famille et qui depuis deux ou trois siècles y étaient religieusement conservés, tout cela, il le voyait vendre à vil prix et passer dans les mains des usuriers. A mesure que ces reliques historiques apparaissaient sur la table, les annales de son illustre race se déroulaient sous les yeux du gentilhomme : cruelle épreuve où il lui semblait que chaque objet arrachait un souvenir de son cœur saignant...

La vente touchait à sa fin, lorsqu'on détacha du mur, pour les mettre aux enchères, les portraits des hommes éminens qui avaient porté le nom de Vlierbecke. Le premier, — celui du héros de Saint-Quentin, — fut adjugé à un vieux fripier pour un peu plus de trois francs ! Il y avait dans la vente de ce portrait et dans le prix dérisoire qu'on en avait donné une si amère ironie pour le gentilhomme, que, pour la première fois, le supplice qui torturait son âme se fit jour sur son visage. Il baissa la tête et s'abîma dans de sombres et pénibles réflexions, après quoi il releva le front, et en proie à

une visible émotion, il quitta la salle pour ne pas être présent à la vente des autres portraits.

Le soleil n'avait plus à fournir que le quart de sa course quotidienne pour atteindre l'horizon. Au Grinselhof, un silence de mort a remplacé la foule avide des brocanteurs; il n'y a plus personne dans les chemins solitaires du jardin; la porte est refermée, tout est rentré dans le calme accoutumé; on dirait que rien ne s'est passé dans ces lieux.

La porte de l'habitation de M. de Vlierbecke s'ouvre; deux personnes paraissent sur le seuil, un homme déjà avancé en âge et une jeune fille. Ils portent tous deux un petit paquet à la main, et semblent prêts à se mettre en voyage. Il est difficile sous ces humbles vêtemens de reconnaître M. de Vlierbecke et sa fille; on ne s'en douterait même pas, et pourtant ce sont eux. On voit qu'ils ont fait effort pour se dépouiller des dehors de l'aisance et pour prendre l'humble extérieur de la pauvreté. Lénora porte une robe d'indienne de couleur sombre; elle est coiffée d'un bonnet, et son col est entouré d'un petit fichu carré; on ne voit pas ses cheveux, soit parce que le bonnet les cache, soit parce qu'ils sont tombés sous les ciseaux. Le gentilhomme est vêtu d'une redingote de drap noir boutonnée jusqu'au-dessous du menton, et porte une casquette dont la large visière dissimule presque entièrement ses traits. Cependant ces vêtemens, malgré leur simplicité, ne manquent pas d'une certaine distinction; quelques efforts qu'aient faits ceux qui les portent pour dissimuler leur ancienne condition, il reste dans leur démarche et dans la manière même de porter ce modeste costume quelque chose d'indéfinissable, mais qui révèle clairement un rang élevé.

Les traits du père ne sont pas altérés, mais il est impossible de dire s'ils trahissent la joie, l'indifférence ou la douleur. Lénora semble forte et résolue, bien qu'elle quitte le lieu de sa naissance et se sépare pour toujours de tout ce qu'elle a aimé depuis son enfance, — de ces arbres séculaires à l'épais feuillage, sous l'ombre desquels le premier sentiment d'amour s'est éveillé dans son sein ému, de ce catalpa si cher, au pied duquel le timide aveu de Gustave vint frapper son oreille comme une parole du ciel... Oui, elle est forte et courageuse, bien que ce solennel adieu remplisse son âme d'une amère tristesse! Mais elle doit soutenir son père souffrant, elle doit épier sur son visage toutes les émotions qui agitent son cœur, elle doit veiller sur ce cœur, comme une sentinelle attentive, pour repousser par son énergie et ses témoignages d'affection le chagrin qui veut s'en emparer. Voilà pourquoi son regard est si limpide et si doux quand il s'efforce de rencontrer celui de son père...

Le père et la fille se dirigent à pas lents vers la ferme. Ils y entrent pour prendre congé du fermier et de sa femme. Cette dernière se trouvait seule avec sa servante, dans la chambre d'en bas. — Mère Beth, dit le gentilhomme d'un ton calme et bienveillant, nous venons vous dire adieu. — La fermière, le cœur saisi d'une douloureuse anxiété, contempla un instant les deux voyageurs, remarqua avec un pénible étonnement leur costume, et, portant son tablier à ses yeux, elle sortit en gémissant par la porte de derrière. La servante posa sa tête sur l'appui de la fenêtre et se mit à sangloter tout haut,

malgré tous les efforts de Lénora, qui s'était approchée d'elle pour la consoler.

Bientôt la fermière reparut avec son mari qu'elle était allée chercher dans la grange. — Hélas! c'est donc vrai, monsieur, dit le fermier d'une voix étouffée, vous quittez le Grinselhof? et nous ne vous reverrons peut-être jamais!

— Allons, bonne mère Beth, dit le gentilhomme en prenant la main de la fermière, ne pleurez pas pour cela. Vous voyez bien que nous supportons notre sort avec résignation.

La pauvre femme leva la tête, jeta encore un regard sur les vêtemens de ses anciens maîtres, et recommença à pleurer plus fort, sans qu'il lui fût possible d'articuler un mot.

Depuis un instant, le fermier réfléchissait les yeux fixés sur le sol. Tout à coup il dit au gentilhomme d'un ton résolu : — Je vous en prie, monsieur, permettez-moi de vous dire quelques mots,... à vous seul!

M. de Vlierbecke le suivit dans la pièce voisine. Le fermier ferma soigneusement les portes et lui dit en hésitant : — Monsieur, je n'ose presque pas vous dire ma demande; me pardonnerez-vous si elle vous déplaît?

— Parlez franchement, mon ami, répondit le gentilhomme avec un affable sourire.

— Voyez-vous bien, monsieur, balbutia le laboureur ému, tout ce que j'ai gagné, je vous en suis redevable. Quand j'ai pris notre Beth pour femme, nous n'avions rien, et pourtant, dans votre bonté, vous nous avez donné cette ferme pour un petit fermage. Par la grâce de Dieu et votre protection, nous avons marché en avant. Et vous au contraire, vous notre bienfaiteur, vous êtes malheureux, vous allez errer au hasard, le bon Dieu sait où! Peut-être souffrirez-vous misère et privations. Cela ne doit pas être; je me le reprocherais toute ma vie et ne m'en consolerais jamais. Ah! monsieur, tout ce que je possède est à votre service...

M. de Vlierbecke pressa d'une main tremblante la main du fermier. — Vous êtes un brave homme, dit-il avec émotion; je suis heureux de vous avoir protégé, mais renoncez à votre projet, mon ami. Gardez ce que vous avez gagné à la sueur de votre front. Ne vous inquiétez pas de nous : avec l'aide de Dieu, nous trouverons une vie supportable...

— Oh! monsieur, dit le fermier d'une voix suppliante et en joignant les mains, ne repoussez pas le léger secours que je vous offre.

Il ouvrit une armoire et montra un petit tas de pièces d'argent.

— Voyez, dit-il, ce n'est pas encore la centième partie du bien que vous nous avez fait. Accordez-moi la grâce que j'implore de votre générosité. Prenez cet argent; s'il peut vous épargner une seule souffrance, j'en remercierai Dieu tous les jours de ma vie.

Des larmes d'attendrissement remplirent les yeux du gentilhomme, et ce fut d'une voix tout altérée qu'il répondit : — Merci, mon ami; je dois refuser, toute instance serait inutile. Quittons cette chambre.

— Mais, monsieur, s'écria le fermier avec désespoir, où allez-vous donc? Pour l'amour de Dieu, dites-le-moi!

— Cela m'est impossible, reprit M. de Vlierbecke, je ne le sais pas moi-même, et quand je le saurais, la prudence m'ordonnerait de ne pas le dire.

A peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il rentra dans l'autre pièce. Il trouva tout le monde et même sa fille fondant en larmes; — celle-ci s'était jetée au cou de la fermière, tandis que la servante portait en pleurant sa main à ses lèvres. Le gentilhomme comprit qu'il fallait mettre fin à cette pénible scène. Il dit à sa fille quelques paroles empreintes d'une mâle énergie, et Lénora parut s'éveiller d'un triste songe. Il y eut encore des serremens de mains fiévreux; on échangea le dernier baiser d'adieu, après quoi le père et la fille, reprenant en main leur petit paquet, franchirent le pont du Grinselhof et entrèrent dans la bruyère. Longtemps les gens de la ferme les suivirent des yeux en pleurant, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu derrière un massif de chênes.

M. de Vlierbecke avait suivi sans parler le chemin qui traversait la bruyère jusqu'à une hauteur au-delà de laquelle un bois épais de sapins masquait l'horizon. Il savait qu'aussitôt qu'il serait entré dans ce bois, le Grinselhof échapperait à ses regards. Il s'arrêta et se retourna lentement. Il contempla encore une fois ce lieu, berceau de ses ancêtres et de lui-même. Ce qui se passa en cet instant dans son âme dut être déchirant, car Lénora frémit en voyant l'altération de son visage. Cependant elle ne se sentit pas la force de troubler cette douleur solennelle. Enfin deux grosses larmes coulèrent sur les joues du gentilhomme. Alors Lénora lui sauta au cou, essuya ces larmes sous des baisers, et l'entraîna par la main en lui adressant mille paroles consolatrices. Bientôt ils disparurent dans le sentier tortueux qui s'enfonçait en serpentant dans les sombres profondeurs du bois.

IX.

A peine M. de Vlierbecke était-il parti depuis huit jours, qu'il arriva d'Italie une lettre pour lui. Le facteur voulut savoir du fermier où l'ancien propriétaire du Grinselhof avait fixé sa demeure; mais il ne put obtenir aucun renseignement sur ce point, personne ne sachant où M. de Vlierbecke et sa fille s'étaient rendus. Les informations prises auprès du notaire demeurèrent également sans résultat.

L'administration des postes mit au rebut cette première lettre, de même que trois ou quatre autres qui la suivirent, venant toujours d'Italie; personne ne s'inquiéta davantage du sort du malheureux gentilhomme, à l'exception du seul fermier du Grinselhof, qui le vendredi, au marché, demandait toujours aux paysans des autres villages s'ils n'avaient pas vu son ancien maître; mais personne ne pouvait lui en donner la moindre nouvelle.

Près de quatre mois s'étaient écoulés, lorsque, par une certaine matinée, une riche chaise de poste s'arrêta devant la maison du notaire. La portière s'ouvrit. Un jeune homme en habit de voyage s'élança de la voiture et entra précipitamment dans la maison. — Monsieur le notaire? demanda-t-il d'une voix impatiente au domestique; celui-ci s'excusa en disant que son maître ne serait visible que dans quelques instans. Il introduisit ensuite l'étranger dans une chambre, lui présenta un siége et le pria d'attendre un moment. Le jeune homme se montra très contrarié de ce retard et s'assit en murmurant. Son visage avait une expression de tristesse; ses yeux se baissèrent

vers le parquet et il parut s'absorber tout entier dans de profondes réflexions. Peu à peu néanmoins ses traits s'éclaircirent, un doux sourire vint errer sur ses lèvres; il releva le front et se dit à lui-même, tandis que son regard étincelait de joie : — Ah ! comme le désir fait battre mon cœur ! Quelle est douce l'espérance, la certitude qu'aujourd'hui même je la reverrai, qu'aujourd'hui même je la récompenserai de sa constance et lui offrirai le dédommagement de six mois de souffrances, qu'aujourd'hui même, à genoux devant elle, je pourrai lui dire : Lénora! Lénora! ma douce fiancée, voici le consentement à notre mariage! je t'apporte la richesse, l'amour, le bonheur! Je reviens avec la volonté et le pouvoir de rendre douce la vieillesse de ton père; je reviens pour vivre avec vous deux dans ce paradis qui nous était promis... Oh! merci, merci, mon Dieu!

En ce moment, la porte s'ouvrit. Le jeune homme dissimula son émotion, et alla au-devant du notaire. Celui-ci entra cérémonieusement, prêt à mesurer ses paroles et son attitude sur la position de son visiteur; mais il eut à peine reconnu le jeune homme, qu'un sourire ouvert et amical parut sur son visage: il alla vers Gustave en lui tendant la main.

— Bonjour, bonjour, monsieur Gustave, lui dit-il. Je vous attendais depuis quelques jours déjà, et suis vraiment heureux de vous revoir. Nous aurons sans doute à régler ensemble quelques affaires d'importance; je vous suis reconnaissant de ce que vous voulez bien m'accorder votre confiance. Et à propos, qu'en est-il de la succession? Y a-t-il un testament?

Gustave parut attristé par un souvenir. Tandis qu'il portait la main à la poche et tirait d'un portefeuille quelques papiers, ses traits exprimaient une douleur sincère. Le notaire s'en aperçut.

— Je suis peiné, monsieur, reprit-il, de la perte que vous avez faite. Votre excellent oncle était mon ami, et je déplore sa mort plus que qui que ce soit. Il avait pour vous une affection particulière, il ne vous a sans doute pas oublié dans ses dernières dispositions?

— Veuillez voir par vous-même combien il m'aimait, répondit le jeune homme en posant sur la table une liasse de papiers.

Le notaire se mit à les parcourir : assurément ce qu'il y vit dut le surprendre, car son visage trahit une joyeuse stupéfaction, pendant que Gustave, les yeux baissés, se trouvait dans une agitation qui témoignait d'une vive impatience.

Au bout d'un instant, le notaire se leva et lui dit d'une voix respectueuse : — Permettez-moi de vous féliciter, monsieur Denecker, ces pièces sont régulières et légalement inattaquables. Légataire universel! mais savez-vous bien tout, monsieur? vous êtes plus que millionnaire!

— Nous parlerons de cela une autre fois, dit Gustave en l'interrompant. Si je me suis rendu chez vous immédiatement, c'est parce que j'ai à demander un service à votre obligeance.

— Parlez, monsieur.

— Vous êtes le notaire de M. de Vlierbecke?

— Pour vous servir.

— J'ai appris par feu mon oncle que M. de Vlierbecke est tombé dans l'indigence. J'ai des raisons pour désirer que son malheur ne se prolonge pas.

— Monsieur, dit le notaire, je suppose qu'il s'agit d'un bienfait... Il ne pourrait en effet être mieux placé; je sais comment M. de Vlierbecke a été poussé à sa ruine et ce qu'il a souffert. C'est une victime de sa générosité et de sa probité. Peut-être même a-t-il porté ces vertus jusqu'à l'imprudence et à la folie; mais il n'en est pas moins certain qu'il méritait un meilleur sort.

— Eh bien! monsieur le notaire, je voudrais que vous eussiez la bonté de me dire, avec les moindres détails, ce qu'il faudrait faire pour secourir M. de Vlierbecke sans blesser sa dignité. Je connais l'état de ses affaires; mon oncle m'en a dit assez sur ce point. Il y a, entre autres dettes, une obligation de quatre mille francs au profit des héritiers de Hoogebaen. Je désire posséder sur-le-champ cette obligation, dussé-je la payer dix fois ce qu'elle vaut.

Le notaire regarda le jeune Denecker avec un étonnement visible et sans répondre. Gustave reprit avec anxiété : — Pourquoi cette question vous déconcerte-t-elle? Vous me faites trembler!

— Je ne comprends pas votre émotion, dit le notaire; mais j'ai lieu de croire que la nouvelle que j'ai à vous apprendre vous affligera profondément. J'ose à peine parler. Si mes prévisions sont fondées, je vous plains à bon droit, monsieur.

— Que dites-vous, mon Dieu? s'écria Gustave avec effroi. Expliquez-vous; la mort a-t-elle visité le Grinselhof? la seule espérance de ma vie est-elle anéantie?

— Non, non! dit le notaire avec précipitation, ne tremblez pas ainsi; ils vivent tous deux, mais un grand malheur les a frappés...

— Eh bien!... dit le jeune homme en proie à une fiévreuse angoisse.

— Soyez calme, reprit le notaire. Asseyez-vous et écoutez, monsieur; cela n'est pas aussi terrible que vous le pensez, puisque votre fortune vous permet, en tout cas, d'adoucir leur misère.

— Ah! Dieu soit loué! s'écria Gustave avec joie; mais je vous en conjure, monsieur, hâtez-vous, rassurez-moi; votre lenteur me met à la torture.

— Sachez donc que la lettre de change en question est échue pendant votre absence. M. de Vlierbecke a, durant plusieurs mois, fait d'inutiles efforts afin de trouver l'argent nécessaire pour y faire honneur. D'un autre côté, ses propriétés étaient grevées de rentes au service desquelles elles ne pouvaient suffire. Pour échapper à la honte d'une aliénation forcée, M. de Vlierbecke a fait exposer en vente publique tous ses biens et jusqu'à son mobilier. Le produit atteignit à peu près le montant des dettes; chacun a été satisfait, grâce à la noble et loyale conduite de M. de Vlierbecke, qui s'est plongé dans la plus extrême misère pour faire honneur à son nom.

— Ainsi M. de Vlierbecke habite le château de sa famille à titre de locataire?

— Pas du tout, il l'a quitté.

— Et quelle résidence a-t-il choisie? Je veux le voir et lui parler aujourd'hui même.

— Je ne le sais pas.

— Comment! vous ne le savez pas?

— Personne ne le sait : ils ont quitté la province sans informer qui que ce soit de leurs projets.

— Ciel, que dites-vous? s'écria Gustave dans une profonde consternation; je serais forcé de vivre plus longtemps encore loin d'eux? Ne pas savoir ce

qu'ils sont devenus? Ah! je tremble, une affreuse anxiété m'oppresse; ainsi vous ne pouvez m'indiquer leur demeure? Personne ne sait où ils sont?

— Personne! répliqua le notaire. Le soir même de la vente, M. de Vlierbecke a quitté le Grinselhof à pied, et a suivi dans la bruyère un chemin inconnu. J'ai fait depuis quelques démarches pour découvrir son domicile, mais toujours sans le moindre résultat.

A cette triste nouvelle, le jeune homme fut pris d'un tremblement nerveux et pâlit visiblement; désespéré, il porta convulsivement les mains à son front comme s'il eût voulu cacher deux grosses larmes qui coulaient de ses yeux.

— Vous êtes jeune, monsieur, reprit le notaire les yeux fixés sur Gustave Denecker, et, selon l'habitude de votre âge, vous exagérez joie et douleur. Votre désespoir n'est pas fondé; il est facile, au temps où nous vivons, de découvrir les gens que l'on veut bien rechercher. Avec un peu d'argent et de l'activité, on est à peu près sûr d'avoir, en peu de jours, des renseignemens sur le domicile de M. de Vlierbeke, quand même il habiterait un pays étranger. Si vous voulez me charger de ces recherches, je n'épargnerai ni temps, ni peines pour vous donner dans un bref délai des nouvelles satisfaisantes.

Gustave arrêta sur le notaire un regard plein d'espoir, lui serra la main et lui dit avec un sourire où se reflétait sa reconnaissance : — Rendez-moi cet inestimable service, monsieur le notaire. N'épargnez pas l'argent, remuez ciel et terre s'il le faut; mais, au nom de Dieu, faites que je sache, et que je sache bientôt où se sont retirés M. de Vlierbecke et sa fille.

— Ne craignez rien, monsieur; pour vous être utiles, mes clercs écriront toute la nuit des lettres à ce sujet. Demain je me rendrai de bonne heure à Bruxelles, et j'y réclamerai le secours de l'administrateur de la sûreté publique. Du moment où vous me permettez de n'épargner aucun frais, cela ira de soi-même.

— Moi, de mon côté, je mettrai à contribution les nombreux correspondans de notre maison de commerce, et ferai d'incessans efforts pour les découvrir, dussé-je moi-même entreprendre pour cela de longs voyages.

— Reprenez donc courage, monsieur Denecker, dit le notaire, je ne doute pas qu'en peu de temps nous n'atteignions notre but. Maintenant que vous êtes assuré de mes bons offices, il me serait agréable que vous me permissiez de causer un instant avec vous tranquillement et sérieusement. Je n'ai pas le droit de vous demander quels sont vos projets, et moins encore le droit de supposer que ces projets puissent être autres que respectables de tout point. Votre dessein est donc d'épouser mademoiselle Lénora?

— C'est mon dessein immuable, répondit le jeune homme.

— Immuable? reprit le notaire, soit; mais la confiance que m'a toujours témoignée votre vénérable oncle et mon titre de notaire m'imposent le devoir de vous mettre sous les yeux, avec sang-froid, ce que vous allez faire. Vous êtes millionnaire, vous portez un nom qui, dans le commerce, représente à lui seul un important capital; M. de Vlierbecke ne possède rien. Sa ruine est connue de tous, et le monde, injuste ou non, condamne le gentilhomme ruiné à l'ignominie et au mépris. Avec votre fortune, votre jeunesse, votre extérieur, vous pouvez obtenir la main d'une opulente héritière, et doubler vos revenus.

Gustave avait écouté les premiers mots de cette tirade avec une impatience pénible; mais bientôt il avait détourné les yeux du notaire pour songer à d'autres choses. Il se retourna tout à coup vers le notaire, interrompit son discours, et lui dit d'un ton bref : — C'est bien, vous faites votre devoir, je vous en remercie; mais assez là-dessus. Dites-moi, à qui appartient le Grinselhof aujourd'hui?

Le notaire parut plus ou moins déconcerté de l'interruption et du peu d'effet de ses conseils; cependant il dissimula son dépit sous un malin sourire et répondit : — Je vois que monsieur a pris une ferme résolution; qu'il fasse donc selon sa volonté. Le Grinselhof a été acheté par les créanciers hypothécaires, attendu qu'il est resté avec ses dépendances manifestement au-dessous de sa valeur.

— Qui l'habite?

— Il est resté inhabité. On ne va pas à la campagne l'hiver.

— Ainsi on pourrait le racheter aux propriétaires?

— Sans doute. Je suis même chargé de l'offrir de la main à la main pour le montant des hypothèques...

— Le Grinselhof m'appartient! s'écria Gustave. Veuillez, monsieur le notaire, en donner immédiatement avis aux propriétaires.

— C'est bien, monsieur. Considérez dès maintenant le Grinselhof comme votre propriété. Si vous avez le désir de le visiter, vous trouverez les clefs chez le fermier.

Gustave prit son chapeau, et, se disposant à prendre congé du notaire, il lui serra la main avec une véritable amitié :

— Je suis las, j'ai besoin de repos; mon âme a été trop fortement secouée par la triste nouvelle que vous m'avez apprise. Dieu vous aide, monsieur le notaire, et commencez sans retard à remplir votre promesse; ma reconnaissance dépassera tout ce que vous pouvez imaginer. Adieu, à demain!

X.

Depuis longtemps déjà, le doux printemps a dépouillé la terre des voiles funèbres de l'hiver et rendu à toute la création une vie nouvelle et de nouvelles forces. Le Grinselhof aussi a repris toute la magnificence de sa sauvage et libre nature : les chênes majestueux déploient leur vaste dôme de verdure, les rosiers des Alpes sont en pleine floraison, le syringa charge l'air de senteurs parfumées, les oiseaux chantent joyeusement leurs amours, les hannetons volent en bourdonnant, le soleil rajeuni inonde de ses chauds rayons les teintes délicates de la végétation renaissante... Rien ne semble changé au Grinselhof : ses chemins sont toujours déserts, et morne le silence qui règne sous ses ombrages; pourtant autour de l'habitation même, il y a plus de mouvement et de vie qu'autrefois. Deux domestiques y sont occupés à laver une belle voiture et à en enlever la poussière et la boue; on entend dans l'écurie hennir et piétiner des chevaux. Une jeune servante, debout sur le seuil, rit et jase avec les domestiques.

Tout à coup le timbre clair et argentin d'une sonnette retentit dans l'intérieur de la maison; la jeune fille rentre précipitamment en disant d'une

voix effrayée : — Ah! mon Dieu! monsieur qui demande son déjeuner. Il n'est pas prêt. Cependant un instant après elle monte l'escalier et porte le déjeuner sur un plat magnifique; elle entre dans un salon du premier étage et dépose silencieusement le plat devant un jeune homme qui semble absorbé dans ses pensées. La servante quitte la place, toujours sans mot dire. Le jeune homme sort de sa rêverie et se met à déjeuner d'un air distrait; il paraît ne pas savoir ce qu'il fait.

Le mobilier qui garnit la salle offre des contrastes singuliers; tandis que certains objets, remarquables par leur richesse et l'élégance de leurs formes, se font reconnaître pour des produits du dernier goût, à côté se trouvent des siéges, des bahuts, des armoires dont la sombre couleur brune et les sculptures raides et tourmentées accusent une haute antiquité; il en est même dans le nombre qui ont visiblement défié les atteintes du temps pendant trois ou quatre siècles. Aux murailles sont suspendus de nombreux tableaux enfumés, dont les cadres poudreux et souillés ont perdu tout éclat. Ce sont des portraits de guerriers, d'hommes d'état, d'abbés et de prélats. Ces portraits portent les armoiries de la maison de Vlierbecke; plusieurs autres objets sont marqués du même signe distinctif. On sait cependant que jadis eut lieu au Grinselhof une vente publique qui dispersa entre les mains d'une foule de gens tout ce qui appartenait à M. de Vlierbecke. Comment se fait-il que ces portraits soient revenus à cette place qu'ils semblaient avoir abandonnée pour toujours?

Le jeune homme se lève de table, toujours distrait; il parcourt la salle à pas lents, s'arrête, contemple les portraits d'un regard attristé, reprend sa marche, couvre ses yeux de la main comme pour creuser plus avant sa pensée, et s'approche d'une cassette antique posée sur une encoigure. Il l'ouvre avec une apparente indifférence et en tire quelques modestes bijoux, une paire de boucles d'oreilles et un collier de corail rouge. Il considère longtemps ces objets avec un sourire doux, mais triste; un long soupir s'échappe de sa poitrine, ses yeux se lèvent vers le ciel comme pour y porter une plainte, et sa main renferme soigneusement les bijoux dans la cassette.

Il quitte la salle, descend l'escalier et gagne la cour. Domestiques et servantes saluent sur son passage; il répond par une muette inclination de tête et disparaît dans le plus sombre sentier du jardin. Il s'arrête au pied d'un châtaignier sauvage et croise les bras sur sa poitrine; ses lèvres balbutient des paroles incompréhensibles, mais peu à peu sa voix devient distincte : — C'est ici que, pour la première fois, dit-il, l'aveu solennel est tombé de sa bouche virginale. Une pudique rougeur colorait son front; confuse, elle baissait les yeux, et sa douce voix murmurait les ravissantes paroles de l'amour. Et moi, ému, troublé, le cœur inondé d'une indicible félicité, j'étais à côté d'elle, tremblant comme si l'immensité de mon bonheur m'eût fait peur! O toi dont le feuillage a si souvent recueilli les sons de sa douce voix, toi, témoin des pures aspirations de nos cœurs, le printemps a rendu à ton front une jeune et verdoyante couronne, mais à tes pieds joies et bonheurs ne sont pas revenus. Les tristes gémissemens d'un cœur souffrant montent seuls vers toi; tout est morne et triste aux alentours; celle dont la présence enchantait ta solitude est loin d'ici! Nous l'avons perdu, cet ange dont une

seule parole faisait de ces lieux un paradis, et qui répandait autour d'elle la joie et la consolation, comme le soleil la lumière et la vie. Hélas! elle nous a quittés, la douce enfant! Rien, plus rien que le souvenir!

Après un instant de silence, il s'avança lentement dans un autre sentier et s'enfonça plus avant dans les massifs de verdure; de temps en temps, il s'arrêtait devant les objets qui lui étaient chers à titre de témoins des émotions qui jadis avaient remué son cœur, et qui lui parlaient de celle dont il déplorait si amèrement la perte. Au bord de l'étang, il contempla d'un œil troublé le rapide essaim des dorades, et plus loin, le long de la grande allée, son regard se fixa avec une sorte d'amour sur les œillets qu'elle avait élevés et soignés avec une si tendre sollicitude.

Il poursuivit sa rêverie et continua de se plaindre à tout ce qui l'avait connue, à tout ce qu'elle-même avait aimé. Enfin, épuisé par cette surexcitation morale, il s'affaissa sur un siége à l'ombre du catalpa. Depuis longtemps, il était là tout entier à sa douleur, lorsque la fermière vint à lui un livre à la main, et lui dit d'une voix joyeuse : — Monsieur, voici un livre dans lequel Mlle Lénora avait l'habitude de lire; mon homme a reconnu hier au marché le paysan qui l'avait acheté le jour de la vente; il a accompagné le paysan jusque chez lui pour vous rapporter le livre. Cela doit être bien beau mon homme dit qu'il s'appelle *Lucifer*.

Pendant que la fermière parlait ainsi, le jeune homme avait pris le livre avec une joie profonde; il le feuilletait sans paraître faire attention à ce que disait la brave femme. Enfin il leva les yeux sur celle-ci et lui dit avec un affectueux sourire : — Je vous remercie de votre amicale attention, excellente mère Beth; vous ne pouvez savoir combien je suis heureux chaque fois que je retrouve une chose qui a appartenu à votre maîtresse. Soyez sûre que je n'oublierai pas vos bons services.

Après avoir adressé ce remerciement à la fermière, il reprit le livre et parut lire attentivement. Néanmoins la bonne femme ne s'éloigna pas et ajouta bientôt d'un ton attristé : — Monsieur, me permettez-vous de vous demander s'il n'est pas encore arrivé de nouvelles de notre demoiselle?

Le jeune homme secoua négativement la tête et répondit : — Pas la moindre nouvelle, hélas! mère Beth! Toutes les recherches sont inutiles.

— C'est pourtant bien malheureux, monsieur. Dieu sait où elle est maintenant et ce qu'elle souffre! Elle m'a dit, lors de son départ, qu'elle travaillerait pour son père; mais, pour gagner de ses mains de quoi vivre, il faut avoir travaillé depuis ses jeunes années. Ah! quand j'y pense, mon cœur s'en va... Notre bonne demoiselle qui doit peut-être servir les gens, et, comme une pauvre esclave, se tue pour avoir un mauvais morceau de pain..... J'ai servi aussi, moi, monsieur, et je sais ce que c'est que de travailler du matin au soir pour les autres! Et elle est si belle, si savante, si bonne, si bienfaisante! C'est terrible; je ne sais m'empêcher de pleurer quand je songe à sa misérable vie...

Elle était en effet sur le point de pleurer, et essuya deux grosses larmes qui débordaient. Le jeune homme, ému par le ton sympathique de sa voix, demeurait immobile, les yeux fixés sur la table. Tout à coup il se leva, et montrant du doigt la route qui conduisait au château : — Écoutez! n'entendez-vous rien? s'écria-t-il.

— C'est un cheval au galop, répondit la fermière, sans comprendre pourquoi ce bruit faisait sur son maître une si forte impression.

— Pauvre fou! dit le jeune homme en soupirant et avec un triste sourire, que me fait en effet un cheval qui passe au galop?

— Voyez, voyez, il entre dans l'avenue! s'écria la fermière avec une émotion croissante. Mon Dieu, c'est un messager qui apporte des nouvelles, bien sûr! Puissent-elles être bonnes!

En effet, le cavalier franchit la porte au grand galop, et arrêta sa monture dès qu'il vit le jeune homme et la fermière se précipiter vers lui. Il mit pied à terre, et tendit une lettre au maître du Grinselhof en disant : — Monsieur Denecker, je viens de la part de M. le notaire, qui m'a chargé de vous apporter cette lettre sans reprendre haleine. — Puis il emmena vers l'écurie son cheval fumant de sueur.

M. Denecker brisa d'une main tremblante le cachet de la lettre, tandis que la fermière, souriante d'espoir et les yeux grands ouverts, suivait tous les mouvemens de son maître. A la lecture des premières lignes, M. Denecker pâlit horriblement. A mesure qu'il poursuivait, il se mit à trembler de tous ses membres, jusqu'à ce qu'enfin un rire égaré se peignit sur ses traits, et que, levant les mains au ciel, il s'écria : — Merci, mon Dieu! elle m'est rendue!

— Monsieur, monsieur, s'écria la fermière, est-ce une bonne nouvelle?

— Oui..., oui..., réjouissez-vous tous! Lénora vit, je sais où elle est, je vais la chercher! répondit M. Denecker, à demi fou de bonheur, courant vers la maison, appelant tous ses domestiques par leur nom, et leur disant précipitamment : — Allons, la voiture de voyage! les chevaux anglais! ma malle! mon manteau! Vite... volez!

Et se mettant lui-même à l'œuvre, il apporta dans la voiture qu'on avait tirée de la remise plusieurs objets nécessaires au voyage. Les chevaux furent attelés, et bien qu'ils creusassent la terre du pied comme des lions impatiens, et fussent tellement ardens qu'on eût dit qu'ils allaient broyer leur mors, on leur cingla impitoyablement les reins d'un vigoureux coup de fouet. La voiture, comme emportée par le vent, traversa la porte avec la rapidité d'une flèche, et souleva bientôt jusqu'au ciel la poussière de la route d'Anvers.

XI.

Nous aussi, voyageons en esprit, et transportons-nous en France, à Nancy, à la recherche de M. de Vlierbecke et de sa fille. Parcourons nombre de petites rues étroites du quartier dit la Vieille-Ville, et arrêtons-nous enfin devant une petite boutique de cordonnier. C'est ici. Traversez la boutique, montez l'escalier... plus haut encore... Ouvrez cette petite porte.

Tout ici annonce l'indigence, bien qu'il y règne une netteté et une propreté exquises. Les rideaux du petit lit sont d'une blancheur de neige; le poêle de fonte est soigneusement poli à la mine de plomb; le sol est saupoudré de sable, à la mode flamande. Devant la fenêtre ouverte, des marguerites et des violettes fleurissent au soleil... A côté est suspendue une cage où est renfermé un pinson. Quel calme règne dans cette petite chambre! Pas un souffle n'en trouble la paisible solitude. Cependant près de la fenêtre est assise une jeune fille; mais elle est tellement occupée d'un travail de lingerie, qu'on ne

remarque en elle d'autre mouvement que le rapide va-et-vient de sa main droite conduisant l'aiguille. Le costume de la jeune ouvrière est des plus humbles; mais il est ajusté avec tant de goût, et tout en elle est si pur et si gracieux, qu'une atmosphère de fraîcheur et de joie semble l'envelopper comme une auréole.

Pauvre Lénora, c'est donc là le sort qui t'était réservé! Cacher ta noble origine sous l'humble toit d'un artisan, chercher loin du lieu de ta naissance un refuge contre l'insulte et le mépris, travailler sans relâche, lutter contre le besoin et les privations, s'affaisser sous le poids du chagrin et de la honte, le cœur déchiré par les inguérissables blessures de l'humiliation et du désespoir. Ah! sans doute la misère a donné à ton charmant visage des tons jaunes et blafards; la tristesse a brisé ton âme et ôté à ton regard son doux et rayonnant éclat, fleur mourante, rongée par un mal caché!... Oh! non, Dieu merci, il n'en est pas ainsi. Le sang héroïque qui coule dans tes veines t'a rendue forte contre le destin. Ton angélique beauté est plus saisissante encore qu'autrefois. Si ta vie, renfermée dans un étroit espace, a fait perdre à ton teint ses bruns reflets, la douce expression de ton visage n'en est que plus touchante, ton beau front n'en est que plus pur et plus éclatant, les teintes rosées de tes joues n'en sont que plus fraîches. Ton œil noir rayonne encore, plein de feu et de vie, sous tes longs cils; ta bouche fine et charmante a gardé toutes les séductions de son doux et virginal sourire.

Peut-être ton cœur renferme-t-il un trésor de courage et d'espérance, peut-être une image chérie flotte-t-elle encore devant ton regard. N'est-ce pas à la source du souvenir que tu puises la force de lutter victorieusement contre l'adversité? Voyez! un songe s'empare de la jeune fille. Sa main s'arrête; elle ne travaille plus. La tête inclinée sur son ouvrage, elle semble regarder fixement le sol; son âme, emportée vers d'autres contrées, s'abandonne au courant d'une douce et aimante rêverie. Elle dépose la toile sur la chaise et se lève lentement. Penchée vers la fenêtre, elle contemple un instant ses humbles fleurs, cueille une marguerite et l'effeuille avec distraction; puis son regard plonge dans l'espace et va s'arrêter sur un châtaignier dont la cime séculaire s'élève au milieu des toits. La vue de ce feuillage trop connu impressionne vivement son cœur; un incompréhensible sourire apparaît sur ses lèvres, ses yeux se remplissent de larmes; en proie à une ardente surexcitation morale, elle respire à pleine poitrine l'air frais du printemps et les chaudes effluves du soleil. L'expression de sa physionomie change souvent; on dirait que son imagination la transporte au milieu d'êtres aimés, et qu'elle leur parle de joie et de bonheur. Ses lèvres balbutient un nom inintelligible qu'accompagne chaque fois un sourire languissant. Peut-être murmure-t-elle le nom de son bien-aimé absent.

Bientôt son regard s'attache avec compassion sur l'oiseau qui sautille avec inquiétude autour de la cage et s'efforce de briser à coups de bec le treillage de sa prison.

— Pourquoi cherches-tu à nous quitter, cher petit oiseau? dit-elle d'une voix douce. Pourquoi veux-tu partir, toi, notre fidèle compagnon dans nos tristesses? Réjouis-toi donc! Mon père est guéri! La vie va redevenir pour nous chère et heureuse... Qu'est-ce donc qui te fait voler tout haletant dans

ta cage? Oh! c'est dur, n'est-ce pas, cher petit, d'être captif, quand on sait qu'au dehors règnent joie et liberté? quand on est né au milieu des champs et des bois, quand on sait que là seulement, sous le beau soleil de Dieu, on mène une vie indépendante et douce? Ah! pauvre oiseau, comme toi je suis une enfant de la nature; moi aussi j'ai été arrachée du lieu de ma naissance, moi aussi je pleure la majestueuse solitude où s'est écoulée mon enfance et les calmes ombrages qui abritaient mon berceau. Mais un ami t'a-t-il été, comme à moi, ravi pour toujours? L'image de celui que tu as jadis aimé vient-elle se mêler à ta tristesse? Pleures-tu aussi autre chose que l'espace et la liberté? Mais que te demandé-je là? Le temps d'aimer est revenu, n'est-ce pas? Je devine tes douleurs; je ne veux pas être plus longtemps pour toi ce qu'est pour moi l'inexorable sort. Tiens, prends ton vol; que Dieu te protége! Va, et savoure pleinement les deux plus grands bonheurs de toute créature vivante : la liberté et l'amour!... Ah quel cri de joie, et comme tu ouvres tes ailes toutes grandes! Adieu! adieu!...

Lénora suivit de l'œil l'oiseau qui montait vers le ciel en fendant l'air avec la rapidité d'une flèche, puis elle revint s'asseoir avec un sourire de douce satisfaction, reprit son ouvrage et se remit à travailler avec le même zèle qu'auparavant. Un quart d'heure s'était écoulé. Lénora leva tout à coup la tête, prêta l'oreille, et s'écria d'une voix joyeuse : — Ah! voici mon père! Puisse-t-il avoir été heureux! — Elle quitta sa chaise et alla vers la porte.

M. de Vlierbecke entra dans la chambre, un rouleau de papier à la main, et gagna à pas lents un siége où il s'affaissa épuisé et haletant. Il était devenu très maigre; ses yeux s'étaient en quelque sorte enfoncés dans l'orbite, son regard était morne et languissant, ses joues pâles, toute sa physionomie altérée et abattue. On s'apercevait qu'une grave maladie avait affaibli en même temps chez lui les forces du corps et celles de l'âme. Il était très pauvrement vêtu. On voyait bien pourtant qu'il avait longtemps lutté pour cacher les traces de la misère; on n'eût pu découvrir sur ses habits ni une tache, ni un grain de poussière, mais l'étoffe en était usée jusqu'à la trame; çà et là se trahissaient des raccommodages mal dissimulés, en outre ces vêtemens étaient trop amples et trop larges pour son corps amaigri. Peut-être l'infortune et la maladie avaient-elles énervé l'âme forte et virile du gentilhomme, peut-être son courage était-il abattu et son cœur brisé!

Lénora le contempla un instant avec une profonde affliction. — Mon Dieu, mon père, êtes-vous redevenu malade?

— Non, Lénora, répondit-il, mais j'ai tant de malheur!

La jeune fille l'embrassa tendrement, et lui dit en serrant sa main d'une étreinte caressante : — Père, père, il y a huit jours à peine vous étiez encore au lit, faible et souffrant. Nous avons demandé au ciel votre rétablissement, comme le plus grand bonheur qui pût nous être accordé sur la terre. Dieu a exaucé nos prières : vous êtes guéri... et voilà que vous vous désolez de nouveau dès la première contrariété! Vos démarches n'ont pas réussi aujourd'hui, n'est-il pas vrai? Je le vois sur votre visage attristé. Eh bien! qu'est-ce que cela fait? En quoi cela nous empêche-t-il d'être heureux? Allons, allons, sachons comme autrefois lutter contre le destin; soyons forts, et regardons la misère en face et la tête levée : le courage est aussi une richesse.

Le père, souriant doucement à la courageuse exaltation de sa fille, lui répondit avec un soupir : — Pauvre Lénora ! tu cherches à te rendre forte pour me raffermir et me consoler. Que le ciel te récompense de tant d'amour ! Je sais où tu puises tout ton courage, et cependant, cher ange que Dieu m'a donné, ta parole et ton sourire ont une telle puissance sur moi, qu'on dirait qu'une part de ton âme passe avec eux dans mon âme. Je suis revenu le cœur brisé, la tête perdue, affaissé par le désespoir; ton regard a suffi pour me consoler...

— Allons, père, dit la jeune fille en l'interrompant et en multipliant ses caresses, racontez-moi vos aventures; je vous dirai ensuite quelque chose qui vous réjouira.

— Hélas ! mon enfant, je me suis rendu au pensionnat de M. Roncevaux pour reprendre mes leçons d'anglais. Pendant ma maladie, un Anglais en a été chargé; nous avons donc perdu notre meilleur morceau de pain.

— Et la leçon d'allemand de Mlle Pauline ?

— Mlle Pauline est partie pour Strasbourg; elle ne reviendra plus. Tu le vois bien, Lénora, nous perdons tout à la fois ! N'avais-je pas de bonnes raisons de m'affliger ? Toi-même, tu parais frappée par cette malheureuse nouvelle; tu pâlis, me semble-t-il.

La jeune fille, en effet, baissait les yeux et semblait surprise et consternée; mais l'appel de son père lui rendit la conscience d'elle-même, et elle répondit en faisant un effort pour paraître joyeuse : — Je songeais à la peine que ces congés ont dû vous faire, mon père, et vraiment j'en étais profondément affligée; cependant je trouve encore des motifs d'être joyeuse. Oui, père, car moi, au moins, j'ai de bonnes nouvelles !

— En vérité ? Tu m'étonnes !

— La jeune fille montra du doigt la chaise.

— Voyez-vous cette toile ? je dois en faire une douzaine de chemises, de chemises fines ! Et, quand cela sera fini, on m'en rendra autant ! On me donne un beau salaire... et je sais qui vaut mieux encore; mais ce n'est qu'une espérance...

Lénora avait prononcé ces paroles avec une joie si vive et si réelle, que le père en subit l'influence et sourit lui-même de contentement.

— Eh bien ! eh bien ! demanda-t-il, qu'est-ce donc qui te rend si heureuse ?

Comme si la jeune fille se reprochait de perdre le temps, elle se rassit et se remit à coudre. Elle était visiblement enchantée d'avoir triomphé de la tristesse de son père. Elle répondit en plaisantant à demi :

— Ah ! vous ne le devineriez jamais ! Savez-vous, mon père, qui m'a donné tout cet ouvrage ? C'est la riche dame qui habite la maison à porte-cochère du coin de la rue; elle m'a fait appeler ce matin, et je suis allée chez elle pendant votre absence. Vous êtes surpris, n'est-ce pas, mon père ?

— En effet, Lénora. Tu parles de Mme de Royan, pour laquelle on t'avait chargée de broder ces beaux cols ? Comment te connaît-elle ?

— Je ne le sais pas. Probablement la maîtresse qui m'a confié ce travail difficile lui aura dit qui l'avait fait; elle doit même lui avoir parlé de votre maladie et de notre pauvreté, car Mme de Royan en sait sur nous bien plus que vous ne pourriez le supposer.

— Ciel ! Elle ne sait cependant pas...

— Non, elle ne sait rien, ni sur notre nom ni sur notre pays.

— Continue, Lénora, tu piques ma curiosité. Je vois bien que tu veux me tourmenter.

— Eh bien! père, puisque vous êtes bien fatigué, je vais abréger. Mme de Royan m'a reçue avec beaucoup d'affabilité; elle m'a fait compliment sur mes belles broderies, puis elle m'a interrogée sur nos malheurs passés, et m'a consolée et encouragée. Et voici ce qu'elle m'a dit en me faisant donner la toile par sa femme de chambre : « Allez, mon enfant, travaillez avec courage et soyez toujours aussi sage; je serai votre protectrice. J'ai moi-même passablement de couture à faire faire; vous allez travailler pour moi seule pendant deux mois peut-être, mais ce n'est pas assez : je vous recommanderai à mes nombreuses connaissances, et je veillerai à ce que vous trouviez dans votre travail de quoi vous mettre, vous et votre père malade, au-dessus de tout besoin... » Et les larmes aux yeux j'ai saisi sa main et l'ai baisée. Cette noble et délicate façon d'agir, qui me donnait, non une aumône, mais du travail, m'avait profondément touchée. Mme de Royan lut ma reconnaissance dans mes yeux, et me dit avec plus de bienveillance encore, en me posant la main sur l'épaule : « Et maintenant, courage, Lénora; un temps viendra où vous devrez prendre des apprenties pour vous aider, et c'est ainsi qu'on arrive par degrés à devenir maîtresse d'atelier. » Oui, père, voilà ce qu'elle a dit : je sais ses paroles par cœur.

Elle s'élança vers son père, l'embrassa, et lui dit avec effusion : — Qu'en dites-vous maintenant, père? Ne sont-ce pas là de bonnes nouvelles? Qui sait? des apprenties, un atelier, un magasin, une servante... Vous tenez les livres et faites l'achat des étoffes; je suis dans l'atelier, derrière un comptoir, surveillant le travail des ouvrières. O mon Dieu, c'est beau pourtant d'être heureux et de savoir qu'on doit tout au travail de ses mains! Alors, mon père, votre promesse serait bien remplie; alors vous pourriez passer vos vieux jours dans un doux bien-être.

Le sourire de M. de Vlierbecke était si serein, une si vive expression de bonheur se reflétait sur son visage amaigri, qu'on voyait qu'il s'était laissé fasciner par les paroles de sa fille au point d'oublier tout à fait leur situation présente. Le vieux gentilhomme paraissait tout consolé; un nouveau courage brillait dans ses yeux noirs, et son regard s'était tout à fait rasséréné. Il s'approcha de la table, et dit en ouvrant le rouleau de papier : — J'ai un peu de travail aussi, Lénora. M. le professeur Delsaux m'a donné quelques morceaux de musique à copier pour ses élèves; cela me rapportera bien quatre francs en une couple de jours. Maintenant demeure un peu tranquille, ma chère fille; mon esprit est encore si distrait, qu'en parlant je ferais trop de fautes et gâterais peut-être le papier.

— Je puis chanter pourtant, n'est-ce pas, père?

— Oh! oui; loin de me troubler, ton chant me réjouit au contraire, sans détourner mon attention...

Le père se mit à écrire tandis que Lénora, d'une voix douce, mais joyeuse, redisait toutes ses chansons et épanchait son cœur dans de ravissantes mélodies; elle cousait en même temps d'une main diligente, et jetait de temps en temps un regard sur son père, épiant sur son front, pour la combattre au besoin, toute pensée triste qui aurait pu se glisser dans son esprit.

Tous deux étaient occupés ainsi depuis très longtemps, lorsque Lénora entendit sonner l'heure à l'église paroissiale. Elle déposa son ouvrage, prit un panier derrière le poêle, et, le passant à son bras, se disposa à quitter la chambre. Le père, qui avait remarqué ces préparatifs, demanda d'une voix surprise : — Quoi! déjà, Lénora?

— Onze heures et demie viennent de sonner, père.

Sans faire aucune autre observation, M. de Vlierbecke reporta les yeux sur ses feuilles de musique et continua d'écrire. La jeune fille descendit l'escalier d'un pas rapide et léger; elle fut bientôt de retour avec le panier rempli de pommes de terre et un autre objet encore, lequel était enveloppé dans du papier, mais qu'à son entrée dans la chambre elle cacha sous son tablier. Elle alluma aussitôt le poêle, lava et pela les pommes de terre, puis les mit sur le feu; elle plaça en même temps sur la braise un petit pot avec un peu de beurre et beaucoup de vinaigre. Jusque-là le père ne s'était pas détourné de son travail : il voyait tous les jours préparer le dîner, et il était rare que quelque mets nouveau parût sur le feu; mais cette fois à peine les pommes de terre furent-elles cuites, qu'un agréable fumet se répandit dans la chambre. M. de Vlierbecke regarda sa fille avec surprise et dit d'un ton de reproche :

— De la viande! un mercredi! Lénora, mon enfant, nous devons être économes, tu le sais bien.

— Ah! mon père, repondit Lénora souriant à demi, ne vous fâchez pas; le docteur l'a ordonné.

— Tu me trompes pour le coup, n'est-ce pas?

— Non, non. Le docteur a dit que vous aviez besoin de viande trois fois par semaine au moins, si nous pouvions nous en procurer. Cela vous fera tant de bien, père, et ranimera si vite vos forces!

Le père secoua la tête et fit ce que demandait Lénora. Celle-ci couvrit la table d'une nappe petite, mais blanche comme la neige, et posa dessus deux assiettes et le plat de pommes de terre. C'était une humble table où tout était pauvre et vulgaire; mais tout aussi était si net, si frais, si appétissant, que l'humble table eût souri même à un riche. Le père et la fille prirent place et inclinèrent la tête en joignant les mains pour remercier Dieu de la nourriture qu'il leur avait accordée. La calme prière montait encore vers le ciel comme un doux murmure, lorsqu'un bruit de voix se fit soudain entendre dans l'escalier. Lénora, saisie d'un tremblement violent, interrompit sa prière; l'œil tout grand ouvert et penchée vers la porte, elle écoutait une chose qui lui semblait inexplicable et impossible, et qui pourtant la frappait de surprise et d'effroi. Le père, interdit à la vue de l'étrange émotion de sa fille, regardait celle-ci comme s'il voulait lui demander la cause de son trouble; mais Lénora lui fit signe de la main pour lui imposer silence.

De nouvelles exclamations retentirent plus distinctement jusqu'à la petite chambre. Lénora reconnut l'accent de cette voix. Comme si un coup de foudre l'eût frappée, elle s'élança d'un bond avec un cri d'angoisse vers la porte, ferma celle-ci, et appuya de la main et des épaules pour empêcher d'entrer.

— Lénora, pour l'amour de Dieu, que crains-tu? s'écria le père épouvanté.

— Gustave! Gustave! dit la jeune fille d'une voix frémissante. Il est là! Il vient! Oh! ôtez tout cela de cette table! Lui seul ne doit pas s'apercevoir de notre misère.

Le visage de M. de Vlierbecke s'assombrit; sa tête se releva avec fierté; son regard s'alluma et prit une expression sévère. Il s'avança muet vers sa fille et l'écarta de la porte. Lénora s'enfuit à l'extrémité de la chambre et pencha son front, où montait la rougeur de la honte. La porte s'ouvrit vivement; un jeune homme s'élança dans la chambre avec un cri de joie, et courut, les bras ouverts, vers la jeune fille tremblante, en mêlant, dans son égarement, le nom de Lénora à des mots inintelligibles. Sans doute, dans son aveugle transport, il eût sauté au col de Lénora; mais la main étendue et le regard austère du père l'arrêtèrent tout à coup. Il s'arrêta donc, promena un regard stupéfait autour de la chambre, et remarqua le triste repas et les misérables vêtemens du vieillard et de la jeune fille. Cet examen dut l'affecter péniblement, car il porta convulsivement les mains à ses yeux et s'écria avec désespoir : — Mon Dieu ! c'est donc ainsi qu'elle a vécu ! — Mais il ne demeura pas longtemps sous le poids de cette amère réflexion; il s'élança de nouveau vers Lénora, s'empara de force de ses deux mains, et les serrant d'une fiévreuse étreinte :

— O Lénora ! ma bien-aimée, regarde-moi ; que je sache si ton cœur a conservé le doux souvenir de notre amour !

La jeune fille répondit par un regard plein d'émotion, un regard où se révélait tout entière son âme pure et aimante.

— O bonheur ! s'écria Gustave avec enthousiasme, c'est toujours ma douce et chère Lénora ! Dieu soit béni ! aucune puissance ne peut plus m'enlever ma fiancée ! O Lénora ! reçois, reçois le baiser des fiançailles.

Il tendit les bras vers elle. Lénora, tremblante d'angoisse et de bonheur à la fois, demeura immobile, rougissante et le regard baissé, comme si elle eût attendu ce baiser solennel; mais avant que le jeune homme eût le temps de céder à la passion qui l'emportait, M. de Vlierbecke était près de lui, et, saisissant énergiquement sa main, paralysait son élan.

— Monsieur Denecker, dit d'une voix sévère le père ému, veuillez modérer votre joie. Assurément nous sommes heureux de vous revoir; mais il n'est permis ni à vous ni à nous d'oublier ce que nous sommes... Respectez notre indigence...

— Que dites-vous? s'écria Gustave. Ce que vous êtes? Vous êtes mon ami, mon père ! Lénora est ma fiancée !... Ciel ! pourquoi ce regard de reproche? Je m'égare,... je ne sais ce que je fais...

Il ressaisit la main de Lénora, l'attira près de son père, et dit avec précipitation : — Écoutez !... Mon oncle est mort en Italie; il m'a fait son héritier unique; il m'a ordonné à son lit de mort d'épouser Lénora. J'ai remué ciel et terre pour vous trouver; j'ai souffert et pleuré longtemps loin de ma bien-aimée; je vous ai découverts enfin ! Et maintenant je viens demander la récompense de mes souffrances. Ma fortune, mon cœur, ma vie, je mets tout à vos pieds, et en échange j'implore le bonheur de conduire Lénora à l'autel. O mon père, accordez-moi cette insigne faveur ! Venez, le Grinselhof vous attend; je l'ai acheté pour vous; tout s'y trouve encore; les portraits de vos ancêtres ont repris leur place, tout ce qui vous était cher y est revenu; venez, je veux entourer vos vieux jours d'une respectueuse vénération, je veux vous rendre heureux, si heureux ! j'aimerai votre Lénora...

L'expression du visage de M. de Vlierbecke n'avait pas changé; seulement ses yeux paraissaient s'humecter lentement.

— Ah! s'écria Gustave avec une exaltation croissante, rien sur la terre ne peut m'enlever Lénora,... pas même le pouvoir d'un père! C'est Dieu qui me l'a donnée!

Il tomba à genoux devant M. de Vlierbecke, leva vers lui des mains suppliantes en murmurant : — Oh! pardon! Non, non, vous ne voudrez pas me donner le coup de la mort. Mon père, mon père, au nom de Dieu, donnez-moi votre bénédiction... Votre froideur me fait mourir!

M. de Vlierbecke semblait avoir oublié le jeune homme, et ses yeux étaient levés au ciel, comme s'il eût adressé à Dieu une fervente prière. Sa voix se fit enfin entendre distinctement; il disait, le regard plein de larmes : — Marguerite, Marguerite, réjouis-toi dans le sein de Dieu; ma promesse est accomplie : ton enfant sera heureuse sur la terre!

Gustave et Lénora, tremblans d'espoir, interrogeaient ses yeux; il releva le jeune homme, l'embrassa avec effusion en lui disant : — Gustave, mon fils chéri, que le ciel bénisse ton amour! Rends ma fille heureuse : elle est ta fiancée!

— Gustave, Gustave mon fiancé! s'écria la jeune fille en se jetant en même temps dans leurs bras à tous deux et en les embrassant dans une même étreinte.

Et le premier baiser d'amour, le baiser sacré des fiançailles, fut échangé sur le sein de cet heureux père, qui versait les plus douces larmes sur la tête de ses enfans prosternés, en étendant au-dessus d'eux ses mains bénissantes.

Et maintenant, cher lecteur, je dois vous avertir que pour certains motifs je vous ai caché la situation et même le nom véritable du château des seigneurs de Vlierbecke. Par conséquent aucun de vous ne saura où Gustave habite avec sa douce Lénora.

Quant à ce qui me concerne, j'ai vu et je connais M. et Mme Denecker, et même je me suis souvent promené autour du Grinselhof avec leurs deux gentils enfans et avec M. de Vlierbecke, leur grand-père.

Il est encore profondément gravé dans mon souvenir, le ravissant tableau de bonheur domestique, de paix et d'amour qu'il m'a été donné de contempler parfois, lorsque le vieux gentilhomme, assis sur un banc du jardin, cherchait déjà à faire comprendre à ces deux petits anges las de jouer les grandes forces qui agissent dans la nature, que la petite Adeline montait sur ses genoux pour lui caresser les joues et que le remuant Isidore chevauchait avec une joie folle sur sa jambe complaisante, tandis que M. Denecker et sa femme, muets et se serrant la main, contemplaient avec une intime jouissance le bonheur de l'aïeul et les jeux des enfans.

Je ne vous dirai pas qui m'a raconté cette histoire; il vous suffira de savoir que je connais toutes les personnes qui y jouent un rôle, et même que je me suis plus d'une fois assis à la table de Jean le fermier, avec la femme Beth et la servante Catherine, qui aiment passablement à jaser, et surtout à dire du bien de leurs bienfaiteurs.

HENRI CONSCIENCE.

(Traduit par M. LÉON WOCQUIER.)

SCIENCES

DES TABLES TOURNANTES

AU POINT DE VUE DE LA MÉCANIQUE ET DE LA PHYSIOLOGIE.

> Adeòne me delirare censes, ut ista esse credam?
> Me jugez-vous donc assez en délire pour croire
> à l'existence de pareilles choses?
> (CICÉRON, *Tusculanes*, liv. I.)

Voici les faits à expliquer. Plusieurs personnes entourent une table ou un autre objet mobile; elles posent les mains dessus en établissant de plus un léger contact entre l'extrémité de leurs doigts. Au bout d'un certain temps, qui, dans bien des cas, peut être de plusieurs quarts d'heure, la table, poussée par les petites impulsions concordantes des mains imposées, se met en mouvement à droite ou à gauche. Ce mouvement peut avoir une énergie considérable, qui se manifeste soit par une vitesse très grande dans le corps mobile, soit par une forte résistance qu'on éprouve quand on veut l'arrêter. Si les mêmes personnes ont déjà réussi à mettre la table en mouvement, le contact des extrémités des mains devient beaucoup moins nécessaire, et souvent les divers opérateurs peuvent agir isolément. Non-seulement la pression des mains détermine des mouvemens de rotation dans la table, mais encore des soulèvemens énergiques d'un côté ou d'un autre. Tous ces effets sont pour ainsi dire produits, à l'insu des opérateurs, par ces petits mouvemens désignés sous le nom de mouvemens involontaires, et dont il semble que nous n'ayons point la conscience. C'est le cas de la baguette divinatoire, de l'anneau suspendu à un fil que l'on appuie sur le front en regardant une direction marquée, et de tous les mouvemens que l'étonnement, l'admiration, la crainte, la surprise, et en général les sensations imprévues, déterminent spontanément dans nos organes. Ajoutons qu'il suffit d'une très légère ma-

nifestation de volonté dans un ou plusieurs des opérateurs qui entourent une table tournante, pour faire changer le sens du mouvement de droite à gauche, ou réciproquement. Enfin c'est une circonstance favorable à l'expérience que le moral des acteurs ne soit pas hostile à la manifestation attendue, et l'influence d'une hostilité individuelle, quand elle est hautement exprimée, peut même paralyser l'action d'opérateurs qui, seuls, auraient produit un effet considérable et prompt.

Il serait beaucoup plus long de faire la liste des effets ou prétendus effets *qui ne sont pas du tout à expliquer*, mais *qui sont au contraire tout à fait à constater*. Quant à comprendre pourquoi les merveilles attribuées aux tables tournantes ont obtenu du crédit auprès d'un grand nombre de personnes, je dirai qu'il est tout aussi naturel que l'imagination, avec son amour inné du merveilleux et des émotions nouvelles, ait vu des prodiges dans ce qui lui paraissait inexplicable, qu'il est naturel que les mains, avec leur force musculaire activée par un effet nerveux, mettent en mouvement un corps mobile quelconque. On n'oubliera pas que notre but est d'expliquer un fait physique, et non point de faire valoir des considérations logiques, qui du reste ont été développées avec une grande supériorité par des esprits du premier ordre. Ce n'est pas tout que de faire un miracle, il faut que ce miracle ne soit pas ridicule. Si de plus il est en contradiction avec les lois de la nature, il est absurde. Depuis les magiciens de tous les âges de l'antiquité, les démoniaques du moyen âge, l'astrologie, les convulsionnaires de Saint-Médard, les guérisons miraculeuses de Mesmer, le magnétisme animal, jusqu'aux tables tournantes actuelles, toutes ces épidémies de crédulité publique, renforcées par l'ignorance et par la fourberie, ont toutes eu cela de commun, —l'absurde et le ridicule. Sans en appeler aux penseurs calmes des croyances aux effets surnaturels, il suffit de voir comment chaque âge juge celles des âges précédens. Cicéron ne concevait pas que deux aruspices pussent se regarder sans rire, et nous, nous ne concevons pas que le peuple romain pût voir ces deux misérables imposteurs sans lever le bâton sur eux. Le Romain qui fit jeter à l'eau les poulets sacrés qui avaient refusé de manger, disant avec raison que s'ils ne voulaient pas manger, il fallait les faire boire, aurait bien dû plutôt y faire jeter ceux qui en tiraient des pronostics et des oracles. Mais pour être de notre siècle, éminemment tolérant, ne jetons personne à l'eau, et pour rendre impuissante la mauvaise foi, opposons le ridicule à l'impossible qui se décore du nom de merveilleux. Mettant de côté tout ce qui n'est point du ressort des connaissances positives, voyons comment la science de l'organisme, la *physiologie*, et la science du mouvement, la *mécanique*, rendent raison de ces impulsions énergiques imprimées à une masse souvent assez lourde par des opérateurs qui produisent cet effet presque *sans s'en douter*. Là est tout l'extraordinaire. Or mille faits analogues se présentent en foule dès qu'on a le secret de ces singuliers mouvemens involontaires.

Tout le monde convient que d'après les fréquentes relations du corps et de l'âme, il n'est guère possible de concevoir une pensée relative à des mouvemens, sans que le corps ne s'en ressente involontairement. Un lord anglais prétendait que son cheval était si admirablement dressé, qu'il suffisait de penser le mouvement qu'on voulait lui faire exécuter pour qu'il le réalisât

à l'instant. « En effet, disait-il, l'écuyer qui pense à une évolution quelconque fait involontairement un mouvement en harmonie avec sa pensée, et quelque peu prononcé que soit ce mouvement, mon cheval le perçoit et y obéit. » C'est un effet du même genre qui se produit dans l'action des mains posées sur la table. Au moment où, après une attente plus ou moins longue, il s'est établi une trépidation nerveuse dans les mains et un accord général dans les petites impulsions individuelles de tous les opérateurs, alors la table reçoit un effort suffisant et commence à s'ébranler. Le contact des extrémités des mains agit aussi sans doute par la communication d'une influence nerveuse insensible, pour établir la simultanéité d'action. Jusque-là, la pression individuelle des mains de chaque personne, agissant isolément et sans ensemble, ou même en contradiction, était non efficace. Tout le monde connaît les airs fortement rhythmés par lesquels les ouvriers et les matelots obtiennent l'ensemble d'action nécessaire à leurs travaux. Que l'on se rappelle l'air des matelots normands :

Oh! oh! oh!... oh! allons,
Amis, pesons sur nos rames;
Oh! oh! oh!... oh! allons,
Pesons sur nos avirons!

L'influence du rhythme musical est tellement réelle par l'accord qu'il détermine entre l'action de toutes les mains, que l'on a vu des tables rebelles, ou, si l'on veut, des mains inefficaces donner des résultats décisifs aux premiers sons d'un piano exécutant un air fortement cadencé. On me dira que les tables elles-mêmes ont composé de la musique, et que je devrais invoquer cette autorité : d'accord; mais je ne veux pas seulement, comme on dit, *avoir raison*, je veux encore *avoir raison* raisonnablement.

Voilà donc tous les opérateurs arrivant à agir ensemble par l'effet du temps et des chances (j'apprends au lecteur, s'il ne le sait pas, que toute *chance* avec le temps devient une *certitude*); mais cette action insensible, qui se produit même à l'insu de chaque opérateur, en y joignant cet accord, cet ensemble nécessaire de toutes les impulsions, cette cause, disons-nous, est-elle assez énergique, assez puissante pour ébranler une masse très lourde et lui donner même une grande vitesse? Voyons ce que nous apprend la physiologie.

Tous les mouvemens musculaires sont déterminés dans le corps par des leviers du troisième ordre dans lesquels le point d'appui est très voisin du point où agit la force, laquelle, par suite, imprime une grande vitesse aux parties mobiles pour un très petit chemin que parcourt cette force motrice. Pour rendre ceci plus clair, étendons le bras et cherchons ensuite à le plier. Les os du bras et de l'avant-bras ont leur point d'appui au coude. Les deux puissans muscles qui garnissent le bras des deux côtés du coude se contractent, et tirent de part et d'autre le tendon qui passe tout près du coude, c'est-à-dire du point d'appui. Il en résulte qu'un fort petit mouvement de ce tendon fait opérer à la main portée au bout du bras un très grand et très rapide mouvement; mais il importe ici de remarquer que c'est au moment où ce mouvement se détermine qu'il a le plus d'énergie et de vitesse. A ce moment, l'action du muscle et celle du tendon sont dans la condition la plus favora-

ble. Le bras part donc avec une très grande vitesse, et cette vitesse est d'autant plus grande qu'on la prend plus près du mouvement d'impulsion, d'où il suit que si on considère les premières impulsions d'un tremblement nerveux des organes, il n'y a guère de limite à la vitesse que l'on peut attribuer à ces premiers mouvemens organiques, sensibles ou non sensibles à celui qui les opère.

Mille exemples peuvent éclaircir encore ces données de la mécanique des organes. D'abord l'art des prestidigitateurs, vulgairement appelés *escamoteurs* et désignés si bien en anglais par le mot *legerdemain*, emprunté au vieux français, consiste à tromper l'œil du spectateur par des mouvemens si rapides, qu'ils ne peuvent être aperçus. Or tous ces mouvemens sont d'une très petite étendue : les gobelets où se font tant d'échanges merveilleux se touchent presque, et un mouvement lent d'une main dissimule la tromperie rapide de l'autre.

Dans l'art de l'escrime, tout le monde sait que ce sont les petits mouvemens qui sont les plus redoutables, et que tout tireur qui sait rester couvert, en ne faisant faire à la main qui tient l'arme que de très petites excursions, a un avantage immense. Dans ce qu'on appelle le fort et le faible de l'arme, ce n'est pas seulement la distance à la garde qui est influente, il faut encore mettre en ligne de compte si l'arme est à son point de départ, ou si elle a déjà opéré une partie du chemin qu'elle doit parcourir. Près du point de départ, son action est presque irrésistible.

Il en est de même de la course à pied : pour être rapide, elle doit se faire par des pas très petits et très serrés. — Mais, dira-t-on, si le pas, au lieu d'être de 60 à 80 centimètres, n'est que de 30 centimètres, comment la vitesse sera-t-elle plus grande? Elle le sera, parce qu'au lieu de faire un grand pas, on en fera quatre ou cinq petits qui feront un total bien plus avantageux. Sous ce point de vue, les deux jolies statues antiques d'*Hippomène* et d'*Atalante*, qu'on peut voir aux Tuileries, courent plutôt élégamment que rapidement. Leur pose indique des bonds très allongés et par suite peu rapides. La fille sauvage de France, dont on s'est fort occupé dans le siècle dernier, courait avec une grande vitesse et à très petits pas. Si l'on joint à la petitesse des pas une pose fortement penchée qui permette aux membres inférieurs de faire ressort en avant pour pousser le corps, on aura les conditions les plus avantageuses de célérité, sinon d'élégance de la course. Là-dessus on peut comparer les danses espagnoles, où le danseur *danse vivement sur lui-même*, et les danses comparativement peu animées de l'opéra français. Pour dernier exemple, le fameux cheval anglais *l'Éclipse*, resté jusqu'ici sans rival, lequel parcourait par minute *un mille anglais* (1610 mètres), galopait sans grâce, la tête basse et amenée presque entre les jambes de devant, le corps très penché, et par des sauts peu allongés, mais excessivement rapides, tellement qu'il faisait à l'heure vingt-cinq lieues de quatre kilomètres chacune : c'est plus que la moitié de la vitesse d'un ouragan.

On observe dans les cliniques médicales un grand nombre de faits analogues. Un malade, saisi d'un tremblement nerveux, se brisait le poing contre le bois de son lit, quand la crise le surprenait ayant le bras en contact avec cet obstacle; une vieille dame s'enfonçait, en un cas pareil, le bout des doigts

dans les chairs, et ceux qui sont sujets aux petits claquemens de dents, suite de ce qu'on appelle le *tic douloureux*, se brisent quelquefois les dents les unes contre les autres par l'effet de ces premiers petits mouvemens si peu étendus, si involontaires, mais si puissans. Enfin j'ai vu un soldat mourant d'un tétanos traumatique heurter du bout du pied une planche qui bordait un ruisseau gelé où il était tombé, et dans son agonie nerveuse faire retentir cette planche d'un bruit formidable.

L'attention publique fut excitée à Paris, il y a quelques années, par les facultés surnaturelles et soi-disant électriques d'une jeune fille de la classe ouvrière, de l'extérieur le plus repoussant et le plus inintelligent, mais qui, disait-on, opérait plusieurs prodiges. Un mémoire fut présenté à l'Académie des sciences, malheureusement accessible à toutes les prétentions des observateurs étrangers. Une commission, dont je faisais partie, fut nommée pour vérifier les prétendus miracles. Je n'ai pas besoin de dire qu'aucun ne se reproduisit malgré la bonne volonté des membres de la commission, touchés de la bonne foi des parens et des amis qui l'avaient amenée à Paris en pleine sécurité, et qui avaient espéré tirer parti, comme objet de spéculation, de ses vertus surnaturelles. Seulement, au milieu des prodiges qu'elle n'opérait pas, se trouvait un effet très naturel de *première détente de muscles*, qui était curieux au plus haut degré. Cette fille, de petite taille, engourdie, et qu'on avait justement qualifiée du nom de *torpille*, — étant d'abord assise sur une chaise et se levant ensuite très lentement, — avait la faculté, au milieu du mouvement qu'elle faisait pour se relever, de lancer en arrière, avec une vitesse redoutable, la chaise qu'elle quittait, sans qu'on pût apercevoir aucun mouvement du torse, et par la seule détente du muscle qui allait quitter la chaise. A l'une des séances d'examen au cabinet de physique du Jardin-des-Plantes, plusieurs chaises d'amphithéâtre, en bois blanc, furent lancées contre les murs de manière à s'y briser. Une seconde chaise de précaution que j'avais une fois disposée derrière celle où la fille électrique était assise, dans l'intention de garantir, en cas de besoin, deux personnes qui causaient au fond de la pièce, fut entraînée par la chaise lancée, et alla avec elle avertir de leur distraction les deux savans de l'*à-parte*. Au reste, plusieurs des jeunes employés du Jardin-des-Plantes avaient réussi à opérer, quoique moins brillamment, ce beau tour de mécanique organique. Pour se bien rendre compte de ce jeu des muscles par un effet analogue, on n'a qu'à serrer légèrement dans sa partie la plus renflée le bras d'une personne qui fait à plusieurs reprises le geste de fermer le poing : on sentira tout de suite le gonflement du muscle et le mouvement qui en pourrait résulter, si le changement de forme était très rapide.

Lorsqu'un oiseau de proie, un oiseau *aux ailes étendues*, comme disent Homère, Hésiode et La Fontaine, plane au-dessus d'une contrée, observant d'une distance immense l'animal qu'il veut saisir, on croit généralement qu'il ne monte ni ne descend, mais qu'il se soutient, sans faire un mouvement, toujours à la même hauteur. C'est une grande erreur. Le fait serait contraire à tous les principes de la mécanique. Je me suis du reste assuré, en observant ces oiseaux du sommet des Pyrénées et des montagnes centrales de la France, quand j'étais à leur hauteur, que, dans l'état de repos, ils baissent

sensiblement. On les voit se projeter sur les flancs des montagnes situées en face de soi en des points de moins en moins élevés. Ce qui ralentit leur chute, c'est la grande action, le grand frottement que leurs plumes, d'après leur forme hérissée de mille saillies, exercent sur l'air environnant. J'ai examiné sous ce point de vue une grande plume d'aigle de l'Himalaya qui m'avait été donnée, à Londres, dans les bureaux de la compagnie des Indes orientales. La résistance que ce corps éprouvait par l'air, quand on l'y agitait un peu rapidement, était réellement étonnante : en disposant cette plume comme volant sur un appareil de rotation, son effet était quatre ou cinq fois plus grand que celui d'une feuille de papier de même dimension. Ainsi un oiseau qui étend les ailes, mais sans faire de mouvement, descend peu, à cause de la résistance de l'air sur les plumes de ses ailes, mais il descend, et ce mouvement est surtout sensible pour un observateur qui le rapporte à un fond situé en face et non pas sur le ciel, à une distance difficilement appréciable. Je dois à une excellente observation de M. le général de division Niel la solution de cette question tant débattue. En suivant au télescope les vautours planant au-dessus des campagnes de l'Algérie, le général reconnut de petits frémissemens à peine sensibles dans les ailes de l'oiseau, qui se maintenait à une hauteur invariable. Ces petits frémissemens, vu la distance, étaient réellement de très petits mouvemens des ailes, qui, d'après ce que nous avons dit de l'énergie de ces premiers petits mouvemens, suffisaient pour soutenir l'oiseau, ou pour lui faire regagner promptement ce qu'il avait pu perdre en élévation. Je pourrais facilement trouver dans les mouvemens des quadrupèdes, des reptiles et des poissons de nombreux exemples de ces premiers petits mouvemens, si forts et si rapides, quoique peu étendus. On pourrait les appeler mouvemens *naissans*, et dire que, d'après l'organisation des animaux, tout mouvement naissant est, à l'origine, et très fort et très rapide.

Si l'on veut encore un autre énoncé de la même vérité, je dirai que quand, par exemple, on lève le bras suivant l'expression familière, en réalité on le *lance*, car le bras part avec vitesse pour atteindre la hauteur qu'on veut lui donner, et cela est si vrai que tout le monde connaît le peu de force comparative qu'ont les muscles du bras pour opérer à bras tendu. On en dira autant de la marche. On ne lève pas non plus le pied pour marcher en avant : on le lance. Si, après la pluie, on parcourt les allées sablées d'un jardin ou d'un parc, de manière qu'il y ait un peu d'adhérence entre la chaussure du promeneur et les petits cailloux du sable, il sera impossible, quelque lentement que l'on marche, de ne pas produire le bruit résultant du lancement en avant de ces petits cailloux qui s'attachent à la semelle de la chaussure. Ce bruit contrarie sensiblement toute personne qui a des prétentions à la délicatesse de la marche, et surtout les dames françaises. Cette observation a été faite des milliers de fois dans le jardin des Tuileries. Le fait le plus extraordinaire que je puisse citer est celui d'un homme de très haute taille donnant un coup de poing *à bras raccourci* sur la tempe d'un homme très fort, mais de bien plus petite taille que lui. Tous les témoins s'accordaient à dire que le coup mortel n'avait pas pu être lancé d'une distance seulement égale

à l'épaisseur du poing, tant l'homme de petite taille tenait l'autre serré en le maltraitant.

S'il y a donc quelque chose d'établi en mécanique et en physiologie, c'est que les mouvemens naissans sont peu étendus, mais irrésistibles. Alors, si nous considérons plusieurs personnes appuyant les mains sur le pourtour d'une table, au moment où il se sera établi de petits mouvemens de pression des doigts sur la table pour chaque individu, au moment où tous ces mouvemens agiront de concert, il en naîtra une force considérable, surtout si les trépidations musculaires des mains sont renforcées par une excitation nerveuse qui en centuple la force. On voit par là combien l'imagination peut avoir de puissance dans le développement de ces actions, et combien la présence d'un spectateur supposé mentalement hostile à la manifestation du phénomène peut influer fâcheusement sur les résultats. Le contact des doigts extrêmes peut aussi faciliter l'établissement de cette espèce de sympathie mécanique, je veux dire l'établissement de l'accord entre toutes les actions des opérateurs.

On s'est étonné de voir une table soumise à l'action de plusieurs personnes bien disposées et en bonne voie de mouvement vaincre de puissans obstacles, briser même ses pieds quand on les arrêtait brusquement : ceci est tout simple d'après la force des petites actions concordantes. Il en est de même des efforts faits pour empêcher une table de se soulever d'un bord en s'abaissant du côté opposé. L'explication physique de tout cela n'offre aucune difficulté.

On doit reléguer dans les fictions tout ce qui a été dit d'actions exercées à distance et de mouvemens communiqués à la table *sans la toucher*. C'est tout bonnement impossible, aussi impossible que le *mouvement perpétuel*, comme nous le montrerons bientôt. Voici comme on a constaté cette vérité, *à priori* non douteuse. On a mis sous les doigts des opérateurs posés sur la table du talc en poudre ou de minces lames de mica qui détruisaient l'adhérence des doigts à la table et empêchaient ainsi la communication du mouvement. Alors la table est restée immobile. L'expérience a été faite en France par M. le comte d'Ourches et en Angleterre par le célèbre physicien Faraday. La table alors n'a point marché, parce que les doigts ont glissé sans l'entraîner. On n'a pas manqué de dire que la lame de mica arrêtait le fluide moteur, comme elle arrête l'électricité; mais en collant légèrement par les bords la feuille de mica à la table, l'entraînement a eu lieu, quoique le prétendu fluide dût être arrêté alors comme précédemment.

Une question importante à examiner expérimentalement, ce serait de rechercher jusqu'à quel point le contact des doigts des divers opérateurs est nécessaire pour établir la concordance des actions qui détermine le résultat final. La volonté exprimée ou tacite d'un ou de plusieurs des opérateurs suffit-elle pour renverser le sens du mouvement ou pour décider des mouvemens concordans dans les organes de ceux qui coopèrent à l'expérience? Une légère impulsion en sens contraire au sens du mouvement établi suffit-elle pour engager tous les organes posés sur la table à changer le sens de leur action? Quand on opère des mouvemens de bascule haut et bas, comment la volonté d'un petit nombre des opérateurs ou même d'un seul en-

traîne-t-elle celle de tous les autres? On a reproduit, pour les indications données par le mouvement des tables, toutes les hypothèses avancées pour expliquer les divinations ou prétendues divinations magnétiques. Ici les phénomènes plus dégagés des influences nerveuses semblent devoir se mieux prêter à la constatation des faits possibles. Le fait fondamental lui-même, savoir la grande énergie des mouvemens naissans, soit volontaires, soit insensibles, est très curieux, et en même temps qu'il semble expliquer tout ce qu'il y a d'explicable dans le phénomène général, il sert de confirmation à tout ce que la mécanique et la physiologie nous avaient déjà appris.

Des esprits fort sensés étaient d'avis qu'au lieu de s'étonner que l'imposition des mains produisît du mouvement, on s'étonnât plutôt des cas, s'il en existe, où des organes essentiellement mobiles auraient pour ainsi dire communiqué le repos. On leur répondra que la question ici n'est pas de savoir pourquoi il se produit du mouvement, mais bien de savoir comment ce mouvement se transmet des organes aux corps mobiles. Or c'est à cela que sert notre théorie des premiers mouvemens et de leur extrême énergie à l'origine.

Nous avons dit plus haut que nous examinerions la question célèbre du mouvement considéré dans sa production et dans sa durée, et par suite la question du mouvement perpétuel. De même que nous ne pouvons rien admettre de contraire à la logique dans le monde des idées, de même nous ne pouvons rien admettre de contraire à l'expérience dans le monde matériel. Or voici ce que nous apprend la science expérimentale.

Tout corps, toute substance matérielle ne peut elle-même se donner du mouvement ou s'en ôter. Ce n'est qu'en recevant du mouvement des corps étrangers ou en leur communiquant une partie du sien qu'un corps gagne ou perd de la vitesse. La somme totale du mouvement qui est dans le monde est inaltérable, puisqu'un être matériel quelconque ne peut accroître le sien qu'aux dépens des corps environnans, ni en perdre sans le restituer aux corps sur lesquels il réagit. Si nous voyons sur la terre tous les mouvemens abandonnés à eux-mêmes s'arrêter promptement, c'est que la communication du mouvement à l'air environnant, aux supports et surtout aux objets que l'on travaille ou que l'on façonne, enlève une partie du mouvement renfermé primitivement dans le corps, et cette déperdition le ramène bien vite au repos. Dans les espaces célestes, où les astres ne rencontrent aucun obstacle et où par suite cette déperdition n'a pas lieu, les mouvemens se perpétuent indéfiniment. Il est tout autant au-dessus du pouvoir de l'homme de créer du mouvement sans force que de tirer du néant des corps matériels. Une vitesse d'un mètre par seconde est aussi impossible à donner à une enclume de cinq cents kilogrammes, sans qu'on y touche, qu'il l'est de faire naître cette enclume elle-même sans fouiller la terre et réduire le minerai en fer.

Il suit de là que, puisqu'il y a toujours perte de mouvement pour un corps terrestre qui se meut à travers mille obstacles et que rien ne restitue à ce corps les pertes qu'il a faites, le mouvement perpétuel est impossible.

Apprenons donc de l'expérience à distinguer le possible de l'impossible, et

après cet indispensable apprentissage nous raisonnerons avec assurance sur les faits physiques qui se présentent à nous. La thèse contraire serait que, pour raisonner sur un ordre d'idées, il faudrait y être complétement étranger. Alors les aveugles deviendraient les juges naturels de la peinture, les sourds de la musique, et les peuplades anthropophages de l'humanité!

Or que voyons-nous dans le développement des forces mécaniques? — Est-il un seul exemple de mouvement produit sans force agissante extérieure? L'homme, réduit d'abord uniquement à son propre travail, n'obtient qu'avec ses bras quelque chose de la terre. Il ne commande nullement par la pensée aux êtres matériels. Plus tard il prend pour auxiliaires les animaux domestiques et laboure avec le bœuf, le cheval et l'âne. Toujours des moteurs physiques pour des travaux physiques! Plus tard encore son industrie lui soumet les forces de la nature, l'eau, l'air et le feu. Les palettes des roues hydrauliques et mille autres emplois de la force des chutes d'eau lui permettent de faire travailler le ruisseau, la rivière et le fleuve. Il emprisonne et utilise l'action des vents dans l'aile merveilleuse du moulin à vent et dans la voile encore plus immense des vaisseaux. Avec le feu, il forge, il fond, il tire les métaux de la terre qui les dissimule, et assainit sa nourriture par la cuisson des alimens. Enfin presque de nos jours il demande leur concours mécanique aux agens artificiels que la science a découverts et dont elle a étudié les propriétés, je dirais presque les mœurs. Ce sera un jour une honte pour l'humanité que le premier trouvé de ces merveilleux agens, la poudre à canon, l'ait été pour les champs de bataille, l'homme ayant songé d'abord à demander aux pouvoirs artificiels des moyens de destruction contre l'homme. Pour fixer les idées du lecteur, comme je l'ai toujours fait jusqu'ici, par des faits exempts de vague, je dirai que, pour réaliser l'effort mécanique que l'explosion exerce sur un boulet de 12 kilogrammes dans un canon dit de 24, chargé de 8 kilogrammes de poudre et pesant lui-même 2,700 kilogrammes, tel qu'on les amène sur le bord du fossé des places assiégées, après en avoir éteint les feux, il faudrait le travail d'un cheval agissant pendant deux heures, ou celui d'un homme pendant huit heures. Or ce prodigieux effort est produit presque instantanément. Pour faire comprendre ce que sont les frais de la guerre, il suffit de dire qu'une telle pièce de 24, avec ses 2,700 kilogrammes de bronze, ne peut tirer au-delà de cent coups sans être hors de service, et qu'au moment où elle envoie son premier boulet, elle revient à l'état à 10 ou 11,000 fr. Qu'on ne croie pas cependant que je me pose ici en apôtre de la paix à tout prix, et que je n'estime pas à sa juste valeur la gloire militaire de la France. Sans notre génie belliqueux, à quel rang serions-nous aujourd'hui classés parmi les nations? Mais revenons à nos puissances mécaniques.

« Que faites-vous de nouveau, monsieur Watt? demandait George III à l'inventeur de la machine à vapeur. — Sire, je fais quelque chose de fort agréable aux rois, de la puissance. » Le mot anglais *power*, qui signifie également pouvoir politique et pouvoir mécanique, prêtait mieux que le français à jouer sur les mots. Watt aurait pu dire que le pouvoir qu'il donnait à la société était encore plus agréable aux peuples que la domination aux rois.

J'entends déjà les réclamations de ceux qui me crient que la machine à vapeur n'a point été inventée par Watt. J'en conviens, et pour satisfaire tout le monde, je dirai qu'après Watt la société fut en possession d'une ouvrière universelle qui fait traverser l'océan aux vaisseaux et tisse la dentelle, et qui, en Angleterre et en Belgique, n'exige qu'un franc de charbon pour le travail de vingt journées d'ouvrier, mais qu'avant Watt rien de pareil n'existait pour aider l'industrie. Puisque l'occasion s'en présente, je conviendrai aussi qu'avant Christophe Colomb on avait, sur le papier ou par la langue des philosophes, indiqué le Nouveau-Monde. Ce n'est pourtant que depuis Christophe Colomb que ce monde a été abordé. M. Arago a porté plusieurs fois à la tribune française le nom de M. Séguin, qui a fait courir les locomotives, dont le beau mécanisme, alors inefficace, était déjà dû à Stephenson. A la sortie de la séance, on réclamait, moi présent, contre l'assertion du savant député. « Je passe condamnation, répondit-il; mais convenez qu'avant Séguin on mettait de huit à dix heures pour faire le chemin de Versailles, aller et retour, quand encore on ne restait pas en route, et que depuis lui on fait *indéfiniment* un kilomètre par minute. » Le télégraphe électrique n'est-il pas dû à Ampère, malgré tous les travaux antérieurs de Volta, d'Œrsted et même les essais de Lesage avec l'électricité ordinaire? A ceux qui veulent déprécier le mérite des travaux modernes par d'injustes réclamations, rappelons ce mot aussi spirituel que profond de notre célèbre académicien M. Biot : « Dans les sciences, il n'y a rien de si simple que ce qui a été trouvé hier, mais rien de si difficile que ce qui sera trouvé demain. »

Pour compléter ce qui a été fait par l'homme avec les agens artificiels, disons qu'on a fait aussi travailler l'électricité et l'aimantation à la conduite des bateaux, à l'éclairage, à la médecine, etc. Toujours on est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait point d'effet mécanique sans cause physique. Mille ans avant notre ère, Hésiode disait des cyclopes : « Ils avaient la force, l'activité et des machines pour leurs travaux. »

Ἰσχύς τ' ἠδὲ βίη καὶ μηχαναὶ ἦσαν ἐπ' ἔργοις.

Il y a trois mille ans comme aujourd'hui, la seule magie du travail, c'était la force physique, l'énergie pour l'emploi de cette force et les mécanismes pour en transmettre l'action. Jamais on n'observe de travail matériel résultant de l'action immatérielle de la volonté. Il y a longtemps que la foi seule ne transporte plus les montagnes ailleurs que dans le style figuré, et que, la montagne ne voulant pas venir à Mahomet, Mahomet est obligé d'aller à la montagne.

De ce tableau des forces qui meuvent la matière, il résulte que dans l'explication des curieux phénomènes mécaniques et physiologiques des tables tournantes il faudra s'interdire toute intervention de la volonté seule pour produire des mouvemens; et peut-on concevoir qu'au milieu du XIXe siècle ces vérités physiques, si vulgaires pour les écoles et pour le peuple lui-même, aient été méconnues par un grand nombre d'esprits éclairés, mais entraînés par l'imagination vers un espoir chimérique? Quant à certains habiles qui

font semblant d'être dupes, mais qui ne le sont pas pour leurs intérêts, la science positive n'a rien à démêler avec eux, pas plus que la bonne foi.

On a souvent jeté aux académies le reproche d'arrêter la marche des idées et d'entraver les progrès scientifiques et industriels de l'esprit humain. Ce reproche n'est pas fondé. Et d'abord, que l'on compte tous les fléaux d'invention hasardée dont leur sage circonspection a empêché l'éclosion. Voyez ce qui se passe en Amérique et à quel prix sont payés les procédés d'un mérite réel, quand il faut subir sans contrôle l'essai de tous les autres! Je sais bien qu'on me citera le bateau à vapeur du marquis de Jouffroy. Eh bien! je déclare qu'à cette époque, avant les perfectionnemens des travaux métallurgiques sur la fonte de fer et sur l'alézement des corps de pompe, la fabrication utile d'un bateau à vapeur était aussi impossible que le jeu de whist avant l'invention des cartes. Ayant été commissaire pour la réception des produits de l'industrie à toutes nos expositions, et dernièrement pour celle de Londres, je suis en fonds pour édifier le public sur la portée de nombreuses inventions qui prouveront jusqu'à l'évidence l'utilité des corps scientifiques et l'indispensable nécessité de répandre le plus possible les notions mécaniques et physiques, dont l'ignorance pousse tant d'esprits actifs et zélés à la recherche de l'impossible. Je développerai sans doute cette thèse quelque jour à propos de la navigation aérienne.

Il est certains esprits ambitieux qui, comme Alexandre, se trouvent trop à l'étroit dans ce monde, et voudraient entrer en relation avec un autre ordre d'êtres moins matériels. Telle a été dans tous les siècles la tendance de l'imagination de l'homme, et jamais rien de réel n'est sorti de ces tentatives. Chaque siècle a constamment pris en pitié les superstitions métaphysiques des siècles précédens, et franchement je ne vois aucun espoir que la magie des tables tournantes ait plus de crédit dans la postérité que celle de la pythonisse d'Endor, bien autrement poétique au moment où elle est consultée par un vieux roi affaibli moralement par l'âge et le malheur, et qui dans ses états avait autrefois proscrit la magie! Pour plusieurs esprits ardens, mais irréfléchis, il n'est point d'impossibilité. Ils sont toujours sur le point d'accuser d'incrédulité aveugle ceux qui n'admettent pas que la nature puisse à tout instant démentir ses lois. Qu'ils disent donc à quel pouvoir supérieur à la puissance créatrice ils auront recours pour dominer les lois établies par cette puissance placée si haut par rapport à l'homme! Admettez le merveilleux, je le veux bien, mais à la condition que ce merveilleux ne sera pas absurde. En vérité, on a peine à tenir son sérieux contre la naïveté des improvisateurs du monde des esprits. Quand la police arrêta l'essor des convulsionnaires de Saint-Médard, on afficha sur les murs du cimetière ces deux petits vers bouffons :

De par le roi, défense à Dieu
D'opérer miracle en ce lieu.

De par le bon sens, défense de faire parler les tables et de leur faire composer des vers et de la musique ailleurs que sur les théâtres des prestidigitateurs!

— Un page à moitié endormi lisait la vie de sainte Marie Alacoque au vieux roi Stanislas tourmenté d'une cruelle insomnie; le roi avait, lui, les yeux ouverts comme un basilic. « Dieu apparut *en singe* à la sainte, dit le lecteur somnolent. — Imbécile, lui cria Stanislas, dis donc que Dieu lui apparut en songe! — Ah! sire, Dieu en était bien le maître! » Voilà les convenances qu'observent nos nouveaux thaumaturges : le ridicule n'est rien pour eux.

Les conclusions de cet exposé des lois de la nature relatives à notre sujet sont :

1° Que tout ce qui est raisonnablement admissible dans les curieuses expériences qui ont été faites sur le mouvement des tables où l'on impose les mains est parfaitement explicable par l'énergie bien connue des mouvemens naissans de nos organes, pris à leur origine, surtout quand une influence nerveuse vient s'y joindre et au moment où, toutes les impulsions étant conspirantes, l'effet produit représente l'effet total des actions individuelles;

2° Que dans l'étude consciencieuse de ces phénomènes mécanico-physiologiques, il faudra écarter toute intervention de force mystérieuse en contradiction avec les lois physiques bien établies par l'observation et l'expérience;

3° Qu'il faudra aviser à populariser, non pas dans le peuple, mais bien dans la classe éclairée de la société, les principes des sciences. Cette classe si importante, dont l'autorité devrait faire loi pour toute la nation, s'est déjà montrée plusieurs fois au-dessous de cette noble mission. La remarque n'est pas de moi, mais au besoin je l'adopte et la défends.

> Si les raisons manquaient, je suis sûr qu'en tout cas
> Les exemples fameux ne me manqueraient pas!

comme le dit Molière. Il est à constater que l'initiative des réclamations en faveur du bon sens contre les prestiges des tables et des chapeaux a été prise par les membres éclairés du clergé de France.

4° Enfin les faiseurs de miracles sont instamment suppliés de vouloir bien, s'ils ne peuvent s'empêcher d'en faire, au moins ne pas les faire absurdes. Imposer la croyance à un miracle, c'est déjà beaucoup dans ce siècle; mais vouloir nous convaincre de la réalité d'un miracle ridicule, c'est vraiment être trop exigeant!

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1854.

Nous assistons, depuis un an bientôt, à un spectacle véritablement étrange. Une de ces questions qui, sous l'apparence d'un différend local et restreint, affectent profondément l'équilibre politique du monde, s'élève tout à coup : quelle est la première pensée des gouvernemens? quelle est leur attitude en présence de la crise qui s'ouvre? Leur première pensée est pour la conservation de la paix du continent. Comme en définitive ils ne peuvent se dissimuler la gravité des choses, ils emploient leur sagesse et toute l'habileté de leur diplomatie à modérer les prétentions d'une part, les résistances de l'autre, à adoucir les antagonismes, à prévenir les chocs. Tant que l'épée n'est pas hors du fourreau, ils s'efforcent d'étouffer le germe d'un conflit armé; quand l'épée est sortie du fourreau, ils s'efforcent encore de circonscrire la lutte d'abord, de la suspendre ensuite, et de la dénouer par des négociations chaque jour plus difficiles. Certes il est rare de trouver un tel concert d'efforts, et on ne peut qu'en faire honneur à cette intime solidarité qui existe aujourd'hui entre la paix et la civilisation. Il y a mieux, le principe qui est en question, tout le monde l'admet, sans exclure la Russie, qui n'a cessé, dans ses actes diplomatiques, de professer le respect de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Or cette intégrité, c'est là tout ce que prétend maintenir et sauvegarder l'Europe. Comment se fait-il donc qu'avec un principe que tout le monde reconnaît, avec un point de départ commun, on en soit arrivé à s'entendre si peu? Il faut bien tirer la conclusion rigoureuse : c'est qu'en résumé on s'entend sur les mots, on ne s'entend pas sur les choses. L'intégrité de l'empire ottoman a été et ne cesse d'être une réalité pour l'Europe, elle a été un mot pour la Russie jusqu'à ce moment.

Qu'on observe la conduite des diverses puissances engagées dans ces complications : ce serait un non-sens à coup sûr d'accuser les gouvernemens européens de vues envahissantes en Orient, de préméditations de conquêtes

sur le Danube ou à Constantinople. En ceci du moins, l'Angleterre et la France sont complétement désintéressées. Elles se bornent à défendre un principe qu'elles veulent maintenir dans toute sa puissance réelle, sans donner à leur politique aucun caractère agressif. Elles ont même poussé la condescendance, il y a quelques mois, jusqu'à reconnaître à la Russie une sorte de droit moral de protectorat qu'elles ne reconnaîtraient plus aujourd'hui sans doute. Quand elles ont dû agir, elles n'ont agi qu'à la dernière extrémité, mesurant la route à leurs escadres, les retenant d'étape en étape dans l'espoir d'une pacification prochaine, et leurs résolutions les plus décisives n'ont été prises que lorsqu'elles ne pouvaient plus atermoyer sans laisser mettre en doute le principe qu'elles étaient décidées à soutenir. En a-t-il été de même du gouvernement de Saint-Pétersbourg? La Russie a déclaré sans doute à l'origine qu'elle ne voulait pas prendre une attitude offensive : elle s'est défendue là où elle a été attaquée, comme c'était son droit; mais en même temps n'était-il pas visible qu'elle se préparait à une lutte plus sérieuse? Elle ne s'est pas bornée à se défendre, à maintenir sa position, même telle que l'avait faite l'invasion déjà exorbitante des principautés danubiennes. Elle a fait marcher ses armées, elle s'est appliquée à nouer de redoutables complications. Ce travail s'est manifesté récemment par divers faits, par les tentatives du cabinet de Saint-Pétersbourg pour entraîner certains états du nord de l'Europe dans l'orbite de sa politique, par l'expédition de Khiva en Asie, par les efforts de la diplomatie russe pour provoquer une rupture entre la Perse et la Turquie. Au moment même où on cherchait à renouer une dernière négociation, que faisait la Russie? Elle brûlait les vaisseaux turcs à Sinope, presque sous le canon immobile des vaisseaux anglais et français mouillés devant Constantinople. Qu'est-il résulté de cette série de complications et d'aggravations? C'est que nous en sommes venus aujourd'hui à un point où non-seulement les traités qui liaient la Turquie à la Russie n'existent plus par le fait même de la guerre, mais où rigoureusement on peut considérer tout au moins comme suspendus les traités qui réglaient la politique combinée de la Russie et des autres puissances européennes en Orient. D'un différend local qu'un peu de modération eût aisément tranché, il est sorti cette autre immense question, de savoir quels seront désormais les rapports de l'empire ottoman et de l'empire russe d'une part, et de l'autre côté quelles seront les relations mutuelles de l'Europe et de la Russie en ce qui touche l'Orient. Au fond, il n'y a point d'autre question à débattre dans les négociations qui s'ouvriraient, si le protocole signé à Vienne le 5 décembre atteignait son but; mais ces négociations s'ouvriront-elles en effet? C'est maintenant le secret du premier courrier qui viendra de Saint-Pétersbourg.

On n'en est point à remarquer que, dans cette crise prolongée, il y a deux ordres de faits qui se développent simultanément, qui se touchent par maint endroit, et réagissent sans cesse les uns sur les autres. D'un côté, la guerre suit son cours avec ses chances et ses périls; de l'autre, des négociations incessantes cherchent, si l'on nous passe ce terme, à rattraper les événemens et à les gagner de vitesse. Or dans quelles conditions se présentaient récemment les propositions nouvelles élaborées à Vienne? Tandis que la diplomatie européenne renouvelait son travail de Pénélope, les hostilités se pour-

suivaient en Europe et en Asie entre les armées russes et ottomanes. Dans les régions danubiennes, la guerre semblait se concentrer du côté de Kalafat. C'est là du moins qu'ont eu lieu divers engagemens sur lesquels il y a jusqu'ici peu de lumières, et dont aucun d'ailleurs ne mérite le nom de bataille. Sur un autre point du Danube cependant, à Matchin, les troupes russes paraissent avoir échoué devant les batteries turques. Sur la frontière asiatique, l'armée ottomane est sous le coup des récentes défaites d'Akhalzik et d'Alexandropol; elle n'a rien tenté depuis, et s'est retirée à Karz. Bien qu'il faille faire la part de l'exagération dans les bulletins russes quant à l'importance de ces victoires et au nombre des morts laissés par les Turcs sur le champ de bataille, il y a pourtant de ces faits qui dénotent ce qu'il y a de difficile à maintenir dans une certaine discipline ces masses irrégulières jetées dans l'armée ottomane. Un général que les uns nomment Selim-Pacha, les autres Veli-Pacha, a été massacré par ses soldats au moment où il voulait les ramener au combat. Il est résulté de ces opérations malheureuses de l'armée d'Anatolie la destitution du général en chef Abdi-Pacha, dont la mollesse et l'incapacité n'ont pas peu contribué à ces revers. Il a été remplacé par un de ses lieutenans, Ahmet-Pacha. Toutefois ces faits eux-mêmes, quelque graves qu'ils soient, auraient eu sans nul doute moins d'importance sans le combat naval, plus désastreux encore, de Sinope, qui a provoqué l'entrée des flottes anglaise et française dans la Mer-Noire.

Ainsi, en Europe, l'armée du Danube se maintient dans ses positions, sans gagner du terrain, il est vrai, mais aussi sans reculer; en Asie, l'armée turque a des revers à effacer sous un nouveau chef. Quant aux côtes de l'empire ottoman, elles sont aujourd'hui sous la garde de la France et de l'Angleterre. C'est là ce qu'on pourrait appeler la part de l'action dans les affaires d'Orient, et c'est au moment où ces faits s'accomplissaient que les propositions diplomatiques émanées de Vienne arrivaient à Constantinople. Le divan a eu la sagesse d'y adhérer après plusieurs grands conseils où ont été appelés tous les grands dignitaires de l'empire, les anciens ministres, les généraux. En quoi se résumaient d'ailleurs ces propositions? Elles posaient pour bases des négociations à ouvrir l'évacuation des principautés, le renouvellement des anciens traités entre la Russie et la Turquie, la confirmation des firmans relatifs aux priviléges spirituels des communautés chrétiennes, l'adoption définitive de l'arrangement relatif aux lieux saints. La Porte déclarerait qu'elle est prête à nommer un plénipotentiaire, à signer un armistice et à négocier. Elle s'engagerait à développer le système d'une administration intérieure protectrice pour tous ses sujets indistinctement. D'un autre côté, les puissances renouvelleraient la déclaration de garantie stipulée par le traité du 13 juillet 1841 dans l'intérêt de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Le fait le plus notable qui doit découler de cette situation nouvelle, c'est que désormais l'Europe, en même temps qu'elle couvrirait la Porte de sa garantie, acquerrait sur l'ensemble des communautés chrétiennes de l'Orient un droit général de protectorat que la Russie prétend seule exercer aujourd'hui. Quand nous disons que le divan a eu la sagesse d'adhérer à ces propositions, il faut bien lui en tenir compte, puisqu'il a eu, à la suite de sa décision, à réprimer une émeute heureusement

peu grave, mais qui a néanmoins entraîné la déportation à Candie de trois cents *softas* ou étudians. Au même instant, du reste, le cabinet ottoman subissait une modification. Riza-Pacha était nommé ministre de la marine, Halil-Pacha était adjoint au conseil, et le ministère turc, un moment ébranlé, se raffermissait après une crise où Reschid-Pacha lui-même avait donné sa démission. Comme on le voit, l'Europe a trouvé le gouvernement du sultan accessible à ses conseils pacifiques; mais, les propositions de Vienne une fois admises à Constantinople, il n'y a que la moitié de l'œuvre accomplie: la moitié la plus difficile reste à accomplir, c'est-à-dire l'acceptation des mêmes bases de négociation par le tsar. En elles-mêmes, les propositions de Vienne ne donnent point sans doute satisfaction à toutes les prétentions de la politique russe. Venant après la nouvelle de l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, seront-elles plus favorablement accueillies? Là, à vrai dire, est le doute le plus grave, et c'est ce doute que doivent faire cesser les premières communications de Saint-Pétersbourg pour laisser apparaître la situation actuelle dans toute sa netteté.

Si d'ailleurs l'entrée des flottes dans la Mer-Noire est une difficulté nouvelle, qui donc a provoqué cette résolution, si ce n'est la Russie elle-même? Nous disions récemment ce qui nous semblait le sens réel de cet acte décisif accompli par la France et par l'Angleterre; la dernière circulaire de M. le ministre des affaires étrangères le dit aujourd'hui clairement et avec autorité. L'occupation des provinces du Danube, l'affaire de Sinope donnaient à l'Angleterre et à la France le droit de mesurer elles-mêmes l'étendue de la compensation qui leur était due comme puissances intéressées à l'existence de la Turquie, et en raison des positions militaires déjà prises par les Russes. Cette compensation, c'est l'occupation de la Mer-Noire « de façon à empêcher le territoire ou le pavillon ottoman d'être en butte à une nouvelle attaque de la part des forces navales de la Russie. » Si dès le début de ce conflit le cabinet de Saint-Pétersbourg a pu envahir les principautés pour se nantir d'un gage matériel, comme il le disait, l'Angleterre et la France n'ont-elles pas le droit aujourd'hui de se saisir à leur tour d'un gage « qui *leur* assure le rétablissement de la paix en Orient à des conditions qui ne changent pas la distribution des forces respectives des grands états de l'Europe? » Ce n'est, à tout prendre, que rétablir l'égalité en fait; mais au point de vue du droit il n'en est pas même ainsi. En jetant son armée dans les principautés, la Russie violait très clairement et très manifestement les traités. En entrant dans la Mer-Noire, l'Angleterre et la France n'ont pour but que de défendre et de maintenir le traité du 13 juillet 1841, qui garantit l'intégrité de la Turquie, et par lequel les cinq puissances signataires s'engagent respectivement à ne point rechercher à Constantinople des avantages qui ne seraient point assurés aux autres. C'est dans ce sens qu'un journal accrédité de l'Autriche pouvait dire récemment que la politique actuelle de l'Europe se rattachait essentiellement à la convention de 1841; elle en est le développement naturel et la confirmation. C'est pourquoi aussi l'Autriche, pas plus que la Prusse, ne sauraient voir dans la marche des flottes combinées autre chose qu'une défense plus effective des stipulations par lesquelles elles se croient justement liées, une affirmation sous une forme plus décisive de la politique à laquelle elles viennent d'adhé-

rer de nouveau par le protocole de Vienne. L'entrée des flottes dans la Mer-Noire ne change rien au principe qui règle leur action commune avec l'Angleterre et la France. Aussi apprenons-nous sans surprise qu'un de ces jours derniers a dû être signé à Vienne un nouvel acte par lequel les quatre puissances proposent à l'empereur Nicolas l'acceptation des bases déjà accueillies à Constantinople, comme le seul moyen de rétablir honorablement et convenablement la paix, et si l'on songe que cet acte est postérieur à l'entrée des flottes dans la Mer-Noire, on en saisira mieux le caractère explicite en ce qui touche la coopération de l'Autriche et de la Prusse. Quant aux autres états de l'Europe, on vient de voir récemment la Suède et le Danemark résister aux séductions de la Russie, qui cherchait à les attirer, et s'entendre pour maintenir leur neutralité en vue de circonstances plus graves. Que reste-t-il donc? Il reste cette situation tranchée où la Russie seule poursuit sa politique en dehors des obligations internationales sous la sauvegarde desquelles a été placé l'Orient, tandis que les autres puissances de l'Europe, quelle que soit la mesure de leur intervention, demeurent fidèles à des traités sur lesquels reposent à leurs yeux la sécurité et l'équilibre du continent. La décision de l'empereur Nicolas peut aggraver matériellement le caractère de cette situation; elle ne peut en changer le caractère moral. Quoi qu'il en soit, le tsar est aujourd'hui en mesure de réfléchir sur la responsabilité qu'il assume. Son intelligence ne saurait méconnaître que, s'il crée des dangers pour le continent, il en crée pour lui-même de plus graves peut-être encore qu'il serait sage d'éviter.

Évidemment c'est aujourd'hui dans l'union de la France et de l'Angleterre que réside la plus efficace garantie des droits de l'Europe, justement parce que ces deux puissances sont celles qui se sont montrées le plus décidées à agir. Aussi est-ce peut-être pour opérer une diversion favorable à sa politique en Europe que la Russie, dans ces derniers temps, a tourné ses regards vers l'Asie. De là cette expédition de Khiva dont on a parlé, cette rupture provoquée entre la Perse et la Turquie, ce redoublement d'action parmi les peuplades de l'Asie centrale, tous ces incidens, en un mot, qui ont toujours le don d'éveiller une émotion singulière en Angleterre, parce qu'ils montrent l'ambition de la Russie tournée vers l'Indus et menaçant déjà les possessions britanniques. S'il en était ainsi, il est bien des esprits qui ne demanderaient pas mieux que de voir la France se désintéresser d'une lutte si lointaine et si étrangère pour elle, et de fait elle n'aurait point certainement à s'en mêler, laissant à l'Angleterre le soin de se défendre, et ayant bien assez de ses propres affaires. Il est des esprits qui vont plus loin et qui s'occupent même aujourd'hui à démontrer l'excellence d'une alliance permanente entre la France et la Russie. C'est le thème d'une brochure, — *la Russie et l'Équilibre européen*, — dont l'auteur signe *un homme d'état*, probablement parce qu'il ne l'est guère, les hommes d'état n'ayant pas l'habitude d'afficher leur titre. Prenons les plus modérés, ceux qui croient qu'il n'y a point d'intérêt pour la France dans les événemens dont l'extrême Orient pourrait être le théâtre. L'erreur de ces esprits est de ne point voir la connexité qui existe aujourd'hui entre les tentatives de la Russie en Asie et ses tentatives en Europe. Supposez que la politique russe fût assez forte ou assez habile pour créer en

Orient de véritables dangers à l'Angleterre, pour distraire une portion de ses forces, pour diminuer ses moyens d'action en Occident : pense-t-on qu'elle n'eût rien gagné pour l'accomplissement de ses desseins en Europe? Imaginez encore mieux, supposez que la Russie parvînt un jour à frapper au cœur la puissance anglaise en lui disputant son plus vaste empire : — croit-on que cette diminution de puissance pour l'Angleterre ne changeât pas notablement la situation de l'Europe et n'ouvrît pas une chance de plus à la prépondérance de la Russie? Or, quelques souvenirs de haine qu'il y ait entre l'Angleterre et la France, par quelques violens antagonismes qu'elles aient été séparées, il y a du moins entre elles l'analogie de la civilisation occidentale. Leur prospérité et leurs forces réunies ne sont point un lest trop puissant pour l'Europe. Elles peuvent être divisées encore sur bien des points : les événemens actuels serviraient de peu de chose cependant, s'ils n'apprenaient aux deux pays qu'en certains momens leur union est la plus sûre garantie de l'Occident, et qu'ils sont encore plus intéressés à prospérer ensemble qu'à se poursuivre parfois d'animosités étroites et puériles.

Telle est au surplus la naturelle prépondérance d'une question comme celle qui plane sur l'Europe et sur le monde depuis quelques mois, qu'il est tout simple de voir les incidens de la vie intérieure se rattacher sans effort à cet ensemble de complications et en recevoir leur signification. C'est ainsi que s'explique par les circonstances actuelles l'appel sous les drapeaux de la seconde partie du contingent militaire de 1852. C'est la même pensée qui a dicté ces mesures d'armement maritime, d'après lesquelles nos escadres pourraient être doublées ou triplées d'un jour à l'autre, selon les expressions d'une lettre adressée par l'empereur à M. le ministre de la marine. Quant à l'influence qu'une crise de cette nature peut avoir sur la situation économique du pays, sur le mouvement des affaires et des intérêts, il est évident qu'elle ne peut être très favorable à toutes les entreprises de l'industrie et du commerce. L'incertitude se communique nécessairement à tout; elle produit ces oscillations singulières qu'on peut voir d'un jour à l'autre dans toutes les valeurs du crédit public. Ce n'est pas que ces alternatives de confiance ou de découragement dont la Bourse est l'habituel et mobile thermomètre soient toujours également justifiées, et qu'elles ne déroutent parfois toutes les prévisions les mieux assises; mais dans leur mobilité même, dans leur mouvement confus et contradictoire, elles offrent le plus palpable résumé des variations de l'esprit d'industrie. On ne saurait méconnaître que ces jours derniers les plus récens événemens ont produit un temps d'arrêt marqué, si ce n'est un mouvement de retraite momentané, dans le monde des spéculations financières. Voilà donc comment cette année nouvelle commençait, comment elle a vécu ce peu de jours qu'elle compte jusqu'ici! Une grande question extérieure entretenant une grande perplexité, le silence des débats intérieurs, les progrès matériels suivant leur cours, mais inquiétés déjà par la perspective des événemens qui peuvent surgir, l'ouverture des fêtes d'hiver et les réceptions souveraines, — c'est l'histoire de cette courte période; c'est là le monde actuel avec ses préoccupations, ses entraînemens, ses malaises, ses besoins de plaisirs et de luxe toujours survivans. N'y a-t-il pas cependant dans la vie sociale des incidens d'une nature particulière qui ont aussi leur

sens et qui sont toujours un des élémens de l'histoire contemporaine? Ce sont ces disparitions successives d'hommes qui ont eu leur rôle et leur influence soit dans la politique, soit dans les lettres, soit dans toute autre sphère de l'activité publique. Le monde ne s'arrête pas, ce sont les hommes qui restent en route, emportant avec eux l'un après l'autre l'esprit de leur génération et de leur temps. Il y a peu de jours mourait, près de Bordeaux, un homme qui avait eu une de ces destinées politiques si communes à notre époque, — une rapide élévation suivie d'une chute plus rapide encore : c'est M. de Peyronnet, l'un des anciens ministres de la restauration, l'un des signataires des ordonnances d'où sortit la révolution de 1830. Esprit ferme et hautain, M. de Peyronnet avait d'avance sans doute mesuré le péril au-devant duquel il eût mieux valu ne pas aller; aussi, les événemens une fois accomplis, porta-t-il avec une certaine fierté virile sa part de responsabilité. Depuis, il s'était retiré près de Bordeaux, vivant à la campagne, s'occupant de littérature, faisant même des vers, entretenant en un mot son active et ardente nature, et c'est là qu'il est mort dans un âge avancé. Plus près de nous encore vient de disparaître presque subitement un homme dont le nom a sa place dans l'histoire de la publicité contemporaine, c'est M. Armand Bertin, directeur du *Journal des Débats*. M. Armand Bertin avait recueilli une tradition qu'il avait su conserver, et c'est ainsi qu'il avait maintenu au journal qu'il dirigeait une autorité perpétuée à travers bien des événemens depuis le commencement de ce siècle. S'il faut enfin étendre son regard hors de la France, une des pertes récentes les plus sensibles à coup sûr pour le monde politique en Europe, c'est celle de M. de Radowitz, qui vient de mourir en Prusse. La politique de l'ancien ministre du roi de Prusse a laissé bien des doutes; le caractère élevé de l'homme n'en laisse aucun. Il est certainement peu de faits plus honorables pour un personnage public que le témoignage attendri et ému que le roi Frédéric-Guillaume donnait à M. de Radowitz au moment où il était forcé de se séparer de lui en 1850. Et quel moment que celui-là! On n'a point oublié ce duel engagé entre l'Autriche et la Prusse, audacieusement soutenu au nom du cabinet impérial par le prince Schwarzenberg. D'un côté, c'était le génie de l'action allant droit au but, pressant les événemens, et raffermissant par la plus vigoureuse initiative la fortune de l'Autriche; de l'autre, c'était le ministre du roi Frédéric-Guillaume se préparant à la lutte, sachant bien qu'il s'agissait après tout du rôle et de l'avenir de la Prusse, mais peu sûr peut-être de la parfaite efficacité de sa politique et se sentant plier sous le poids d'une telle responsabilité. Chez le prince Schwarzenberg, le soldat se retrouvait dans le ministre et dans le diplomate. Chez M. de Radowitz, c'était le penseur, l'homme accoutumé à délibérer avec lui-même, à vivre avec les créations de son esprit, souvent assez différentes de la réalité, tant il est vrai que de nos jours la littérature se glisse partout!

Ainsi l'intelligence philosophique et littéraire vient souvent se mêler à l'intelligence politique. Ce n'est pas qu'en elle-même cette alliance ne soit simple et féconde : qu'y a-t-il de mieux fait pour marcher ensemble que l'art de conduire les hommes et l'art de les dominer par la supériorité d'un esprit cultivé? Que faut-il seulement pour laisser à cet accord tout son prix? Il faut que la culture littéraire ne se combine avec l'instinct

politique que pour l'éclairer, l'élever et lui donner l'étendue. Là où l'imagination empiète et substitue ses propres conceptions, ses habitudes, aux vues et aux procédés de la raison positive qui s'inspire des faits, le chimérique et le romanesque naissent bientôt. La pensée politique y perd son caractère pratique et réel, la pensée littéraire y laisse son indépendance et son prestige. Tout se confond dans une sorte de fantasmagorique transformation. S'il y a donc une juste combinaison de ces élémens divers qu'il n'est donné qu'à des natures exceptionnelles de réaliser, il y a aussi des limites qu'il faut savoir maintenir pour le bien de tous. La politique a son domaine, sa voie, ses conditions; la littérature a sa route distincte, elle suit le mouvement des choses. Au milieu des entraînemens et des réactions qui remplissent un temps, elle intervient quelquefois comme une auxiliaire utile, plus souvent comme l'expression indépendante de ce travail permanent des choses et des idées, expression incertaine et confuse par momens, mais où le regard pénétrant peut apercevoir les secrets, les contradictions et les luttes d'une vie sociale éprouvée. Là est toujours l'intérêt de l'histoire intellectuelle, qui côtoie de toutes parts l'histoire politique et l'histoire morale. Suivez le mouvement des productions purement littéraires : il y a aujourd'hui des œuvres qui portent la visible empreinte des réactions morales contemporaines; il en est d'autres qui vont chercher encore, pour la mettre à nu et la peindre, quelqu'une de ces situations obscures et poignantes perdues dans une société encombrée; il est des livres vieux de trente ans, et qui trouvent un succès nouveau comme pour mieux marquer les changemens de l'esprit littéraire. Tout se mêle ainsi.

Ce n'est point le hasard assurément qui fait naître d'une même inspiration des œuvres conçues dans des pays différens, écrites dans des langues différentes, telles que *le Mémorial de Famille*, de M. É. Souvestre, et *le Tour de Jacob le Compagnon*, de Jérémias Gotthelf, le romancier suisse. Tout diffère dans les détails de ces œuvres, seule la pensée est au fond identique : pensée d'apaisement et de retour à une manière plus saine d'entendre la vie de tous les jours. L'auteur du *Mémorial de Famille* prend un jeune ménage à l'instant où il se forme, et il l'accompagne pas à pas dans cette longue carrière, douce et rude à la fois, d'une existence réglée. Les contrariétés qui viennent à la traverse, les nuages qui s'élèvent, les chocs intimes, les enfans qui grandissent et amènent dans le foyer les prévisions soucieuses, la lutte des goûts et des penchans souvent illimités contre des ressources matérielles bornées, tous ces détails d'un intérieur simple et bourgeois, M. Souvestre les décrit d'une plume honnête et sérieuse, avec un art plus préoccupé de rester sensé et moral que d'intéresser par les coups de théâtre. C'est un livre qu'on peut lire dans le foyer, un jour où l'on a eu quelque illusion trop vive, pour se remettre d'accord avec la réalité. Le roman de M. Souvestre ne finit pas, il est vrai; il s'arrête au moment où les enfans à leur tour vont prendre leur essor. Et n'en est-il pas de même de la vie ordinaire? C'est un drame qui finit pour les uns, qui recommence pour les autres, semblable à ces ondulations des mers qui vont en s'étendant, puis disparaissent pour faire place à des ondulations nouvelles. Le livre de Jérémias Gotthelf a sans doute une destination plus populaire. La satire s'y mêle à la poésie, les portraits ingé-

nieux et mordans aux scènes rustiques et émouvantes. C'est toujours le peuple que peint le romancier suisse, comme dans le charmant roman d'*Uli le Valet de Ferme;* mais ici, c'est un ouvrier compagnon qu'il prend pour le jeter au milieu de tout ce monde radical et communiste de la Suisse. A peine sorti de son village, le pauvre Jacob se forme assez vite aux manières nouvelles, et la *vieille société* n'a qu'à se bien tenir. Voici pourtant qu'à Zurich il tombe chez un patron grand orateur des clubs et cent fois plus despote qu'un aristocrate. A Genève, il va se mêler à une émeute où il n'a que faire, et il en revient à demi mort. Abandonné de tous, sans ressources, il n'a que le temps, au sortir d'un hôpital, de s'enfuir dans les campagnes de la Suisse française, où il est recueilli, mourant de froid et de faim, par de pauvres gens qui n'ont guère ouï parler du communisme, de l'amour libre et de l'égale répartition des biens. Ici la guérison commence, la contagion du bien se fait sentir, les impressions premières se réveillent, et produisent sur le pauvre Jacob l'effet attendrissant des sons de la cloche du soir, quand il était près de sa grand'mère, et peu à peu il revient au village en invoquant le « chez soi! chez soi! » après une série d'aventures singulières. On voit ce qu'il y a de commun dans *le Mémorial de Famille* et dans *le Tour de Jacob le Compagnon :* c'est la pensée de la vie de famille supérieure aux tracasseries, aux tentations, aux désordres, et servant en quelque sorte d'ancre dans la tempête. Dans les deux romans, il y a la part de l'épreuve, mais sans rien d'irréparable encore. Ces héros si divers se retrouvent au même port, avec un horizon calme et serein : les routes ont été différentes pour eux, le but est le même.

Il est bien vrai cependant que pour des sociétés comme les nôtres il peut y avoir d'autres genres de lutte et des destinées qui, dans la voie où elles sont, ne peuvent trouver que l'impossible au bout; il y a des types saisissans et d'un caractère presque exceptionnel. On en a de nos jours poussé jusqu'à l'excès la reproduction. C'est toute une autre littérature, à laquelle appartient le *Journal d'une Jeune Fille,* de M. Arnould Fremy. Si les détails du récit de M. Fremy sont souvent vulgaires et usés, le fond d'ailleurs ne laisse point d'avoir son intérêt de vérité émouvante. N'est-ce point en effet une histoire propre à notre temps que cette histoire d'une jeune fille tombée dans la détresse avec une éducation libérale et des goûts élevés, réduite à vivre, avec sa mère, de quelques leçons de musique, et bientôt privée par la maladie de cette dernière ressource elle-même? Une de ses amies vient à son aide et lui donne, dans un château du Nivernais, une de ces positions qui ne sont point la domesticité, mais qui en approchent. Ici c'est un autre genre de lutte: c'est la révolte du sang, des souvenirs, de la vanité. Comment échapper à cette situation? La jeune fille n'en sortira pas, elle y succombera; elle aimera le fils de la maison durant une absence de la famille, et cette passion sera pleine d'orages, d'impossibilités; elle transformera l'honnêteté de la veille en oubli de toute pudeur. La jeune fille deviendra publiquement la maîtresse du jeune homme sous le même toit où la mère reste une sorte de femme de charge, et ainsi jusqu'au dernier moment, où cette triste héroïne meurt de honte, de chagrin, ou par le poison peut-être. La première partie du *Journal* publié par M. Fremy, celle qui raconte cette vie précaire de la

maîtresse de musique, a un accent de vérité dramatique; la seconde partie aboutit à des scènes de séduction vulgaire. Et ensuite pourquoi l'auteur dit-il que cette jeune fille était étrangère à toute littérature? Il est fort à craindre au contraire qu'elle n'y eût goûté plus qu'il n'eût fallu pour la droiture de son imagination et de son caractère. Le pire de tout, c'est qu'en réalité c'est un esprit fort qui cite Bayle et Basnage dans ses conversations avec un curé de campagne et qui subtilise sur toute chose. Or, s'il est une manière de laisser tout leur intérêt à ces existences déclassées, flottant entre la détresse matérielle et des goûts qui répugnent à la médiocrité, c'est de les représenter comme la lutte obscure et poignante d'une nature simple soutenant ces combats avec son cœur, avec son courage, non avec son esprit, surtout avec un esprit enclin aux subtilités. L'auteur dira qu'il n'a rien inventé, que ce *Journal* est authentique : qu'importe l'authenticité là où il ne s'agit que de vérité morale et de l'art qui la reproduit?

Au milieu des révolutions de l'intelligence littéraire, la fortune des livres et des renommées est assurément un des plus délicats problèmes. S'il est bien des réputations usurpées qui s'effacent, s'il est bien des livres qui, après un moment de bruit factice, tombent dans l'oubli, il est aussi des œuvres qui, un moment oubliées, retrouvent une fortune nouvelle. N'est-ce point là ce qui arrive aujourd'hui aux productions littéraires d'un homme mort depuis dix ans, de Beyle, qui se cacha durant sa vie sous le nom de Stendhal? Beyle a eu le privilége d'attirer de nouveau l'attention. Il y a eu pour lui comme un regain de succès. Ses œuvres sont réunies dans une édition complète. A quoi tient ce retour de fortune? C'est que Beyle avait justement quelques-unes des qualités qui ont le plus d'attrait dans ces momens où l'on se trouve las des excès littéraires et des vulgarités prétentieuses; il avait l'esprit pénétrant, l'humeur vive et hardie, le style net et rapide. Dans toutes ses œuvres, de quelques matières qu'elles traitent, dans *la Chartreuse de Parme* et dans *Rouge et Noir*, dans l'*Histoire de la Peinture en Italie* et dans le livre *De l'Amour*, dans les *Promenades dans Rome* et dans la brochure sur *Racine et Shakspeare*, on retrouve le même esprit aventureux, piquant, abondant en vues ingénieuses. Malheureusement Beyle était un de ces esprits fins, froids et secs, qui causent plus de surprise que de sympathie réelle. Il y a des mystères de l'âme humaine qu'ils n'ont jamais pénétrés; il y a un genre d'impressions et d'exaltations morales dont ils n'ont pas le secret, il y a même des délicatesses intimes qu'ils ne respectent pas toujours. Sous la finesse de leur langage, il se cache souvent quelque chose de grossier par la pensée. Beyle était, à tout prendre, un très spirituel et très sceptique épicurien; et ce qu'il était dans le fond, peut-être feignait-il encore plus de le paraître, par une raison singulière propre à ce genre de nature : il craignait d'être ridicule ou dupe. De là pour cet esprit étrange un redoublement de zèle à affecter de n'être ni l'un ni l'autre, à faire prédominer sur tout une observation libre, mordante et volontiers paradoxale. Il suffit d'observer la nature de ce talent pour s'expliquer comment il a pu beaucoup produire sans atteindre à la popularité. Ses qualités ne sont point de celles qui saisissent le public; elles sont plutôt faites pour être goûtées des écrivains. A ce point de vue surtout, il est certain que Beyle a semé beaucoup d'idées neuves et hardies que beaucoup

d'autres ont popularisées. Et puis, le plus grand mérite de Beyle, c'est de haïr le vulgaire, de ne point écrire pour le vulgaire. Or on conçoit combien d'esprits sont intéressés à comprendre et à goûter le talent de l'auteur de *la Chartreuse de Parme*, ne fût-ce qu'afin de ne point être du vulgaire. Une des plus remarquables portions dans les œuvres de Beyle, c'est celle où il traite des arts, de la peinture, de la musique. Sous une forme singulière, bien des aperçus nouveaux et frappans se révèlent. Aussi ne faut-il point s'étonner qu'avec ce vif et curieux instinct des arts, Beyle eût une prédilection particulière pour l'Italie. L'Italie était le grand centre pour cet observateur, souvent trop peu scrupuleux, qui faisait l'anatomie de l'amour italien comme de l'art de Michel-Ange.

L'Italie qu'observait Beyle en humoriste sceptique et épicurien est-elle la même qu'on pourrait observer aujourd'hui? Sans doute, il est des traits de nature qui ne changent pas. Le caractère et la vie sociale d'un peuple sont plus lents à se transformer. Depuis cette époque cependant, que d'événemens se sont accomplis qui provoquent d'autres réflexions! L'Italie bouleversée, les gouvernemens renversés ou chancelans, la guerre se mêlant aux révolutions, telle est l'histoire de ces dernières années, et c'est sous le poids des fautes commises durant cette cruelle période que vit aujourd'hui l'Italie. Des tentatives de rénovation inaugurées il y a cinq ans, la seule qui soit restée intacte, c'est celle qui a transformé le Piémont. Ce n'est pas que là même il n y ait aucune difficulté; mais du moins le pays se développe à l'abri d'institutions respectées jusqu'ici par les partis comme par le gouvernement. Aujourd'hui le parlement piémontais, sorti des récentes élections, est en pleine session. C'est à la fin du mois dernier qu'il était ouvert par le roi, lequel s'est montré dans son discours plus que jamais décidé à respecter le régime constitutionnel institué par Charles-Albert. Les réponses des deux chambres sont empreintes des mêmes sentimens, et n'ont donné lieu à aucune discussion sérieuse. Dans le sénat seulement, M. Alberto Ricci a développé quelques considérations relativement à la situation financière du pays et aux affaires ecclésiastiques. Ce sont là en effet les deux questions les plus graves pour le Piémont. Quant à la situation des finances, l'exposé récemment soumis aux chambres par M. de Cavour peut en donner une idée. La réalité est que sur un budget de 149 millions il y a pour 1854 près de 25 millions de déficit. Depuis quelques années, bien des réformes économiques ont été faites, des impôts nouveaux ont été créés : il résultera sans doute de ces mesures des effets bienfaisans; mais pour le moment le déficit subsiste, et on conçoit que les chambres, comme le gouvernement, se préoccupent de cette situation financière, d'autant plus sensible dans les conditions rigoureuses où se trouve le Piémont comme beaucoup d'autres pays, plus que d'autres pays peut-être. Cela est si vrai que de cette situation difficile, des griefs des populations contre certains impôts, de la misère actuelle, il est sorti récemment une sorte d'émeute dans la vallée d'Aoste, émeute heureusement peu grave et promptement apaisée. On a voulu expliquer ces mouvemens populaires par les instigations des partis; il est bien plus simple d'en chercher la véritable cause dans les conditions rigoureuses où vivent les populations, comme aussi il est sage de porter une attention prévoyante sur cet état, sur

ces difficultés financières du pays. Quant aux affaires ecclésiastiques, au sujet desquelles M. Ricci a émis, dans le sénat, des vœux de conciliation avec le saint-siège, rien ne semble jusqu'ici faire prévoir une issue définitive, et il serait difficile de rien conclure de la réponse de M. de Cavour à M. Ricci. Le voyage à Turin de M. de Pralormo, ministre piémontais à Rome, a un moment accrédité le bruit de négociations qui seraient sur le point d'aboutir. Si ces négociations étaient réelles cependant, comment s'expliquerait-on que le cabinet de Turin tînt à présenter de nouveau quelques-unes des lois qui ont été l'objet des plus graves complications? S'il est utile pour le Piémont de ne point se hasarder dans des luttes qui touchent à tant d'intérêts sérieux et puissans, c'est que son intérêt avant tout est de rester en Italie le représentant d'une politique libérale, mais en même temps modérée et conservatrice; il a à prouver que la liberté constitutionnelle n'est nullement incompatible avec l'ordre et la paix religieuse. Le meilleur moyen pour lui de se préserver des réactions excessives, c'est de se garder de tout entraînement qui ne ferait que frayer le chemin aux révolutionnaires.

Toute l'histoire de l'Italie contemporaine est là. C'est l'excès des bouleversemens et des agitations qui l'a rejetée dans l'excès de la compression et de l'autorité discrétionnaire. Entre les deux extrêmes, il ne s'est point trouvé malheureusement un parti libéral modéré assez fort pour faire face tour à tour à ce double courant et sauver l'intérêt de l'Italie. Ce parti ne s'est point trouvé assez fort, disons-nous, sur la plupart des points de l'Italie, et cependant il a existé et il existe encore, il est même des pays où il a exercé à un moment donné une influence décisive. En Toscane, par exemple, comment s'est accomplie la restauration du grand-duc, si ce n'est par l'effort de ce parti? C'est un point sur lequel jette une vive lumière un livre qui vient de paraître à Florence sous le titre de *Ricordi sulla Commissione governativa Toscana del* 1849. Cette commission de gouvernement dont l'histoire est ici racontée est celle qui se forma à Florence spontanément le 12 avril 1849, pour renverser la dictature de M. Guerrazzi et préparer la restauration du grand-duc, qui s'était retiré à Gaëte. L'auteur des *Ricordi*, M. Cambray-Digny, en faisait partie avec les Gino Capponi, les Ricasoli; il raconte les travaux, les efforts et les luttes de cette portion sensée, modérée et éclairée de la population toscane, qui n'eut qu'à faire un mouvement pour faire évanouir ce fantôme démagogique au pouvoir duquel elle était tombée. S'il est une lumière utile qui ressorte du livre de M. Cambray-Digny, c'est qu'à ce parti libéral modéré appartient la première pensée de la restauration monarchique à Florence, et cette restauration, il l'accomplissait lui-même dans un double objet également honorable, d'abord pour qu'elle ne se réalisât pas par l'intervention de l'Autriche, et ensuite pour rendre plus facile la continuation de ce rôle de réformateur prudent qu'avait pris jusque-là le grand-duc. Il y a une autre lumière qu'on peut dégager des pages de l'auteur florentin, c'est qu'à travers tout il y a en Italie un ensemble de besoins qui répugnent également aux folies de la démagogie et aux procédés d'une autorité trop absolue. Cet ensemble de besoins a précédé les révolutions dernières, il leur a survécu, et la politique la plus sage pour les souverains serait de s'y appuyer en donnant à ces besoins de prudentes satisfactions. En Toscane particulièrement,

cette œuvre serait facile au grand-duc, au milieu de populations douces et sympathiques, avec l'aide d'hommes intelligens qui ont conspiré pour son retour. Par malheur, les gouvernemens attendent toujours la pression des événemens pour agir dans un sens de justice et de modération, et alors ils agissent mal, tandis qu'ils pourraient à d'autres instans agir en toute sûreté et se préserver des catastrophes de l'avenir.

La Hollande vient d'avoir une crise ministérielle qui a amené la retraite de M. van Doorn du ministère des finances, et cette crise elle-même est la conséquence d'une discussion qui se produisait il y a quelques jours dans la seconde chambre des états-généraux, au sujet de l'abolition des droits sur l'abatage des bestiaux et des droits de tonnage. Bien que se rattachant à un ordre de faits purement économiques, la discussion qui avait lieu à ce sujet n'était guère moins vive que la discussion soulevée par l'établissement de la hiérarchie épiscopale. C'est que dans le fond on a vu et on ne pouvait manquer de voir un sens politique dans la proposition faite à la seconde chambre pour la suppression des droits d'abatage et de tonnage, d'autant plus que parmi les auteurs de cette proposition se trouvaient deux membres de l'ancien ministère, M. Thorbecke et M. van Bosse. Cette intention politique, MM. Thorbecke et van Bosse l'ont niée, il est vrai. Quoi qu'il en soit, de quel motif s'appuyaient principalement les partisans de la proposition? Ils s'appuyaient sur ce que plusieurs fois déjà on avait promis au pays des dégrèvemens qui n'avaient jamais été réalisés, malgré l'amélioration constante des finances publiques; ils ajoutaient que, dans l'état de cherté des denrées alimentaires, il était nécessaire de venir en aide aux classes malheureuses en facilitant leur subsistance; ils ne dissimulaient point enfin que leur but était de substituer la liberté commerciale au système des accises, qui n'avait d'autre effet que d'entraver le développement de l'industrie. On ne pouvait répondre à ces raisons que ce qu'avaient répondu précédemment en pareil cas MM. Thorbecke et van Bosse eux-mêmes : c'est qu'il n'était point sage de supprimer des branches de revenu sans nulle compensation pour le trésor. Politiquement, l'admission de cette proposition par la seconde chambre eût été une sorte de vote de défiance contre le cabinet, et c'est ce qui en a motivé le rejet; mais au point de vue économique, il n'en restait pas moins, aux yeux de bien des hommes éclairés, quelque chose à faire pour l'allégement de certaines charges publiques. C'est sur ce point, à ce qu'il semble, qu'a éclaté un dissentiment entre M. van Doorn et le reste du conseil. Le gouvernement désirait prendre l'initiative de certaines mesures fiscales que n'a point approuvées M. van Doorn. Pour le moment, c'est le ministre des affaires étrangères, M. van Halle, qui reste à titre provisoire ministre des finances. Rien n'indique d'ailleurs que le ministère hollandais doive subir une modification plus essentielle.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.